

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

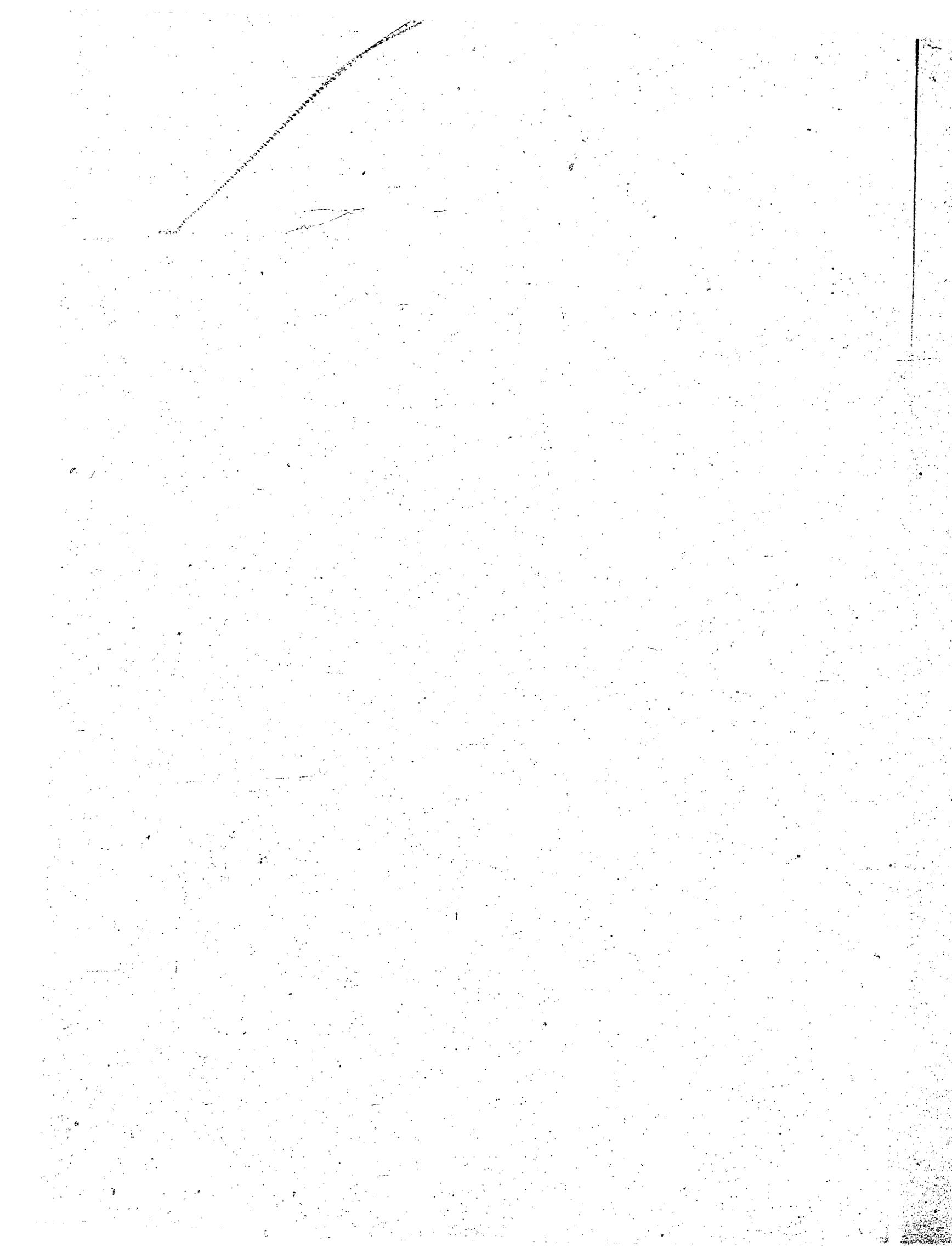
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

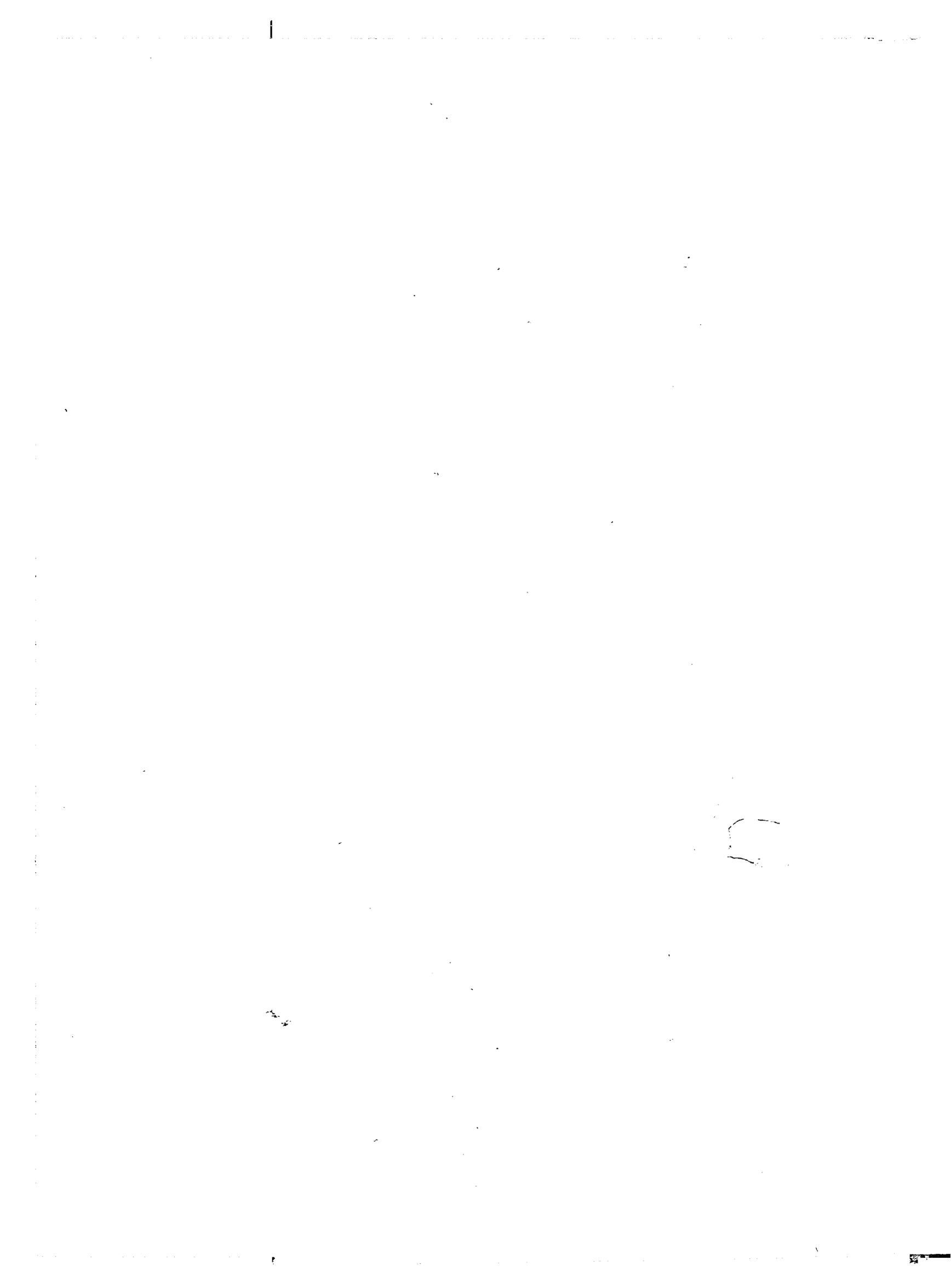


BENJAMIN SULTE

HISTOIRE

DE LA

MILICE CANADIENNE-FRANCAISE



HISTOIRE
DE LA
MILICE CANADIENNE-FRANÇAISE



SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

HISTOIRE

DE LA

Milice Canadienne-Française

—*— I 760-1897 *—

PAR

BENJAMIN SULTE

HUMBLEMENT DÉDIÉE À S. M. LA REINE VICTORIA

À L'OCCASION DE SON SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE RÈGNE

PAR LE COLONEL ET LES OFFICIERS DU 85^e BATAILLON
DE LA MILICE VOLONTAIRE
DU CANADA

ILLUSTRÉE DE PORTRAITS ET DE GRAVURES ORIGINALES



Montréal

DESBARATS & Cie, IMPRIMEURS ET GRAVEURS

20 JUIN 1897

291710

1095

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept,
au Département de l'Agriculture, par le lieutenant-colonel A.-D. Aubry.

de
pa
l'a
à
du
de
la
po
dra
fla
85

AU PUBLIC



L'OCCASION des grandes fêtes célébrées aujourd'hui même, dans tout l'Empire britannique, en l'honneur du soixantième anniversaire du règne de notre Gracieuse Souveraine, nous avons décidé de lui offrir, comme témoignage de notre inaltérable fidélité, un précis de l'histoire militaire de la milice canadienne-française, depuis l'époque de la cession jusqu'à nos jours.

La loyauté invariable et sincère de notre milice à la Couronne d'Angleterre, exposée par un écrivain qui, mieux que tout autre, a étudié ces matières, tout en nous attirant l'admiration des amis éloignés, ne peut manquer d'imposer de sérieuses réflexions même à ceux qui, plus rapprochés de nous, seraient tentés de mettre en doute notre conduite passée.

Depuis 1763, toutes les fois que la Couronne a eu besoin de recourir au dévouement des Canadiens-français, elle a trouvé autant de soldats qu'elle en a demandé : soit pour la défense du territoire, soit pour maintenir l'ordre, ou pour ramener au respect des populations insoumises, et même pour aider les troupes impériales à déployer fièrement le drapeau britannique dans la vallée du Nil.

Ce travail qui n'a jamais été fait, ce résumé des services humblement rendus, flattera intimement, nous en avons l'espoir, le cœur de notre Souveraine, à laquelle le 85^e Bataillon des milices canadiennes-françaises dédie respectueusement ce volume.

A.-D. AUBRY, LT.-COL.,

Commandant 85^e Bataillon.

Montréal, 20 juin 1897.

fo
d
le
le
da
pe
la
la
at
ch
17
av
D
le
de
ni
te
se
pr
in
co
ni
rai
mi
ex
loi
gr
mi

INTRODUCTION



LES débuts de la milice canadienne remontent à l'année 1649, alors que la population de la colonie ne dépassait pas mille âmes. On mit alors cinquante hommes sous les armes pour effrayer un peu les maraudeurs iroquois. Depuis ce moment la milice a toujours eu sa place marquée parmi nous, parce que, sous le régime français, elle tint lieu des troupes royales et, depuis 1760, le plus souvent elle compta comme la principale

force du pays. La légende, qui s'est formée sur l'ensemble des choses allant jusqu'à deux siècles et demi en arrière de nous, confond assez volontiers les miliciens avec les troupes régulières, tant françaises qu'anglaises, mais qu'on ne s'y trompe pas, la longue chaîne des services militaires durant cette période compose avant tout l'histoire de la milice.

Le régiment de Carignan, qui arriva en 1665 et repartit en 1669, n'a fait que passer parmi nous. Déjà la milice existait; c'est elle qui joua le plus beau rôle dans la première campagne de 1666 contre les Iroquois. En 1674-1676, le comte de Frontenac la réorganisa et, jusqu'à 1760, elle est restée sous la forme qu'il lui avait donnée. Les autorités britanniques la maintinrent encore un siècle après cela, sans presque rien changer à son organisation.

Les rares compagnies qu'on nous envoya de France, à partir de 1684 jusque vers 1740, n'étaient en quelque sorte que des auxiliaires de notre milice, parce que celle-ci avait assumé, avec une prépondérance manifeste, la tâche de défendre le Canada. Lorsque Dieskau, puis Montcalm, amenèrent des régiments français (1753-1755) pour soutenir le conflit survenu entre les deux couronnes, la guerre changea d'aspect, vu les circonstances de cette grande lutte: la milice prit le second rang pour la première fois depuis 1665, mais on sait qu'elle s'est couverte de gloire durant cette guerre de sept ans qui se termina, le 18 septembre 1760, par la capitulation de Montréal.

Lorsque l'Angleterre reçut possession du Canada (1763), elle y trouva le régime seigneurial, qui avait toujours été une institution sur le papier, et ne pouvait rendre presque aucun service. Il n'était pas question de s'appuyer non plus sur la classe industrielle, car elle n'a jamais existé en Canada du temps des Français. Quant aux commerçants, comme leurs opérations avaient toujours été liées intimement avec l'administration française, ils disparaissaient comme elle. Restaient trois choses méritant considération: 1° le clergé catholique; 2° les habitants ou cultivateurs nés sur le sol; 3° la milice, composée de ces mêmes cultivateurs — tout cela très actif et pénétré d'un excellent esprit.

L'institution des "capitaines de paroisses" ne fut pas dédaignée par les conquérants — loin de là! Ils lui reconnurent une importance que la suite des années rendit plus grande encore et que notre récit va démontrer clairement.

Nous serions bien aise d'avoir de l'espace pour mettre au jour cette histoire de la milice qui va de 1649 à 1760, mais l'objet de la présente publication étant de montrer

ce que nous avons fait depuis que le drapeau anglais flotte sur le Saint-Laurent, n'insistons pas davantage sur les temps plus anciens, qui appartiennent à un autre passé.

Aux yeux de la plupart des lecteurs, la milice canadienne-française ne s'impose à la curiosité que depuis 1760, parce que l'on se demande comment, sous un sceptre nouveau, les colons fondateurs du pays pouvaient réconcilier leurs idées avec la situation qui leur était faite. C'est précisément ce qui nous a engagé à écrire cette étude. On verra que les "habitants" se regardaient comme chez eux et que la transformation résultant d'une guerre malheureuse, ne changeait rien à leur manière de voir. Allégeance pour allégeance, cela ne les empêchait pas d'être Canadiens avant tout, et, lorsqu'il a été question de défendre le pays, on n'aurait jamais pu croire que le drapeau sous lequel ils combattaient jadis avait été remplacé par un autre. De fait, les "Français de France" étaient partis; il ne restait sur les bords du grand fleuve que des "Canadiens"; les Anglais avaient leurs défauts, mais ce n'était pas pire que l'ancien régime. De deux maux choisissant le moindre, nos pères s'accommodèrent assez bien du changement. Et cela n'a pas cessé, cela continue, cela peut durer longtemps encore!

Venons-en à l'heure présente, celle qui nous occupe le plus, naturellement. Les miliciens ont, depuis 1865 à peu près, composé une nouvelle page de l'histoire du Canada. Notre livre est né de cette source. Il arrive à point et restera comme un jalon indiquant la route.

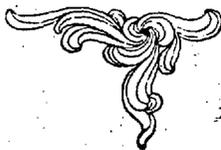
Au milieu des réjouissances que la soixantième année du bienheureux règne de la reine Victoria provoque dans le monde entier, il est convenable que les Canadiens-français expriment aussi leurs sentiments. Quoi de mieux, de plus à propos que de rappeler nos services militaires, alors que chacune des colonies de l'immense empire britannique cherche à se placer le plus près possible de ce trône dont le prestige enveloppe le globe terrestre!

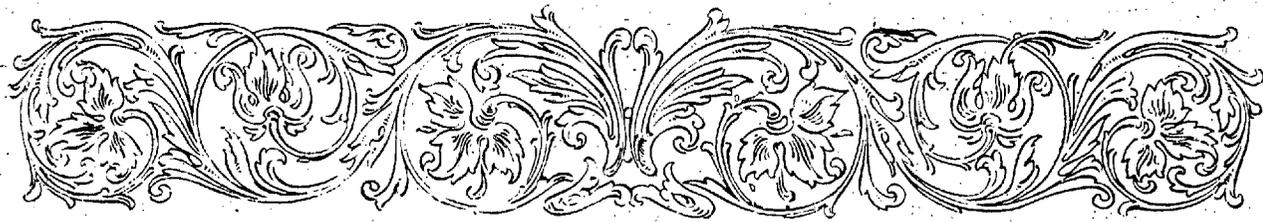
Le lieutenant-colonel et les officiers du 85^e bataillon de la milice active du Canada, héritiers des traditions nationales, comme le sont d'ailleurs vingt corps semblables composés des mêmes éléments canadiens-français, ont obtenu de Notre Gracieuse Souveraine la permission de lui dédier cet humble travail, le premier qui s'imprime en ce genre, et qui renferme la narration des hauts faits de nos ancêtres.

Rappelons avec enthousiasme le souvenir des hommes et des temps disparus, afin de laisser sous les yeux de la jeunesse des exemples à imiter, car tout est digne d'admiration dans ces jours de troubles et de misères qui ont si fortement posé leur empreinte héroïque sur nos générations d'autrefois. S'il est vrai que les militaires font l'histoire d'un peuple, nous avons une histoire!. Elle est belle et grande; écrivons-la pour la postérité, et, afin que nos actions subsistent d'âge en âge, il faut les mettre en pleine lumière dès à présent — autrement on oubliera.

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

Ces annales ne sauraient demeurer dans l'ombre. Le plus beau moment de les produire, c'est de les faire voir sous le rayonnement du jubilé royal, en cette année 1897.





La Milice Canadienne-Française depuis 1760

CHAPITRE I

LE RÈGNE MILITAIRE. — LES CAPITAINES DE MILICE. — DÉSARMEMENT GÉNÉRAL. — RÉVOLTE DE PONTIAC. — NOS VOLONTAIRES DANS L'OUEST. — L'ACTE DE QUÉBEC. — INVASION AMÉRICAINE. — LA MILICE REPREND LES ARMES. — COMPAGNIES DE MILICE SUR PIED DE GUERRE. — LE PLAN DE DUCALVET. — DEUX BATAILLONS DE MILICE AJOUTÉS AU "ROYAL AMÉRICAIN." — 1760-1796.



ANS faire la moindre allusion à l'histoire de la milice canadienne du "temps des Français," nous commençons notre récit avec la période anglaise. L'été de 1760, le général Murray, remontant le fleuve, de Québec à Montréal, avec une partie des troupes anglaises, comptait se joindre en route, ou près de Montréal, à l'autre aile de cette armée que l'on savait être aux environs du lac Champlain, et, comme il était facile en ce moment de prévoir le triomphe prochain et définitif des forces britanniques, il prit des mesures afin de mettre la population au courant de ses projets. Ayant déjà reçu la soumission de quelques paroisses, il invita les autres à suivre cet exemple et annonça que les Canadiens formant corps avec les troupes françaises seraient transportés en France comme soldats réguliers. Quatorze cents hommes de la seigneurie de Boucherville prêtèrent serment de neutralité. "De tous côtés, dit Garneau, les miliciens, voyant le pays perdu, déposaient les armes." La capitulation de Montréal eut lieu le 8 septembre. "Les Canadiens qui n'avaient pas encore quitté l'armée française l'abandonnèrent tout à fait, et la paix la plus profonde régna bientôt dans toute la province," ajoute cet historien.

Alors commença un nouveau régime d'administration, connu sous le nom de *règne militaire*. Il ne resta dans la colonie que le nombre de soldats anglais utile à la garde des forts; la loi martiale fut maintenue, en attendant la signature de la paix entre les puissances; les autorités nouvelles prirent des Suisses-Français pour secrétaires, afin de s'entendre avec les habitants; les capitaines de milice des paroisses furent revêtus du pouvoir judiciaire qu'exercent à présent nos juges de paix; deux Canadiens distingués, Jacques Belcourt de Lafontaine et Joseph-Etienne Cugnet, sieur de Saint-Etienne, formèrent partie du tribunal supérieur auquel les petites cours en appelaient.

Notre milice, si vaillante dans les guerres du passé, recevait ainsi un témoignage éclatant de la considération qu'elle avait su inspirer. Une ordonnance prescrivit, il est vrai, de remettre aux magasins militaires les armes qui restaient dans les familles, mais il ne fut prise aucune mesure pour exécuter cette décision. "Nous ne respirons que la soumission aux ordres de Sa Majesté," disait un mémoire adressé au roi d'Angleterre par les Canadiens—et cela suffit pour entretenir le calme de part et d'autre.

Le traité de cession du Canada, signé à Versailles, en février 1763, fut proclamé ici le 18 mai suivant.

Quelques jours plus tard, on renouvela l'injonction de porter aux magasins du roi les armes qui restaient dans les campagnes. Bientôt après, cependant, il fut délivré des permissions en grand nombre aux gens qui disaient en avoir besoin pour la chasse, et qui en demandaient par l'entremise des officiers de milice. Telle est l'histoire du désarmement des Canadiens : il s'opéra, petit à petit, dans l'espace de quatre années.

Un événement inattendu vint surprendre tout le monde et fournir aux miliciens l'occasion de montrer qu'ils avaient donné une parole honnête et sérieuse en promettant de se conformer au traité de paix qui disait : "Les Canadiens seront comme les autres sujets britanniques." Pontiac venait de soulever les tribus de l'Ouest et menaçait les vainqueurs de les déposséder de leur conquête.

Le Canada était à cette époque un vaste pays dont la partie est se trouvait occupée par notre élément, comme aujourd'hui, mais le bassin des grands lacs, source abondante du commerce des fourrures, appartenait, on peut le dire, aux aborigènes, et ceux-ci ne reconnaissaient pas les arrangements intervenus entre nos deux couronnes. Pontiac, chef de guerre des Outaouas, "le plus formidable sauvage que l'on connaisse," s'était illustré dans la guerre de Sept Ans. A la Monongahéla, il avait, avec Langlade, un Canadien, conduit ses guerriers à la victoire. Son prestige était immense dans l'ouest et, quoique Langlade ne le supportât point dans sa levée de boucliers, il possédait l'intuition du génie qui sait utiliser toutes les ressources. Voyant les forts français livrés aux troupes anglaises, il prit une attitude nouvelle et, rejetant toute ingérence européenne, il fit vibrer la corde des sentiments, celle du patriotisme, déclarant que ni lui ni les siens ne seraient esclaves des blancs. Ce fut une traînée de poudre enflammée. Depuis le Détroit jusqu'au fond du Wisconsin et de l'Illinois, dans l'Indiana et l'Ohio, des bandes armées se levèrent. Le plan de ce second Spartacus consistait en une attaque simultanée et soudaine de tous les postes dispersés sur l'étendue de cette ligne, de manière à les empêcher de se secourir les uns les autres. Les Iroquois se prononcèrent pour lui. Alors toute la frontière prit feu — et il n'y avait dans le Bas-Canada qu'un faible contingent de troupes anglaises; presque aucune sur les grands lacs.

En face de cette crise, les autorités de Québec n'hésitèrent pas. En mai 1764, la circulaire suivante fut adressée aux capitaines de milice :

"Monsieur — Quoique je vous aie déjà instruit de bouche des soins que Sa Majesté se donne pour assurer le bonheur de ses sujets, et de la ferme résolution qu'elle a prise de faire revenir à la raison quelques nations sauvages, dont la mauvaise volonté s'est manifestée par la trahison et la violence, et de les obliger à conclure une paix stable qui assure le retour d'un commerce avantageux et la tranquillité si nécessaire à ses peuples, j'ai cru devoir vous informer qu'à cet effet le Gouvernement s'est déterminé de joindre cinq compagnies de Canadiens aux troupes qui doivent être employées à procurer ce but. Ces compagnies seront composées de soixante hommes chacune. Deux seront levées dans le gouvernement de Québec, deux dans celui de Montréal et une dans celui des Trois-Rivières, et seront commandées par des officiers canadiens. On n'agrègera dans ces compagnies que ceux qui, de leur plein gré, seront déterminés de rester sous l'empire de Sa Majesté Britannique.

"Pour reconnaître et récompenser la bonne volonté de ceux qui s'enrôleront, on donnera douze piastres en argent à chaque volontaire; on leur délivrera un capot, deux paires de souliers sauvages et une paire de mitaines. On les pourvoira d'armes, de

mu
cha
par
lib
les
par

auto
chan
à C.
Sain
régie
notr
Can
ils a
cour

munitions et de vivres, durant tout le temps de la campagne. La solde affectée pour chaque homme sera de six sous anglais par jour, et on aura soin de les faire accompagner par un prêtre pour y exercer les fonctions de son ministère.

“Le service de ces volontaires finira avec la campagne, après laquelle chacun sera libre de retourner chez soi.

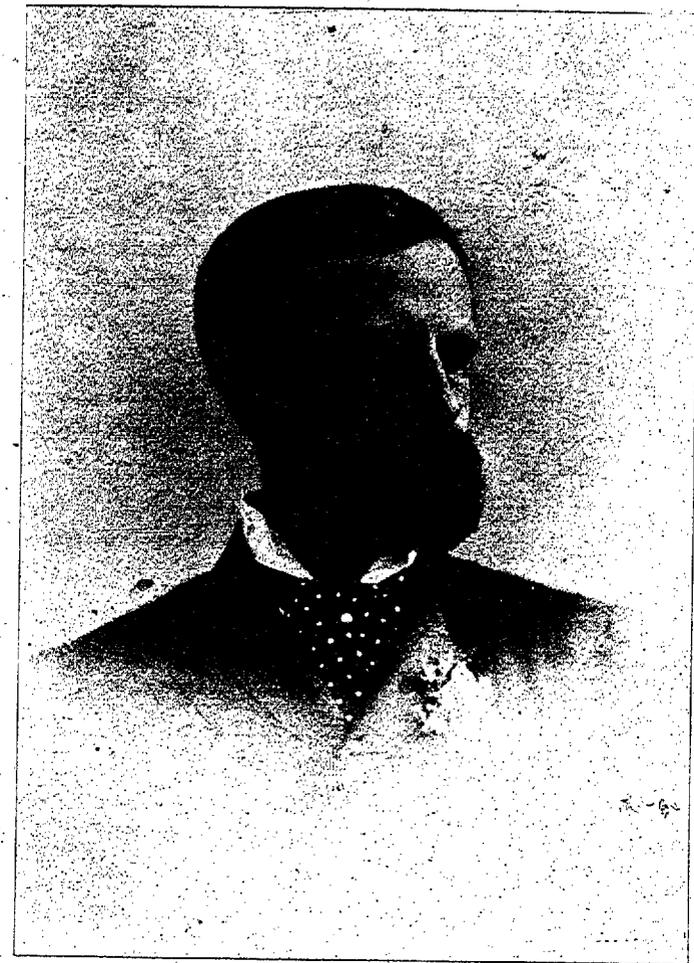
“Une telle démarche suppose de la part du Gouvernement bien de la confiance envers les sujets de Sa Majesté. On est en droit d'attendre qu'ils y répondront non seulement par un grand empressement à s'enrôler, mais encore par une grande fidélité à soutenir

leurs engagements dans toutes les circonstances où le bien du service les placera. Du moins, ils doivent le faire autant par honneur et par devoir que par reconnaissance, et par zèle pour leur propre intérêt.

“En attendant que vous soyez à même de publier cette ordonnance dimanche prochain, à la porte de l'église, vous aurez soin, autant qu'il dépendra de vous, de la rendre publique, mais surtout parmi vos jeunes gens, afin qu'ils puissent être instruits de toutes les conditions qui leur y sont offertes.”

Le gouverneur des Trois-Rivières et celui de Montréal signèrent cette lettre, chacun pour son district respectif.

Six cents Canadiens répondirent à l'appel. Nous connaissons, par l'histoire écrite, les mille détails de cette guerre de Pontiac, qui débuta par des succès inouïs de la part des Sauvages. Sur onze postes que les Anglais occupaient, neuf furent emportés; il y eut le massacre de Michilimakinac; ailleurs, deux mille personnes furent tuées ou traînées en captivité; un détachement de troupes royales subit un échec à Bloody-Bridge, puis le terrible chef concentra ses forces



SON EXCELLENCE LORD ABERDEEN
Gouverneur général du Canada

autour du Détroit, mais, après trois mois d'un siège fameux dans nos annales, il sentit chanceler sa fortune. Le colonel Bouquet le battit à Bushy-Run. La paix fut signée à Oswego en 1766.

Parmi les Canadiens qui se distinguèrent au cours de ces événements, il faut citer Saint-Ange de Bellerive, commandant aux Illinois, Godéfray et Baby, qui habitaient la région du Détroit, et en somme la conduite de toute la population française justifie notre historien national de dire, en parlant du général Murray, alors gouverneur du Canada: “Il aimait ces Canadiens dociles à l'autorité comme de vieux soldats, dont ils avaient contracté les habitudes dans les armées; il aimait ces habitants d'un grand courage et de mœurs simples.” Dans les dépêches que ce gouverneur écrivait au ministre

des colonies, il représentait le nombre insignifiant des Anglais et des protestants du pays comparé au chiffre des "nouveaux sujets," comme on nous désignait, et se montrait d'une confiance absolue envers ces derniers. Quel spectacle que celui d'un antagonisme valeureux qui s'était manifesté sur vingt champs de bataille et qui, la lutte finie, se transformait, du jour au lendemain, en une situation d'entente cordiale et de mutuelle quiétude!

Les choses allèrent ainsi jusqu'à 1773, lorsque l'on entendit les premiers grondements de la révolution de la Nouvelle-Angleterre. Des partis politiques, déjà en germe, se dessinèrent ouvertement. Les uns, tant à Boston qu'à Québec et à Montréal, voulaient se persuader que les Canadiens feraient corps avec les mécontents; les autres assuraient qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté. Quelques hommes actifs et assez influents crurent l'heure propice pour se faire nommer au conseil du gouverneur: ils pétitionnèrent dans le but d'imposer à ce conseil une nouvelle forme, espérant bien être choisis eux-mêmes, comme enfants du pays, ou à titre de commerçants intéressés au bon gouvernement du Canada.

L'Acte de Québec, passé à la faveur de cette pression au parlement de Londres, en 1774, renfermait plus de liberté que n'en désiraient les habitants, aussi le reçurent-ils fort mal, ce qui étonna le ministère, mais confirma ce qu'avait dit au cours des débats Sir Henry Cavendish, mieux renseigné que ses collègues sur les sentiments de la grande majorité de notre peuple.

La nouvelle constitution parut aux yeux des gens de Boston une ruse diplomatique pour détacher les Canadiens du parti américain. Ils se mirent à faire de la propagande dans le Bas-Canada par lettres publiques et privées et en envoyant des émissaires.

La loi martiale fut proclamée le 9 juin 1775, en même temps qu'un appel à la milice. Celle-ci était désarmée et désorganisée depuis trop longtemps pour se trouver effective, néanmoins il y eut un certain large mouvement dans ce sens. Le parti neutre apparut aussi un peu partout dans la province. Il se composait de ceux qui ne voulaient ni se jeter dans l'aventure des Américains ni approuver l'Acte de Québec dont ils regardaient les dispositions comme uniquement favorables aux fonctionnaires et aux créatures du Gouvernement. Il n'était pas fait mention de la milice dans ce bill. En 1777, une ordonnance relative à la milice souleva des plaintes, surtout au sujet des corvées imposées aux habitants; malgré tout, elle fut maintenue. Des Anglais se prononçaient avec les Canadiens sur toutes ces matières et il en résultait une confusion générale dans les idées.

Le 9 mai 1777, sir Guy Carleton adressait à lord George Germain la liste des rebelles, des agitateurs et des suspects, dont il avait eu connaissance depuis 1774, et il ne s'y trouve pas un seul nom canadien-français.

L'automne de 1775, l'armée américaine entra à Montréal. Le gouverneur Carleton n'eut que le temps de sortir de la ville et, déguisé en habitant, fut sauvé par sept ou huit Canadiens qui le conduisirent à Québec, où il arma la milice, faute d'avoir des troupes régulières à sa disposition. Le siège de Québec dura tout l'hiver. Le général américain y fut tué dans un assaut par un détachement de Canadiens. Lorsque les envahisseurs rebroussèrent chemin, ils furent poursuivis jusqu'aux frontières, et l'on peut dire que la milice sauva la colonie avant l'arrivée de l'armée de Burgoyne, laquelle ne se mit en branle que l'été de 1777, amenant avec elle un contingent de ces milices dont les Américains d'autrefois avaient si souvent éprouvé la valeur.

En somme, si la colonie fut conservée à l'Angleterre, c'était grâce à la résistance des "nouveaux sujets," et, bien que l'esprit de la politique ait paralysé un certain

nombre d'hommes dans les rangs des Canadiens, il y eut, du côté des Anglais, une proportion plus grande d'indifférents.

De 1775 à 1783, au moment où les hostilités cessèrent, nous avons été sollicités par Lafayette et ses partisans de suivre leur impulsion en arborant l'étendard de la révolte avec le "cri français," mais tout cela fut en vain, malgré les justes motifs que nous avons localement de demander des réformes à l'administration. Reposant plus de confiance dans le gouvernement britannique que dans les conceptions de nos voisins, nous regardions le Canada comme une patrie à nous et placée sous un protectorat acceptable.

Le manque de troupes anglaises aurait pu servir de prétexte à faciliter l'invasion, mais, voyez! ce furent nos milices qui soutinrent le premier et le seul grand choc de cette guerre. Si, en 1778 et 1782, le Canada n'avait pas encore été libéré des Américains, il aurait, après les défaites de Burgoyne et de Cornwallis, été englobé dans les territoires cédés aux Etats-Unis. Le résultat dit tout. Il est vrai que nous n'avons pas précisément combattu pour un étranger, puisque nous défendions notre pays, mais la tentation de donner la réplique à la conquête de 1760 pouvait être forte tout de même!

De 1776 à 1783, le gouverneur Carleton entretenait trois compagnies de milice sur pied de guerre, et il en sortit des sous-officiers qui servirent d'instructeurs à la milice sédentaire.

Le désarmement de 1784 fut complet. Il ne resta pas une seule compagnie de milice. Pour remplacer les émotions de la guerre, nous eûmes vingt-cinq années de repos, remplies par le commerce, le développement de la culture des terres et des industries—une période de prospérité remarquable. Cependant, la question des milices ne fut pas abandonnée, comme nous allons voir, et elle se trouva même plus d'une fois à l'ordre du jour dans les discussions qui marquèrent ce quart de siècle. Dès 1783 même, la création d'une chambre élective, les écoles publiques et la réorganisation de la milice passionnaient les Canadiens, comme aujourd'hui le tarif douanier et les écoles du Manitoba.

Pierre DuCalvet, négociant français établi à Montréal, publia en 1784 un volume intitulé *Appel à la justice de l'Etat*, dans lequel il invoque la création d'un "régiment à deux bataillons, répandu graduellement dans toute l'étendue de la colonie et qui formerait dans ses cantonnements divers, par l'émulation et l'exemple, les milices des paroisses.... Le régiment ne serait point composé de soldats canadiens, car leur admission, même volontaire, ne serait point acceptable pour le progrès de la colonie qui a besoin des mains de ses enfants pour les travaux habituels de la cultivation.... Le Canada,



FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL (1760)

- | | | |
|---|----------------------------|------------------------------------|
| 1. Fleuve | 7. Glacis | 14. Eglise paroissiale |
| 2. Rivière Saint-Pierre | 8. Poterne | 15. Hôpital des Religieuses |
| 3. Pont | 9. Porte du Marché | 16. Eglise et Couvent des Jésuites |
| 4. Maison de M. de Callière | 10. Porte Sainte-Marie | 17. Château Vaudreuil |
| 5. Hôpital général | 11. Porte du bord de l'eau | 18. M. de Longueuil |
| 6. Fossé qui entoure la ville sur trois côtés; profond de 8 pieds | 12. Poterne | 19. Citadelle |
| | 13. Couvent des Récollets | 20. Quai |

sur ce plan, deviendrait sous peu tout militaire et soldatesque. Ce serait alors à lui et à la bravoure de ses enfants à le défendre; au moins puis-je affirmer d'avance que, s'il tombait, il ne tomberait qu'avec honneur." Il poursuit en faisant l'éloge de la conduite des miliciens durant la dernière guerre, et raconte en détail l'affaire des Cèdres où trente Canadiens et soixante Sauvages attaquèrent deux cents Américains sur lesquels ils firent cent quatre-vingts prisonniers. "C'est la plus brillante action, dit-il, qui ait illustré les armes du roi dans ces contrées." Il oublie la belle et longue défense de Québec, ainsi que celle du fort Saint-Jean.

D'après ce qui précède, l'idée de Ducalvet est assez claire, mais il y ajoute une phrase qui semble avoir été mal comprise généralement: "Ce régiment ne devrait être commandé, dans les places subalternes, que par des officiers canadiens; d'abord ce serait là une entrée ouverte à tant de braves Canadiens dont les services et les exploits restent aujourd'hui sans aucune récompense." Expliquons-nous:

Le régiment aurait pour officiers supérieurs et pour soldats des étrangers au pays, comme Anglais, Ecossais et Irlandais, tirés des cadres de l'armée anglaise; les sergents et les caporaux seraient, en majeure partie, des miliciens canadiens qui ont fait récemment un bon service. Le régiment formerait une vingtaine de détachements logés chez les cultivateurs au compte du roi, et tiendrait lieu d'autant d'écoles où s'instruirait la milice sédentaire.

Ducalvet signale l'ingérence de la politique dans la milice, disant que les officiers de ce corps sont nommés par le gouverneur et révocables à son gré; par conséquent ils ne peuvent être que ses agents.

L'auteur de l'*Appel* termine ainsi: "Le salut de la colonie et notre existence nationale dépendent de l'exertion de ces militaires. Je gémirais pour l'Angleterre, encore plus que pour moi, que cette exertion de ces braves vint à être nécessairement éternuée par l'ingratitude publique." Il signe: "Ancien juge de paix de la ville de Montréal."

Ces projets continuèrent d'occuper l'attention publique l'espace de dix ou douze ans; nous les reverrons plus loin.

Voici quelques notes qui montrent le chiffre de la population à diverses dates de la dernière moitié du siècle; ils sont d'un grand aide dans l'étude de notre milice.

1765. Il y avait 36 familles protestantes dans les campagnes; les protestants comptaient 136 âmes dans le district de Montréal et 500 par toute la province. La population totale était de 69,275 âmes, dont 68,775 canadiennes-françaises.

1774. Tout le Canada renfermait 90,000 âmes; la Nouvelle-Angleterre, 3,000,000.

1784. Il y avait en Canada 98,000 Canadiens-Français et 15,000 Anglais.

1791. Le Bas-Canada avait 160,000 Canadiens-Français et 20,000 Anglais. Le Haut-Canada 10,000 Anglais en 1784, et 40,000 en 1791.

Sir Guy Carleton, devenu lord Dorchester, avait repris le gouvernement du Canada. Il sentait bien que le plan de Ducalvet était approuvé, du moins en principe, par beaucoup de gens, et il ne voulut pas avoir l'air de le dédaigner. Prenant donc un terme moyen entre tous les projets, il ajouta deux bataillons de volontaires au 60^e régiment royal caserné en Canada sous les ordres de lord Jeffrey Amherst, et qui prit en cette circonstance le nom de "Royal American." Pour plaire aux Canadiens, le gouverneur mit à la tête de ces deux bataillons un officier du 109^e régiment, dont le père et toute la famille avaient, depuis plus d'un siècle, tenu une large place dans les affaires du pays. Le père s'était trouvé, au commencement de la guerre de Sept Ans, l'homme le plus riche du Canada, ou à peu près; il plaça toute sa fortune à la disposition de la colonie et

n'en revit pas un sou. Les Canadiens perdirent de cette manière soixante et quatre millions de francs. Nous en avons la liste détaillée.

Louis-Joseph Fleury d'Eschambault, sortant du 109^e, prit la direction des deux nouveaux bataillons du 60^e, avec le grade de lieutenant-colonel. Chacun des quatre bataillons de ce corps était indépendant l'un de l'autre pour les fins du service et de l'avancement, ce qui nous paraît assez étrange aujourd'hui. La chronique raconte que, dans une revue à Longueuil, vers 1793, les 7^e et 60^e régiments luttèrent d'adresse, sous les ordres du duc de Kent, et que M. d'Eschambault se retira avec grand honneur de ce concours.

Les deux bataillons réguliers du 60^e servirent en Canada, aux Antilles, à Jersey, à Guernesey et ailleurs, de sorte que, dans les bureaux de Londres, on les regarda finalement comme étrangers à l'armée permanente et, lorsqu'ils demandèrent à retourner à leur point de départ, la Grande-Bretagne, les autorités accédèrent à leur désir avec répugnance.

En 1796, il y avait en Canada les 4^e, 5^e, 24^e, 25^e et 60^e régiments. Au 60^e, parmi les officiers, nous voyons Fleury d'Eschambault (l'almanach de Québec met Fleury de Chambault; nous écrivons à présent Deschambault) et H. des Rivières. Les autres Canadiens paraissent s'être portés dans le "Royal Canadien" qui se formait cette année même, comme nous verrons plus loin.

La période de 1760 à 1790 a eu ceci de remarquable chez nous, c'est qu'elle a placé les Canadiens dans une situation à laquelle ils n'étaient nullement préparés et dont ils ont su tirer néanmoins un parti avantageux.



RUINES DE LA TOUR MÉRIDIONALE DU FORT SENNEVILLE, DÉTRUIT EN 1775

Sous le régime français, rien ne leur était permis. Nous étions sous la dictée des ordres de Versailles. Aucune initiative n'était possible. La soumission absolue constituant tout le système. C'est encore la manière dont les colonies françaises sont administrées.

Avec la conquête est arrivé d'abord le commerce libre et les paiements en espèces. Ce fut toute une révolution. En moins d'une semaine, les Canadiens se rendirent compte du changement radical que ce nouvel état de choses devait produire. On fit des comparaisons avec l'ancien régime. C'est le cas de dire que toute comparaison est odieuse, et la situation devint mille fois plus claire lorsque nous nous aperçûmes que le roi de France répudiait ses dettes légitimes envers nous. Les abus du temps passé formèrent alors un fond de griefs que chacun opposa aux libertés, — pourtant bien minces — que le nouveau gouvernement admettait. Ce changement pour le mieux gagna le cœur de la population. Ajoutez que nul esprit hostile ne se manifesta dans les actes de Murray et de Carleton à l'égard des "nouveaux sujets du roi d'Angleterre" et que même Haldimand, qui a été blâmé pour avoir voulu gouverner "à la française", n'a réellement commis qu'un petit nombre des écarts dont l'ancien régime était coutumier, et nous aurons la clef de cette confiance dans l'administration qui marque les années 1760-1790.

Murray et Carleton, véritables "gouverneurs" du Canada, lâchèrent la bride aux idées de la population — ce qui ne s'était jamais vu auparavant. Nous n'avions pas l'habitude d'être consultés sur les affaires publiques. Le peu de liberté en ce sens que le régime anglais nous accorda fut très bien compris et c'est pourquoi, dès 1774, l'Acte de Québec fut discuté ouvertement; c'est pourquoi aussi la constitution de 1791 trouva l'esprit des "habitants" tout préparé à suivre le développement des idées qui se répandaient alors dans le monde. Trente années avaient suffi pour amener cette transformation. Du régime absolu que le Canada avait subi jusqu'à 1760, nous passâmes à un état où chacun avait son mot à dire. Pas une colonie, dans le monde entier, n'a connu à cette époque l'affranchissement dont les Canadiens ont joui. Laissons de côté les tracasseries inhérentes à la situation, l'ensemble est tel que nous le disons ici.

Et lorsque l'on veut retrouver le point d'appui que la couronne anglaise, c'est-à-dire ses ministres, considérait comme nécessaire à leurs agissements et à notre bien-être, il faut reconnaître que l'organisation de la milice servait leur objet mieux que tout le reste de ce qui demeurait encore du système français.

En somme, nous posons la question: restait-il, en 1760, autre chose de solide que la milice, de tout ce que la France avait fait en Canada?





CHAPITRE II

LE DUC DE KENT. — DÉBATS PARLEMENTAIRES SUR LA MILICE. — ÉMISSAIRES FRANÇAIS DANS LE BAS-CANADA. — JEUNES CANADIENS DANS L'ARMÉE ANGLAISE. — MENACES DE GUERRE DE LA PART DES ÉTATS-UNIS. — CONDUITE LOUABLE DES CANADIENS. — LE "ROYAL CANADIEN." — GUERRE EN EUROPE. — SITUATION DE NOTRE MILICE. — CRISE POLITIQUE À QUÉBEC. — RUMEURS DE GUERRE. — TIRAGE AU SORT. — 1790-1811.

UN peu d'agitation politique se mêle toujours aux débats concernant la milice et, pareillement, lorsqu'il s'agit de changer la constitution d'un pays, la question de la milice se présente l'une des premières sur le terrain. C'est ce que nous avons vu souvent. De 1784 à 1790, il y eut requêtes sur requêtes, les unes dans un sens et les autres en opposition aux premières, mais toutes pour demander un changement politique, autrement dit le rappel de l'Acte de Québec. La question de la milice ne chômait pas au milieu de ces échanges d'arguments. Enfin, Pitt fit passer un bill calqué d'assez près sur la constitution anglaise et nous eûmes notre parlement, ce qui permettait à la province de régler elle-même ses affaires de milice et autres.

Son Altesse Royale le duc de Kent (père de la reine Victoria) arriva sur ces entrefaites et fut reçu avec enthousiasme par toute la population. Le 29 décembre 1791, à Québec, on lui donna un banquet où l'on célébra en même temps l'inauguration du régime parlementaire. Chose curieuse, on y but à la Révolution française qui venait d'éclater et qui nous semblait en ce moment marcher d'accord avec nos vœux et nos aspirations les plus chères!

A l'ouverture des Chambres, il y avait un parti qui demandait la révocation de l'ordonnance concernant la milice. De fait, la chose était devenue lettre morte, mais on voulait une réorganisation. Le 11 novembre 1793, lord Dorchester mit ce projet dans le discours du trône en ouvrant la deuxième session du parlement, car on s'apercevait qu'il y avait dans la province des agitateurs venus de France pour soulever par "le cri français" ceux qui pouvaient avoir un penchant à la révolte. Il ne fut rien décidé cependant.

Le duc de Kent fit choix d'une dizaine de jeunes Canadiens appartenant à de bonnes familles et leur procura des commissions dans l'armée anglaise. De ce nombre étaient quatre Salaberry, deux Juchereau-Duchesnay et deux Des Rivières.

En 1794, la guerre menaçait entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, de sorte que lord Dorchester songea à lever la milice, mais il en fut empêché par l'attitude de certains groupes qui, s'étant figuré l'existence d'une entente du gouvernement français avec les Américains, pensaient que les troupes de France seraient chargées de remonter le Saint-Laurent pour conquérir la province. Le duc de La Rochefoucauld, alors dans le Haut-Canada (il ne vint pas dans le Bas-Canada), dit que les Canadiens auraient refusé de s'enrôler contre les Français, mais qu'ils auraient volontiers consenti à reprendre les armes contre les Américains. Il ajoute que les émissaires de la Convention (de Paris) répandus dans le Bas-Canada travaillaient sans succès à remuer la population et "ils se

plaignent de ce que le caractère canadien ne prête à aucune insurrection; c'est donc que leur disposition naturelle et habituelle n'a pas encore été changée, ni par le temps, ni par la douceur du gouvernement anglais." Il veut dire que cette douceur les a empêchés de s'aigrir eux-mêmes. Il ajoute: "Les Canadiens se croient Français, se disent Français.... Beaucoup disent hautement: 'Si c'était contre les Américains, nous marcherions sans doute pour défendre notre pays; mais ce sont les Français qui vont arriver, nous ne marcherons pas.'"



SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE KENT

Ceci avait lieu vers 1794, alors que Robespierre exerçait le pouvoir en France, appuyé sur le parti jacobin. Son ministre plénipotentiaire auprès de Washington était Edmond Genest, un ardent, un homme aux menées sourdes, qui, à l'insu de Washington, avait préparé un *casus belli* entre l'Angleterre et les Etats-Unis. La conquête du Canada entraînait dans son plan. Lorsque Washington s'en aperçut, il écrivit en France pour faire retirer Genest. La chute de Robespierre, l'été de 1794, régla l'affaire, et Genest, quittant son poste officiel, demeura aux Etats-Unis, n'osant plus retourner dans sa patrie. Les jacobins se remirent à l'œuvre, néanmoins, et furent sur le point de reprendre leur ancien ascendant, mais, l'automne de 1795, Bonaparte et Barras les écrasèrent à jamais. Bientôt après, Washington, blessé par les mauvais procédés du Directoire, se préparait à la guerre contre la France. On voit que la situation n'était plus la même. En 1796, l'Europe et les Etats-Unis avaient les yeux fixés sur l'Italie, le Tyrol et la Suisse où Bonaparte et Moreau accomplissaient de merveilleuses campagnes militaires. Le Canada était loin des dangers qu'il avait cru courir au printemps de 1794. L'été de 1796, lord Dorchester partit pour l'Angleterre.

La Rochefoucauld dit: "On m'a certifié que, sur le refus fait par les Canadiens (1794) de s'enrégimenter en milice, lord Dorchester a demandé son rappel en Angleterre." Si tel est le cas, ce ne fut certes point un départ précipité, car, lorsque ce gouverneur s'embarqua à Québec, il y avait à peu près deux ans que le plan de Genest était tombé à l'eau; de plus, Washington n'y avait été pour rien. Les émissaires français, qui n'avaient pas déguerpé à temps, étaient sous clef dans nos prisons.

Dorchester n'était pas tellement froissé de la conduite des Canadiens qu'il n'organisât, avant que de partir, un régiment à deux bataillons, l'un de ceux-ci uniquement composé de Canadiens-Français. Cet homme de mérite avait vécu trente-sept ans parmi nous (sauf quelques absences) et s'était tellement identifié aux gens du pays qu'ils le regardaient comme un des leurs. Il partit, emportant mille regrets, et son nom est resté à l'état de légende patriarcale.

Toute l'Europe était en armes. L'Angleterre retirait des colonies le plus de troupes possible, afin de tenir tête aux événements. Les volontaires du "Royal Canadien"

devaient remplacer les garnisons en partance. Ce corps fut organisé très promptement. Le premier bataillon ne renfermait presque uniquement que des Canadiens-Français; il y en avait aussi dans le deuxième, mais la majorité de celui-ci était composée d'hommes de langue anglaise. Les promotions des officiers se faisant par ordre régimentaire, il en résulta que, au bout de six ans, on les trouvait mêlés également dans les deux bataillons. Plusieurs des officiers et soldats reparurent en 1812 et se rendirent utiles, grâce à l'expérience acquise dans le service et au milieu du pays, avantage que n'avaient pas les troupes anglaises. Le "Royal Canadien" fut une école d'où sortirent des professeurs dont nous avons grandement besoin.

La liste suivante des officiers n'est pas tout à fait complète:

Premier bataillon: lieutenant-colonel baron de Longueuil, major Louis de Salaberry; capitaines François Dambourgès, Desaulniers-Beaubien, François de la Bruère-Piedmont, Louvigny de Montigny, Pierre Marcoux, Sabrevois de Bleury, Vassal de Monviel, J.-B. d'Estimauville; lieutenants David Dupré, Pierre Duchouquet, Antoine Juchereau-Duchesnay, Joseph de Beaujeu, Charles-G. de Lanaudière, Hypolite de Hertel, Pierre Bazin, Henry Hay, Joseph Bouchette, Benjamin Jobert; enseignes J.-B. Juchereau-Duchesnay, Antoine Petrimoulx, Louis de Montizambert, Honoré Baillie, Antoine de Lanaudière, Etienne de la Morandière, Richard Hay, François Boucher, Robert Anderson, Francis Duval; chapelain, le révérend Salter Mountain; quartier-maître, Louis Fromenteau; adjudant, Robert Anderson; chirurgien, James Anderson; aide-chirurgien, J.-B.-L. Menard.

Deuxième bataillon: lieutenant-colonel John McDonell, major Hazelton Spencer; capitaines Peter Drummond, Hector MacLean, Hugh MacDonell, Neil MacLean; Miles MacDonell, Richard Wilkinson, Alexander McMillan; lieutenants Richard Ferguson, William Fraser, William Crawford, Chichester McDonell, Thomas Frazer, Ronald MacDonell, William Johnson, Angus McDonell, E. Taschereau, Pierre-Ignace Mailhot; enseignes Pierre de Boucherville, William Deace, Peter Grant, George Ermatinger, Charles Lamière, Joseph Boardwine, Robert Woolsey; chapelain, l'abbé Duval; adjudant, John Crompton; quartier-maître, Andrew Cameron; chirurgien, James Davidson; aide-chirurgien, Cyrus Anderson.

Il y eut aussi Louis Genevay, Louis-Roch de Salaberry, Philippe d'Estimauville, Chaussegros de Lery, Joseph Chinic, Des Rivières-Beaubien, parmi ces officiers, au cours des six années en question.

Si ce régiment n'avait pas existé, nous aurions été pris au dépourvu en 1812, beaucoup plus que l'on ne serait porté à le croire. En effet, douze ou quinze cents hommes de tous grades, qui n'ont pas oublié le service, sont de précieux appoints lorsqu'il s'agit de mettre une quinzaine de mille recrues sur le pied de guerre. L'enseignement des armes devient alors facile. La colonie trouva donc



LE COLONEL DE LONGUEUIL

en elle-même cette ressource, et il est flatteur de penser que les Canadiens-Français ne se virent pas en arrière des autres sous ce rapport.

Chaque bataillon comptait dix compagnies de soixante hommes, mais, ainsi que dans tous les régiments, cet ordre subit des modifications de temps à autre. Nous avons vu pareille chose et davantage durant les campagnes de 1812-15 où les "Voltigeurs" combattaient dans toutes les directions, rattachés à dix ou douze corps différents, en nombre plus ou moins grand, et toujours au fait de leur besogne. C'est qu'ils ne se sentaient pas novices dans le métier et que l'esprit de discipline était incarné en eux.

Le premier bataillon fut d'abord caserné dans la ville de Québec. L'été de 1797, on le fit camper à la Pointe Levy. C'était la coutume des troupes anglaises. On voit que le plan de Ducalvet n'était suivi en rien. Cette milice devenait de la troupe de ligne. Ducalvet aurait voulu que la troupe de ligne servît à former la milice. Son projet se trouva seulement ajourné puisque, en 1812, ce furent les hommes du "Royal Canadien" qui instruisirent les miliciens.

Le deuxième bataillon passa les années 1796-97 à Montréal, envoyant des détachements à Sorel, Saint-Jean et Laprairie. Au printemps de 1798, le premier se rendit à Montréal et le deuxième à Québec. Par la suite, on dispersa les compagnies dans les deux provinces. C'étaient de plus en plus des troupes régulières. Il y avait aussi parmi nous des "Fencibles" venus des Trois-Royaumes et dont on achevait en ce moment de faire des corps réguliers. En approchant de 1812, nous perdions graduellement les troupes anglaises, mais il se formait un noyau de volontaires susceptibles de rendre de grands services, comme l'histoire le prouve.

En 1799, on tenta de rendre le régiment tout à fait "régulier" en l'invitant à accepter du service par tout l'Empire, mais le projet fut abandonné. Il paraît que l'esprit dominant des soldats du "Royal Canadien" était exclusivement canadien, tant ceux de langue anglaise que ceux de langue française. La paix générale qui survint en Europe (1801) ramena l'attention des gouvernants sur les dépenses militaires; les effectifs furent partout réduits; notre régiment en éprouva le contre-coup l'année suivante.

Le ministère Pitt, qui était au timon des affaires depuis le mois de décembre 1783, donna sa démission le 3 février 1801. Son dernier acte au sujet du Canada est du 6 janvier; il y est dit que les lois de 1794 et 1796 concernant la milice pouvaient être changées de manière à donner plus d'influence au gouvernement sur les miliciens. La question avait été soulevée par sir Robert Shores Milnes, alors notre lieutenant-gouverneur, qui ne manifestait pas une entière confiance dans les Canadiens et venait d'écrire au duc de Portland, secrétaire des colonies, qu'il était d'avis de renvoyer la milice dans ses foyers, vu qu'il n'était pas prudent de la mettre au fait du métier des armes, le Canada étant un pays de conquête. La réponse du ministre conseillait précisément de faire ce que Ducalvet redoutait déjà en 1784, c'est-à-dire de ne "commissionner" que des partisans de l'administration. Nous voyons, par les débats de l'assemblée législative de Québec de 1792 à 1810, combien cette crainte se manifestait souvent. La grande majorité de la députation était canadienne-française et se rangeait toujours du côté des "loyaux sujets" demandant sur cette base que les autorités ne prissent aucune mesure susceptible de répandre des doutes fâcheux parmi les habitants. De fait, il n'y avait rien à leur reprocher et ils méritaient plutôt des éloges pour la belle conduite qu'ils tenaient depuis 1760, mais, s'il n'y avait plus le fantôme des Américains à invoquer, celui de la France républicaine effrayait encore plusieurs hauts fonctionnaires, et c'était suffisant pour fournir un prétexte aux politiciens qui, d'ordinaire, font flèche de tout

bois pour se créer une importance personnelle. Ce sont ceux-là qui inspiraient sir Robert Shores Milnes, et c'est à eux, en somme, que le duc de Portland semblait donner gain de cause par la dépêche du 6 janvier 1801. Néanmoins, il ne paraît pas que l'on ait mis de l'empressement à exécuter ce projet. Il était plus sage, croyait-on, d'attendre un concours fortuit de circonstances et d'en profiter.

M. de Gaspé, dans ses *Mémoires*, se montre un franc *britisher*, cependant il écrit que "la politique de nos autorités à cette époque était soupçonneuse et partant cruelle. On croyait voir partout des émissaires du gouvernement français. Deux Canadiens furent expédiés du pays pour avoir été à la Martinique, sur un navire américain, transiger des affaires de commerce." Des jeunes gens, qui faisaient leur éducation en France, reçurent injonction de ne plus reparaître au Canada. Malgré tout, il n'y eut ni agitation ni incertitude dans la manière de se conduire de notre peuple. Le ministère Addington laissa les choses suivre leur cours et attendit. Le 1^{er} octobre 1801 fut signée



FORT DE CHAMBLY

la paix d'Amiens, qui semblait mettre un terme à la révolution française par l'acceptation en Angleterre du gouvernement de Bonaparte.

Le "Royal Canadien" se modifiait petit à petit par suite du départ de certains officiers qui allaient se faire une carrière dans l'armée anglaise, et d'autres à qui l'administration confiait des fonctions civiles. Il existait aussi des mécontentements, assure-t-on, parmi les officiers et les soldats, mais nous ne saurions dire en quoi cela consistait. La situation se trouvait mûre pour un règlement quelconque.

En 1802, le régiment était morcelé en dix ou douze détachements dans les deux provinces, lorsqu'on le licencia (septembre), et cette mesure fut regardée comme un indice d'une paix durable. Il est certain que personne ne s'imaginait voir le traité d'Amiens si vite jeté aux oubliettes, et des guerres plus terribles que jamais ensanglanter l'Europe et l'Amérique.

Dans tout cela, la milice sédentaire faisait mince figure, puisqu'on ne s'occupait d'elle que pour lui nommer des officiers, mais il y avait toujours comme autrefois un certain orgueil à être capitaine, lieutenant, ou même simple enseigne de milice.

Le 29 avril 1803, l'Angleterre déclare la guerre à Bonaparte. Le 11 mai 1804, Pitt redevient premier ministre, et continue jusqu'à sa mort, le 23 janvier 1806. En 1804, le général Turreau de Linières arrive à Washington pour y représenter la France; il y reste jusqu'à 1810. En 1806, le journal *Le Canadien* est fondé à Québec. En octobre 1807, sir James Craig arrive à Québec en qualité de gouverneur du Canada. Cette année, on parle de machinations américaines, de projets de soulèvement dans la province de Québec. Nous entamons les préliminaires du conflit de 1812.

Garneau définit la situation : " Depuis quelque temps, le bruit se répandait que les Canadiens n'attendaient que l'apparition du drapeau américain pour se lever en masse et livrer le pays à la Confédération. Ce bruit prenait sa source dans la politique de leurs adversaires qui, afin d'exciter les soupçons de la métropole, les représentaient sans cesse comme des rebelles. Les Américains s'empressèrent d'accueillir ces rumeurs et de les accréditer par la voie de leurs journaux. Pour les détromper, M. Dunn, administrateur de la colonie, fit faire une grande démonstration militaire dans les derniers jours d'août 1807. Il ordonna à un cinquième des milices (dix mille hommes?) de se lever dans tout le pays; l'évêque, M. Plessis, adressa un mandement aux catholiques. Le tirage au sort et l'instruction de ceux qui furent appelés au service se firent avec une émulation et une promptitude qui donnèrent le démenti aux insinuations perfides débitées pour rendre les Canadiens suspects.... C'est alors qu'arriva en Canada le nouveau gouverneur, sir James Craig.... Dans son ordre général du 24 novembre, après avoir exprimé sa satisfaction du zèle que montrait la milice, il dit, avec une apparence d'inquiétude, qu'il y avait eu pourtant des actes de grave insubordination dans une paroisse (celle de l'Assomption), et il exhorta tout le monde à être en garde contre les artifices de la trahison et les discours des émissaires qui se glissaient partout pour séduire le peuple.

" Ces discours, ajouta-t-il, auront sans doute peu de poids parmi ce peuple heureux, qui éprouve à chaque instant la protection et les bienfaits du gouvernement britannique. Toutefois, pour prévenir les mauvais effets qu'ils pourraient produire, principalement dans l'esprit des jeunes gens et des ignorants, j'engage tous les militaires fidèles au devoir à surveiller attentivement la conduite des étrangers qui paraîtront au milieu d'eux; et, chaque fois que leurs actions et leur langage seront de nature à donner du soupçon sur leurs intentions, à les mener devant le magistrat ou l'officier de milice le plus voisin.

" Cet ordre appuyait d'une manière si particulière sur les intrigues des émissaires américains et sur les défections qu'elles pouvaient causer dans les rangs de la milice, que l'on dut croire au loin que le gouvernement était sur un volcan. Rien n'autorisait un appel aussi solennel à la fidélité des habitants. Les troubles signalés par sir James Craig n'avaient aucune importance politique et devaient leur origine aux causes que nous connaissons déjà, ou à des querelles locales, auxquelles les agents officiels de l'autorité donnèrent un caractère plus grave, pour faire valoir leurs services; car les Canadiens ne furent jamais plus attachés au gouvernement qu'à cette époque. Sir James s'était livré, dès les premiers jours de son administration, à leurs ennemis les plus ardents, et il ne vit plus rien que par leurs yeux. Il crut que les Canadiens, surtout leurs chefs, étaient mal affectionnés à l'Angleterre, qu'ils couvraient leurs vues, et qu'il ne fallait placer en eux aucune confiance.... C'était un officier de quelque réputation, mais administrateur fantasque et borné, qui déploya un grand étalage militaire et parla au peuple comme il eût parlé à des recrues soumises au fouet."

Il n'y avait encore que peu d'Anglais établis dans le Bas-Canada, après quarante-sept ans de domination britannique; c'était à un peuple français que le gouverneur s'adressait, et il l'assimilait à celui de la France contemporaine; de plus, il le croyait enclin à sympathiser avec les Américains. Cette double erreur devient véritablement amusante pour nous, qui avons lu les papiers du temps, si hostiles à la révolution française et à Napoléon et si remplis de sarcasmes à l'adresse de nos voisins! Pourquoi sir James Craig n'a-t-il pas coffré les émissaires étrangers tout simplement, au lieu de demander aux miliciens de les surveiller? *Much ado about nothing.*

En ouvrant la session législative, le 29 janvier 1808, sir James Craig, faisant allusion au danger d'une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, adresse un chaleureux appel à la milice "qui s'est portée en avant avec un entrain insurpassable et qu'on ne saurait trop applaudir." Il ajoutait qu'il "mettait sa confiance dans la coopération des habitants, dans la ferme loyauté des milices... espérant que, si le pays était attaqué, elles le défendraient avec ardeur." "La réponse des députés, dit Garneau, dut faire croire à l'Angleterre qu'elle pouvait compter sur la fidélité des Canadiens, malgré les préjugés et les craintes que trahissaient tous ces appels."

Le bruit courant, parmi ceux qui affectaient de croire à une préméditation de révolte chez les Canadiens, était que le général Turreau avait envoyé de l'argent secrètement pour établir *Le Canadien* et sustenter les émissaires dont on parlait tant, mais qu'on ne cherchait pas à mettre sous clef. Le pauvre journal n'a pas l'air d'avoir roulé sur l'or, car ses caractères et le jeu de sa presse indiquent qu'il était imprimé à l'aide des débris d'un ancien atelier, peut-être celui de Gilmore & Brown, fondé à Québec en 1764. Ces rapports, dit l'historien Christie, étaient sans aucun fondement, mais leurs auteurs calculaient bien qu'ils serviraient à noircir ceux qui en étaient l'objet. Il affirme que *Le Canadien* vivait de ce que lui procurait la souscription de quelques amis, c'est-à-dire MM. Panet, Bédard, etc. C'était la mode, dit-il encore, d'appeler les Canadiens-Français *the French party*, quoique ceux-ci considérassent le terme comme *odious and therefore offensive.*

Le cinquième de la milice, tiré au sort, se tenait toujours prêt à recevoir des ordres. Par conséquent les hommes politiques lui prêtaient plus d'attention que jamais. On s'aperçut "au château" que les propriétaires et rédacteurs du *Canadien* comptaient dans leur nombre cinq représentants qui étaient en même temps officiers de milice, et ceux qui dénonçaient ce journal comme un organe perturbateur les firent casser de leurs grades par le trop complaisant gouverneur, leur ami. Les noms de Panet, Bédard, Taschereau, Blanchet et Borgia étaient les premiers dans la confiance des Canadiens, aussi l'esclandre fit-il du bruit. Cependant, aveuglé sur la situation, sir James alla plus loin, il fit enlever la presse du journal et emprisonner les rédacteurs. On ne dira pas qu'il y eut dans la province une explosion de colère, non, car ce fut un froid glacial qui se répandit partout. De pareilles mesures pour satisfaire des animosités politiques, en face de l'ennemi qui pouvait se montrer aux frontières demain!

Comment cela finit-il? Après de longs mois, le gouverneur fit élargir ses captifs et il n'y eut pas de procès, mais la cause était jugée à Londres, et sir James, ayant



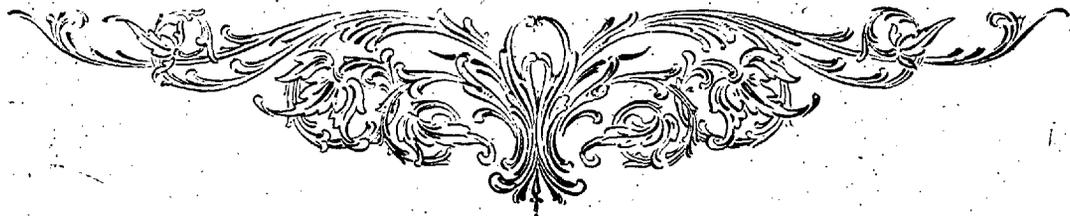
demandé son propre rappel, partit le 19 juin 1811, laissant l'administration entre les mains de M. Dunn.

En somme, comment la milice se conduisit-elle de 1760 à 1811, alors que la colonie n'était peuplée que de Canadiens-Français, sauf durant la dernière moitié de cette période où les Anglais commencèrent à arriver en petit nombre? Elle représentait la population mieux qu'un parlement et, la première de toutes les races gouvernées par l'Angleterre, elle comprit et adopta le rôle de "sujet britannique," avec ses avantages et ses devoirs.

De 1760 à 1775, l'administration de Londres tâta le pouls de la colonie par le moyen de la milice, et le trouva satisfaisant. Lorsque, en 1778, le duc de Lévis, ancien lieutenant de Montcalm, offrait à Louis XVI de débarquer en Canada avec trente mille fusils pour armer la population, et reprendre le pays au nom de la France, il s'imaginait naïvement que les Canadiens entreraient dans ses projets. L'esprit qui régnait parmi nous depuis quinze ans repoussait le gouvernement tracassier et autocrate de la France: tout était changé chez nous par suite de l'expérience acquise. Franklin, qui ne voulait pas que le Canada redevînt possession française, puisqu'il le voulait pour sa nation, gagna que les fusils, avec des soldats et de l'argent, fussent envoyés au secours de Washington, mais les Canadiens ne tournèrent point leur confiance du côté des Américains, ne voulant pas échanger un cheval borgne pour un aveugle.

De 1775 à 1790, on parut, en Angleterre, se figurer que les Canadiens devenaient imbus d'un sentiment politique dangereux. Rien n'était moins vrai. Quelques seigneurs, dont le titre de "seigneurs" faisait toute l'importance, s'agitaient pour avoir des places, mais les campagnes, qui formaient alors tout le pays, restaient bien indifférentes aux ambitions de cette classe de personnes.

L'influence de sir Guy Carleton (lord Dorchester) a fait du Canada une colonie modèle. Il a combattu les faux renseignements colportés sur le compte des Canadiens-Français; a dirigé ceux-ci dans la voie de la sagesse et du progrès; s'est appuyé sur la milice comme il l'eût fait à l'égard d'une armée anglaise; il a laissé au milieu de nous non seulement la prospérité matérielle mais un esprit public excellent, et des institutions supérieures à la plupart des grands états du XVIII^e siècle. Les Canadiens-Français lui doivent une statue, car il fut leur père et leur bienfaiteur, à une époque où la destinée de ce jeune peuple courut des dangers sérieux.





CHAPITRE III

PRÉPARATIFS DE GUERRE. — PRISE DE MICHILLIMAKINAC. — COMBAT NAVAL SUR LE LAC ÉRIÉ. — PRISE DU DÉTROIT. — LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC. — LA MILICE COMPLÈTE SON ORGANISATION. — LA FRONTIÈRE DU BAS-CANADA EST ENVAHIÉ. — DIVERS COMBATS. — LES AMÉRICAINS BATTENT EN RETRAITE. — 1812.



ES hostilités ne pouvaient tarder à se produire, et cependant nous n'avions pas l'air d'un peuple qui s'attend à supporter une grande lutte contre un ennemi vingt fois supérieur en nombre. Il n'y avait en Canada que 445 artilleurs, 3,783 hommes de troupe, 1,226 *fencibles* — en tout 5,454 soldats réguliers.

Le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, sir George Prevost, ancien militaire, d'origine suisse, choisi pour succéder à Craig, débarqua à Québec le 14 septembre 1811. Il nomma juge M. Bédard, sorti de prison, et fit lieutenant-colonel de milice M. Bourdages, qui avait défendu à l'assemblée législative les prisonniers politiques.

Le congrès américain levait en ce moment cent soixante-et-quinze mille hommes et les armait. Ce chiffre dépassait de beaucoup ce que les deux Canadas possédaient en hommes susceptibles de servir.

“La chambre de Québec adopta une loi pour organiser la défense du pays et armer la milice. Elle autorisa le gouverneur à lever deux mille hommes et, en cas de guerre ou d'insurrection, à mettre sur pied toute la milice de la province... elle approuva une émission de deux cent cinquante mille louis de billets d'armée; accorda une subvention annuelle de quinze mille louis pendant cinq ans pour payer l'intérêt, et donna au papier le cours légal de la monnaie dans le commerce.” (Garneau.) La députation nationale prenait pour devise: plus de dissension en face de l'ennemi qui s'avance.

D'autres sommes d'argent furent votées pour des fins de milice. Une clause du bill portait que nul officier de l'armée régulière ne pourrait se faire servir par un milicien. Tous les débats furent marqués par l'empressement des députés à pourvoir aux moyens de défense dans cette chambre presque uniquement composée de Canadiens-Français.

Le 28 mai 1812, avant que la guerre ne fût déclarée ouvertement, on leva quatre bataillons de milice avec la même facilité que dans les pays formés dès longtemps au régime militaire. Les voltigeurs s'organisèrent comme par enchantement, en quarante-huit heures, sous le major de Salaberry. Ils devinrent, en quelques mois, de véritables troupes régulières, et M. de Salaberry fut nommé lieutenant-colonel.

Le 18 juin 1812, le cabinet de Washington déclarait la guerre à la Grande-Bretagne, et, le même jour, Napoléon déclarait aussi la guerre à la Russie. L'entente du président des États-Unis et de l'empereur des Français n'était plus un mystère. Pendant que l'armée anglaise suivrait à la piste les événements qui allaient se dérouler au nord de l'Europe, et qu'elle continuerait sa résistance en Espagne et en Portugal contre les

troupes de la France, le Canada, laissé à découvert, sans protection, devenait une proie facile pour ses voisins. Du moins telles étaient les vues du président Madison.

Vassal de Monviel avait préparé un livre d'exercices militaires écrit en français, mais les presses de M. Desbarats ne suffisaient pas à imprimer les billets d'armée (*army bills*) et les formules requises pour l'usage des troupes, de sorte que cet ouvrage ne parut que vers le milieu de septembre 1812.

Le bras droit de sir George Prevost, dans l'organisation de la milice, fut le lieutenant-colonel Vassal de Monviel. Du temps de Craig, il avait commencé les préparatifs, en ce qui regarde l'administration, et il ne fut pas en peine un instant lorsque le signal de la mise en activité lui arriva. Personne mieux que lui ne connaissait les hommes de valeur de la province, aussi peut-on dire qu'il ne se trompa sur aucun choix dépendant de lui.

Un officier capable de se charger des approvisionnements devenait nécessaire. Sir George Prevost confia ce soin à M. d'Eschambault, qui avait à cet égard une grande expérience, et que les miliciens aimaient beaucoup.

L'état-major de la milice du Bas-Canada comprenait : le lieutenant-colonel François Vassal de Monviel, adjudant-général ; capitaine Louis-B. Pinguet, assistant-adjudant-général ; lieutenant-colonel Fleury Deschambault, quartier-maître-général ; lieutenant-colonel Charles de Léry, député quartier-maître-général ; lieutenant-colonel Fremont, assistant-quartier-maître-général ; capitaine James Milnes, député assistant-quartier-maître-général ; capitaine Louis Charland, même devoir ; lieutenant John Stewart, député-paie-maître-général ; capitaines Louis Levesque et P.-A. de Gaspé, juges-avocats ; François Blanchet, surintendant des hôpitaux ; les lieutenants-colonels P. de Boucherville, M.-H. Perceval, E.-B. Brenton, aides de camp provinciaux ; puis, sans fonctions déterminées, les lieutenants-colonels suivants : l'honorable Juchereau-Duchesnay, l'honorable Olivier Perrault, Charles de Salaberry, le capitaine l'honorable Edward Bowen, Louvigny de Montigny, et le lieutenant William Andrews.

Le Bas-Canada renfermait encore de nombreux Sauvages : les Iroquois du saut Saint-Louis, les Algonquins de l'Ottawa et du Saint-Maurice, les Abénakis de Saint-François-du-Lac et de Bécancour. On les embrigada à titre de volontaires, et la plupart de ceux qui eurent la direction de ce mouvement étaient des Canadiens-Français, comme le fait voir la liste suivante :

Sir John Johnson, baronnet, surintendant général et inspecteur des affaires des Sauvages ; Fleury Deschambault, député agent ; Louis de Salaberry, surintendant ; George Hawdon, garde-magasin-général. Quatre capitaines résidents : Chevalier de Lorimier, Louvigny de Montigny, Joseph-M. Lamothe, Dominique Ducharme. Neuf lieutenants et interprètes : Louis (?) de Lorimier, J.-B.-C. de Lorimier, Bernard Saint-Germain, Simon Evan, Stanislas Vassal, Gédéon Gaucher, de Lorimier Verneuil, Evangéliste Saint-Germain, Joseph de Niverville. J.-B. d'Estimauville, agent résident. Cinq autres interprètes : Nathaniel Lines, Joseph Biron, Pierre Hubert, Antoine Chenier, T.-X. Lacombe.

Les interprètes officiels pour les Sauvages du Haut-Canada étaient : J.-B. Rousseau, Benjamin Fairchild, John Cameron, James Givans, J.-B. Cadotte, Simon Girty, Charles Réaume, James Girty, Louis Drouillard, Thomas A. Clarke, Alexander McKee, Antoine Batiscau, F.-X. Cadotte, J. Cadotte, John Askins, Charles Langlade, Amable Chevalier, Louis Langlade. Les deux Langlade devaient être fils du célèbre Mouet de Langlade, qui s'était illustré en 1754-1760, 1764, 1775 et 1780 dans nos guerres contre les colonies

anglaises et contre Pontiac. L'un d'eux était à Châteauguay et fut complimenté sur sa belle conduite.

Au commencement de juillet 1812, comme il devenait évident que les Américains attaqueraient d'abord le Haut-Canada, les troupes royales furent dirigées vers les lacs, et la milice les remplaça dans les garnisons de Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal. Le seul endroit où il y eut des obstacles à l'enrôlement de la milice fut à la Pointe-Claire, mais un magistrat s'étant rendu sur les lieux se fit expliquer ce qui en était et, lorsqu'il eut fait réponse que l'acte passé par la législature était bon et valable, ayant reçu toutes les sanctions nécessaires, on cria *vive le roi*, et tout rentra dans le calme. Cependant, des troubles s'ensuivirent et il fallut faire marcher quelques soldats



LE COLONEL DE SALABERRY

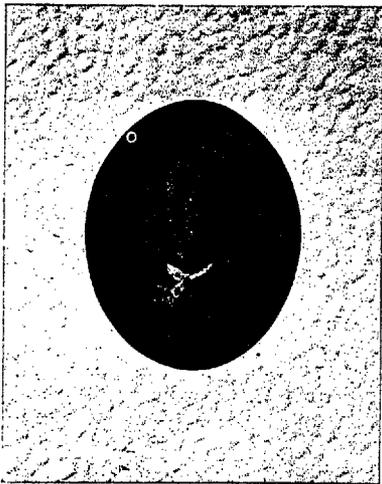
de l'armée régulière ainsi que de la milice, et employer la force des armes pour ramener la paix dans cette paroisse. Ce fut le seul incident fâcheux de ce genre.

Les deux premiers coups frappés dans cette guerre mirent en relief deux Canadiens qui n'étaient pas absolument inconnus, il est vrai, mais qui ont depuis lors des droits à la reconnaissance nationale. Toussaint Pothier, à la tête des voyageurs du Nord-Ouest, seconda le capitaine Roberts dans la prise de Michillimakinac, et le lieutenant Frédéric Rolette enleva, sur le lac Érié, un navire portant des troupes et des munitions de guerre — deux exploits qui eurent beaucoup de retentissement, car, outre qu'ils donnaient du prestige à nos armes, ils démontraient que nous ne devions pas nous en tenir strictement à la défensive, tactique adoptée en principe. Bientôt après, avec le général Brock, qui traversa la frontière et s'empara du Détroit, on vit nos mili-

ciens se conduire comme de vieilles troupes. La valeur des anciens jours se réveillait et personne ne doutait du succès final. C'est beaucoup au début d'une campagne.

L'assemblée législative termina ses séances le 1^{er} août 1812, ayant, observe Christie, voté de l'argent et adopté des lois d'urgence avec une libéralité qui dépassait les espérances de l'exécutif. Or, depuis quelques années, la Chambre combattait surtout contre cet exécutif qu'elle voulait voir formé de ministres responsables au peuple. Les membres de ce corps distingué par son bon esprit méritent de laisser leurs noms auprès des miliciens qui ont à cette époque illustré l'histoire du Canada : Trois-Rivières — Matthew Bell* et Thomas Coffin.* Sorel — Edward Bowen.* Québec — Pierre Bruneau, John

Mure,* James Irvine,* C. Dénécheau. Montréal — Joseph Papineau, Stephen Sewell,* E.-N. Saint-Dizier, Archibald N. McLeod.* Warwich — James Cuthbert* et Louis Olivier. Dorchester — Pierre Langlois et John Caldwell.* Gaspé — G. Pyke.* Surrey — Pierre Bédard et Joseph Bédard. Ile d'Orléans — Charles Blouin. Devon — J.-B. Fortin et F. Bernier. Hartford — E.-F. Roi et François Blanchet. Comté de Québec — Louis Gauvreau et J.-B. Bédard. Comté de Montréal — Louis Roi Portelance et J.-B. Durocher. Leicester — Jacques Archambeault et D.-B. Viger. Richelieu — Louis Bourdages et Hyacinthe-M. Delorme. Effingham — J. Meunier et Joseph-Malbœuf Beausoleil. Northumberland — Thomas Lee et Joseph Drapeau. Hampshire — François-Xavier Larue et François Huot. Buckingham — F. Legendre et J.-B. Hébert. Saint-Maurice — M. Caron et François Caron. Bedford — Alexis Desbleds. York — Pierre Saint-Julien et François Bellet. Cornwallis — J.-L. Borgia et J. Robitaille. Kent — Louis-Joseph Papineau et P.-D. Debartzch. Huntingdon — J.-A. Panet et Edme Henry. En tout, dix Anglais et quarante Canadiens. Au cours de la guerre, presque tous ces députés firent du service à la tête des miliciens de leurs comtés respectifs.



L'HON. FRANÇOIS BABY

Dans le Bas-Canada, on plaça un cordon de troupes régulières et de milice, depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis. Les 8^e, 41^e, 100^e régiments et le corps des *fencibles* en formaient partie. Ces *fencibles* étaient presque tous Canadiens-Français.

Au mois de septembre 1812, on tira de la milice du district de Montréal un bataillon appelé les "chasseurs canadiens," pris dans les comtés de Beauharnois et Châteauguay. Un corps de "voyageurs" s'organisa, principalement parmi les employés de la Compagnie du Nord-Ouest. Vers le même temps, les Américains opérèrent une descente à Gananoque, établissement sans défense, et le mirent au pillage; ce fut le commencement de ces coups de main de peu d'importance, répétés si souvent durant les trente mois qui suivirent.

Le 30 novembre 1812, la frontière du Bas-Canada fut franchie, non loin de Lacolle, par une armée américaine. Salaberry accourut avec ses voltigeurs et des miliciens, et empêcha l'ennemi de s'avancer dans le pays. Toute la milice de la province était sous les armes. Les bataillons de la Pointe-Claire, de la rivière Duchêne, de Vaudreuil et de la Longue-Pointe traversèrent le Saint-Laurent à Lachine, sous les ordres du colonel Etienne d'Eschambault, et d'autres bataillons partirent de Montréal pour se rendre à Longueuil et à Laprairie. On s'attendait à voir apparaître l'ennemi par la route de Saint-Jean ou par la rivière Châteauguay. Les troupes anglaises enlevant le poste de Salmon River, près Saint-Régis, presque en même temps que Salaberry matait le général Dearborn à Lacolle, les Américains abandonnèrent la tâche et reprirent leur marche en sens inverse. Le régiment de Meuron et celui de Watteville, composés principalement de Suisses de langue française, au service de l'Angleterre, étaient arrivés de Malte durant l'été et avaient pris leur cantonnement le long de la rivière Chambly. Le côté regardant Montréal, et toute la rivière Châteauguay, étaient défendus par la milice.

D'après Christie, le cordon qui s'étendait de Saint-Régis à Yamaska, pour couvrir la frontière du Bas-Canada, l'automne de 1812, était composé des voltigeurs et de certains bataillons de la milice. Ces corps conservèrent leurs positions jusqu'au printemps de

1813. Il y avait à l'Acadie une brigade des troupes royales formée des compagnies légères des 8^e, 100^e et 103^e régiments, les compagnies légères du 1^{er} bataillon de milice, un détachement de l'artillerie royale avec six pièces de campagne, et les *fencibles* canadiens. De l'Acadie jusqu'à la frontière, la route était coupée par des abatis; les voltigeurs desservaient cette ligne. La compagnie des voyageurs fut licenciée au printemps, lorsque la milice sédentaire de Montréal fournit quatre bataillons pour le service de la place, et faire campagne au besoin.

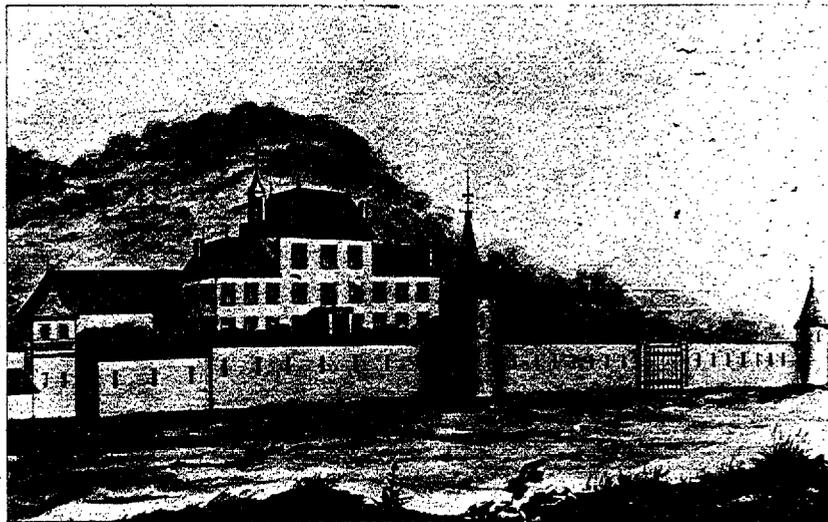
Les Américains, sachant que le Haut-Canada ne renfermait qu'une faible population anglaise, avaient dirigé leurs efforts de ce côté, mais Brock les rejeta sur leur propre terrain. Ils tentèrent, quoique tardivement, de pénétrer dans le Bas-Canada; Salaberry les repoussa à son tour, et l'hiver les mit dans la nécessité de se tenir tranquilles, en combinant de nouveaux projets.

A l'ouverture des Chambres, à Québec, le 29 décembre 1812, sir George Prevost dit qu'il avait appelé les milices sous les drapeaux et qu'il voyait, avec la plus vive satisfaction, l'empressement, l'ordre, l'assurance qui existaient parmi elles, et cet amour de leur pays, de leur religion et de leurs lois qu'elles montraient partout. Ce patriotisme imposerait aux ennemis et serait la sauvegarde de leurs foyers, disait-il en terminant.

Au mois de mars 1813, un sixième bataillon de milice d'élite fut levé dans le Bas-Canada. Voici la liste des officiers de ces bataillons qui formaient alors la milice active, tandis que la milice dite sédentaire, tout en étant organisée et sur le pied de guerre pour ainsi dire, restait dans ses foyers ou ne s'en écartait qu'à l'occasion de services assez courts. Il est bon de garder le souvenir des officiers de ces bataillons, puisque chacun d'eux est encore vivant au milieu de nous par sa descendance, mais, au cas où l'on voudrait connaître de plus les noms de leurs soldats, le département de la milice pourrait satisfaire cette noble curiosité.

1^{er} bataillon : lieutenant-colonel J.-P.-T. Taschereau; majors Pierre Laforce, J.-W. Woolsey; capitaines B.-A. Panet, Philippe Panet, John McKay, O. de la Gorgendière, G. de Tonnancour, Samuel McKay, George Finlay, J.-B. d'Estimauville; lieutenants Louis Gariépy, Pierre Garneau, Louis-Etienne Faribault, Olivier Boudreau, Laurent Rolette, Thomas Fortier, Edouard Larue, Séraphin Primeau; enseignes Louis Méthot, Olivier Faribault, Eustache McKay, Charles Galarneau, Francis Mount, John Stephen Holt, John Jones, François Laurent; quartier-maître John Coats; chirurgien Joseph Painchaud.

2^e bataillon : lieutenant-colonel P.-J. Malhiot; major Louis-Joseph de Beaujeu; capitaines René de Labruyère, Pierre Weilbrenner, Pierre Grisé, Stephen McKay, Philip Byrne, H. Hatsall, François-V. Malhiot, W. Lamotte; lieutenants Alphonse Dumont, Gamelin Gaucher, Pierre Levesque, Louis Barbeau, W. Porteous, Pierre Marassé, François Bouthillier, Ed.-M. Leprohon; enseignes Etienne Laviolette,



VIEUX SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

Edouard Kimber, Philippe Vigneau, Richard Grant, James Pérégreur, Jean Barbeau, Daniel Hertel, Philippe Globensky; paie-maître François Rolland; adjudant Michil Curotte; quartier-maître Louis-E. Hubert; chirurgien Jacques Labrie.

3^e bataillon : lieutenant-colonel James Cuthbert; majors C.-S. de Bleury, François Boucher; capitaines J.-B. Poulin de Courval, Saint-Vallier Mailloux, Charles Lemaître Auger, Antoine Saint-Louis, Pierre Vésina, N.-B. Doucet; lieutenants Antoine Bazin, Etienne Renvoyzé, François Dame, François Dezery, J. Loiseau Chalou, Joseph Cochran Antrobus; enseignes W. Hairds, Petrus Noiseux, Benjamin Chiller, Eustache-Antoine Bellefeuille, Joseph Leblanc, Hercule Olivier; adjudant Charles Daly; quartier-maître Isaac Phineas; chirurgien Samuel Doty.

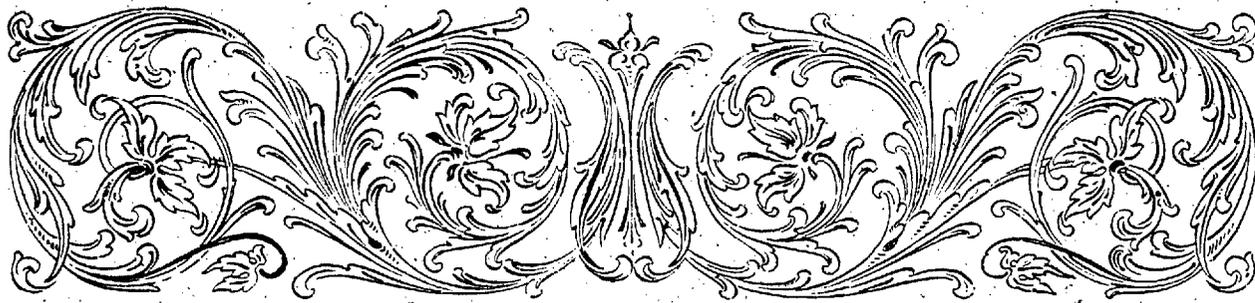
4^e bataillon : lieutenant-colonel Jacques Voyer; major Louis Dunière; capitaines J.-B. Larue, Charles Huot, Louis Boucher, Charles Taché, Pierre de Boucherville, Gaspard Boisseau; lieutenants Henry Cowen, Edouard Pratte, Joseph Blanchet, Robert Tanswell, Antoine Joliette, Charles Fournier; enseignes Pierre de Tonnancour, François Paré, Louis-B. Pinguet, Peter Sheppard, Pierre Bouchard, Robert Moorehead; quartier-maître John McLean; chirurgien René Kimber.

5^e bataillon : lieutenant-colonel Patrick Murray; major Louis Guy; capitaines Louis Dulongpré, John Gray, J.-D. Lacroix, Louis Levesque, Dominique Debartzch, François-Auguste Quesnel, Joseph Papineau jeune, J.-N. Rolland; lieutenants Louis-M. Viger, François-H. Laroque, John Molson, Louis-B. Leprohon, W. Berkzy, Charles Levasseur, Walter Davidson, A.-M. Panet; enseignes Thomas Turner, J.-L. Noreau, James Prendergast, Jacques Cartier, John Henry Power, Charles Bradford, Patrick Adhémar; adjudant Augustin Cuvillier; quartier-maître W. Mechtler; chirurgien George Selby jeune.

6^e bataillon (chasseurs canadiens, cinq compagnies) : Saint-Philippe, capitaine Théophile Pinsonnault, lieutenant Frederic Hatt; l'Acadie, capitaines Pierre Girardin, Louis de Couagne, lieutenants Richard McGinnis, Joseph Piedeloup; Saint-Constant, capitaine Pierre Matte, lieutenant Théophile Boffre; Châteauguay, capitaine J.-B^{te} Bruyère, lieutenant W. Dalton, enseigne Amable Foucher.



Mi
 da
 Bo
 ho
 de
 ve
 gu
 av
 io
 y
 "t
 ce
 trè
 Er
 Ca
 Pr
 à C
 en
 arr
 "I
 25
 ve
 ba



CHAPITRE IV

MILICIENS DU BAS-CANADA SERVANT DANS LE HAUT-CANADA. — SACKETT'S HARBOUR. — LES LACS. — PRAIRIE-DU-CHIEN. — BEAVER DAM, LUNDY'S LANE. — CHATEAUGUAY. — CHRYSLER FARM. — CE QU'ÉTAIENT LES CHEFS CANADIENS DURANT CETTE GUERRE. — ODELLTOWN. — PLATTSBURG. — CONDUITE DES CANADIENS DEPUIS 1760. — LE BAS-CANADA SAUVEGARDE DE LA COLONIE. — 1813-1815.

LRANSPORTONS-NOUS dans le Haut-Canada à la suite de nos miliciens qui figurent avec honneur en cette province aussi bien que dans la leur. L'attaque contre Sackett's Harbour, conduite par le gouverneur général en personne, le 29 mai 1813, jeta un nouveau lustre sur les voltigeurs. Les pertes furent minimales : Augustin Saint-Germain, de l'Île-aux-Noix, resta sur le terrain ; John Mairo, des Trois-Rivières, reçut une blessure dangereuse au cou ; et Amable Cayotte, de Kamouraska, fut blessé et fait prisonnier.

Le 20 juin 1813, le gouverneur Prevost étant à Kingston, son aide de camp, M. de Boucherville, écrit à Vassal de Monviel : " Nous avons ici entre deux à trois mille hommes ; le général Vincent en a autant, y compris la milice. Nos cinq compagnies de milice du Bas-Canada, qui sont ici, font des merveilles. A Sackett's Harbour, les voltigeurs se sont distingués. Adhémar est un brave, même à l'extrême."

On est convenu de dire que, en 1813, le total des troupes royales ne dépassait guère trois mille hommes, tous employés dans le Haut-Canada. En 1812, cette province avait mis 5,500 miliciens sous les armes, et, en 1813, elle en eut un moment jusqu'à 10,000, comprenant tout ce qu'elle pouvait fournir d'hommes valides. Il ne paraît pas y avoir eu plus d'un bataillon levé pour tout le temps de la guerre ; on l'appelait le " bataillon incorporé." On voyait aussi, en 1812, à la bataille de Queenston Heights, cent cinquante nègres sous le commandement du colonel Kenchie ; ils se conduisirent très bien.

Le major George McDonnell, de l'armée régulière, parlait français comme un Canadien. En 1813, on lui confia l'instruction d'un bataillon de *fencibles* uniquement composé de Canadiens-Français, et il en fit des troupes modèles, selon le témoignage de sir George Prevost. L'automne de cette année, il reçut ordre de descendre ses hommes de Kingston à Châteauguay, pour appuyer de Salaberry contre lequel Hampton s'avancait, et il accomplit en cette occasion une marche d'une rapidité inconcevable, tellement que, en le voyant arriver à Sainte-Martine, le gouverneur le tança d'être venu sans attendre son monde : " Ils sont là, dit le brave officier, et il n'en manque pas un !" C'était l'après-midi du 25 octobre. Prevost ne croyait pas Hampton si proche ni si déterminé. McDonnell voulut se rendre aux avant-postes où était Salaberry, et voilà comment il assista à la bataille du 26, seul, n'ayant pas eu le temps d'avertir sa troupe.

Parmi les actions remarquables de cette guerre, nous choisissons de préférence celles où les Canadiens-Français ont brillé, pour faire comprendre au lecteur que notre élément a accompli son devoir en conscience, durant ce conflit où l'on craignait de nous voir engager, par suite de fausses impressions répandues sur notre compte, grâce à une certaine école de politiciens. Prenons Beaver Dam, par exemple. C'est une localité avoisinant les chutes de Niagara, un peu en arrière de Sainte-Catherine. Il y avait là, le 27 juin 1813, quaranté-six hommes du 49^e régiment, sous le lieutenant Fitzgibbon; six cents Américains marchaient pour les surprendre et les enlever, mais Dominique Ducharme eut connaissance du danger et arriva sur les lieux avec trois cent quarante Sauvages, dont cent soixante du saut Saint-Louis, cent vingt des Deux-Montagnes, soixante de Saint-Régis. Il combina son plan pour rendre aux Américains ce que ceux-ci voulaient faire à Fitzgibbon, et le lendemain cinq cent douze prisonniers tombaient entre ses mains, avec leurs drapeaux et deux pièces de canon. La capitulation fut dictée par Ducharme, qui reste dans l'histoire sous le nom du "héros de Beaver Dam." Ses lieutenants étaient J.-B. de Lorimier, Gédéon Gaucher, Louis Langlade, Evangéliste Saint-Germain, Isaac Leclerc. On les retrouve partout dans le Haut-Canada aux endroits où l'on se battait.

La crise suprême, de cette guerre qui dura trois ans, se produisit l'automne de 1813, lorsque tout le Haut-Canada, sauf Kingston, fut envahi par les Américains, en même temps qu'une autre armée pénétrait dans le Bas-Canada par la rivière Châteauguay, avec le dessein d'atteindre Montréal. Le colonel de Salaberry se tenait aux avant-postes, en haut de la Châteauguay, avec cinq cents Canadiens; il entrava la marche de l'ennemi, lui tua du monde; puis l'arrêta finalement dans un endroit qu'il avait choisi plusieurs jours d'avance, et où il lui infligea une défaite signalée, en engageant seulement trois cents hommes et gardant le reste en réserve. L'armée américaine du Haut-Canada, qui descendait par la rive gauche du Saint-Laurent pour arriver aussi à Montréal, livra, à Chrysler Farm, un combat d'arrière-garde qui lui fit subir un échec, mais elle avançait toujours. Le lendemain, apprenant le désastre de Châteauguay, elle traversa le fleuve et rentra aux Etats-Unis. La victoire de Salaberry brisa la combinaison la plus habile que les généraux américains aient faite durant toute cette guerre, et sauva le pays.

Lorsque la bataille se livra, le 26 octobre, il y avait un mois que le général Hampton, avec sept mille hommes, tentait de se frayer un passage vers Montréal, et dix fois Salaberry l'avait tenu en échec par le moyen des petits détachements de voltigeurs, *fencibles*, chasseurs, milice et Sauvages dont il disposait. Dès le 24, il avait concentré autour de lui la majeure partie de ces corps volants, et leur ordonna de camper en cet endroit pour y attendre l'ennemi. Pendant deux jours, on travailla à rendre le terrain praticable pour la défense, mais difficile d'accès du côté où venait Hampton. La troupe canadienne se composait de : deux compagnies de voltigeurs, 140 hommes; une compagnie de *fencibles*, 72 hommes; une compagnie de chasseurs, 80 hommes; une compagnie de milice (compagnie Daly), 50 hommes; une compagnie du 1^{er} bataillon de milice, 70 hommes; 150 Sauvages; total, 562 hommes.

Sur ce nombre, on retint en réserve 128 Sauvages et la compagnie du 1^{er} bataillon, de sorte que la première ligne (les combattants) ne comptait que 364 hommes, qui eurent à subir deux fois le choc de toute l'armée américaine, formée chaque fois en trois colonnes d'attaque.

Michel O'Sullivan, aide de camp de Salaberry, dit qu'il y avait dans les *fencibles* trois hommes qui n'étaient pas Canadiens; il ajoute qu'il y avait trois officiers dans

Les autres corps qui étaient anglais. Le gouverneur Prevost, dans une proclamation, remarque que Salaberry n'était entouré ce jour-là que de Canadiens. O'Sullivan dit qu'ils étaient trois cents au feu. Prevost déclare positivement que de Salaberry n'engagea pas plus de trois cents hommes dans les cinq ou six assauts qu'il soutint. Le lieutenant Pinguet, des *fencibles*, affirme que sa compagnie était de soixante-douze hommes; de Salaberry mentionne la belle conduite de Daly "avec seulement cinquante hommes." Nous avons la preuve que Lamothe n'employa pas plus de vingt-deux Sauvages.

La compagnie du 1^{er} bataillon, sous le capitaine Philippe Panet, gardait le gué de la rivière, qui se voit sur le plan de la bataille, afin d'empêcher l'ennemi de traverser et de prendre Salaberry à revers. Les cent vingt-huit Sauvages de réserve se tenaient cachés dans la forêt, en arrière du centre de bataille, de façon à se porter partout au besoin.

La première ligne avait pour principaux chefs Jean-Baptiste Juchereau-Duchesnay, George R. Ferguson, Joseph-Maurice Lamothe, Michel O'Sullivan, Dominique Debartzch, Benjamin Lécuyer, Louis Guy, W. D. Johnson, John Hebden, tenant l'aile droite, face à Izard avec son infanterie, et à McCarty avec sa cavalerie.

L'aile gauche était placée en potence, le long de la rivière, et formait comme un angle avec la première; elle avait à repousser la colonne légère de Purdy; ses chefs étaient Michel-Louis Juchereau-Duchesnay, Charles Daly, Joseph-Bernard Bruyère, Benjamin Schiller, Joseph-Marie Longtin, Etienne Enau, Louis Levesque.

O'Sullivan, Daly et Schiller étaient des hommes de langue française. Ferguson, Johnson, Hebden, parlaient français.

Sur notre plan, dont le manuscrit est attribué à de Salaberry lui-même, on voit la réserve marquée par les noms suivants: de Beaujeu, de Léry, de Rouville, de Tonnancourt, de Labruyère, McDonell, Berczy, Malhiot, Raymond, McKay. En arrière de la position de McKay se trouvent quatre pièces de canon, mais il

est bien certain qu'il n'y en avait pas. Ceci est inexplicable jusqu'à présent.

Dans la marge du premier bordereau de paie qui suivit la bataille, on voit les notes suivantes:

"Troisième bataillon, milice sédentaire, tués: Jean Languedoc, de Sainte-Anne, compagnie Beaubien; Charles Gagnon, de Saint-Paul-Roy, compagnie Côté; Etienne Martineau, du Saint-Esprit, compagnie Perreault; Joseph Gagné, de Saint-André, compagnie Robichaud; blessé "pour toujours": Augustin Rochon, de Saint-Martin, compagnie Desroches; blessés: Germain Courcy, de Sainte-Anne, compagnie Beaubien; Régis Vaillant, de l'Assomption, compagnie Archambault; Joseph Renaud, de Saint-Jacques, compagnie Deschamps.

Ces hommes appartenaient aux divisions de l'île Jésus, l'Assomption et Lavaltrie, mais il est évident qu'ils avaient été détachés et que leur présence à Châteauguay



COLONEL P. GUY.

LE COLONEL PIERRE GUY
2^e Bataillon de la Milice de Montréal
Né en 1738, décédé en 1812.

n'indique nullement la présence de leurs bataillons en ce lieu le jour du combat. Formaient-ils partie d'un groupe de miliciens dont personne n'a parlé jusqu'ici, sauf Joseph Bouchette, qui place sur son plan de la bataille, vers la première ligne, "80 habitants." Les cultivateurs des environs étaient surtout des Ecossais qui s'étaient formés en compagnie sous le capitaine Wright, et que l'on employait principalement au transport des effets militaires. La tradition locale veut qu'un certain nombre de ceux-là ait pris part à l'action, probablement mêlés avec la milice de Beauharnois et les hommes de Daly, comme nos Canadiens tués et blessés ci-dessus.

Le rapport de Salaberry, adressé au gouverneur, dit: "*Fencibles*: 3 soldats tués, 1 sergent blessé, 3 soldats blessés; 3^e bataillon milice d'élite, compagnie de flanc, 2 soldats tués, 1 capitaine (Daly) blessé, 6 soldats blessés, 4 soldats manquant; chasseurs de Châteauguay (et Beauharnois), 1 capitaine (Bruyère) blessé." Comme Daly et Bruyère commandaient la même compagnie, il faut croire que celle-ci avait été composée de gens provenant de corps dispersés en trente endroits différents sur cette frontière. Cela arrive souvent en pareil cas où l'on ramasse tous les hommes qui se trouvent à proximité du champ de bataille, pour les verser dans les lignes existantes ou en former des éclaireurs, tirailleurs ou compagnies légères.

Il y eut quatre voltigeurs blessés à Châteauguay: George Brisebois, de Québec, grièvement atteint; Hyacinthe Prevost, de la Rivière-du-Chesne, balle dans la joue; J.-B^e Durocher, de la Rivière-du-Chesne, balle dans le flanc; Pierre Olivier, de Laprairie, homme marié, balle dans la cuisse.

A Chrysler Farm, seize jours après Châteauguay, il y eut cinq voltigeurs de tués: le caporal A. Clément, de Terrebonne, laissant une veuve et deux enfants; le soldat Louis Piton, de Vaudreuil, laissant une veuve et trois enfants; les soldats François Gosselin, de Québec; Joseph Bourguignon, de Lachenaie; Millis Roberts, de Montréal. Jean Bussière, de Saint-Augustin, eut un bras emporté par un boulet de canon. Louis Cabanac, de Terrebonne, fut blessé grièvement à la cuisse par un éclat de mitraille. Charles Lafontaine, de Varennes, reçut une balle dans le bras. François Durocher et Pierre Leduc, de Montréal, blessés sérieusement. Joseph Sautte, de Saint-Philippe, blessure grave. André Saint-Denis, de Saint-Philippe, laissé pour mort, mais, enlevé par les Américains, il était encore prisonnier de guerre au mois d'avril 1815.

Deux jours après la bataille de Châteauguay, on constata que l'armée de Hampton avait semé de débris d'armes et de cadavres la longue route qu'elle suivait dans sa retraite, et que ses traînards, très nombreux, succombaient sous les attaques des loups, des ours et des Sauvages. M. de Salaberry lança les Sauvages disciplinés qu'il avait autour de lui, leur promettant une récompense pour chaque homme de l'armée ennemie qu'ils ramèneraient vivant. Ceci eut pour effet d'empêcher les massacres si ordinaires dans ces occasions.

Les nouvelles d'Europe étaient de toute importance. Napoléon, au centre de l'Allemagne, luttait contre la coalition la plus formidable qui se soit jamais vue. Les Américains avaient basé leurs calculs, pour prendre et garder le Canada, sur le succès des armes françaises, et tout devenait problématique, par conséquent dangereux pour leur cause. La bataille de Leipzig, livrée douze jours avant celle de Châteauguay, ruinait leurs espérances, car Napoléon ramenait sur le Rhin les débris de ses armées, et l'invasion de la France allait s'ensuivre. Il est curieux de lire le discours que prononça l'empereur en ouvrant les Chambres dès son retour à Paris. Faisant allusion à l'entente qui existait entre le président Madison et lui, il proclame que "la république des Etats-

Unis continue avec succès sa guerre contre l'Angleterre." Cela arrivait juste au moment où les Américains ne savaient plus de quel côté se tourner!

Si, d'une part, les militaires constatent que les quatre ou cinq armées américaines, malgré leur grand nombre de soldats, n'ont pas donné la mesure d'une troupe expérimentée, il faut convenir, d'autre part, que nos petits détachements se conduisaient comme de vieilles bandes et tiraient parti de tout. Autrement, le résultat eût été à l'inverse de ce qu'il a été. Les régiments anglais ont fait merveille, c'est un fait acquis. Ils n'auraient pas tenu seuls cependant. La milice, entremêlée partout avec leurs bataillons, quadruplait leur force et leur communiquait cette connaissance du pays, ce mode d'attaque et de défense, ces moyens de transport, toutes choses si précieuses en campagne, qui sont particulières aux habitants d'un pays nouveau. Ainsi, par exemple, lorsque les Américains adoptèrent la tactique de soumettre le Haut-Canada pour commencer, ils furent bien surpris de voir le Bas-Canada, avec ses énormes ressources, servir de base d'opération à ceux qui défendaient la région des lacs et que l'on croyait placés "en l'air," selon le terme du métier. Les provisions, les hommes, les armes, les munitions de guerre, arrivaient au Niagara et jusqu'au Détroit comme si l'Angleterre, avec ses immenses arsenaux et ses magasins abondants en tout, eût été transportée à Montréal. Tant que le Bas-Canada ne fut pas attaqué, il aida le Haut de toute sa puissance; lorsqu'à son tour il vit arriver l'invasion, il bondit sur elle et la fit reculer.

L'opinion qui s'est formée, relativement aux causes de la non-réussite des combinaisons du cabinet de Washington dans cette guerre, est juste en ce qui regarde l'incapacité de ses chefs militaires. Ce vide, néanmoins, avait été compris, mais on se figurait que la Grande-Bretagne, si complètement engagée en Europe, n'assisterait pas sa colonie, et, dès lors, à quoi bon craindre des miliciens que l'on accablerait par le nombre? Ces miliciens étaient tout différents de ce que l'on s'imaginait. Il y avait encore plus que cela: ils avaient pour officiers une foule de personnes du métier, que le nombre n'embarrassait point, parce que la science est un ressort puissant que nous possédions et qui se joue des entreprises d'un peuple novice. Se figurait-on, par hasard, que Rolette, dressé à l'école de l'amiral Nelson, s'emparerait des lacs, que d'Eschambault, mettant son expérience au service du Canada, contrôlerait les subsistances et l'habillement de main de maître, que Ducharme et Lamothe ébranleraient les Sauvages, que la navigation à vapeur créerait des miracles pour le transport des troupes, que les huit cents voyageurs du Nord-Ouest mettraient leur poids dans la balance, et que Salaberry briderait si facilement les généraux Dearborn, Armstrong, Wilkinson et Hampton, qui étaient les Ney et les Murat de l'armée américaine? Nous réclamons ces honneurs, ils nous appartiennent, ils font partie de l'histoire de ces temps critiques. Si, d'une part, l'incompétence des chefs américains a annulé le gros chiffre de leurs effectifs, nous avons, avec des ressources infiniment moindres, remporté la palme, grâce à notre esprit d'union et à la science de nos officiers. Il y a en ce moment quatre-vingts diplômés de notre collège militaire qui sont au service dans toute l'étendue de l'empire britannique: faites-les revenir le jour où la guerre se déclarera, nous verrons comment nos milices se comportent sous la direction de gens qui se connaissent au fait des armes!

On rencontre des détachements de voltigeurs dans presque tous les combats livrés de 1812 à 1815 dans le Haut-Canada. Nos milices pareillement furent employées à diverses expéditions près des grands lacs, et s'y distinguèrent. Le corps des *fencibles* était composé moitié de Canadiens-Français, moitié de soldats d'autres origines. Dans la marine des lacs, il y avait aussi nombre de nos gens. Enfin, cette guerre, qui

mobilisa plus de vingt mille "habitants," en vit combattre une dizaine de mille éparpillés dans cinquante localités différentes, sur une ligne de défense de deux cents lieues.

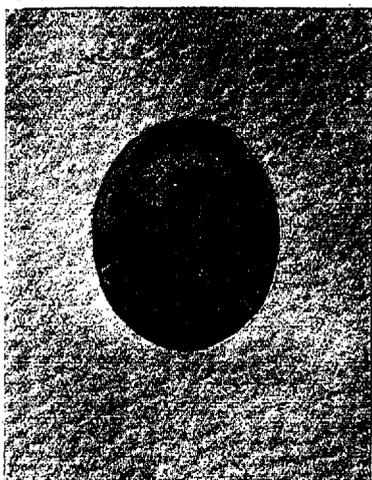
Nous avons toujours entendu dire que, à la sanglante bataille de Lundy's Lane, près des chutes de Niagara, il n'y avait point de Canadiens-Français, mais M. C. Thomas, dans son ouvrage intitulé *History of Prescott*, publié l'an dernier, raconte que "François

Larocque et plusieurs Canadiens-Français de Sorel furent présents à cette bataille où Larocque reçut trois blessures, dont une très grave; il s'établit à Hawkesbury, sur l'Ottawa, et y mourut en 1883, laissant sa nombreuse et industrieuse famille en possession d'une superbe ferme." François Larocque fut décoré en 1848 de la médaille militaire.

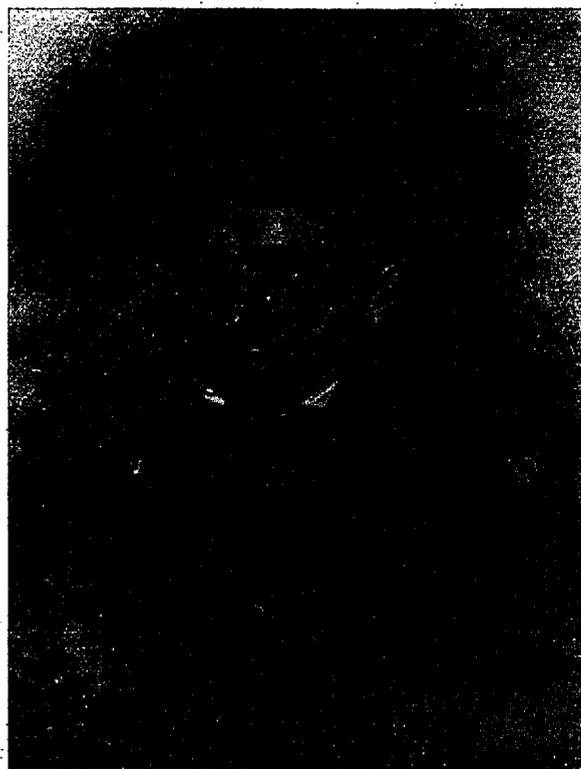
La milice canadienne-française a pris Michillimakinac et gardé la baie Verte aux Anglais en 1812-15, mais elle a poussé ses exploits encore plus à l'ouest, comme le montre M. Henry E. Legler dans la *Sentinel* de Milwaukee du 18 avril dernier: "Pour déloger les Américains du poste fortifié qu'ils occupaient à la Prairie-du-Chien, sur le Mississippi, le lieutenant-colonel W. McKay enrôla un certain nombre d'hommes et les exerça pour accompagner ses propres troupes. L'expédition partit de Michillimakinac le 28 juin 1814, passa par la baie Verte, la rivière aux Renards, la

rivière Wisconsin, et arriva en vue du fort ennemi le 17 juillet. Il y avait une seule compagnie de réguliers, et tout le corps commandé par McKay se formait pour ainsi dire de voyageurs canadiens. L'escouade de volontaires canadiens de la baie Verte se composait du sergent Laurent Fily, caporal Amable Grignon; soldats: Joseph Courval, Labonne, Dorion, Alexis Crochier, Joseph Deneau, Narcisse Delaunay, Pierre Chalifou, J.-B. Latouche, Pierre Lallemand, Étienne Bantière, Francis Frenière, Pierre Grignon jeune, Pierre Auger. Le commandant des volontaires était Joseph Rolette, le traiteur bien connu de la baie Verte. Après trois jours d'assauts successifs, le fort capitula, et nos gens ne perdirent pas un seul homme, tandis que les Américains eurent cinq tués et dix blessés."

La campagne de 1814 ne vit pas un seul soldat américain en dedans des frontières du Bas-Canada. Quatre mille miliciens suffirent à la garde des principaux endroits susceptibles d'être attaqués. Salaberry tenait tête au général ennemi, qui se trouvait aux environs du lac Champlain, et l'empêchait de forcer le passage. De fait, le coup de Châteauguay et l'affaire de Chrysler Farm, l'automne précédent, avaient presque arrêté la guerre.



LIEUT.-COL. LOUIS-JOSEPH FLEURY
D'ESCHAMBAULT



LE CAPITAINE CHARLES GODEFROY DE TONNANCOURT
Assistant Adjudant-Général de la Milice durant la guerre de 1812-15.
Il devint plus tard Lieutenant-Colonel.

Dans une escarmouche près de Lacolle, le 26 mars 1814, le caporal B. Dusseau, des voltigeurs (de Québec), fut tué. Le 26 juin suivant, à la bataille de Champlain, le voltigeur Louis Verreault, du Château-Richer, fut tué en attaquant une redoute, et le caporal William Kitson, de Montréal, aussi un voltigeur, reçut une blessure dans la même manœuvre. Kitson devint lieutenant peu après. Les 26 et 27 juillet, on se battit ferme à Odelltown, pour empêcher une troisième invasion en règle. Deux voltigeurs y furent tués et huit blessés; tués: Pierre Marinier (de Québec), et J.-B. Nadeau (de Beaumont), laissant une veuve et deux enfants; blessés: Alexandre Campbell (de Montréal), A. Wilkinson (d'Angleterre), Joseph Janson (de la rivière du Chesne), Joseph Julien (de Saint-Ambroise), François Lozeau (de la rivière du Chesne), jambe amputée, Louis Chipperhood (de Montréal), deux blessures, Toussaint Carrière (de Boucherville), et Barthelemy Gagnon (de Québec), atteints dangereusement.

Durant l'expédition du mois de septembre 1814, contre Plattsburg, il n'y eut qu'un seul voltigeur de blessé, J.-B. Galarneau, de Saint-François, qui eut une jambe amputée par suite d'une terrible blessure reçue presque à bout portant.

Le 11 septembre 1814, à la journée mémorable de Plattsburg, le 3^e bataillon perdit dix hommes tués et eut un blessé. Tués: Charles Chalifoux, de Sorel, compagnie Cardin; Simon Lavoie, de Saint-Mathias, compagnie Massé; Joseph Grondin, de Sainte-Anne, compagnie Beaubien; sergent J.-B. Neau, de Berthier, compagnie Grandpré; Pierre Cotton, de Saint-Roch, compagnie Coiteux; Charles Valin, de Saint-Hyacinthe, compagnie Coiteux; Joseph Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe, compagnie Coiteux; Antoine Montplaisir, de la Pointe Olivier, compagnie Massé; Alexis Desaliers, de Sainte-Elisabeth, compagnie Pelland; J.-B. Chamberland, de Kamouraska, compagnie Dionne. François Vigiard, de la Pointe Olivier, eut un bras emporté et un œil crevé, mais survécut. Les compagnies ici mentionnées sont celles de la milice sédentaire, d'où l'on avait tiré le contingent du 3^e bataillon.

A la même bataille du 11 septembre, les chasseurs canadiens eurent quatre hommes de tués et neuf blessés. Tués: Jean Etier, de l'Assomption; Alexis Surprenant, de Varennes; Isidore Saint-George, de Kamouraska, pilote, et Joseph Desautels, de Chambly, tonnelier. Petits blessés: François Saint-Onge, de Saint-Martin; Joseph Précours, de la baie du Fevre; Augustin Voizin, de Kamouraska; Antoine Amable, de Lotbinière; Pierre Guy, d'Yamachiche. Grands blessés: Albert Clément, de la Pointe-Claire; Louis Vaillancourt, de Saint-Roch-de-la-Longue-Pointe, une jambe amputée; Amable Saint-Onge, de la rivière des Prairies, rendu incapable de gagner sa vie; François Baril, de Saint-Pierre-les-Becquets, passe pour mort et n'a pu être retrouvé; même chose à l'égard de François Fredette, de Saint-Gervais; Gabriel Turcot, des Trois-Rivières, mourut de ses blessures à l'Isle-aux-Noix, après le retour de l'expédition.

Citons quelques lignes de Garneau, notre historien national, sur la fin de cette guerre si heureusement terminée:

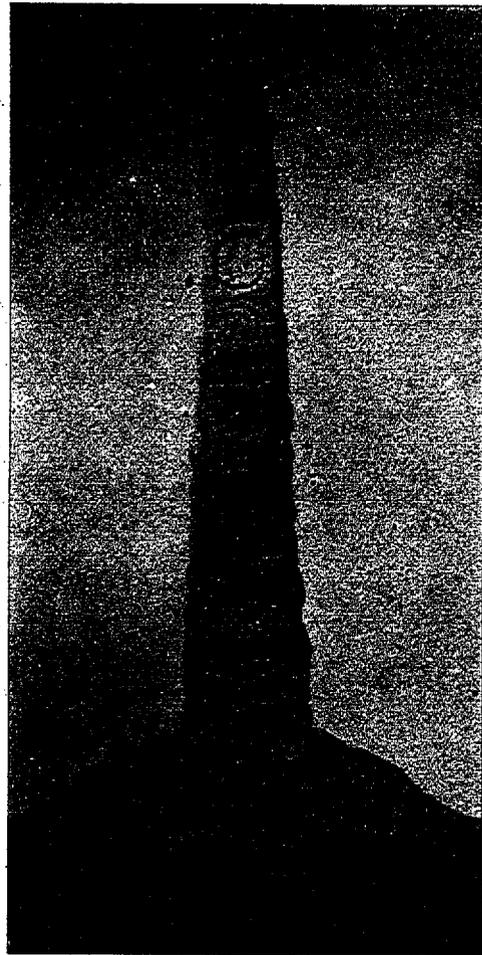
"Le traité de Gand (24 décembre 1814) ruina les espérances du parti qui avait poussé la république américaine à tenter la fortune des armes, car il n'avait rien obtenu de ce qu'il s'était proposé par la guerre. Une grande faute des Américains, c'était d'avoir attendu trop tard pour agir. Depuis longtemps, l'empereur des Français les pressait de prendre les armes. Il savait que, depuis la révolution, les Américains convoitaient les provinces anglaises, qui, adossées au nord, semblent peser sur eux dans toute la largeur du continent. Mais ils mirent tant de lenteur à se décider qu'ils ne s'ébranlèrent qu'au moment où leur gigantesque allié commençait à pencher vers sa ruine. Le vrai motif de la guerre était la conquête du Canada; les prétextes en étaient

le droit de visite et le refus des Anglais d'admettre le principe que le pavillon couvre la marchandise.... Le 1^{er} mars 1815, la conclusion de la paix fut officiellement annoncée. Aussitôt la Chambre rendit hommage à l'énergie, à l'habileté et à la sagesse déployées par sir George Prevost dans les circonstances si difficiles où il s'était trouvé, et vota une somme de cinq mille livres sterling pour lui offrir un service d'argent comme témoignage public; ce vote n'eut pas d'effet, parce que le conseil refusa d'y concourir.... Le traité fut accueilli avec joie par le Haut-Canada, où la guerre avait été une suite d'invasions cruelles et ruineuses. Il fut bien reçu aussi des Etats-Unis, surtout des pays qui bordent la mer.... A la prorogation de la législature, le président de la Chambre, en présentant la loi des subsides, adressa ces paroles à Prevost : 'Les événements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les Canadas.... Ces provinces lui ont été conservées dans des circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre a éclaté, le pays était sans troupes, sans argent, et Votre Excellence se voyait à la tête d'un peuple en qui, disait-on, plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus des préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple assez de ressources pour déjouer les projets d'un ennemi nombreux et plein de confiance en ses forces....' Le gouverneur entendit ces paroles avec une grande satisfaction. Il annonça aux Chambres qu'il passait en Angleterre.... Les habitants de Québec et de Montréal lui présentèrent les adresses les plus flatteuses. Les Canadiens lui témoignaient d'autant plus d'affection qu'ils savaient que l'espèce de disgrâce dans laquelle il était tombé (à Londres) avait pour principale cause la sympathie qu'il leur avait montrée."

L'esquisse placée sous les yeux du lecteur, dans les trente-huit pages précédentes, rappelle à son souvenir la conduite tenue par les Canadiens d'origine française, dans les choses militaires, depuis 1760 jusqu'à 1815. Elle n'exigeait de notre part qu'un faible labeur, car il est toujours agréable de raconter des événements qui font honneur à un peuple, fût-il le plus petit du monde et le moins connu dans l'histoire. Quelques réflexions pour terminer ne seront peut-être pas inutiles; les voici, brièvement données :

L'attitude de la masse des Canadiens, en 1764, 1775, 1812, régla chaque fois les destinées du pays. N'oublions pas que le clergé catholique eut sa large part dans cette direction sage et prudente.

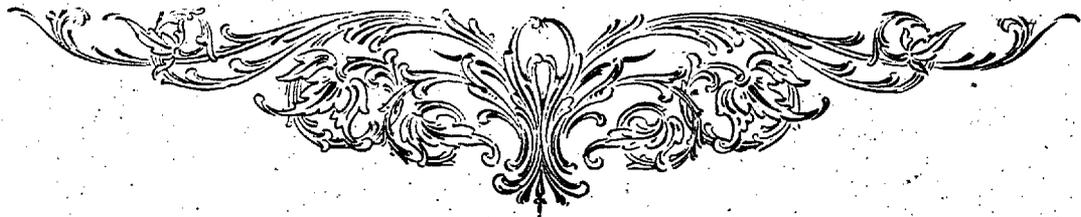
Lorsqu'eut lieu la cession du Canada à l'Angleterre, il y avait quatre-vingts ans que cette colonie ne recevait plus d'immigrants de sa mère-patrie, et, par conséquent, toutes ses familles étaient déjà anciennes dans le pays, ou, si nous employons le mot qui convient, elles étaient "canadiennes." Elles appartenaient à la France à peu près de la même façon qu'elles appartiennent aujourd'hui à l'Angleterre. La surprise des Européens est grande lorsqu'on leur dit



MONUMENT SUR LE CHAMP DE BATAILLE
DE CHATEAUGUAY

Inauguré le 26 octobre 1895

que cette population ne ressemble, sous le rapport qui nous occupe, ni aux Français ni aux Anglais, et ils ne comprennent pas que des "colons," si peu nombreux vu leur entourage sur cette vaste terre d'Amérique, aient la prétention de se maintenir dans un état de vie nationale qui frise l'indépendance politique et administrative la plus large. C'est là le secret du passé, mais l'histoire nous le révèle dans toute sa candeur et son énergie primitive. Nous y voyons l'un des beaux côtés des agissements de nos ancêtres. Sous le régime français, on peut citer vingt exemples de leur entente en ces matières, soit vingt triomphes à leur crédit, lorsque le cabinet de Versailles, ou ses représentants à Québec, oubliaient souvent que ce peuple était chez lui et vivait par lui-même. Après 1763, il eut le courage de continuer, au milieu d'une situation toute nouvelle, souvent défavorable, toujours délicate, à se regarder comme l'âme du pays. Il n'écouta pas plus son voisin de l'autre côté de la frontière, qui lui parlait de république et de liberté, qu'il ne prêta l'oreille aux invitations des Anglais invoquant la monarchie et les bienfaits d'un système purement "colonial," comme on l'appliquait au siècle dernier. Il voulut conserver le précieux dépôt de sa nationalité, ce qui embrasse la langue, les coutumes, la religion, en tant que cela ne nuit point à nos autres compatriotes, et, réflexion faite, tout cela aurait été pour le moins aussi exposé dans la gouverne américaine que sous le protectorat anglais. A vrai dire, le traité de Paris, en 1763, est un acte de protectorat auquel les Canadiens-Français ne se trompèrent jamais. Leur loyauté à l'Angleterre est-elle maintenant assez bien expliquée? N'ont-ils pas agi avec sagesse? Et, en maintes occasions où ils furent tentés, par suite de certaines influences, de se montrer mécontents des mesures qu'on leur imposait, ils surent se contenir et ne pas céder à la tentation, faisant toutefois valoir leurs réclamations, avec un à-propos étonnant. Etudions ce caractère, il est digne de la pensée du philosophe et de l'homme politique. En tous cas, il n'a rien de banal, c'est plutôt par son élévation qu'il nous saisit. Beaucoup de personnages de haute valeur dans le gouvernement de la Grande-Bretagne et du Canada s'en rendaient compte, ce qui explique comment se sont terminés à l'amiable les conflits survenus depuis cent trente ans.





CHAPITRE V

NOTICES BIOGRAPHIQUES



XPOSONS, par le moyen de courtes biographies, les états de service des Canadiens-Français qui ont laissé un nom dans les annales de notre milice, durant la période de 1760 à 1815. Ce sera le couronnement de cette partie de notre humble travail.

Aussi loin que l'on peut remonter, c'est-à-dire au dixième siècle, on rencontre dans le Bordelais la famille Vassal, qui y est encore aujourd'hui. François-Germain-Bonaventure Vassal, seigneur de Monviel, arriva en Canada avec le régiment de Béarn, où il était capitaine, en 1756, et se maria en 1758 avec M^{lle} Boucher de Laperrière. Créé chevalier de Saint-Louis en 1759, tué à la bataille de Sainte-Foye en 1760, il laissa un fils, François-Xavier, qui étudia au collège Saint-Raphaël de Montréal (Sulpiciens), et prit la carrière militaire. A peine âgé de seize ans, celui-ci s'enrôla volontaire dans la levée de 1775 contre les Américains, fut nommé sergent l'année suivante, et bientôt après il eut une commission d'enseigne dans l'une des trois compagnies que le général Carleton organisa parmi les milices et qu'il tint sur pied jusqu'à 1783. Vassal fit ensuite deux voyages en Angleterre et un en France pour des affaires de famille, puis navigua sur le fleuve, occupé au transport des troupes et des effets militaires. En 1795, on le nomma lieutenant au "Royal Canadien"; il passa capitaine en 1796 et servit dans ce corps jusqu'à 1802. Le 26 décembre 1807, sir James Craig le nomma assistant adjudant général des milices du Bas-Canada, avec le grade de lieutenant-colonel. A la retraite de M. Baby (devenu très âgé), Vassal fut nommé adjudant général le 20 mars 1812. Il abandonna cette charge en 1841 et mourut deux années après. C'était un aimable causeur, un homme de salon, sachant tourner un couplet comme n'importe quel académicien, et vivant très entouré par ceux qui aimaient la bonne compagnie et les conversations spirituelles. Grand travailleur, il a été surchargé d'ouvrage sans jamais en être accablé. La durée de ses services militaires est telle que nous lui donnons la première place dans cette collection de biographies.

Lacorne de Saint-Luc, l'un des plus remarquables caractères du temps de la conquête. Admiré des Canadiens, suivi avec enthousiasme par les Sauvages, orateur, écrivain, prestigieux en tout, il résumait en sa personne les pouvoirs qui, à présent, sont divisés entre les journalistes, les députés au parlement et les ministres du gouvernement. Sa carrière embrasse un demi siècle de lutttes et de travaux remarquables. Il fut nommé conseiller législatif en 1774, prit part à la défense de Saint-Jean l'année suivante, puis commanda les Canadiens et les Sauvages, sous Burgoyne, dans les mêmes endroits où il s'était illustré vingt années auparavant.

Louis-Joseph Fleury d'Eschambault, né en 1756, à Québec, étudia à La Flèche, en France, devint page de Louis XV, rentra dans la colonie, se trouva en 1775 au

siège du fort Saint-Jean, fut nommé, deux ans plus tard, inspecteur de milice, et, en 1788, capitaine au 60^e régiment. Major de brigade en 1796, grand ami du duc de Kent, il était à cette époque l'officier canadien-français le plus en évidence. Sir Robert Prescott lui confia (1796) la charge de député surintendant des Sauvages, et, en 1799, il devint aide de camp provincial. Il conservait néanmoins le rang de major au 60^e. Comme quartier-maître de la milice (avec le grade de lieutenant-colonel) du Bas-Canada, durant la guerre de 1812-15, il rendit des services utiles et intelligents. Cette grosse question de la nourriture et de l'équipement des troupes, qui décide assez souvent du sort des opérations militaires, batailles comprises, il la résolut de main de maître, et ne se contenta point de servir le Bas-Canada, mais étendit sa gestion sur une partie de la province supérieure. Napoléon I^{er} titrait des hommes de cette valeur.

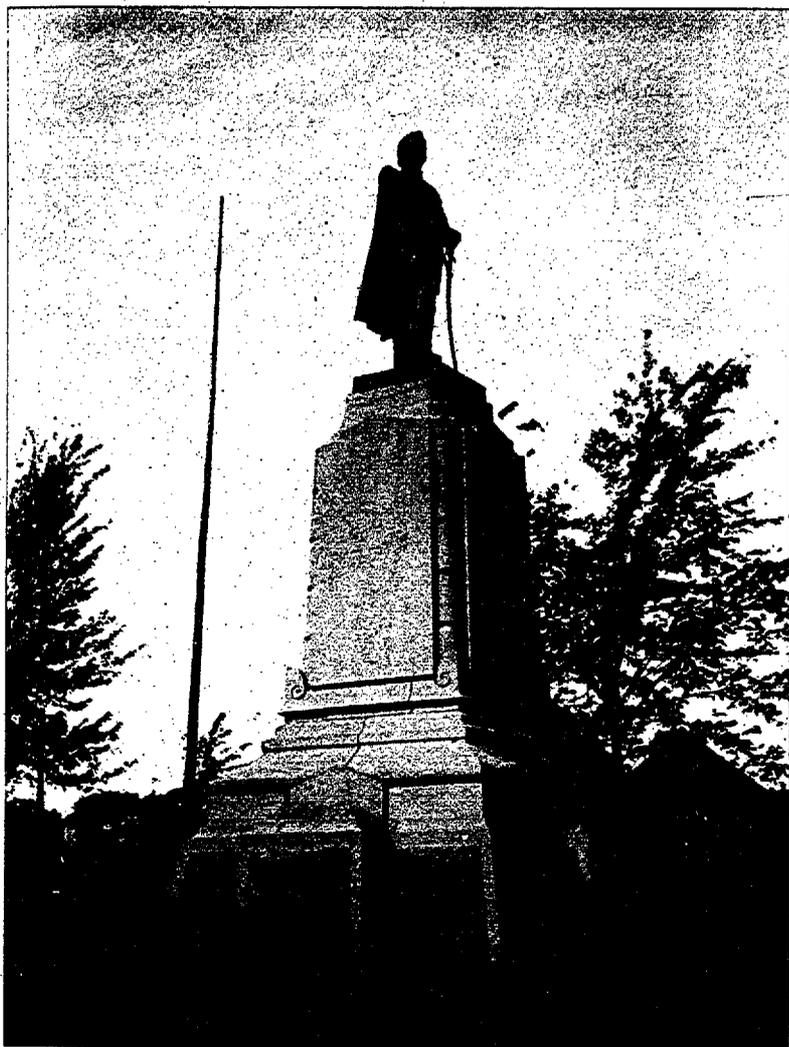
La famille de Salaberry est originaire du pays basque, s'était fixée parmi nous en 1735 dans la personne de Michel d'Irumberry de Salaberry, capitaine de frégate. C'était un des plus beaux, des plus robustes et des plus vaillants hommes de son temps. On le voit prendre part aux luttes héroïques qui se terminèrent par la cession du pays. Créé chevalier de Saint-Louis pour ses services militaires, il consacra le reste de sa carrière aux travaux des champs. Son fils, Louis-Ignace-Michel-Antoine, né à Beauport, le 25 juillet 1752, fut le premier élève qui entra au séminaire de Québec, lorsque cette institution rouvrit ses portes, en 1763. Il prit du service en 1775, reçut plusieurs blessures, se trouva à la défense du fort Saint-Jean, puis à l'armée de Burgoyne, et fit les campagnes qui se terminèrent par le traité de Versailles en 1783, date où il passa à la demi paie. Après la guerre, il se fixa au manoir de Beauport, et y réunit la plus belle société du temps. C'est là qu'il reçut le duc de Kent, de 1791 à 1794, et contracta avec ce prince la longue amitié que nous révèle leur correspondance jusqu'à 1819. Nommé juge de paix en 1792, et élu député à l'assemblée législative la même année, il abandonna la politique en 1796 pour devenir major du "Royal Canadien." En 1811, il fut nommé conseiller législatif, et en 1812 on le mit à la tête d'un bataillon de la milice d'élite. Trois de ses fils, Maurice-Roch, Louis et Edouard-Alphonse, périrent, de 1809 à 1812, dans la guerre, en Espagne et aux Indes, au service de l'Angleterre. Il ne restait plus que l'aîné, qui venait en ce moment d'être mis à la tête des voltigeurs canadiens.

François Marie Picoté de Belestre se fit d'abord remarquer dans la guerre contre les Sauvages du Détroit en 1748, fut chargé du gouvernement de ce poste en 1756, se rendit très utile sur l'Ohio en 1758, eut à remettre le Détroit aux Anglais en 1760, après la capitulation de Montréal, fut nommé conseiller législatif en 1774, se signala par son zèle durant l'invasion de 1775, reprit Saint-Jean sur les Américains, repoussa Schuyler, défendit Chambly quarante-cinq jours contre Montgomery, et laissa une réputation d'invincible.

Charles-Michel de Langlade était arrière-petit-fils de Pierre Mouet de Moras, officier au régiment de Carignan (1665). Il naquit à Michillimakinac et se fixa à la baie Verte du lac Michigan (1745). Ses aventures parmi les Sauvages rempliraient un volume. A l'époque de la guerre de Sept Ans, il commanda un parti des "nations," et déploya une intelligence militaire de premier ordre, qui se manifesta d'abord à la bataille de la Monongahéla. Suivi de ses guerriers indiens, il fit toutes les campagnes de 1754-60, et resta constamment en vue. On ne peut contester que, si Montcalm eut écouté ses conseils, le combat de Montmorency devenait un désastre complet pour l'armée de Wolfe, et que peu après, aux plaines d'Abraham, il indiqua nettement ce qu'il y avait à faire

pour repousser les Anglais. En 1764, lors du soulèvement de Pontiac, il se rendit utile à la cause anglaise par ses avis et ses actions. Son père et lui continuèrent après cela à faire la traite des fourrures à la baie Verte. Lorsque la guerre de la révolution américaine éclata, il reprit le mousquet à la tête des Sauvages, sous le drapeau britannique, et se montra digne de son valeureux passé. Devenu agent des Sauvages, il conserva cette charge jusqu'à sa mort, au mois de janvier 1800. Les Américains le nomment "le père du Wisconsin."

Charles Réaume, né à Québec, homme instruit, visita l'ouest pour y faire du commerce,



MONUMENT DE DE SALABERRY, INAUGURÉ À CHAMBLY
LE 7 JUIN 1881

retourna momentanément dans sa ville natale, se jeta dans le service militaire durant l'invasion de 1775, comme son beau-frère le capitaine Bellet, ensuite s'établit à la baie Verte, devint capitaine des Sauvages, parcourut de vastes territoires de traite, retourna à la baie, y prit la charge de juge, plus tard redevint traiteur, se créa un nom légendaire dans l'Ouest, et mourut sans fortune après avoir manié beaucoup d'argent.

Le chevalier Joseph-Antoine-Guillaume de Lorimier et son frère Jean-Thomas appartenaient à une famille militaire qui datait de 1677 parmi nous. Ils rendirent de grands services au fort Saint-Jean. L'un des fils de ceux-ci représenta le comté de Huntingdon en 1792. Un autre de Lorimier se trouva à l'affaire de Beaver Dam en 1813, et la même année un autre fut tué à la bataille de Chrysler Farm.

Jean-Baptiste Bouchette commandait un brigantin sur le fleuve, l'automne de 1775, lorsque le gouverneur Carleton fut obligé de fuir de Montréal, qui

était tombé au pouvoir des Américains. Bouchette s'offrit pour le conduire à Québec, en passant à travers les patrouilles de l'ennemi. La capitulation avait eu lieu le 12 novembre, et le gouverneur était monté à bord du brigantin de Bouchette, qui passait pour le premier manœuvrier du fleuve. On eut bientôt connaissance que le colonel Eaton avait été détaché à la poursuite, mais Bouchette n'était pas seul sur le fleuve; il déguisa son bâtiment, tira des bordées qui l'éloignèrent du côté de Laprairie, et masqua si bien son jeu que Eaton fila vers Repentigny, croyant être sur la bonne piste. Bouchette

le suivit le 13, et arriva le 14 à Lavaltrie, où se trouvait le capitaine Bellet, lequel avait fait bastinger sa goëlette et transportait les poudres de Montréal dans l'espoir de les livrer à Québec. Bellet était un marin d'un courage et d'une adresse reconnus. Le vent souffla nord-est jusqu'au 16 inclusivement, ce qui les empêcha de poursuivre leur route. La nuit du 16 au 17, le gouverneur, déguisé en habitant, ainsi que de Niverville et Lanaudière, se confia au capitaine Bouchette et au sergent Boutillet; tous cinq montèrent dans une embarcation légère, et, après sept ou huit alertes où ils se crurent pris chaque fois, parvinrent aux Trois-Rivières à midi sonnant. Ils payèrent d'audace et se mirent à table dans une maison qui logeait des officiers américains, ensuite, sur les trois heures, ils se rembarquèrent sans que le gouverneur eût été reconnu. Ils arrivèrent à Québec le dimanche 20 novembre, après midi, et de suite on organisa la défense. Dès le 14, Arnold, avec une aile de l'armée américaine, était campé sur les plaines d'Abraham. Bellet avec ses poudres passa à travers les flottilles ennemies et arriva sain et sauf au quai de la basse-ville. Bouchette fut nommé commandant sur le lac Ontario après la guerre, et servit avec autant de zèle que d'intelligence; il mourut dans ce poste en 1802. Son fils Joseph fut le géographe dont les travaux n'ont pas été surpassés, même en Europe.

François Bellet, né en 1730, à Charon, près La Rochelle (France), s'était marié à Québec en 1748 avec Marie-Anne Rhéaume, et leur fils, Antoine-François, était âgé de vingt-cinq ans en 1775. Tous deux étaient navigateurs, et durant les années 1775-76 furent capturés à tour de rôle par les Américains, mais ils trouvèrent le moyen de se faire relâcher. Le fils mourut en 1827. L'exploit de Bellet père, en sauvant les poudres de Montréal pour les transporter à Québec, au milieu des embarcations américaines qui sillonnaient le fleuve sur ce parcours de soixante lieues, le range parmi les habitants du pays auxquels nous devons d'avoir échappé à la conquête américaine.

Le sergent Boutillet devait être François Boutillet, du Château-Richer, alors âgé d'à peu près trente ans. Il vivait encore vers 1830, et demeurait dans le bas du fleuve, d'après ce que nous a dit R.-S.-M. Bouchette (fils de Joseph, le géographe), qui a été lui-même un bon patriote et un homme de sens.

Charles Tardieu de la Naudière était l'arrière-petit-fils d'un officier du régiment de Carignan, arrivé de France en 1665, et il était, avec ses frères, la quatrième génération militaire de sa famille en Canada. Lieutenant au régiment de la Sarre durant la guerre de Sept Ans, il se retira ensuite sur sa seigneurie de Sainte-Anne de la Pérade, puis devint aide de camp de sir Guy Carleton; contribua, avec Bouchette, à sauver ce gouverneur en 1775, en lui faisant traverser une partie de l'armée américaine. Il leva alors une compagnie de volontaires, prit part à la défense du fort Saint-Jean, suivit Carleton en Angleterre (1778), devint grand voyer de la province, surintendant des postes, et enfin membre du conseil législatif en 1792. Sa descendance existe encore.

Le chevalier de Niverville, dont l'ancêtre avait été anobli pour services militaires rendus en Canada avant 1660, comptait dans sa famille une dizaine d'officiers de milice souvent mentionnés dans l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles. Il était chevalier de Saint-Louis depuis la guerre de Sept Ans. Son fils servit en 1812-15.

Alexandre Dumas était marchand à Québec et intéressé dans les forges Saint-Maurice. En 1775, il fut nommé capitaine de milice et, à la défense du Saut-au-Matelot, se conduisit avec une habileté et une bravoure qui lui valurent des félicitations universelles. Vers 1782 il se fit recevoir notaire; son greffe va de 1783 à 1802. En 1784 il devint avocat, puis major de milice et, en 1798, député à l'assemblée législative.

François Dambourgès joua un rôle prépondérant au combat du Saut-au-Matlot, le 31 décembre 1775, où fut tué le général Montgomery. Il y reçut, à travers la figure, un coup de sabre dont il porta les traces toute sa vie, ce qui lui valut de la part du duc de Kent le surnom de capitaine Balaféré. Il s'était enrôlé, vers 1774-75, dans le "Royal Emigrant," corps organisé à la hâte par le gouverneur Carleton, mais il était bientôt passé au 84^e de ligne et appartenait à ce régiment lorsqu'il eut connaissance de la marche de Montgomery pour surprendre la basse-ville de Québec au Saut-au-Matlot. En 1789, il était colonel de milice, et le lieutenant-colonel Pierre Marcoux était sous ses ordres. Ils furent élus tous deux à l'assemblée législative de 1792. En 1796, Dambourgès devint capitaine au "Royal Canadien"; il mourut dans cette position en 1798.

Jean-Baptiste Lecompte Dupré, dont la famille était dans le pays dès 1680, avait été nommé lieutenant-colonel de milice en 1755 et servit jusqu'à 1760. Lorsque Montgomery assiégea Québec (1775), il aida puissamment le gouverneur Carleton et se montra très actif durant ce siège mémorable. Les Américains, en se retirant, incendièrent ses propriétés. On le nomma, en 1778, colonel commandant les milices de Québec, position qu'il occupa une vingtaine d'années. Son fils se rendit utile durant la guerre de 1812-15.

La famille Roberth de la Morandière remonte au XVII^e siècle parmi nous, dans la personne d'Etienne, qui était conseiller au conseil souverain de Québec. Ses fils ont été employés au Nord-Ouest et dans les garnisons du Canada. Louis-Joseph, garde-magasin à Québec en 1737, obtint cette année une seigneurie au lac Champlain, et fut envoyé, en 1742, pour rétablir le fort Niagara. Son frère Etienne entra au service militaire, prit part à la bataille de la Monongahéla, servit dans le corps des ingénieurs, et laissa un fils qui combattit contre les Américains en 1775, fut prisonnier de guerre à Albany (1776), et, à son tour, laissa un fils qui entra dans le "Royal Canadien" en 1796.

Antoine Lefebvre de Bellefeuille, d'une très ancienne famille canadienne, était enseigne de milice au fort Saint-Jean, et marcha avec l'armée anglaise en 1778, lorsqu'elle entra dans le territoire des provinces révoltées. Fait prisonnier à Vincennes, l'année suivante, il fut treize mois retenu en Virginie. A son retour, il devint grand voyer des Trois-Rivières, puis quitta cette ville en 1793 pour aller fonder la paroisse de Saint-Eustache, près Montréal. Sa descendance est principalement représentée aujourd'hui par M. Edouard Lefebvre de Bellefeuille, avocat et publiciste de talent.

M. de Lotbinière, celui-là même qui fut président de notre chambre d'assemblée, servait au fort Saint-Jean en 1775, et y fut fait prisonnier. M. de Vaudreuil, ancien gouverneur du Canada, qui mourut en 1778, reproche, dans ses lettres à ce jeune homme, d'avoir embrassé "la cause des Anglais." Les Chartier de Lotbinière remontent au XIII^e siècle dans les annales de France, et l'un d'eux, en 1430, était grand ami de Jeanne d'Arc. Au Canada, ils ont été juges, militaires, seigneurs, hommes politiques, depuis deux cent cinquante ans.

Des Bergères de Rigauville, d'une famille qui date de 1684 dans le pays, avait commandé au fort Saint-Frédéric, fut appelé au conseil législatif en 1774, combattit à Saint-Jean et soutint sa renommée militaire, comme il l'avait fait à la bataille de Sainte-Foye.

Paul-Roch de Saint-Ours, nommé conseiller législatif en 1774, descendait d'un capitaine du régiment de Carignan. Son frère, Quinson de Saint-Ours, combattit en 1755 à la Monongahéla, durant toute la guerre de Sept Ans, et contribua à la défense du fort Saint-Jean (1775).

Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moine de Longueuil, qui commandait, de 1796 à 1802, le premier bataillon du "Royal Canadien," était descendant de Charles Lemoine, venu dans le pays en 1641, et dont la famille a fourni huit ou dix militaires hors ligne à la Nouvelle-France. M. de Longueuil y allait bon jeu, bon argent. Il dépensa de fortes sommes pour soutenir son bataillon, et fit une souscription, parmi ses officiers et ses soldats, qui rapporta cinq cents louis sterling au fonds de guerre de la Grande-Bretagne, en 1799.

Louis Fromenteau de la Boucherie, aide-major de milice de la ville de Québec en 1797, était descendant d'un officier d'artillerie employé (1757) aux fortifications de Québec et ensuite au Cap-Breton. Il entra au "Royal Canadien."

Jacran de Piedmont, enseigne aux canonniers-bombardiers du Cap-Breton, puis capitaine de la même compagnie en 1759, se trouva à la bataille des plaines d'Abraham; ce fut lui qui, avec le major de Joannès, insista auprès de M. de Ramesay pour que l'armée française abandonnât la basse-ville de Québec au lendemain de la mort de Montcalm, au lieu de capituler précipitamment. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis. François, son petit-fils, entra dans le "Royal Canadien."

François Boucher, d'une famille établie à Beauport en 1634, naviguait à la Nouvelle-Ecosse lorsque son beau-frère, le capitaine Dambourgès, l'induisit à entrer dans le "Royal Canadien" (1795). En 1802, ce corps étant licencié, il se fixa à Maskinongé et y ouvrit un commerce qui prospéra au delà de ses espérances, même pendant la guerre de 1812, bien que le vaillant officier eut repris du service. Il était quartier-maître du 4^e bataillon de milice. François Boucher, son père, marin de profession, avait été nommé capitaine du port de Québec (1803), en récompense des services qu'il avait rendus au duc de Kent, en portant des dépêches à Halifax en des temps critiques et au milieu de difficultés considérables.

Jacques Dupéron Baby, descendant d'un officier du régiment de Carignan, élu en 1791 comme député dans le Haut-Canada, fut appelé au conseil législatif de cette province, puis au conseil exécutif dont il devint le président. On le fit juge en 1793. Durant la guerre de 1812, il commanda la milice du district ouest, en majeure partie habitée par des Canadiens-Français. En 1813, la province étant envahie, il se réfugia dans sa famille en Bas-Canada. A la paix, on le nomma inspecteur général.

François Dupéron Baby, son oncle, fit les campagnes de la guerre de Sept Ans. En 1772, il fut délégué à Londres par ses compatriotes, et contribua beaucoup à éclairer les ministres sur la situation du pays, et par conséquent à préparer l'Acte de Québec. Il fut de ceux qui, durant l'été de 1775, pressèrent le général Carleton de mettre le Bas-Canada en état de défense, et on le nomma major des milices de la ville et du district de Québec. Par la suite, il occupa d'autres charges importantes. Deux fois il fut sur le point d'être nommé administrateur de la province, mais sa foi catholique l'empêcha de prêter le serment exigé. En 1780, le gouverneur Haldimand lui confia le poste d'adjudant général de la milice. Il fut appelé au conseil exécutif en 1791, et au conseil législatif en 1792. En 1803, sa commission d'adjudant général fut renouvelée, et il n'y fut remplacé qu'en 1812, par François Vassal de Monyiel.

Son descendant est le juge Baby, de la cour du Banc de la Reine, un lettré et un amateur de souvenirs historiques. Il est le président de la Société Numismatique et des Antiquaires de Montréal.

Jean-Baptiste Testard de Montigny était le petit-fils de l'un des capitaines les plus célèbres dans les annales du Canada; il servit aussi avec distinction. En 1796, on

le trouve au "Royal Canadien." Un M. de Montigny se distingua, en 1775, à l'affaire des Cèdres. Le magistrat de police de Montréal actuellement est un descendant de cette famille, et lui aussi a été militaire.

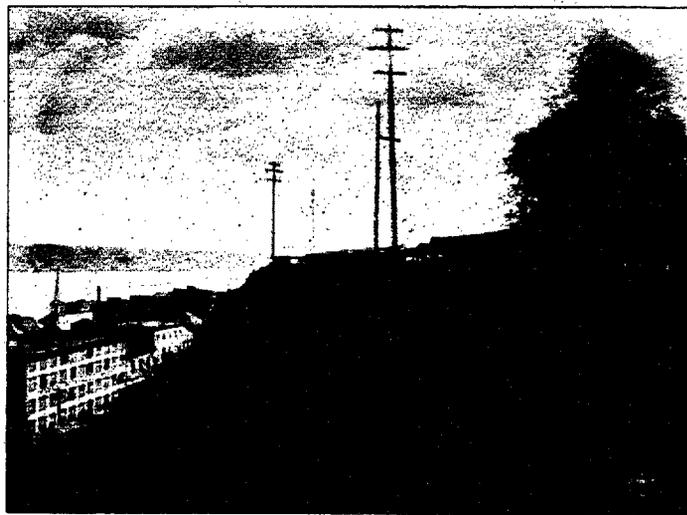
Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur militaire et brillant officier, s'était distingué dans nos guerres avant 1760. Il fut appelé au conseil législatif en 1774. L'un de ses enfants devint lieutenant général, ingénieur en chef de l'armée française et baron de l'Empire, sous Napoléon; un autre parvint au grade de colonel dans l'armée française; un troisième fit les campagnes de 1792 à 1797 dans l'armée de Condé, passa en Russie, y exerça des fonctions importantes, devint précepteur des enfants du czar, visita toutes les cours de l'Europe et fut comblé d'honneur et de marques de distinction. Le père restait au Canada avec son quatrième fils, Louis-René, momentanément au service de la France, puis grand voyer du district de Québec, député à l'assemblée législative, officier d'état-major durant la guerre de 1812-15, et qui prit part à la bataille de Châteauguay.

La famille Godefroy de Tonnancour, l'une des plus anciennes de la colonie, avait donné des militaires et des officiers de robe à l'administration française. Elle continua de se distinguer dans ces deux branches sous le nouveau régime. Anoblie par Louis XIV (1669), elle vécut toujours noblement et ajouta, quand le temps fut venu, la politique et le commerce à ses moyens d'action. En 1812-15, il y avait deux officiers de Tonnancour dans les hauts grades de la milice.

Toussaint Pothier, fils d'un lieutenant-colonel des milices, s'adonna de bonne heure au trafic des fourrures du Nord-Ouest. En 1790, il était associé de la compagnie fondée par son père, MM. de Rocheblave, McTavish, Cotté, Frobisher et autres marchands de Montréal (1783). Il devint comme l'âme de la compagnie, dont les affaires avec l'Angleterre atteignaient jusqu'à trois cent mille louis sterling par année. Vers 1812, le gouvernement le chargea d'organiser un corps de voyageurs pour la défense des lacs, et il en fut nommé major. Membre du conseil législatif de la province de Québec, il occupa temporairement plusieurs charges, telles que commissaire pour améliorer le port de Montréal, arbitre dans la question du partage des revenus de douanes entre le Haut et le Bas-Canada, pour la construction du canal Lachine, etc. Il fut seigneur de Sainte-Marie de Lanaudière, comté de Maskinongé, où il exécuta de grands travaux d'utilité publique. Son principal exploit militaire fut la prise de Michillimakinac, en juillet 1812, au début même des hostilités. Sa présence sur les lacs de l'Ouest nous assura la possession de ces nappes d'eau et des territoires situés au sud, tant que dura la guerre.

Jacques Cartier, colonel de milice en 1812, était le père de sir George-Etienne Cartier, auquel nous devons nos lois actuelles de milice.

Etienne-Pascal Taché était fils de Pascal-Jacques Taché, seigneur de Kamouraska. Il prit part aux campagnes de 1812-15, fut ministre de la milice, premier ministre, et mourut dans ce poste. Il était chevalier de l'ordre du Bain.



GRANDE BATTERIE DE QUÉBEC

Jean-Baptiste d'Estimauville, d'une famille qui comptait au moins un siècle de services militaires, était officier au 60^e en 1796.

Jean-Baptiste Trottier de Beaubien, qui prit part à la guerre de 1812, est celui-là même qui commença la ville de Chicago.

Joseph Rainville, homme instruit, grand voyageur, interprète officiel du gouvernement anglais dans l'Ouest, commanda les Sioux dans la guerre de 1812, avec le grade et la solde de capitaine de l'armée régulière, et, en 1816, se retira à demi paie. Lui, aussi bien qu'une vingtaine de Canadiens instruits et habiles dans l'art de manier l'esprit des Sauvages, ont empêché les peuplades de l'Ouest de se joindre aux Américains, et ont conservé à l'Angleterre le commerce si lucratif de ces régions.

Louis Bourdages, notaire de profession, était aide-major de milice de Chambly en 1797. Huit ans plus tard, il entra au parlement. C'était un orateur vigoureux; son rôle politique fut assez long. Sir George Prevost le fit colonel de milice. Durant la guerre de 1812-15, il déploya tout le zèle dont il était capable.

Frédéric Rolette avait servi d'abord sur un navire de guerre anglais et reçu cinq blessures, à Aboukir et à Trafalgar. De retour en Canada (1807), il fut nommé lieutenant dans la marine provinciale et promu premier lieutenant, ainsi qu'au commandement du brick *Hunter* sur le lac Érié, en 1812. Le 3 juillet de cette année, il s'empara, avec seulement six hommes, de la goëlette américaine *Cayuga Packet*, chargée de munitions de guerre, montée par quarante hommes, y compris plusieurs officiers. Cette action presque incroyable eut un effet démoralisateur sur la marine américaine des lacs. Au combat de la rivière Raisin, le 22 janvier 1813, il servit comme officier d'artillerie et reçut une blessure à la tête. Mêlé successivement à plusieurs attaques et surprises durant ces deux années, il attira toujours sur lui l'attention de ses chefs lorsqu'il n'exerçait pas lui-même le commandement. A la bataille du 10 septembre 1813, sur le lac Érié, entre Perry et Barclay, le capitaine du *Lady Prevost* fut tué, et Rolette, quoique blessé, prit la direction du navire. En voyant le désastre qui se préparait pour nous, il redoubla d'ardeur et déploya toutes ses qualités de marin et de soldat. Une explosion de poudre tua autour de lui plusieurs de ses gens; il fut brûlé dangereusement. A la fin de cette journée, qui tourna contre nos armes, voyant son vaisseau tout désarmé et près de couler bas, il se rendit, n'ayant pas même l'espoir de survivre à ses blessures. Ses prises durant la guerre étaient au nombre de dix-huit. On le cite pour sa belle conduite au Détroit, sous le général Brock (1812). La paix arrivée, les citoyens de Québec lui présentèrent un sabre d'honneur; il mourut dans cette ville, le 17 mars 1833, des suites de ses blessures. Rolette a des droits sérieux au souvenir de l'histoire.

Joseph Rolette, frère du précédent, né à Québec en 1781, fut instruit au séminaire de cette ville, et voulut d'abord se faire marin. Vers 1806, il se rendit au Détroit, puis à la Prairie-du-Chien, sur le Mississipi, où il s'occupa de la traite. A la guerre de 1812, il entra dans la milice volontaire des grands lacs, et servit avec nombre de Canadiens dans la région de Michillimakinac. La suite de sa carrière fut prospère et très honorable.

Jacques Porlier, doué d'un beau talent et possédant une instruction solide, était en 1791 lieutenant de milice à Montréal. Il émigra à la baie Verte, se livra au commerce de fourrures, ouvrit une école élémentaire, parcourut le Mississipi, prit les armes en 1812 pour la cause anglaise sur les grands lacs, ensuite devint juge en chef du comté de Brown. Vers 1820, c'était l'homme le plus considérable du territoire de la baie Verte, où il se faisait un immense commerce. Il laissa un nom intact et une mémoire respectée.

Ainsi, l'influence des Canadiens-Français dans l'Ouest détermina toute la politique qui fut adoptée dans ces territoires en faveur de la cause anglaise.

Pierre-Chrysologue Pambrun, né à l'Islet en 1792, était à Vaudreuil lorsque éclata la guerre de 1812; il s'enrôla dans les voltigeurs, compagnie de Jacques Viger, et servit principalement dans le Haut-Canada. Il fut plus tard l'un des grands voyageurs et presque un souverain dans la Colombie Anglaise, parmi des nations qui le regardaient comme un être supérieur.

Le lieutenant Michel O'Sullivan, de la milice de Beauharnois, servait comme aide-major général de Salaberry, à Châteauguay. Il fut comblé d'éloges pour sa conduite en cette circonstance. Son récit de la bataille, écrit en français, car c'était sa langue, est le document le plus complet qui nous reste sur cette journée. Elu membre du parlement, il devint solliciteur général, puis juge de la cour supérieure. On cite son esprit ouvert, son érudition et ses talents variés.

Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay dit le Chevalier, seigneur de Saint-Roch des Aulnaies, était major aux voltigeurs. Il descendait d'une famille établie à Québec en 1634. Durant quatre générations, nous voyons ses membres se tenir en évidence dans la colonie. Jean-Baptiste avait fait campagne avec le héros de Châteauguay au 60^e régiment. A la bataille du 26 octobre 1813, il tenait l'un des trois principaux postes de la première ligne et repoussa l'attaque du général Izard avec un entrain remarquable.

Le capitaine Michel-Louis Juchereau Duchesnay, frère du précédent, seigneur de Gaudarville et de Fossembault, avait servi au 60^e régiment et était marié à une sœur de Salaberry. Cinq ou six branches de cette famille, sorties de Québec, avaient reçu des titres de noblesse en Canada, en France, en Russie et dans l'empire turc durant le XVIII^e siècle. Michel-Louis était le principal officier de l'aile gauche placée en potence à Châteauguay, et sa direction fut des plus heureuses dans les deux attaques qu'il subit.

Le lieutenant Narcisse Juchereau Duchesnay, neveu des précédents, était aussi dans l'aile gauche et combattit vaillamment.

Le lieutenant Charles Pinguet, des *fencibles*, d'une des plus anciennes familles canadiennes, avait quatre de ses frères ou cousins au service militaire. A Châteauguay, il était en première ligne et nous a laissé des lettres précieuses sur les opérations de cet automne le long de la rivière Châteauguay.

Le capitaine Joseph-Maurice Lamothe, du 3^e bataillon de milice de Montréal, était d'une famille ancienne dans le pays. Son père, en 1775, avait porté les dépêches de lord Howe à sir Guy Carleton, alors bloqué dans Québec. En compagnie de monsieur Joseph Papineau, il fit le trajet, de Montréal à la ville assiégée, en traversant les postes ennemis, au milieu des neiges et des froids de l'hiver. Ensuite, il servit sous le général Burgoyne et gagna sur les Sauvages un ascendant extraordinaire. Joseph-Maurice hérita de son habileté à conduire ces hordes indomptables. On le voit au Nord-Ouest avant la guerre de 1812, occupant des postes de confiance. A Châteauguay, il avait la direction des Sauvages et couvrait l'extrême droite de Salaberry; il y déploya une bravoure et une adresse admirables. C'est contre lui que le colonel McCarty lança sa cavalerie. Il tint bon durant quatre heures, sans appeler sa réserve, qu'il conservait en arrière, cachée sous bois. Après sa mort, le gouvernement accorda à sa veuve la pension de capitaine dans l'armée régulière.

Le capitaine Dominique Debartzch, du 5^e bataillon de milice, se trouvait à quelques pas de Salaberry sur la deuxième ligne à Châteauguay, où la fusillade dura le plus longtemps. Comme membre de la législature et orateur de haute volée, il avait déjà

un nom populaire. Il était seigneur de Delorme, Rougemont, etc. Son père venait de Hambourg, et avait épousé, en Canada, une demoiselle Raimbault-Lussaudière.

Le capitaine Benjamin Lécuyer, ingénieur civil, appartenait aux voltigeurs; sa famille était ancienne dans le pays. A Châteauguay, il figure à la première ligne de combat. Par la suite, on le retrouve dans les cantons de l'Est parmi les fondateurs de Drummondville. Son fils Eugène a écrit de jolies nouvelles.

Les lieutenants Louis Guy et W. D. Johnson, des voltigeurs, avaient la charge du grand abattis placé en avant de la première ligne à Châteauguay. Hampton enleva ce poste et crut avoir le chemin libre à partir de là, mais les voltigeurs ne reculèrent que lentement et rentrèrent dans les lignes où eut lieu la bataille décisive. Guy était d'une vieille famille canadienne.

Le capitaine Charles Daly, qui écrivait et parlait le français à la perfection, appartenait au 3^e bataillon de milice. A Châteauguay, il arrêta deux fois la colonne de Purdy et reçut deux blessures très graves. Les hommes avaient en lui une confiance absolue, de sorte qu'il les mena avec succès contre un ennemi trente fois supérieur en nombre.

Le lieutenant Benjamin Schiller, de langue française, sortait du 3^e bataillon de milice. Lorsque les capitaines Daly et Bruyère furent blessés à Châteauguay, il prit le commandement de la compagnie et termina la lutte glorieusement. Comme il se retirait le dernier avec l'aile gauche, un officier américain se jeta sur lui pour le prendre, mais d'un coup de sabre, vigoureusement porté, il lui fit sauter la tête qui rebondit sur le sol. On le nomma capitaine le jour même.

Le capitaine Joseph-Marie Longtin, de la milice de Beauharnois, était à la gauche de Michel-Louis Juchereau Duchesnay à Châteauguay. Au moment de l'action, il commanda genoux en terre et récita une prière, puis, se relevant, il dit: "Nous avons rendu nos devoirs à Dieu, maintenant servons le roi!" et le feu qu'il dirigea mit fin à la bataille.

Le capitaine Etienne Eneau, du bataillon de Beauharnois, et le capitaine Louis Levesque, du 5^e bataillon d'élite, supportèrent, sur la gauche, les mouvements de Daly, Bruyère et Schiller au plus fort de la bataille de Châteauguay. Tous deux appartenaient à d'anciennes familles canadiennes, comme Longtin.

Le capitaine Philippe Panet, qui commandait une compagnie de la milice d'élite de Québec, avait la garde du gué de la rivière à Châteauguay; et c'est contre lui que se dirigeait le colonel Purdy avec 1,500 hommes, lorsque Daly et toute l'aile gauche se portèrent en avant. M. Panet était le fils de l'orateur de l'assemblée législative; il devint juge; son fils, le colonel Charles-Eugène Panet, est depuis vingt-deux ans député ministre de la milice, après avoir été sénateur; il a commandé longtemps le 9^e bataillon des voltigeurs de Québec.

Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, né à Beauport, le 19 novembre 1778, s'enrôla à titre de volontaire (1792) dans le 44^e régiment et le quitta lorsque ce corps reçut l'ordre de retourner en Angleterre. A l'âge de seize ans, le duc de Kent lui fit obtenir une commission d'enseigne dans le 60^e régiment, c'est-à-dire avant que l'on eut créé les deux bataillons qui formèrent peu après l'aile canadienne de ce régiment. Le jeune homme partit aussitôt pour la Dominique. Il ne tarda pas à voir le feu, car envoyé à la Guadeloupe, où commandait le général Prescott, il se trouva, le 6 décembre 1794, sur les remparts au bombardement du fort Mathilda, où il vit passer près de lui cinquante bombes et entendit le ronflement de cinq cents boulets. Comme Nelson, il

ignorait ce que c'était que la peur; son œil tranquille, sa contenance assurée, au milieu de cet ouragan de flammes, enthousiasmèrent ses supérieurs. Le "marquis de la poudre à canon" ne tremblait devant rien. Presque tous les hommes de son détachement furent tués ou blessés durant le siège; ils ne sortirent que trois de cette lutte effroyable. "Nos uniformes, écrivait-il à son père, coûtent très cher, mais j'ai reçu quarante louis et avec cela je vais me donner de quoi faire bonne figure." Ce beau grand garçon de seize ans, fort comme un hercule, souple et dispos, à la figure riante, qui parlait l'anglais avec la grâce d'un Anglais de vieille souche, possédait de plus l'éducation de famille si attirante et si caractéristique chez les anciens Canadiens. Il faisait fureur dans les cercles. Sir Charles Gray le nomma lieutenant le 23 août 1794. "Beaucoup de promotion, écrit-il, parce que les officiers périssent par la débauche." Comme il n'était jamais malade, on l'employait partout. Les fièvres décimaient son bataillon qui se trouva réduit à deux cents hommes au printemps de 1795. Le duc de Kent, qui commandait à Halifax, le fit entrer dans son régiment, le 4^e, et aussitôt arrivé dans les eaux canadiennes, il lui donna congé pour aller voir ses parents à Beauport. Dans le trajet de retour, il naufragea sur l'île du Prince-Edouard (1796), mais rejoignit le régiment à Halifax, et, comme la guerre continuait, il se fit accorder la permission de monter à bord de l'*Asia* en qualité de lieutenant de marine. Retourné à Halifax (1797), il passa à la Martinique, puis de là à la Jamaïque. Reprenant son service au 60^e, il fut nommé capitaine en 1799, à vingt-et-un ans. "J'ai souvent entendu dire, raconte M. de Gaspé, que sa compagnie et celle du capitaine Chandler étaient les mieux disciplinées du régiment." La plupart des officiers du 60^e étaient des Anglais, mais il y avait aussi des Prussiens, des Hanovriens, des Suisses et des Canadiens. Les Allemands sont des duellistes à tous crins. Salaberry était un jour à déjeuner, l'un de ces pourfendeurs dit tout haut: "Je viens d'expédier un Canadien dans l'autre monde." L'un des deux Des Rivières venait de succomber sous les coups de cet officier. "A votre aise, riposta Salaberry, tout à l'heure il y en aura un autre devant vous." Après le repas, on croisa le fer. Le duelliste trouva le poignet du jeune capitaine assez délié pour soigner son jeu. Ce fut un beau spectacle. On se battait au sabre, dans un jardin. Les attaques et les parades étaient jugées par des hommes du métier. Un coup de pointe atteignit le Canadien au front et le sang qui coulait de cette blessure l'aveugla un instant, mais, posant un mouchoir autour de sa tête, il se remit en garde, tomba comme la foudre sur son adversaire et le fendit en deux, ni plus ni moins qu'une pomme. La force prodigieuse dont il était doué avait fait de lui un être exceptionnel aux yeux des soldats. On rapporte que l'un de ceux-ci, très indiscipliné et d'une vigueur peu commune, provoquait tout le monde et causait mille désordres dans la garnison; Salaberry lui donna une raclée si parfaitement conforme aux règles de l'art que le pauvre diable, disait pour expliquer sa défaite: "Ce n'est pas un rossignol qui m'a étrillé de cette façon!" En 1803, notre capitaine obtint un congé et passa plus d'un an à Québec. On avait la paix avec la France. A la rupture du traité d'Amiens, les officiers furent rappelés. Le 15 juin 1805, il y eut un dîner public à Québec en l'honneur de Maurice-Roch et de Louis de Salaberry, ci-devant lieutenant au "Royal Canadien," qui partaient pour l'Angleterre avec leur frère Charles-Michel, notre héros. Ce dernier fut proposé par le duc de Kent en qualité d'aide de camp d'un général employé aux colonies, puis on le destina à servir en Sicile (1806), mais le besoin de recruter, afin de combler les vides de certains régiments, fit jeter les yeux sur lui pour cette besogne; il s'en acquitta avec le plus grand succès. En 1807, il fut sur le point de partir pour

Malte, à la suite de sir Charles Green, mais on le nomma major de brigade en Irlande; en 1809, retournant en Angleterre, il fit partie de l'expédition de l'île de Welcheren (Hollande), s'y distingua et, pour récompense, fut envoyé à Québec l'année suivante, aide de camp du général de Rottenberg. Coup sur coup, il apprit, en Canada, la mort de ses trois frères (1809-1812), comme nous l'avons déjà dit. Restant le seul héritier du nom de sa famille, il n'en entreprit pas moins d'accomplir la tâche qui lui était dévolue de défendre la frontière du Bas-Canada, et, en toutes rencontres, il s'exposa de sa personne autant, plus même, que le moindre soldat. Nous en tenons le témoignage de ceux qui servaient sous ses ordres et dont plusieurs nous ont raconté de vive voix les détails de cette longue lutte qui dura de septembre 1812 à juillet 1814, dans la région de Châteauguay, de Lacolle et de la rivière Chambly avoisinant le lac Champlain.

Le 26 octobre 1895 eut lieu l'inauguration solennelle d'une colonne de pierre, à l'endroit précis du champ de bataille de Châteauguay où sont écrits ces mots sur notre plan: "Souche servant d'observation au colonel de Salaberry." La société littéraire et historique de Châteauguay dirigea la cérémonie; elle avait la première sollicité, auprès du parlement fédéral, l'érection de ce monument. Les militaires de Montréal contribuèrent à relever la fête par leur présence, et c'est au bruit du canon que le drapeau fut enlevé de la haute colonne. L'honorable sir Adolphe Caron, qui prononça le discours de circonstance. La foule était très grande; elle parcourait la plaine en tous sens, guidée par des esquisses de la bataille que nous avons préparées dans ce but. Cette belle démonstration restera parmi les souvenirs remarquables de cette partie de la province de Québec. La situation des terrains d'alentour, à une grande distance, fait que le pilier de granit est aperçu des deux grandes routes, de partout sur la rivière, et du chemin de fer qui passe à un mille de là.

Au moment où ces lignes sont écrites, les derniers survivants des miliciens de 1812 viennent de disparaître. C'est à leurs enfants que s'adressent maintenant ces souvenirs, c'est à la nation entière qu'ils pourraient être dédiés si nos faibles efforts justifiaient une dédicace aussi ambitieuse. Quoi qu'il en soit, nous avons l'espoir de faire en ce sens, par la suite, une œuvre plus méritoire, car, avec les monuments de pierre que le parlement du Canada érige de nos jours sur les champs de bataille illustrés par nos ancêtres, il est bon que des récits amples et véridiques contribuent à rappeler un passé dont les enseignements peuvent devenir utiles à ceux qui nous succéderont dans la vie.





CHAPITRE VI

ÉTAT DE LA MILICE APRÈS 1815. — ON CHERCHE À LA DÉCONSIDÉRER. — LES TROUBLES POLITIQUES S'EN MÉLÈNT. — RETOUR AUX ORDONNANCES DU SIÈCLE PRÉCÉDENT. — CE QU'EST LA MILICE SÉDENTAIRE. — PLUSIEURS PROJETS DE MILICE SE SUCCÈDENT SANS RÉSULTAT. — LES VOLONTAIRES DE 1837-39. — ALERTE DE 1846 SUIVIE DE LA FORMATION D'UNE MILICE VOLONTAIRE. — GUERRE DE CRIMÉE. — BILL DE 1855. — COMMENT ON EXERCE LES VOLONTAIRES. — EXPLICATION DE CE TERME. — LE 100^e RÉGIMENT. — L'ESPRIT MILITAIRE SE DÉVELOPPE. — LE PRINCE DE GALLES EN CANADA. — VISITE DE NOS VOLONTAIRES À PORTLAND. — L'AFFAIRE DU "TRENT." — LES BILLS DE 1862, 1863. — L'ARRANGEMENT POLITICO-MILITAIRE DE 1864. — LE "RAID" DE SAINT-ALBAN. — LES BATAILLONS MOBILISÉS DE 1865. — LE CAMP DE LAPRAIRIE. — 1815-1865.



FAIRE l'histoire de la milice ce serait, proprement, remplir un gros volume des pièces et renseignements que nous avons sous les yeux et ouvrir ainsi devant le lecteur une petite bibliothèque dans laquelle il pourrait errer à loisir sa vie durant. Ce moyen nous étant refusé par les circonstances de cette publication quasi improvisée, contentons-nous d'analyser les points essentiels qu'une pareille étude comprend, et continuons comme nous avons commencé.

Après la guerre de 1812-15, il arriva, ainsi qu'en 1768, 1784, 1801, que l'on cessa de s'occuper de la milice, et elle resta sur le papier. L'appel général avait lieu le 29 juin de chaque année, jour de la Saint-Pierre, et c'était tout. En 1820, lorsque l'on proclama sur la place publique l'avènement de George IV, les miliciens ne figurèrent point dans le programme de la fête. Le comte de Dalhousie, ouvrant les séances de la législature de Québec, le 14 décembre de cette même année, attira l'attention des députés sur la loi de milice dont la période de durée expirait dans le moment.

"Le système constitutionnel de la défense du pays, dit-il, est particulièrement approprié au Bas-Canada, et la dernière guerre a bien démontré que le gouvernement de Sa Majesté peut y reposer sa confiance à l'heure du danger. Sachant que la milice est capable de rendre de tels services, il est sage de la part du gouvernement de ne pas la négliger, de la tenir en état, de compléter sa formation et de lui procurer des officiers respectables." La loi fut renouvelée pour six ans à venir.

En 1827, la législature était en session lorsque l'on signala le fait que la loi était expirée. Il se forma un parti demandant que l'on s'en tint aux ordonnances de 1787 et 1789 qui, en somme, ne signifiaient rien. Là-dessus un ordre général de milice (5 juillet) prescrivit aux officiers de la milice de faire l'appel nominal ordinaire, ajoutant que le gouverneur profite de l'occasion pour exprimer son contentement de la prompt obéissance que manifestent les miliciens sur ce sujet et de l'esprit de discipline qui les a toujours distingués. Il y eut de l'agitation; plusieurs officiers de milice furent destitués. Une crise politique violente était déjà commencée, qui dégénéra en une prise d'armes dix ans plus tard. L'historien Christie observe que: "En général, les Canadiens et les Anglais se tinrent tranquilles et n'écoutèrent point les agitateurs." Par un ordre

général du 12 septembre 1827, le gouverneur remercia la milice de son attitude. On aurait pu, dès ce moment, comprendre que, dans le cas d'une rébellion, la masse des Canadiens-Français n'y prendrait aucune part, mais les passions politiques, les animosités de races exploitèrent le mécontentement du petit nombre, comme cela s'est vu en d'autres temps.

Tout ceci pouvait tourner à faire de la milice un facteur de la politique, il est vrai, mais on doit aussi en tirer la conclusion que cette institution n'était pas morte. Elle avait, en effet, ses cadres, son ancienne organisation et pas d'armes, mais elle se sentait vivre et connaissait ses chefs. De là, les précautions que le pouvoir prenait afin de ne la point mécontenter. Jusqu'à présent, malgré la création de la milice active (1868), nous restons avec la milice sédentaire, qui est propre à rendre des services publics et qui en a rendu en grand nombre depuis trente ans. Par exemple, un officier de la milice sédentaire est porteur d'une commission de la reine, et, chaque fois que les autorités civiles ou militaires ont besoin de ses conseils ou de son aide dans les localités où il commande, son devoir est de se prêter à ce service. Ce sont tous des hommes de quelque importance dans leurs milieux, de sorte que le gouvernement actuel, comme du "temps des Français," compte sur eux en vertu de leur situation. On se trompe étrangement lorsque l'on dit que la milice sédentaire n'existe pas, mais on commet une autre erreur en la confondant avec la milice active; de même aussi quelques personnes prennent la milice active pour une armée permanente, et tout cela provient de ce que les gens, soit qu'ils parlent ou qu'ils écrivent, se donnent rarement la peine d'étudier par avance ce qu'ils vont dire.

L'enquête de 1827 sur les affaires de la milice est imprimée et forme un "livre bleu" assez considérable. Lord Dalhousie en vint à la conclusion de remettre les choses sur l'ancien pied; c'est-à-dire selon les ordonnances qui avaient existées durant les premières années après la cession du Canada à l'Angleterre; et, comme il y avait alors (1827), dans nos garnisons, six mille soldats réguliers, le gouverneur affecta de croire que nous n'avions pas besoin de milice. L'agitation politique devenait plus ardente dans le Haut-Canada; un parti qui grandissait de jour en jour demandait des réformes constitutionnelles; le même désir se manifestait dans le Bas-Canada; il est probable que lord Dalhousie craignait de confier des armes aux miliciens parce qu'il prévoyait un soulèvement politique. Quoi qu'il en soit, lorsque sir James Kempt arriva (1828), en qualité de gouverneur, il rendit à certains officiers de milice le rang qu'on leur avait ôté, et il prit des mesures pour réorganiser les cadres. En 1829, la chambre d'assemblée de Québec, voyant que tout marchait avec une lenteur calculée, passa un bill de milice qui fut, selon l'usage, envoyé au conseil législatif; ce dernier corps supprima la clause qui annulait les démissions et les nominations faites depuis le 1^{er} mai 1827; cette action signifiait que l'on n'aurait pas dû remettre en force les ordonnances de 1787 et 1789. Le bill retourna à la chambre basse et y demeura sous considération; par conséquence les ordonnances restaient en activité. L'année suivante (1830), l'Assemblée adressa au roi une pétition représentant que les ordonnances de 1787 et 1789 mettaient les miliciens sous le coup de la loi martiale en temps de paix, et énumérant d'autres griefs au sujet de la manière dont la milice était gouvernée. On y disait que les autorités se servaient du pouvoir exagéré dont ces lois les revêtaient pour influencer les électeurs; qu'il y avait eu des cours martiales jugeant et condamnant des citoyens à l'amende et à la prison, sans possibilité d'aucun appel. Enfin, les "fidèles communes du Canada" demandaient enquête et justice. Sir James Kempt reçut, au château Saint-Louis, tous les

membres de l'Assemblée qui allèrent en bloc lui présenter cette pétition; il promit de la transmettre en Angleterre, disant, toutefois, qu'il s'en tiendrait aux ordonnances tant qu'un nouveau bill ne serait pas adopté—sur quoi la Chambre entra en ébullition et demanda que les papiers des cours martiales lui fussent montrés. Le gouverneur y consentit, et on nomma, pour faire l'examen de ces pièces, MM. Neilson, Bourdages, Duval, Leslie et Viger, ce dernier étant l'auteur de la pétition ci-dessus mentionnée. Le comité conclut à ce qu'une enquête régulière eût lieu à la prochaine réunion de la législature, vu que les six juges qui avaient siégé dans les procès incriminés formaient partie des conseils législatifs et exécutifs, deux corps nommés par la Couronne. Quant à la pétition envoyée à Londres, elle ne reçut aucune réponse.

Lord Aylmer, arrivé le 13 octobre, 1830, s'empessa de voir à la milice et rendit leurs commissions d'officiers à presque tous les "agitateurs," ce qui amena un instant de calme, mais tant d'autres sujets de dispute occupaient le public que les troubles recommencèrent avec plus d'ardeur—c'était les préludes de 1837.

Par tout ce qui précède, le lecteur a pu se rendre compte que la milice, après 1815, n'a pas été une chose oubliée et que les hommes importants du pays tenaient à la voir maintenir convenablement. Les difficultés politiques grandissant après 1830, il n'y a plus moyen de suivre cette étude spéciale, aussi la laisserons-nous enveloppée dans la tourmente pour la retrouver plus tard.

Les premières assemblées qui indiquèrent l'approche de la crise eurent lieu dans les cantons anglais de l'est du Saint-Laurent; ensuite vinrent celles du Haut-Canada. La situation devint critique. En 1837, un certain nombre de personnes prirent les armes, dans quatre ou cinq comtés, autour de Montréal; le reste du Bas-Canada ne fit aucune démarche, ce qui paralysa l'insurrection. Le gouvernement fit appel aux volontaires, pour assister les troupes royales, et, comme en politique, les hommes d'une même race ne sont pas nécessairement liés au même parti, il y eut des Canadiens-Français qui prirent fait et cause pour l'administration. L'histoire nous raconte en détail les événements



SIR ÉTIENNE-PASCAL TACHÉ

Député Adjudant-Général du 1er juillet 1846
au 30 juin 1848

Ministre de la milice du 30 mars 1861
au 30 juillet 1865

de ces temps agités; elle expose avec clarté la situation des rebelles qui s'insurgèrent en petit nombre pour la cause des réformes et qui se trompaient dans leurs calculs en ce sens qu'ils comptaient sur l'appui de presque toute la population. Plus tard, ils se consolèrent en voyant disparaître les abus dont ils se plaignaient et, certes! parmi la masse qui n'avait pas jugé à propos de les suivre, ils n'ont trouvé personne qui pensât à les dénigrer. Ce sont des pages à la fois tristes et glorieuses que celles-là! et nous dirons, comme au début du présent travail, il ne faut pas désirer qu'un peuple n'ait pas d'histoire, fût-elle mouillée de sang et de larmes. Le Haut-Canada peut en dire autant, car il a fourni en 1837 et 1838 une résistance plus grande et même plus prolongée, plus sanglante que le Bas-Canada. D'ailleurs, on a follement voulu faire de ces troubles une question de race. Les Anglais ne manquaient pas dans le groupe des "cinq comtés"—c'était affaire politique. Dans le Haut-Canada, les insurgés étaient tous des enfants de la Grande-Bretagne, pareillement à la Nouvelle-Ecosse, où l'agitation eut lieu à la même

heure pour les mêmes motifs. L'histoire, qui remet chaque chose à sa place, a déjà fait son œuvre à ce sujet et nous nous reposons sur elle.

Les volontaires furent licenciés le 1^{er} mai 1839. On en rappela un certain nombre sous les drapeaux en 1846, lorsque survinrent des difficultés avec les États-Unis à propos de la frontière de l'Orégon. De ce moment date l'organisation de ce que nous appelons la milice volontaire ou active; ses débuts furent lents; une vingtaine d'années s'écoulèrent en essais de tous genres, avant que d'arriver à formuler une loi organique durable. Pour commencer (1846), les pompiers de Montréal ajoutèrent les exercices du soldat (sans armes) à leurs pratiques ordinaires. L'idée de former des bataillons, de les équiper sur pied de paix et de leur fournir des armes germait dans certains cercles, mais la législature n'avait pas affecté d'argent pour cette dépense, de plus nous avions des troupes anglaises dans nos grands centres de population. Constatons que ce nouvel esprit devait sans cesse se développer et faire mettre en oubli la vieille milice sédentaire. Celle-ci, en 1851, comptait 178 bataillons, soit 118,000 hommes dans le Bas-Canada, et 248 bataillons avec 117,000 dans le Haut-Canada.

A l'annonce de la guerre de Crimée (1854), la brigade des pompiers de Montréal offrit cent hommes pour se joindre à l'armée anglaise; elle ne fut pas acceptée, mais on lui adressa de Londres des remerciements et des éloges. L'année suivante, le pays se trouvant dépourvu de troupes par suite du départ des garnisons pour la guerre d'Orient, la législature de Québec vota l'équipement de 5,000 volontaires désignés comme classe A. C'était le développement de l'idée vague de 1846 et cette fois les Chambres prenaient la chose en main. Le même acte autorisait la formation d'une classe B qui ne toucherait aucune paye; s'habillerait elle-même, mais recevrait des armes du gouvernement. Si nous avons bonne mémoire, les capotes, tuniques et pantalons en dépôt dans les magasins de l'armée anglaise en Canada étaient mis à la disposition du gouvernement provincial à bon compte, et les fusils nous étaient simplement prêtés. Plusieurs corps se formèrent cette année et l'on adopta le terme de "Milice Volontaire" pour les désigner. Dans cet ordre de choses, nous précédions l'Angleterre de plusieurs mois. Le mouvement paraît avoir eu pour siège principal la ville de Montréal et ses environs.

Le Bas-Canada avait pour assistant adjudant général le lieutenant-colonel Melchior-Alphonse de Salaberry; la même fonction dans le Haut-Canada était remplie par le lieutenant-colonel Donald Macdonald, et le colonel de Rottenberg était l'adjudant général. Chaque province était divisée en districts militaires.

Au cours des années 1855-58, les compagnies de la classe A ne cessèrent d'augmenter en nombre par tout le Bas-Canada, et la population s'habitua graduellement à voir nos soldats citoyens porter l'uniforme et représenter en quelque sorte toute la force armée du pays. Les troupes régulières revinrent vers la fin de cette période et leur présence ne fit qu'activer l'esprit martial dans les rangs de la jeunesse. Les exercices avaient généralement lieu le soir, sans sortir de la localité de chaque compagnie. On n'en était pas encore à former des camps d'exercice, toutefois il se faisait des séries dignes d'être notées. Par exemple, en 1858, les carabiniers de Sainte-Martine, comté de Beauharnois, capitaine Lahaise, firent dix jours d'exercices sous la direction du major John Fletcher, de Montréal. Lorsque les autorités détachaient un instructeur vers une compagnie située loin des garnisons, tous les hommes sacrifiaient leur temps afin de profiter de l'occasion pour apprendre quelque chose de mieux que la simple école du soldat. Empruntons au capitaine Ernest J. Chambers les lignes suivantes qui se trouvent dans son bel ouvrage *Origin and Services of the Prince of Wales Regiment*, Montréal, 1897: "Le

major John Fletcher (aujourd'hui lieutenant-colonel et compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George) instruisait les compagnies de Saint-Vincent-de-Paul, Trois-Rivières, Sorel, Granby et Inverness chaque année en 1856-58; il fut nommé major de brigade du district n° 6, couvrant les comtés de Saint-Jean, Napierville, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Laprairie, Verchères, Chambly et Iberville. Il n'y avait encore que deux compagnies de carabiniers dans ces lieux; il y organisa de l'infanterie (costume rouge) et, en six mois, il eut trente-et-une compagnies, dont douze de Canadiens-Français. On les retrouve plus tard servant avec honneur contre les Fénéens. Les clergés catholique et protestant prêtèrent leur aide au major Fletcher pour lui procurer ces volontaires."

Le système dit "volontaire" est le seul qui règne dans nos organisations de milice, bien que la loi autorise le tirage au sort. Depuis 1846 nous avons toujours reçu plus d'offres de la part des hommes de bonne volonté qu'il ne nous a été possible d'en armer, équiper et instruire. A part cela, plusieurs Canadiens-Français et Anglais du Bas-Canada ont recruté parmi nous des compagnies pour l'armée anglaise, en 1854, au moment de la guerre de Crimée, et en 1858, lorsque le 100^e régiment (Prince de Galles) se forma entièrement dans la colonie. On le voit, nous avons une chaîne ininterrompue qui est notre histoire militaire depuis bien au delà de deux siècles.

Il semblait que les progrès accomplis par la milice volontaire, de 1846 à 1859, dépassaient les espérances des miliciens eux-mêmes. Des circonstances toujours imprévues avaient, de temps à autre, ranimé l'ardeur de la jeunesse et porté les hommes d'un âge mûr à la réflexion touchant notre défense, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada. On se rendait compte de la nécessité de pourvoir au maintien d'une force armée qui fût sous le contrôle de notre gouvernement. Les menaces de 1846, à propos de l'Orégon; les troubles de Montréal en 1849, où les émeutiers avaient fait pire que les in-

surgés de 1837, le départ des troupes pour la guerre d'Orient, la formation du 100^e régiment royal, tout cela contribuait à préparer les esprits. Les enfants de cette époque s'élevaient par conséquent au milieu d'une atmosphère nouvelle et en subissaient les influences. Nous allons voir que la note martiale va continuer de se faire entendre et que l'administration de la colonie, sans violenter le sentiment populaire, mais ne faisant que le suivre, fut amenée, petit à petit, à agrandir et perfectionner l'outillage de la milice, au grand honneur du volontariat sur lequel on avait craint d'abord de ne pouvoir jamais compter. Il ne s'est rien fait de brusque ni d'impératif à cet égard; tout a marché dans l'ordre de l'entendement et d'un progrès raisonnable. C'est là un sujet de fierté pour notre peuple, qui a su tirer de lui-même et navette et bobines pour tisser la toile de son organisation militaire. Nous sommes aujourd'hui imités en cela par toutes les colonies anglaises. Est-il plus beau témoignage de la valeur de nos conceptions?



SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER, BARONNET
Ministre de la milice, du 1er juillet 1867 au 20 mai 1873

La joyeuse surprise que la visite du prince de Galles causa parmi nous en 1860 fit agir encore une fois le ressort du militarisme. Les parades et les démonstrations de ce genre activèrent le mouvement. On en fut étonné à Londres, car notre milice y était peu connue. Déjà, cependant, nous avions reçu des compliments de l'étranger; en 1858, à l'occasion de l'ouverture d'un chemin de fer entre le Canada et le Maine, deux cent cinquante volontaires de Montréal avaient célébré, à Portland, ce grand événement pacifique, et on nous regardait de l'autre côté de la frontière comme gens de bonne école sous les armes. Les Canadiens-Français ne s'étaient pas tenus en arrière et tous se montraient heureux des louanges qu'on leur adressa.

Mais voici tout à coup un contraste: au mois de novembre 1861, la guerre de la sécession américaine étant commencée, deux commissaires des Etats du Sud furent enlevés à bord du *Trent*, navire anglais, par le *San Jacinto*, de la marine des Etats du Nord, et cette action souleva parmi nous une colère générale. En moins de trois jours, le gouvernement fut assailli de demandes pour armer toutes les milices. Des compagnies se formaient, on leur envoya des instructeurs pris dans les rangs de l'armée régulière, des capotes, des coiffures, des pantalons, des tuniques, en attendant les fusils et les canons. L'hiver se passa en exercices. Le Bas-Canada prenait les airs d'un vaste camp de gardes nationales. C'était un grand pas de fait, car, lorsque l'on a revêtu l'uniforme, on s'y attache et plusieurs qui n'eussent jamais songé à faire partie des volontaires se virent entraînés sous les drapeaux par l'enthousiasme du moment et y restèrent; c'est le cas pour l'auteur du présent travail.

La législature siégeait, à Québec, au mois de mai 1862, lorsque M. John A. Macdonald présenta un bill dans le but de mettre la milice sur un pied plus efficace. Cette mesure avait été préparée par une commission nommée à la suite de l'affaire du *Trent*; il y était pourvu à l'armement de cinquante mille hommes qui devaient s'exercer vingt-huit jours par année; on plaçait un dépôt d'armes dans chaque district; la dépense s'éleverait au plus à \$500,000 par année. A part cela, on formait une réserve de cinquante mille hommes. Le bill fut repoussé par soixante-et-une voix contre cinquante-quatre, ce qui amena la démission du ministère Cartier-Macdonald après quatre ans de pouvoir. L'opposition prétextait la trop grande dépense qui résulterait de la mise en force de cette loi. Comme une majorité canadienne-française avait voté avec l'opposition, M. George-Etienne Cartier dit: "Les ennemis du Bas-Canada, surtout ceux qui n'aiment pas les Canadiens-Français, voudront tirer avantage de ce vote. J'espère, cependant, que la noble conduite de notre clergé et les sentiments manifestés par les Canadiens-Français, l'automne dernier, paralyseront les efforts qui se feront pour rendre suspecte leur loyauté. Une pensée nous console dans notre chute, c'est que nous tombons à l'occasion d'une mesure destinée à la protection, à la défense de notre pays, une mesure que nous croyons nécessaire pour mettre les Canadiens en état de jouir librement de leurs institutions politiques, à l'ombre du glorieux drapeau de la vieille Angleterre." Le 28 du même mois, le ministère Sandfield Macdonald-Sicotte soumit un bill de milice fixant la dépense annuelle sous ce chef à \$250,000. M. Cartier maintint que la somme était trop faible pour exercer les volontaires par bataillons, au lieu des compagnies isolées dont on s'était contenté jusque là.

En 1863, le ministère apporta des modifications à son bill, et les conservateurs le combattirent parce qu'il décrétait la conscription et créait des emplois dont ils n'attendaient aucun service. Tous ces flottements décourageaient quelque peu les volontaires. Il y a apparence que le cabinet de Londres avait estimé la dépense nécessaire à un bon système de milice entre \$400,000 et \$500,000, et M. Cartier s'en tenait à ce chiffre.

En sa qualité de Canadien-Français, il voulait arriver à l'établissement d'une organisation efficace, afin qu'on ne dise point que nous sommes indifférents ou hostiles à ces sortes de mesures. Il réitère cette affirmation dans la plupart de ses discours.

Le bill de 1863 prit finalement la forme suivante: on exercerait cent mille hommes pendant six jours à cinquante cents de solde par jour, ce qui amènerait une dépense de \$450,000. On établit des écoles militaires. Il y eut une commission pour examiner tout ce qui concernait la milice; elle proposa d'assembler cinquante mille hommes pendant vingt-huit jours chaque année, d'enrôler une réserve de cinquante mille, de faire des dépôts d'armes dans les districts, etc. Au milieu de ces tâtonnements, les volontaires perdirent confiance et ceux de Montréal se virent réduits de quatre mille à deux mille.

Le ministère Taché-Macdonald, qui prit la direction des affaires le 30 mars 1864,

avait pour principal article de son programme la confédération des provinces, laquelle fut votée un an plus tard avec l'entente bien comprise que le nouveau Canada consacrerait au moins un million par année à son organisation militaire, lorsque les garnisons anglaises évacueraient le pays. Pour le moment, un bill de milice passa, tant bien que mal, estimant la dépense de l'année 1864-65 à \$384,000, mais l'automne de 1864 survint le "raid" de Saint-Alban; et le ministère mobilisa une partie des volontaires au printemps suivant pour leur fournir occasion de voir du service actif. On plaça des corps de mille hommes le long de la frontière depuis Amherstburg jusqu'à Missisquoi, durant deux et trois mois chacun, de mars à la fin de juillet. La dépense totale de l'année s'éleva à \$774,000. L'automne de 1865, il y eut un grand camp à Laprairie. Dans tous ces mouvements, on voit des bataillons complètement formés de Canadiens-Français et qui méritèrent les félicitations des officiers de l'armée régulière chargés des inspections.



HON. HUGH McDONALD
Ministre de la milice, du 1^{er} juillet 1873 au 4 novembre 1873

Les cinquante ans que nous venons de parcourir se ferment naturellement avec les exercices de 1865, exercices d'un genre jusque là inconnu parmi nous, préludes des campagnes plus sérieuses de 1866, 1870, 1885.

Le 30 juillet 1865 disparaissait de la scène du monde un homme qui s'était occupé de la milice depuis 1812, et qui mourait à la tête de cette branche de l'administration. Sir Etienne-Pascal Taché avait dit devant la législature, en 1846: "Si jamais le pays cesse un jour d'être à l'Angleterre, le dernier coup de canon tiré pour sa défense l'aura été par un Canadien-Français." Du 1^{er} juillet de cette année jusqu'au 10 mars 1848, il avait été adjudant général du Bas-Canada, poste où il fut remplacé par le lieutenant-colonel Alphonse de Salaberry. M. Taché, rentrant alors dans la politique, s'y était fait une position enviable et se trouvait premier ministre lorsque la confédération fut votée par les chambres législatives. La direction de la milice passa (août 1865) au

nouveau premier ministre, l'honorable John-A. Macdonald, qui eut pour principal collègue l'honorable George-Etienne Cartier.

Vers cette époque, on remarquait parmi les hommes qui s'occupaient de milice J.-C. Coursol, L.-R. Masson, E.-A. Barnard, J.-H. Bellerose, A.-C. de L. Harwood, L.-T. Suzor, L.-A. Casault, C.-A.-P. Pelletier, J.-G. Blanchet, Charles de Salaberry, Charles-Eugène Panet, G. d'Odet d'Orsonnens, et plusieurs autres qui ont fait œuvre durable.

L'artillerie de campagne de Québec date du mois d'août 1855, alors qu'elle fut mise sur pied par le capitaine Louis-Symphorien Gamache. Le 4^e bataillon (chasseurs canadiens) fut organisé à Montréal, en janvier 1862, par C.-J. Coursol. Le 9^e bataillon (Québec) se forma sous Charles de Salaberry, en mars 1862. Le 17^e bataillon (Lévis) eut pour organisateur, en février 1863, J.-G. Blanchet, qui le commanda plus de vingt ans. Plusieurs compagnies, alors isolées les unes des autres, ont formé par la suite le noyau d'autant de bataillons.

Chaque fois qu'il est question de l'origine de nos corps de volontaires, on mentionne le fait que nous les avons créés en même temps que les volontaires du Royaume-Uni se formaient, et cela est vrai sans néanmoins établir aucun rapport entre les causes de ces deux mouvements. La situation de l'armée anglaise laissait beaucoup à désirer en 1852, lorsque Napoléon III monta sur le trône, avec le dessein, disait-on, de reprendre la politique de son oncle contre le gouvernement britannique, aussi le patriotisme alarmé du peuple anglais le poussa-t-il à mettre sur pied des bataillons qui s'offraient pour doubler les rangs de l'armée régulière. Plus tard, en 1859, l'attitude de Napoléon étant encore devenue suspecte, il y eut un réveil du volontarisme qui prit des proportions extraordinaires. On se rappelle que, parmi nous, d'autres circonstances que celles-là firent naître le même esprit d'organisation, de sorte que nous ne nous sommes pas laissés guider par ce qui se passait en Europe, mais absolument par les nécessités du jour.

Il a été dit plus haut que les volontaires de 1837-38 furent licenciés en 1839, mais il paraît qu'on les rétablit presque aussitôt, comme le montre l'état suivant des dépenses encourues par le bureau de la guerre dans le Haut et le Bas-Canada durant l'année 1841 : solde £87,290 14 s. 6 d. ; habillement £6,484 0 s. 0 d. ; autres dépenses £14,000 0 s. 0 d. ; en tout £107,774 14 s. 6 d. Les évaluations pour 1842 s'élèvent à £108,000, couvrant la milice et les volontaires. Voici les noms des corps de 1841 : — Haut-Canada : un escadron de dragons, l'artillerie de Kingston, cinq bataillons d'infanterie, une compagnie d'hommes de couleur et l'infanterie légère des Glengarry ; coût £53,255 3 s. 4 d. Bas-Canada : cavalerie de Stanstead et de Shefford, dragons de la Reine, cavalerie de Montréal et de Huntingdon ; infanterie de Lacolle, Huntingdon et Russelltown ; coût £34,035 11 s. 2 d. A partir du 1^{er} mai 1842, les volontaires se trouvaient réorganisés de la manière suivante pour un service de deux années, ou moins si l'on jugeait à propos de réduire cette force : — Haut-Canada : les mêmes corps, ayant un effectif de 2,487 officiers et soldats ; Bas-Canada : 466 officiers et soldats. D'après les noms des localités ici mentionnées, il est douteux qu'il y ait eu beaucoup de Canadiens-Français parmi ces volontaires.





CHAPITRE VII

1866-1869. — LES FÉNIENS. — CE QU'ILS VOULAIENT. — CE QU'ILS ÉTAIENT. — CE QU'ILS FIRENT. — NOS VOLONTAIRES LES REPOUSSENT. — COMMENT LES CANADIENS-FRANÇAIS ONT FAIT LES CAMPAGNES DE 1865-66. — LES BUDGETS DE LA MILICE EN 1865-68. — LE PROJET DE CONFÉDÉRATION. — ORIGINE DU BILL DE MILICE DE SIR GEORGE CARTIER, 1868. — LE BILL DES FORTIFICATIONS EST VOTÉ, MAIS ON EN RESTE LÀ.

LENTRAINÉ par les événements qui se déroulent entre les années 1865-1885, et parmi lesquels la milice figure d'une manière éminente, nous ne pouvons plus couvrir d'un seul chapitre des périodes de trente à cinquante ans. Il faudra donc nous en tenir aux faits les plus saillants : les deux invasions féniennes, le bill de 1868, les troubles de la Rivière-Rouge et le soulèvement de la Saskatchewan ; cinq occasions, en vingt ans, qui ont montré ce que peut être notre milice à l'heure des épreuves et comment les Canadiens-Français la comprennent.

La guerre entre le sud et le nord des États-Unis finissait. Le licenciement de l'armée du Nord remplissait les villes et les campagnes d'hommes désœuvrés parmi lesquels les mauvais éléments pullulaient. Pareille situation se renouvelle d'ordinaire à la suite de ces grands conflits qui ont jeté tant de combattants sur les champs de bataille. C'est toujours une heure de crise pour un pays qui cesse d'employer ces milliers de bras, et, le plus souvent, on voit se former dans cette tourbe des expéditions de flibustiers qui vont chez les voisins porter la terreur et la désolation. Le moindre prétexte suscite leur instinct de maraude et de pillage. Or, le très grand nombre d'Irlandais ainsi déchargés du service militaire se prêta volontiers à un acte de vengeance contre l'Angleterre, dès qu'on leur en eut soufflé le projet. La Grande-Bretagne passait pour avoir sympathisé avec le Sud durant la rébellion récente ; les Irlandais ne sont jamais las de rappeler leurs griefs centenaires contre la couronne anglaise ; ils espéraient que les Américains ne les gêneraient point dans ce qu'ils entreprendraient sous ce rapport, et, pour frapper sur quelque chose appartenant à l'ancienne ennemie, ils avaient le Canada devant eux, le Canada qui ne leur a jamais fait que du bien, mais où flotte le drapeau anglais. Cet acte inouï d'agression eut lieu sous une couleur nationale contre des gens qui n'avaient été pour rien dans les événements d'un passé que l'on réveillait si tristement. Il va sans dire que la masse des Fénians, comme ils s'appelaient, n'était composée que de chenapans indignes du nom de soldats. Nous les avons vus de nos yeux ; ils n'inspiraient que de la répulsion. Mais ils étaient cinq mille, même dix mille, et, une fois sur notre sol, cinquante mille autres pouvaient les suivre. Leurs postes menaçaient une frontière de quatre cents lieues qu'il nous fallait garder. C'est alors que notre milice fut trouvée utile et d'un maniement commode, parce qu'elle possédait déjà une certaine expérience de la vie active. Tous les bataillons mobilisés en 1865 furent reportés aux frontières. Les corps de Montréal, Trois-Rivières, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup (en bas), qui étaient revenus du Haut-Canada, garnirent la ligne du Bas-Canada depuis

Valleyfield à Freiligsburg, en mars 1866, longtemps avant que le quartier général des Fénéiens, à Malone et à Saint-Alban, eût donné ordre à ses bandes de marcher contre nous. Lorsque leurs avant-gardes parurent, on les enveloppa et elles furent livrées à la justice, qui les mit sous clef. Cette frontière se trouva débarrassée au mois de mai et les chefs fénéiens se retournèrent du côté de l'autre province. Les Canadiens-Français et les corps anglais du Bas-Canada étaient à peine rentrés chez eux qu'un autre appel se produisit: après avoir saccagé nombre de fermes dans le Haut-Canada, les Fénéiens avaient été acculés au fort Erié, et là après une courte résistance qui nous avait tué et blessé nombre d'hommes, ils avaient trouvé le moyen de traverser le fleuve et de s'enfuir. Nous retournâmes à la frontière du Bas-Canada le 2 juin. Les alarmes durèrent partout jusqu'au milieu de juillet, où il devint manifeste que "la grande armée d'invasion" s'était évanouie dans les faubourgs des villes américaines, d'où on lui avait permis de sortir au mépris du droit des gens.

La milice rentra dans ses foyers et ne regretta nullement les fatigues qu'elle venait de subir, car elle avait montré son patriotisme et il n'y avait plus personne pour mettre en doute son efficacité. C'est ainsi que les événements s'étaient chargés de lui ouvrir la voie et de mieux faire comprendre ce qu'il nous restait à faire pour perfectionner son organisation. Il n'est que juste de mentionner la belle conduite des Canadiens-Français sous les armes durant ces trois campagnes à la frontière. Chacun d'eux était imbu d'une émulation que nous avons retrouvée depuis en 1870 et 1885, quoique ce ne fussent plus les mêmes personnes en dernier lieu, du moins pour la plupart. En outre de cette qualité du soldat qui entend et respecte la discipline, ils ont déployé partout, et de l'aveu de leurs supérieurs de race étrangère, cette précieuse faculté d'être les plus "débrouillards" des hommes. Jamais vous ne les avez vus en peine, dans mille circonstances qui étaient si nouvelles pour eux tous. Leur esprit inventif trouvait sans cesse des ressources, et un colonel de l'armée anglaise nous dit un jour: "Ils ont tous les trucs et l'adresse des vieux soldats." C'est dû au sang français, pensons-nous. Ceux qui ne parlaient pas anglais apprenaient les commandements aussi vite que les autres: il suffisait de les leur traduire une fois ou deux. Quant à la cuisine, aux campements, aux marches, aux patrouilles, ils nous donnaient à croire qu'ils n'avaient jamais fait que cela, tant ils savaient s'en tirer avec bonheur. Et ce qu'ils sont gais! Il n'y avait de mélancolie que dans les lettres reçues des parents et amis. Nous pouvons compter sur cet élément; il a fait ses preuves.

Le budget de 1865-66 affectait \$470,000 aux dépenses de la milice, mais, grâce aux Fénéiens, nous déboursâmes \$1,285,000. Une somme de \$1,887,000 fut votée pour 1866-67, et la dépense ne s'éleva qu'à \$1,700,000. Au cours de ces deux ou trois années, de nouveaux corps surgirent de partout, et l'on commença à moins se servir des effets prêtés ci-devant par l'armée anglaise, par conséquent il fallait les acheter sur le marché, surtout en Angleterre, mais on tenta, avec peu de succès d'abord, de se les procurer en Canada, et nous avons fini par ne plus importer que les articles absolument introuvables parmi nous.

Les négociations préparatoires à l'union fédérative des provinces occupaient surtout notre monde politique. Au milieu des débats et pourparlers de cette grave question grandit le projet d'une milice plus parfaite que par le passé. Cette fois encore, les circonstances donnaient leur appoint aux réformateurs, et fortifiaient l'idée d'une défense nationale devenant possible avec nos moyens, ceux des provinces maritimes et le concours de la Grande-Bretagne.

Raconter l'histoire de la milice implique au moins une mention de l'homme qui lui a donné la vie constitutionnelle et pratique, alors que sept ou huit législateurs s'étaient efforcés, mais en vain, d'accomplir cette tâche. Il est heureux pour nous, qui nous appliquons surtout à démontrer le rôle honorable des Canadiens-Français dans le service militaire, que l'auteur de cette organisation soit un Canadien-Français. Depuis le jour où M. Cartier a dit qu'il se chargeait du bill de milice, jusqu'à sa mort, dix années après, il a été l'âme de cette création et l'a perfectionnée au point qu'elle est encore ce qu'il a voulu la faire, car les développements qu'elle a subis sont tous tirés des articles de son bill. Citons quelques phrases des discours qu'il prononça, de 1864 à 1867, pour amener l'opinion publique à épouser son projet; on y reconnaîtra celui qui, plus que personne, s'est identifié avec ce système; l'histoire ne lui suscitera point

de rivaux à cet égard; nous, les volontaires, nous ne prononçons jamais son nom qu'avec orgueil, et, comme il le disait lui-même: "Je veux que la milice naisse de l'action d'un Canadien-Français," nous sommes heureux que l'un des nôtres ait si glorieusement réussi à faire comprendre le *Si vis pacem para bellum* des anciens. Si, pour un moment, nous faisons disparaître sa participation de l'œuvre qui nous occupe, on se demande où retrouver le père et l'exécuteur de l'idée. Sans lui, qu'aurions-nous eu? probablement dix lois de milice incomplètes, des essais, comme dans toutes les colonies anglaises. Rappelons quelques-unes de ses paroles:

Conférences de Halifax, 12 septembre 1864: "Quand nous aurons un gouvernement fédéral, l'une des plus importantes questions à régler sera celle de la défense du pays. Tels que nous sommes, nous avons la volonté et la détermination de nous défendre, si on nous attaque, mais pouvons-nous le faire avec succès? Considérez tour à tour l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-



HON. WILLIAM ROSS

Ministre de la milice, du 7 novembre 1873 au 29 septembre 1874.

Brunswick, les Canadas. Peuvent-ils se défendre ou aider l'Angleterre à les défendre, tant qu'ils seront séparés, disjoints? Non. Mais unis? Unis, leurs milices fourniraient au moins deux cent mille hommes et, si l'on ajoute les soixante mille marins que possèdent les Canadas et les provinces maritimes, et la marine de l'Angleterre, quelle serait la nation assez folle pour nous attaquer?"

Conférences de Québec, 29 octobre 1864: "Au-dessus des questions que vous venez de débattre, il en est une bien plus importante, celle de la défense du pays. Les différentes provinces peuvent-elles séparément organiser un système de milice susceptible d'empêcher une invasion américaine? Non, certainement. En cas d'invasion par une armée ou une flotte des Etats-Unis, ce serait à l'Angleterre à décider s'il est à propos de défendre tous ces pays, appartenant à la couronne anglaise. Il y a, en Angleterre, une école de politiques qui dédaignent les possessions coloniales et qui en nient la valeur

au point de vue anglais. MM. Cobden et Bright en sont les chefs, mais malgré eux l'opinion du peuple est portée à la conservation des colonies. Si les provinces britanniques de l'Amérique du Nord étaient confédérées et que leur territoire fût envahi par une armée américaine, nos milices, plus nombreuses et mieux organisées qu'à présent, seraient appelées sur n'importe quel point, par le gouverneur général, à repousser l'ennemi; l'Angleterre, connaissant nos préparatifs, voyant nos efforts pour protéger le pays, se hâterait de venir à notre secours avec sa marine et son armée."

A l'assemblée législative, 7 février 1865: "Nous savons que l'Angleterre est déterminée à nous aider, à nous appuyer dans toute lutte possible contre nos voisins. Les provinces anglaises du nord de l'Amérique, séparées comme elles le sont à présent, ne pourraient pas se défendre seules. Nous avons des devoirs à remplir envers l'Angleterre; si l'on veut obtenir son appui pour notre défense, il faut s'aider soi-même, ce que nous ne saurions bien faire sans une confédération. Quand nous serons unis, chacun saura que, s'il attaque l'une des provinces, il aura contre lui les forces combinées de l'Empire. Sitôt que nous aurons organisé un système de défense propre à notre protection mutuelle, l'Angleterre ne ménagera, pour notre sauvegarde, ni ses soldats ni ses trésors."

Au banquet des *Fishmonger*, à Londres, 26 avril 1865: "Nous concevons très bien que, en cas d'invasion, nous ne pouvons résister sans le secours de l'Angleterre, mais avec l'union de toutes les provinces, nous promettons de prendre part à la défense de notre pays dans toute la mesure de nos forces. Nous avons l'intention de déclarer au gouvernement impérial que nous sommes prêts à faire notre devoir, même seuls; pour la défense de la colonie, mais nous lui représentons, en même temps que, si la confédération se réalise, nous serons dans une meilleure situation pour aider la Grande-Bretagne dans le cas, j'espère qui n'arrivera jamais, d'une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. En nous engageant à fournir notre part pour la défense, nous nous chargeons de déboursés considérables. Nous savons en Canada que nous ne pouvons être cause d'une guerre, car celle-ci ne pourra jamais provenir que des autorités impériales. Nous savons que notre pays a des points vulnérables, cependant nous souffririons qu'il servît de champ de bataille pour venger l'honneur de l'Angleterre."

A l'assemblée législative, 15 août 1865: "Il n'entre pas dans les intentions du gouvernement canadien de présenter une mesure au sujet des fortifications, ni de dépenser le million de piastres voté l'an dernier, du moins pour cette session. On étudie l'organisation de la milice dans toutes ses parties. En présentant le budget de la milice, je ferai connaître l'entente à laquelle nous sommes arrivés relativement aux affaires militaires pendant notre séjour à Londres... Nous avons la conviction que, en nous confédérant, nous augmenterions nos moyens de défense militaire, et, en effet, nous avons rapporté d'Angleterre l'assurance que la mère-patrie emploierait pour nous, le cas échéant, les ressources de sa propre puissance."

Banquet de Portsmouth, Angleterre, 30 janvier 1867: "On se rappelle que, lorsque les provinces, qui plus tard constituèrent les États-Unis, s'insurgèrent, les Canadiens-Français ne voulurent pas écouter la voix de Washington qui les invitait à embrasser la cause de la révolution, et l'Angleterre leur dut, véritablement, la conservation du Canada sous son empire. Le nombre de mes compatriotes s'est accru depuis et leur loyauté n'a pas diminué."

Le 1^{er} juillet 1867 fut le premier jour de cette confédération, que des orateurs, des écrivains, des hommes d'État avaient annoncée comme possible et désirable depuis la fin du siècle dernier. L'article 15 de la nouvelle constitution prescrivait le maintien de

la milice, c'est pourquoi sir George Cartier fit passer, en 1868 (31 Vic., chap. 40), la loi qui nous régit encore à présent, et qui est l'une des mesures les plus importantes de sa carrière politique. Cela arrivait six ans après sa défaite sur un projet du même genre, comme on s'en souvient. L'estimation de la dépense annuelle était portée à \$900,000 et l'effectif volontaire à quarante mille hommes. M. Cartier mit cinq heures à faire l'exposition du bill devant les Communes. Ceux qui craignaient l'établissement d'une armée permanente purent se calmer, il n'y avait rien de tel — tout le système consiste dans la création d'une vaste école militaire, sous différentes formes et à divers degrés, pour la cavalerie, l'artillerie, le génie, l'infanterie, etc., afin d'offrir à la jeunesse l'occasion de s'inculquer, durant trois ou cinq ans, les principes et la pratique de ce que chaque soldat doit savoir avant de prendre du service actif. C'est une milice sur

ped de paix, aussi coûte-t-elle vingt fois moins cher qu'une armée. A part ses exercices ordinaires, elle est sortie trente-cinq fois pour apaiser des émeutes. Si jamais nous avons la guerre, son aide sera d'une grande valeur à l'armée anglaise. Quatre-vingts de ses officiers sont aujourd'hui dans le service britannique — parmi lesquels plusieurs Canadiens-Français — et ce seraient autant de chefs à notre disposition en cas de besoin, car on les rappellerait ici.

Le bill contenait beaucoup d'innovations pour le temps. Chaque district recevait un commandant; les écoles militaires s'étendaient au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse; il y était pourvu à l'organisation d'une milice navale (laquelle n'est pas encore commencée). Le chef de l'opposition, M. Alexander Mackenzie, déclara que la mesure serait votée par son parti et qu'il "seconderait, avec ses amis, le Gouvernement dans toute dépense nécessaire pour la défense du pays et l'honneur du drapeau britannique."

M. Cartwright (sir Richard aujourd'hui)

déplora le rejet du bill de 1862. M. Cauchon écrivit dans le *Journal de Québec*: "M. Cartier a obtenu un succès où beaucoup espéraient, ou du moins pensaient, le voir succomber. Il a noblement pris la revanche de 1862. Il y a tout à la fois efficacité et économie dans la mesure du ministre de la milice, et c'est à ces deux importants caractères qu'il doit son succès. Dans ce bill, le volontarisme ne brille pas, et c'est ce qui devait être, puisque le volontarisme de la guerre et l'enthousiasme ne durent jamais longtemps. Or, le succès, presque toujours, n'est dû qu'à la persévérance." M. Cauchon voulait dire par là que, au lieu d'appeler les hommes de bonne volonté sous les drapeaux dans un moment de crise, il est bien préférable de les habituer graduellement à comprendre le service et à l'épouser par réflexion. Toute la presse du Canada tint le même langage. L'orateur avait été écouté avec une religieuse attention. Il dit, entre autres choses: "....Je crois cette mesure nécessaire pour compléter la grande œuvre de la Confédération.



HON. WILLIAM BERRIAN VAIL
Ministre de la Milice, du 30 septembre 1874 au 20 janvier 1878

Trois éléments indispensables constituent une nation : la population, le territoire et la marine. Le couronnement de l'édifice est la force militaire. Aucun peuple ne saurait prétendre au titre de nation, s'il n'a chez lui un élément militaire, des moyens de défense. Il va sans dire que l'organisation que je propose n'a aucun caractère offensif. Notre ambition, d'ailleurs, peut exploiter un vaste champ à l'intérieur. Notre nouvelle constitution nous permet d'étendre nos frontières de l'Atlantique à l'Océan Pacifique et, pour atteindre ce but, je désire autant que personne que nous attirions le plus tôt possible, dans la Confédération, les territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique... Avant de soumettre cette mesure, j'ai étudié les lois de milice de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et même de l'Ile du Prince-Edouard; des copies imprimées de ces lois vous seront distribuées avec le bill... J'ai tiré grand parti aussi d'autres sources de renseignements... Nous conservons le système de l'enrôlement volontaire, mais, s'il ne donne pas tout l'effectif de quarante mille hommes, on devra compléter celui-ci au moyen du tirage au sort, de manière que chaque division régimentaire fournisse son contingent... La tentative des Fénéens nous a donné, sur la question de la défense du pays, des idées que nous n'avions pas lorsque le bill de 1862 fut rejeté... Si le malheur voulait que nous eussions un jour à combattre une invasion américaine, nous serions dans une position beaucoup plus avantageuse que les Sudistes, avec nos sept cent mille hommes prêts à prendre les armes, sans compter le secours de l'Angleterre et l'océan ouvert à notre flotte... On me demandera peut-être pourquoi j'ai pris la direction du département de la milice. Je répondrai que j'ai toujours aimé à affronter les difficultés, et ce département en offre de nombreuses... Depuis trois ans, la dépense annuelle de la milice a été en moyenne de un million cinq cent mille dollars... Le gouvernement canadien a dans ses arsenaux pour quatre cent cinquante-sept mille dollars d'armes et de munitions qui sont payées, plus la valeur de huit cent vingt-huit mille dollars en effets d'habillement entre les mains des volontaires. En outre, les salles d'exercices du Haut et du Bas-Canada sont évaluées à quatre-vingt-un mille dollars, et nos canonnières à trente-trois mille dollars... La mesure que j'ai l'honneur de présenter nous procurera tous les moyens de protection et de défense dont nous avons eu besoin depuis trois ans, mais à beaucoup moins de frais. Une nouvelle invasion féniennne rencontrerait une résistance beaucoup plus forte encore que par le passé. Cette loi sur la milice et sur les fortifications apprendra à l'étranger que nous sommes déterminés à demeurer sous la couronne britannique. Je suis même sûr que, si l'on demandait à la Chambre de sanctionner une loi de milice très coûteuse, elle y consentirait. La mesure actuelle vise à l'économie, c'est surtout à ce point de vue qu'elle se recommande... Mon intention est de donner plus de développement aux écoles militaires. C'est à l'honorable Sandfield Macdonald que revient le mérite d'avoir établi ces écoles dans l'ancienne province du Canada. A Toronto, Kingston, Montréal et Québec, elles ont été fréquentées par un grand nombre d'élèves, et elles ont donné les résultats les plus satisfaisants. Je désire que les talents militaires chez nous soient utilisés autant que possible dans ces institutions. Il faut étendre le système à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick."

L'honorable Sandfield Macdonald répondit : " Une dépêche du duc de Newcastle demandait le maintien d'une milice active de cinquante mille hommes, et voulait obliger le gouvernement canadien à créer en cinq ans un fonds applicable à la défense du pays, et dont le gouvernement impérial aurait, à l'exclusion du parlement canadien, le contrôle et la disposition. Le cabinet dont j'étais le chef n'hésita pas à répondre que, selon notre usage, les deniers publics ne pouvaient être dépensés qu'avec l'approbation du

peuple, et que l'entretien de cinquante mille miliciens serait une charge bien onéreuse pour nous. Mes honorables collègues et moi avons aujourd'hui la satisfaction de voir que la mesure actuelle est entièrement basée sur les principes que les honorables membres de la droite combattirent alors si énergiquement... Selon moi, le bill est, en général, satisfaisant. Si la Chambre l'adopte, ce sera, en quelque sorte, une sanction de la mesure proposée par le gouvernement dont j'étais le chef."

L'honorable A. A. Dorion prit la parole: "Dans les districts où l'enrôlement volontaire ne fournirait pas le contingent requis, on aura recours à un tirage au sort. Ce bill substitue donc le système coercitif au système volontaire. Or, je ne vois aucune bonne raison à ce changement; je crois, au contraire, que le mouvement volontaire devrait être encouragé le plus possible." De 1868 à 1897 aucun tirage au sort n'a eu lieu.

A la séance du 1^{er} mai 1868, le parlement d'Ottawa vota £1,100,000 pour construire des fortifications à Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, Paris ou London, et Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Ce crédit n'a jamais été utilisé; une fois les troupes impériales parties du Canada, il n'en fut plus question. En 1873, l'Angleterre retira la garantie qu'elle avait consacrée à l'emprunt de cette somme et la reporta sur l'emprunt que nous avons fait pour construire des chemins de fer.

Vers cette époque (1867), il se formait en Angleterre un parti dont les rangs se grossissaient avec rapidité, pour séparer les colonies du gouvernement de Londres, sous prétexte que ces possessions lointaines ne rapportaient rien au trésor du Royaume-Uni, et que, d'un autre côté, elles pourraient être la cause de difficultés graves avec les puissances. En ce qui concerne le Canada, le rappel des garnisons fournies par l'armée régulière fut lestement décidé, en 1869, lorsque M. Gladstone se trouva maître de l'administration. Cette mesure donnait lieu à des commentaires de toutes sortes parmi nous, attendu que la garde du pays allait incomber à la milice. Nous allions redevenir sans protection; sous ce rapport, comme au temps de Louis XIV, où le Canada n'avait point de troupes royales et devait se défendre avec ses seules ressources. Une situation aussi nouvelle demande un mot de notre part. Nous ne pouvons mieux faire qu'en détachant la page suivante de notre journal particulier, qui traite en raccourci de cette "question du jour." C'était le 19 juillet 1870; la conversation avait lieu entre le colonel Martindale, un charmant homme, envoyé par les autorités impériales pour livrer au Canada les terrains militaires, les armes, accoutrements et munitions qu'abandonnaient les régiments anglais, et sir George Cartier, ministre de la milice, agissant alors comme "premier," en l'absence de l'honorable John-A. Macdonald, malade à l'île du Prince-Edouard. Une bonne partie des terrains en question appartenait à la couronne britannique par droit de conquête, et ils nous étaient livrés à titre gracieux par la reine Victoria; sir George fit la remarque assez juste, que le reçu de cet héritage était signé par un Canadien-Français, et le colonel Martindale eut l'esprit de dire que c'était un bien retournant à son maître. Là-dessus on échangea des idées, en propos interrompus, mais comme sir George avait le dessein de frapper l'imagination de son interlocuteur, dans l'espoir que celui-ci répèterait ses paroles au *war office*, nous primes note de ce qu'il disait. Voici, en substance, ce qui se passa (on reconnaîtra dans ces lignes la forme du langage de sir George):

"Comment donc fait le ministère britannique! Il agit parcimonieusement à notre égard... Cela me dégoûte... Notre peuple voit cette manière d'un mauvais œil... Non seulement cette politique mesquine de M. Gladstone nous retire les troupes royales, mais encore elle nous presse et insiste pour nous jeter dans des frais d'armement... Elle prêche l'organisation d'un noyau d'armée canadienne, à la tête de laquelle on placerait

des officiers de son choix — de son armée qu'elle nous retire!... Plus de colonies, n'est-ce pas? Mais de l'emploi pour vos officiers! A-t-on jamais vu pareille conception! Vous allez voir que je pense autrement: mon bill de milice est meilleur que n'importe quel bill que l'on pourrait faire passer en Angleterre, et même je doute que ce pays ait la libéralité de voter une pareille loi, si elle lui était offerte. Comprenez l'esprit de notre peuple: nous avons quarante mille hommes organisés et une réserve de six cent mille, qui n'est pas une armée, mais qui est encadrée, qui connaît ses officiers, qui se lèvera lorsque nous pourrons l'équiper — et tout cela, chose étonnante, est mis sous la main du gouverneur-général!... Oui! nous avons quarante mille hommes prêts à tous les moments. Nous pouvons porter secours sur tous les points de notre longue frontière, ce qui ne serait pas le cas avec un ou deux régiments, comme on nous invite à en créer. D'ailleurs, ces deux régiments coûteraient presque autant que nos quarante mille volontaires. Même dans l'invasion féniennne du 24 mai dernier, deux régiments ne nous auraient servi à rien, parce que nous ne savions pas où se porteraient les agresseurs. Avec notre système, nous nous sommes trouvés en état de faire face à l'ennemi partout à la fois... Il règne en Angleterre, en ce moment, une politique étroite. On voudrait non seulement nous forcer à tout payer, mais, de plus, nous imposer des arrangements qui permettraient de prendre à nos frais des officiers de l'armée anglaise.. Je vous dis que je vois tout cela clairement... Pas de danger que je m'y laisse prendre, *it is too thin!*"

Au cours des années 1864-68, il se forma un certain nombre de compagnies isolées, dans les villes et les campagnes, lesquelles devinrent par la suite le noyau des bataillons actuels. Après la passation du bill de sir George, en mai 1868, il y eut d'abord une réorganisation de la milice de réserve, puis on s'occupa de la milice active en distribuant les provinces par districts militaires. Les bataillons se formèrent. Ceux d'Ontario furent les premiers acceptés; on en fit la remarque dans les journaux, mais, le 9 avril 1869, les ordres généraux de milice enregistrèrent tout à la fois une dizaine de bataillons de langue française, à part quelques compagnies indépendantes, savoir: le 23^e, Beauce, commandant H.-J.-J. Duchesnay; 61^e, Montmagny et l'Islet, J.-O. Beaubien; 64^e, voltigeurs de Beauharnois, Charles-Séraphin Rodier; 65^e, carabiniers du Mont-Royal, Joseph Beaudry; 70^e, Champlain, N.-P. Massicotte; 81^e, Portneuf, Edouard-A. Panet; 87^e, comté de Québec, J.-E.-M. Taschereau; 88^e, Kamouraska, Vincéslaus Taché; 92^e, Dorchester, Louis Fortier. Ces bataillons, comme ceux de Temiscouata, sous les ordres du capitaine Emile Hudon, et de Rimouski, commandé par le capitaine Edouard Martin, avaient eu un commencement par deux ou trois compagnies déjà formées dans les comtés qu'ils représentaient. Le 14 mai 1869, les ordres généraux de milice annonçaient la réorganisation du 4^e bataillon, chasseurs canadiens de Montréal, sous le lieutenant-colonel Alphonse Audet. Les choses étant dans cet état, il s'écoula une couple d'années avant de créer de nouveaux bataillons.





CHAPITRE VIII

1870. — ACHAT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST. — RÉSISTANCE DES HABITANTS DE LA RIVIÈRE-ROUGE. — ILS REFUSENT DE RECEVOIR LE GOUVERNEUR MCDUGALL. — DEUX PARTIS AUX PRISES À LA RIVIÈRE-ROUGE. — RIEL S'EMPARÉ DE FORT-GARRY. — LA MORT DE SCOTT. — ON DÉCIDE D'ENVOYER UNE EXPÉDITION MILITAIRE DU CANADA. — DÉLÉGATION DES INSURGÉS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. — LA CHARTE DE RIEL ET LE BILL CRÉANT LA PROVINCE DE MANITOBA. — COMMENT S'ORGANISE L'EXPÉDITION. — DE TORONTO AU LAC HURON. — LE SAULT SAINTE-MARIE. — LA BAIE DU TONNERRE. — LE LAC SHEBANDOWAN. — LE FORT FRANCES. — LA TEMPÉRATURE. — LES INCENDIES. — LES SAUVAGES. — RIEL NE BOUGE PAS. — LE LAC WINNIPEG. — SUR LA RIVIÈRE-ROUGE. — RIEL QUITTE FORT-GARRY. — LES TROUPES ANGLAISES RETOURNENT AU CANADA. — LES VOLONTAIRES HIVERNENT À LA RIVIÈRE-ROUGE.

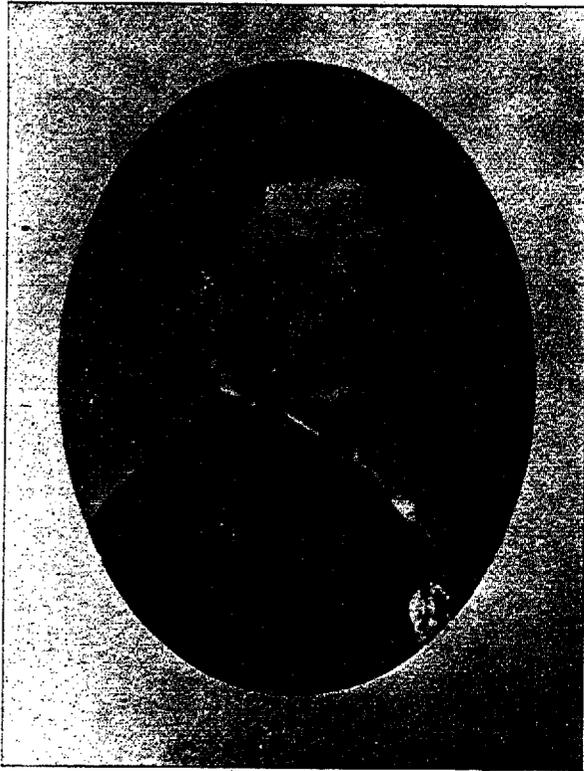


CELUI qui s'aviserait d'écrire l'expédition militaire du Manitoba, au point de vue seulement de la milice canadienne-française, ferait une œuvre incohérente et inutile. L'élément français a eu sa participation dans ce mémorable événement, et voilà tout. Sa conduite a été, pour le moins, égale à celle des volontaires du Haut-Canada, mais il n'a pas fourni le contingent d'hommes auquel il avait droit, puisqu'il fallut composer le tiers de son effectif de vieux soldats tirés des *Canadian Rifles*. La province de Québec s'est montrée en arrière du siècle en cette circonstance.

Deux cent cinquante Canadiens-Français ont acquis, dans la campagne de 1870, une expérience qui s'est naturellement ajoutée aux notions déjà répandues parmi notre peuple de langue française. Ce nouveau genre d'école nous intéresse tout particulièrement, car rien de semblable n'avait encore été tenté; c'est pourquoi, aux yeux de plusieurs, l'épreuve parut tout d'abord trop forte pour des miliciens, mais, lorsque le résultat se fit voir, on comprit que nous venions d'accroître nos moyens de défense en familiarisant les volontaires avec l'existence du soldat sous son rapport le plus pénible. En effet, la guerre n'impose pas de travail plus accablant que celui auquel furent soumis nos jeunes militaires durant les cent jours de leur marche pour atteindre Fort-Garry. L'on peut dire, en thèse générale, que le poids de la fatigue est plus à considérer que le feu de l'ennemi dans une expédition lointaine et d'une nature si nouvelle pour nos hommes. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, nos pères ont accompli des merveilles en ce genre, mais leurs bandes ne dépassaient point d'ordinaire cent fusils, et, lorsqu'ils arrivent à huit cents hommes, quinze cents même, c'est toujours à peu de distance du Bas-Canada, tandis que, de Toronto à la Rivière-Rouge, il y a quatre cents lieues à travers les forêts, les lacs, les cascades, où nos quinze cents hommes traînaient des munitions et des bagages dont les anciens militaires n'avaient qu'une mince idée. Il est donc à propos de consacrer un chapitre à cette expédition qui a si heureusement mis en œuvre la loi de milice de 1868. Si l'on ajoute à tout ceci l'alerte causée par les Fénéens, cette même année 1870,

et les camps d'exercices de 1871, on a sous les yeux, pour ainsi dire, le complément de l'éducation de notre milice active, du moins jusqu'au degré où elle pouvait être poussée à cette époque.

Au cours de l'année 1862, lorsque le projet de la confédération occupait tous les esprits dans notre monde politique, il était souvent fait mention des territoires du



COLONEL CHARLES-EUGÈNE PANET

Député ministre de la milice et de la défense, 4 février 1875,
et encore actuellement dans cette fonction.

Nord-Ouest comme devant un jour former partie du Canada. A certaines époques, l'attention des autorités judiciaires de la Grande-Bretagne et du Canada avait été attirée sur l'administration qui résultait des pouvoirs passablement douteux de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le Canada présentait les avantages requis pour aider le gouvernement impérial à introduire une constitution régulière dans ces régions, déjà quelque peu habitées par des groupes d'hommes civilisés. Il suffisait de lui annexer le pays et d'étendre en divers lieux, sinon partout, les lois, les coutumes qui nous régissaient, en les modifiant à certains égards, selon le besoin. La Compagnie, naturellement revêche à ce projet, craignait de se voir enlever le monopole de la traite des fourrures et du commerce en général, ce que l'immigration des Canadiens tout d'abord, puis du peuple des Trois-Royaumes par la suite, ne devait pas manquer de faire, ou, pour le moins, cette domination menaçait de se diviser. Sous la pression qui fut exercée en haut lieu, les actionnaires de la puissante association finirent par se

montrer plus accommodants. On stipula que la Reine prendrait possession des territoires pour, de son autorité de souveraine, assistée du conseil de ses ministres, les transférer à la confédération canadienne, laquelle verserait aux coffres de la Compagnie une somme de trois cent mille louis, à titre de prix d'achat ou de dédommagement. Ceci couvrait toutes les prétentions que la Compagnie avait ou pouvait avoir sur ces contrées, à la réserve de quelques privilèges de peu d'importance relativement à l'ensemble et à la portée de l'arrangement consenti.

En vertu de ce contrat entre les trois parties, le ministère canadien nomma, de bonne heure dans l'automne de 1869, l'honorable William McDougall, C. B., alors à la tête des Travaux Publics, premier gouverneur de la Rivière-Rouge ou Assiniboia, et lui donna instruction d'aller établir le siège de son gouvernement à Fort-Garry, situé à l'intersection de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, où se trouve aujourd'hui la ville de Winnipeg, pour y remplacer M. McTavish, officier de la Compagnie, dont l'autorité cessait le 1^{er} novembre, au terme des arrangements ci-dessus, juste deux cents ans après la formation de la Compagnie sous Charles II.

Parti du Canada avec quelques fonctionnaires destinés à prendre la direction de la colonie, M. McDougall connut en chemin que des mécontentements se manifestaient

parmi les Métis, et que l'on chercherait à lui fermer l'accès du territoire. En effet, un acte de résistance, conduit par M. Louis Riel, eut lieu vers ce temps; il était dirigé contre les arpenteurs du gouvernement canadien, qui mesuraient des terres pour les diviser en lots à coloniser. Les Métis se plaignaient de n'avoir pas été consultés au sujet du changement qui s'opérait, et ils réclamaient la rectification ou reconnaissance d'une charte dressée par eux, de manière à sauvegarder leurs droits politiques et leurs privilèges d'occupation sur les terres. Lorsque M. McDougall, arrivant par les Etats-Unis, eut franchi la frontière, à Pembina, il reçut du comité des Métis intimation de ne pas pénétrer dans le pays, mais il n'en tint aucun compte, et les Métis, mettant leur programme à exécution, le ramenèrent contre son gré à la ligne de séparation des deux contrées. A partir de ce moment, l'insurrection prit une forme plus accentuée, se recruta dans presque toutes les classes de la population de la Rivière-Rouge, et, finalement, M. Riel put s'emparer de Fort-Garry, où il installa un gouvernement provisoire, en attendant réponse à la charte mentionnée plus haut.

Peu après, un contre-mouvement se manifesta, principalement chez les Ecossais du *Selkirk Settlement*, et ceux-ci, au nom de ce qu'ils appelaient "la loyauté à la couronne britannique" — allégeance que les partisans de Riel n'ont jamais repoussée — tentèrent la reprise de Fort-Garry. C'est alors que la position devint critique de part et d'autre, et que, pour frapper ses adversaires de terreur, Riel fit fusiller l'un d'eux, le nommé Scott, qui avait joué un rôle de troisième ordre dans ce soulèvement. C'était pendant l'hiver de 1869-70. M. McDougall et ses adjoints quittaient Pembina pour retourner à Ottawa.

Nous avons vu que les arpenteurs du gouvernement canadien étaient survenus, l'été de 1869, aux environs de Fort-Garry, et procédaient à la division des terres, tout comme si le pays eût appartenu au Canada. Il y avait de quoi inquiéter les anciens habitants, d'autant plus que la presse d'Ontario ne cessait de prédire à ces braves gens un sort pitoyable sous le régime de "la loyauté." Or, cette loyauté conquérante et asservissante, les Métis et autres résidents de la Rivière-Rouge l'attribuaient au Canada, et, lorsque les arpenteurs firent leur apparition sans qu'on eut encore rien réglé, à Londres ou à Ottawa, selon la justice et les convenances, il n'est pas étonnant que des personnes de toutes les races et de toutes les croyances, demi-sauvages ou blancs purs, aient cru devoir rédiger une charte de droits contenant l'expression de leurs griefs et de leurs espérances. Lorsque, à son tour, M. McDougall entra dans la colonie et qu'il voulut faire acte de pouvoir régulier, les craintes devinrent plus vives. La Reine n'avait pas transféré le territoire au Canada; le Canada ne pouvait envoyer à la Rivière-Rouge qu'un gouverneur non reconnu et qui attendrait là le dénouement de la situation, tout en faisant de



LIEUT.-COL. THÉODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

Major de brigade, 18 janvier 1869

Député adjutant général, 6 mai 1876—30 juin 1897.

la diplomatie pour éclairer les gens alarmés. Les choses se passèrent tout autrement et devinrent compliquées; néanmoins, elles étaient susceptibles de s'arranger à l'amiable, au printemps de 1870, lorsque la nouvelle de l'exécution de Scott se répandit. Dès lors, la presse d'Ontario déborda. Bien des changements se firent dans les esprits.



HON. ALFRED GILPIN JONES
Ministre de la milice du 21 janvier 1878 au 19 octobre 1878

Le gouvernement canadien ne pouvait plus reculer, il avait un devoir à remplir, c'était de mettre en action tous les moyens qu'il possédait pour pacifier le peuple de la Rivière-Rouge et prendre des mesures afin que le transfert du territoire fût effectué selon la convention établie. La Compagnie de la Baie d'Hudson réclamait, d'ailleurs, le versement de trois cent mille louis, que le Canada ne voulait lui payer qu'après avoir été mis en possession du territoire, chose que la Reine était incapable de faire à cause de l'insurrection et de l'état d'anarchie qui s'ensuivait.

Un compromis était donc désirable. Il fut fait en double partie de la part du gouvernement canadien: l'Angleterre et le Canada conjointement enverraient une force armée pour rétablir le calme dans la colonie; le Canada s'aboucherait sans délai avec les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur les chefs du mouvement insurrectionnel, en vue de connaître avec précision le motif de leurs plaintes et tenter de les amener à une entente cordiale. M^{re} Taché, archevêque de Saint-Boniface, Rivière-Rouge, fut prié de revenir de Rome,

où il assistait au concile universel, et ce prélat avait à peine mis les pieds dans son diocèse (8 mars 1870), que les insurgés commencèrent des démarches conciliatrices dont on augurait les meilleurs résultats. Dans une assemblée générale, tenue à Fort-Garry, ils nommèrent des délégués qui partirent sans retard pour Ottawa, où les négociations aboutirent avec succès. Au mois d'avril, le parlement canadien passa un bill qui constituait une portion du territoire sous le nom de province du Manitoba, avec Fort-Garry pour capitale, et qui accordait à son peuple des droits politiques semblables à ceux des autres provinces de la confédération, c'est-à-dire que la charte de Riel prenait force de loi.

Il était entendu que le corps militaire compléterait par sa présence ce changement de régime. Riel restait dans sa même situation en attendant l'arrivée des troupes. Le 20 mai, l'honorable Adams George Archibald, prêta serment, à Ottawa, comme lieutenant-gouverneur du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Durant les mois de mars et avril, les préparatifs de l'envoi des troupes se poursuivaient de pair avec la rédaction du bill du Manitoba.

En 1865, pour les camps d'instruction; en 1866, 1870, dans les affaires des Fénéens, nous avons eu recours aux magasins et aux officiers de l'armée anglaise, tout en y mettant du nôtre, pour commencer notre apprentissage de l'équipement et du service

d'une campagne en règle; mais, cette fois, il fut jugé à propos d'employer nos propres ressources, d'autant plus que les autorités impériales avaient déjà commencé à retirer leurs soldats du pays et qu'elles n'aimaient pas à s'encombrer d'effets qui pouvaient lui rester sur les bras. L'occasion d'agrandir notre école et d'acquérir de l'expérience était trop bonne pour la laisser échapper; sir George Cartier était fort de cet avis, comme ministre de la milice, et, de plus, il agissait comme chef de l'administration en l'absence du premier ministre sir John A. Macdonald, dangereusement malade dans les provinces maritimes.

Le gouvernement donna ordre à M. Samuel Dawson de construire des chaloupes ou bateaux d'une forme particulière, de vingt-cinq à trente pieds de long sur six ou sept de large, propres à la navigation des lacs et des rivières qui sont entre la baie du Tonnerre et le lac Winnipeg. Le lieutenant-colonel Thomas Wily fut chargé de l'achat des provisions. Cet officier avait quinze ans de bons services dans les rangs de nos volontaires. Le 21 mars, il faisait rapport que les wagons, le foin, l'avoine, les chevaux, les bœufs, les harnais étaient achetés ou commandés, et que des arrangements allaient être pris pour obtenir le lard et la farine nécessaires. C'était dix jours après l'ordre reçu. Le 5 avril, tous les contrats étaient passés et en voie d'exécution. L'auteur de ces lignes a suivi, jour par jour, toutes ces transactions, et bien d'autres semblables qui ont eu lieu depuis; il est heureux de pouvoir dire que, par la suite, elles n'ont pas été surpassées quant à l'arrangement des détails et à la promptitude d'exécution. M. Dawson mérite les mêmes compliments. On prit aussi des mesures pour se procurer, une fois rendu à Fort-Garry, de la viande fraîche et autres provisions que l'on pourrait tirer du Manitoba ou même des Etats-Unis. M. Dawson reçut instruction de préparer les logements nécessaires aux troupes pendant l'hiver, sur les bords de la Rivière-Rouge. Comme toutes ces choses étaient ordonnées par nous, il fut convenu que rien ne serait accepté et payé sans les certificats des officiers de l'armée anglaise, désignés à cette fin par le général Lindsay; de sorte que, lorsque le capitaine G.-L. Huyshe, *Rifle Brigade*, et le colonel Wolseley se plaignent de la qualité des articles, chevaux, voitures, bateaux, etc., fournis par le Canada, ils attaquent la compétence de leurs propres officiers.

L'expédition devait se composer de mille hommes; l'armée régulière fournissait sur ce nombre deux cent cinquante hommes à ses frais. Par la suite, on ajouta cent trente soldats anglais, dont la paie, les armes, l'équipement, la nourriture étaient à la charge de l'Angleterre; les dépenses extraordinaires nécessitées par ce dernier contingent retombaient au compte du Canada. Après l'examen de divers plans, on s'arrêta à ce qui suit: un bataillon de trois cent cinquante hommes, non compris les officiers, devait être levé dans chacune des provinces d'Ontario et de Québec, pour servir pendant douze



HON. LOUIS-FRANÇOIS-RODRIGUE MASSON
Ministre de la milice, du 19 octobre 1878 au 15 janvier 1880

mois rigoureusement, ou deux ans, à la volonté du gouvernement canadien. Les bataillons devaient s'appeler : "1^{er} ou bataillon d'Ontario," et "2^e ou bataillon de Québec." Chacun devait être composé de sept compagnies de cinquante sous-officiers et soldats, ce qui portait l'effectif (officiers compris) à trois cent quatre-vingt-deux par bataillon. L'enrôlement (volontaire) commençait du 1^{er} mai; on n'acceptait que des hommes de la milice active ou qui avaient déjà fait partie des corps volontaires, et ne dépassant pas quarante-cinq ans. La solde fut fixée à douze dollars par mois. On choisissait de préférence des hommes disposés à s'établir dans le Nord-Ouest, recommandés par leur bon caractère, habitués à "la vie des chantiers," ou des cultivateurs jouissant d'une bonne santé et strictement sobres. Ces dispositions furent approuvées par un ordre en conseil du 16 avril, et le recrutement commença aussitôt. Malgré cela, le 1^{er} mai, le général Lindsay faisait encore des tentatives pour que l'on envoyât, au lieu des milices, les vétérans licenciés des *Canadian Rifles* (armée anglaise), parce que, disait-il, après le départ des troupes régulières de Fort-Garry, les volontaires n'offriraient pas autant de garantie de sécurité que ces carabiniers.

Le lieutenant-colonel S.-P. Jarvis commandait le bataillon d'Ontario; celui de Québec était sous les ordres du lieutenant-colonel L.-A. Casault, deux officiers qui avaient servi dans l'armée anglaise. Le 4 mai, toutes les nominations étaient faites et l'expédition comptait douze cent quatorze combattants, savoir : état-major, vingt-et-un officiers; réguliers, vingt-huit officiers et quatre cent neuf sous-officiers et soldats; volontaires, cinquante-six officiers et sept cents sous-officiers et soldats. Le lieutenant-général Lindsay, commandant les troupes britanniques en Canada, désigna le colonel Wolseley comme chef de tout le contingent.

Mais il fallait des "voyageurs" pour faciliter le passage des troupes et le transport du matériel. On organisa une brigade, dont quelques Canadiens-Français eurent la direction, sous la surveillance de M. Dawson. M. O.-Z. Hamel était le chef pontonnier, M. W.-H. Aumond paie-maître. Il y avait aussi des Iroquois de Caughnawaga.

Le 3 mai, tout était prêt. Le 5, lord Granville télégraphia de Londres, au gouverneur-général, sir John Young: *Troops may proceed*, et, à partir de ce moment, il n'y eut aucun moment d'arrêt dans la marche en avant. Le rendez-vous général était à Toronto; de là, passant par Collingwood jusqu'à la baie du Tonnerre, il y a six cent vingt-huit milles d'un parcours commode, en majeure partie sur les lacs Huron et Supérieur; de la baie à Fort-Garry, cinq cent cinquante milles, par rivières, lacs et portages, où se rencontrent toutes les difficultés imaginables. Total, douze cents milles. Pour passer du lac Huron au lac Supérieur, il n'y avait d'accessible à la navigation que le canal du Sault Sainte-Marie, côté des Etats-Unis. Pendant la guerre de la sécession, le Canada avait permis à nos voisins le passage sur ses canaux et ses chemins de fer, non seulement des armes et du matériel de guerre, mais encore de ses soldats portant l'uniforme. Nous savions que cette courtoisie ne nous serait pas rendue; aussi, dès le 3 mai, avions-nous commencé à ouvrir un chemin de trois milles sur la rive canadienne du Sault, afin de ne rien demander à un gouvernement qui a la mémoire aussi courte. Le 7, le *Chicora*, qui ne portait qu'un fret ordinaire, se vit refuser l'usage du canal. Quelques jours plus tard, les Féliens menaçaient nos dépôts le long de la route de trois milles; il fallut y laisser des gardes pour les couvrir. Tout cela causait des dépenses et des retardements. Le 25 mai, le colonel Wolseley arrivait à la baie du Tonnerre. Le 28, on envoya au pont de la Kaminstiquia, distance de vingt-deux milles, deux compagnies du 60^e régulier (*Rifle Brigade*). Le 1^{er} juin, tout le corps expéditionnaire était arrivé, y compris une grande quantité de

munitions et quatre petits canons de montagne, modèle dit abyssinien, du poids de deux cents livres chacun. Les bateaux affectés à la navigation des lacs et des rivières partirent sur des wagons, le 3 juin, pour se rendre au pont de la Matawin, distance de vingt-sept milles. Ils y étaient à peine arrivés et mis à flot qu'un incendie ravagea les bois d'alentour et détruisit les hangars élevés par les soins de M. Dawson, causant des pertes considérables et quelques légers délais en endommageant les ponts.

Les premiers bateaux envoyés par la Kaminiqtiquia eurent beaucoup à souffrir des obstacles naturels qu'offre ce cours d'eau, néanmoins le colonel Wolseley persista à se servir de cette voie plutôt que du chemin Dawson, ouvert quelques années auparavant, et qui permettait un bon transport par terre. Le 24, il y avait réunis au pont de la Matawin cinquante bateaux en assez piteux état. L'envoi des bateaux et des provisions

continua par le chemin Dawson. Le 18 juin, par un fort vent, le feu traversa cette route et devint bientôt si général que tout le pays paraissait en flammes. Un peu plus tard, le feu se répandit dans les environs de la Matawin, et, pour échapper à une mort certaine, les travailleurs durent se réfugier dans l'eau. L'incendie faisait de grands ravages, avec des intermittences très dangereuses.

Le colonel Wolseley, étant à Ottawa vers la fin d'avril, avait eu communication d'un mémoire décrivant ce qu'il y avait encore d'imparfait dans la route Dawson, et cependant il affirme, ainsi que le capitaine Huyshe, qu'on lui avait promis une voie commerciale satisfaisante jusqu'au lac Shebandowan. Néanmoins, le 24 juin, un dépôt important de provisions de bouche, de munitions de guerre et de bateaux était formé au pont de la Matawin, le jour même où les derniers barils de lard et de farine venant de Collingwood débarquaient à la baie du Tonnerre. La veille, par proclamation royale, les territoires du Nord-Ouest avaient été réunis à la Couronne; il s'agissait maintenant de les livrer

au Canada; ensuite, la Compagnie de la Baie d'Hudson recevrait de ce dernier le montant stipulé pour leur acquisition.

Du 1^{er} juin au 16 juillet, il y eut vingt-trois jours de pluie. Pour transporter un bateau vide de la baie du Tonnerre au lac Shebandowan (cinquante milles), il faut plus de travail que pour le mener de ce dernier endroit au lac Winnipeg (cinq cent cinquante milles). On poussait l'ouvrage avec ardeur, malgré la température et les myriades de mouches des bois qui harcelaient cruellement les ouvriers et les soldats. On se levait "aux étoiles," pour ne cesser le travail qu'à sept heures du soir. Les incendies, qui se succédaient dans les forêts, rendaient encore le service plus pénible, et quelquefois dangereux pour la vie des hommes. C'est probablement sur cet espace de douze milles que l'expédition éprouva le plus de souffrances, car tout, jusqu'à la nature du sol, rendait le percement de la route excessivement difficile. Il fallait pourtant amasser des



SIR ALEXANDER CAMPBELL, K.C.M.G.

Ministre de la milice, du 16 janvier 1880 au 7 novembre 1880

provisions pour la force armée et les aides (de quatre à cinq cents voyageurs et ouvriers) réunis en ces lieux, avant de dépasser le lac Shebandowan. Dans les premiers jours de juillet, le dépôt d'Oskondaga était regardé comme la tête de l'expédition. Les officiers de l'armée anglaise qui ont écrit sur ce sujet ne peuvent s'empêcher de témoigner du bon vouloir et de la diligence que les volontaires et les employés du gouvernement



SIR JOSEPH-PHILIPPE-RENE-ADOLPHE CARON, K.C.M.G.
Ministre de la milice, du 8 novembre 1880 au 24 janvier 1892

canadien apportèrent à la tâche ardue qu'ils accomplissaient. L'opinion de ces mêmes officiers était alors que le corps expéditionnaire ne parviendrait pas à la Rivière-Rouge avant l'hiver.

Le 5 juillet, le quartier général fut transporté au pont de la Matawin. Les hommes étaient dispersés sur une étendue de quarante milles, partie sur la route, partie sur la rivière. Le 13, le trajet qui restait à faire jusqu'au lac Shebandowan offrait plus d'avantage par eau, le colonel Wolseley plaça son quartier général au débarcadère de Ward, qui n'est qu'à trois milles du lac. De ce point, la tête de l'expédition eut bientôt planté ses tentes sur la rive du lac. Le 15, on entra sur les terrains dont les eaux se déversent du côté de l'ouest, et l'on commença à marcher dans un ordre plus militaire, puisque, dans cette région nouvelle, un ennemi déterminé pouvait dresser des embûches et offrir une résistance qui n'avait pas été à craindre jusque là. Chaque bateau reçut, outre les bagages et les munitions, soixante jours de vivres pour les dix personnes (huit soldats

et deux voyageurs) qui le montaient. Du 16 juillet au 1^{er} août, l'expédition, divisée en vingt-et-une brigades, s'allongea sur un parcours de cent cinquante milles. Les réguliers ouvraient la marche, suivis par les volontaires, qui ont déployé partout assez de diligence pour ne pas se laisser distancer par les troupes anglaises, malgré l'extrême célérité de celles-ci, qui ne traînaient presque aucun bagage. Deux des pièces de montagne étaient confiées aux réguliers; les deux autres restèrent à la baie du Tonnerre, avec une compagnie de volontaires gardant les magasins militaires.

Ayant donc franchi la hauteur des terres (huit cents pieds au-dessus du lac Supérieur), la navigation devenait de beaucoup plus facile, mais les portages sont nombreux jusqu'au fort Alexandre, au lac Winnipeg. Le 4 août, les canots d'avant-garde arrivaient au fort Frances, comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'entrée de la Rivière-à-la-Pluie. Une fois parvenues dans la région des lacs, les brigades accélèrent leur marche en raison des facilités naturelles que présente le pays, car le rapide des Esturgeons est à peu près le seul endroit périlleux qui se rencontre entre le lac Shebandowan et le fort Frances. A ce dernier endroit (comme auparavant à la baie du Tonnerre), une députation de Sauvages se présenta au colonel Wolseley, sous prétexte de lui demander de quel droit les Visages-Pâles parcouraient leurs terres et "troublaient le poisson de leurs rivières," mais en réalité pour tâcher d'obtenir des cadeaux, car ces pauvres gens

vivent par petits groupes isolés les uns des autres, dans un état de misère qui les rend beaucoup moins redoutables qu'on ne le pense, et, par là même, moins respectés que les Sauvages de la Rivière-Rouge et des plaines de l'ouest. On les contenta avec quelques présents, et, pour s'en débarrasser, il suffit de leur dire que Riel arrivait dans l'intention de se battre: la peur les emporta au loin.

Une lettre de l'évêque anglican, de la Terre-de-Rupert, en date du 25 juillet, parvint au colonel Wolseley au fort Frances. Elle parlait de la possibilité d'un soulèvement des tribus indiennes; elle prévenait aussi le colonel que des bateaux et des guides allaient au-devant de lui par la rivière Winnipeg. L'évêque ajoutait: "Que vous passiez par un chemin ou par l'autre, envoyez toutefois des troupes par la rivière Winnipeg. L'essentiel est que nous voyions bientôt un détachement parmi nous. Vous n'avez rien à craindre en divisant vos forces. Il n'y a personne pour s'opposer à votre marche, ni apparemment une pensée de résistance dans la colonie. Cent cinquante hommes et un canon seront partout les maîtres. J'ai peur que l'on adopte le projet de faire arriver ici le gouverneur avant vous..." Riel, de son côté, avait publié une proclamation en termes assez clairs pour faire comprendre à tous les partis qu'il ne gênerait pas les troupes de Sa Majesté; mais il existait sur un autre point un sérieux malaise: on s'inquiétait, dans toutes les classes d'opinions, de l'attitude que prendraient les insurgés s'ils recevaient, avant l'arrivée des troupes, la nouvelle positive qu'il ne leur avait pas été accordé d'amnistie, selon qu'ils s'étaient flattés de l'obtenir depuis l'envoi de leur délégation à Ottawa.

Etant ainsi renseigné, le colonel abandonna l'idée qu'il avait conçue de surveiller en personne la formation d'un grand dépôt au fort Frances, et, comme soixante bateaux étaient déjà passés en avant, il partit de ce lieu le 10 août pour rejoindre la tête de l'expédition et préparer sa jonction avec la flottille des guides de la rivière Winnipeg, qu'il rencontra au lac des Bois. Les lettres qu'on lui remit en cette occasion étaient si pressantes qu'il n'hésita point à continuer avec les seuls réguliers, afin d'arriver plus vite. Les volontaires avaient ordre de suivre d'aussi près que possible. Une compagnie du bataillon de Québec était restée au dépôt de la baie du Tonnerre; une compagnie du bataillon d'Ontario resta pour garder le dépôt du fort Frances. Le 20 août, le colonel Wolseley débarquait au fort Alexandre, situé à la sortie de la rivière Winnipeg dans le lac de ce nom.

Les volontaires, laissés en arrière, avançaient si rapidement qu'ils n'étaient qu'à deux ou trois journées du fort Alexandre, descendant la rivière Winnipeg en belle ordonnance, malgré ses trente chutes qui nécessitent autant de portages. Ce cours d'eau est long de cent soixante-trois milles avec une pente totale de trois cent cinquante pieds. Le colonel Wolseley ne se laissa pas rejoindre par les volontaires;



SIR MACKENZIE BOWELL, K.C.M.G.

Ministre de la milice, du 25 janvier 1892 au 4 décembre 1894

il prit le lac Winnipeg avec les réguliers (cinquante bateaux divisés en huit brigades) pour entrer de suite dans la Rivière-Rouge, qui vient s'y déverser et qui coule sous les murs des deux forts Garry. Le second de ces forts, appelé aussi Fort-de-Pierre, était



HON. JAMES COLEBROOKE PATERSON
Ministre de la milice, du 5 décembre 1892 au 25 mars 1895

resté en la possession des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'avant-garde du colonel Wolseley campa à onze milles plus bas que ce fort, le soir du 22. Tout ce qu'elle rencontra sur le terrain fut le chef sauvage Henri Prince, qui avait formé partie de l'assemblée législative de Riel, et qui venait maintenant protester de sa "loyauté à la couronne britannique," et demander des présents.

La pluie tomba sans relâche toute la nuit et le jour suivant, mais ne ralentit en rien les préparatifs de l'approche du principal fort Garry. Du 1^{er} au 20 août, il y avait déjà eu treize jours de pluie.

Un émissaire apporta la nouvelle que M^{re} Taché, revenant du Canada, était attendu à Saint-Boniface d'heure en heure. De fait, il y arriva le 23 août. On comptait qu'il apportait l'amnistie. Riel tenait le fort Garry et ne semblait pas se douter du voisinage des troupes, mais il était très bien éclairé sur leurs mouvements, et sa contenance avait pour but d'empêcher l'apparition en armes des "loyaux" qui faisaient du zèle au nom de la Reine et du

Canada. Il se promettait de livrer la place sans qu'il se commît le moindre désordre, et il tint parole.

La marche sur le fort Garry eut lieu le 23 août, avec les précautions usitées en pareil cas. Des détachements montés sur les chevaux que l'on avait pu se procurer aux environs, garnissaient les deux rives de la Rivière-Rouge, un peu en avant du corps principal. Les bateaux portaient seulement quatre jours de rations, afin d'être plus faciles à manœuvrer. Les deux canons, placés chacun sur le devant d'une embarcation, pouvaient se trouver d'un grand secours contre une attaque de n'importe quel côté de la rivière, laquelle est à peu près large comme la rivière Chambly, avec des abords peu escarpés.

A neuf milles du fort Garry, l'obscurité empêcha les troupes d'aller plus loin, et une pluie poussée par un vent violent tomba toute la nuit. Quelques habitants du pays se hasardèrent dans les ténèbres à descendre le long de la grève pour vérifier la rumeur qui s'était répandue de l'approche des troupes; ils tombèrent dans les lignes des sentinelles et furent gardés jusqu'au matin sans pouvoir communiquer la moindre nouvelle à la ville ou au fort. Riel ne quitta pas le fort de toute la nuit; il savait où étaient les troupes en ce moment; sa discrétion alla jusqu'à laisser ignorer aux gens de la ville, qui sympathisaient avec lui, l'événement dont le lendemain serait témoin.

Ce lendemain donc, un mercredi, 24 août, vers huit heures du matin, le débarquement s'opéra sur la rive gauche, à la pointe Douglas, deux milles plus bas que la

ville de Winnipeg, car il y avait un commencement de ville (cent cinquante maisons) de ce nom à deux mille pieds du fort Garry. Les canons furent montés sur des charrettes du pays et mis en état de servir au premier signal. Le gros de la force armée s'avança en colonne ouverte. Les portes du fort semblaient closes; on voyait la gueule des canons sur le rempart; aucun drapeau de hissé; un silence parfait; la pluie et le brouillard rendaient les objets indistincts, mais le colonel Wolseley avait de bonnes raisons de ne redouter ni piège, ni mécompte, seulement la scène n'était pas théâtrale, sauf que le fort muet se montrait assez imposant, avec ses six cents pieds de façade ou plutôt de haute clôture, dont un bout en pierre et le reste en pieux debouts. Cette construction, qui datait en partie de 1840 (pierre), et en partie de 1850 (palissade), était placée dans l'angle de terrain qui forme la rencontre des rivières Rouge et Assiniboine.

Riel avait attendu l'apparition des troupes pour partir. Jusqu'à la veille de leur arrivée, il paraît avoir cru qu'elles suivraient, mais ne précèderaient pas, le gouverneur Archibald. Une fois qu'il fut bien certain du contraire, il rassembla ses principaux conseillers, dont quelques-uns optaient encore pour la résistance, et délibéra avec eux sur la conduite à tenir dans les circonstances où ils se trouveraient placés après leur sortie du fort. Le conseil terminé, il passa la nuit à rassembler ses papiers secrets qu'il expédia en lieu sûr. Il ne se coucha point, déjeuna vers neuf heures, ensuite prit congé des amis qui avaient passé la nuit au fort, ou qui venaient lui faire visite en ce moment, puis, quand il vit les troupes de ses yeux, il sortit, avec Lépine et O'Donoghue, par la porte qui s'ouvre sur la traverse de l'Assiniboine, à l'instant même où trois officiers, avec quelques personnes du pays, entraient dans le fort par une autre porte restée ouverte à dessein. Aussitôt la colonne pénétra dans la place avec des manifestations de joie faciles à comprendre. Il était dix heures du matin. Riel avait fait halte à la traverse; après avoir regardé les soldats qui disparaissaient graduellement derrière les palissades du fort, il monta à cheval et se dirigea, sans être poursuivi, vers Pembina, et le village américain de Saint-Joseph.

On trouva, entre autres choses, dans le fort Garry: vingt-six canons, tant de bronze que de fonte, la plupart de petit calibre et de fabrication ancienne, dépareillés, mal montés et tous couverts de rouille; soixante-dix-sept fusils à pierre; quarante-six fusils à percussion, presque tous en très mauvais état ou complètement inutilisables; douze seulement étaient chargés; trois carabines américaines, une carabine Enfield; cent vingt-quatre baïonnettes; six mille cent trente-huit livres de poudre, contenues dans quatre-vingt-treize barils: trenté mille cartouches à balle, et d'autres munitions en petites quantités. Ces armes appartenaient toutes à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Riel, qui était un homme intelligent et instruit, ne songeait donc pas à résister, puis-qu'il laissait ses moyens de défense se déte-



HON. ARTHUR RUPERT DICKEY

Ministre de la milice, du 26 mars 1895 au 15 janvier 1906

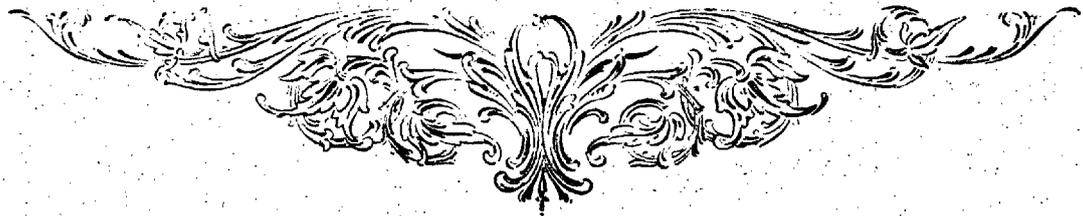
riorer à ses yeux, et qu'il ne gardait, pour lui et son escorte, que douze fusils en bon ordre et chargés — si bien entretenus que, en les tirant, onze partirent à la première capsule (rapport officiel) ce qui fait voir que les autres armes auraient pu devenir redoutables aux mains des chasseurs des prairies, s'ils avaient voulu s'en servir contre les troupes.

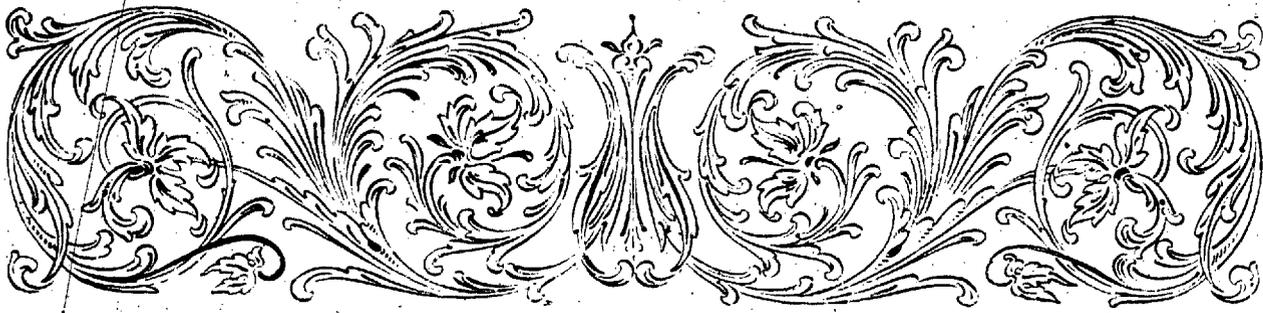
Terminons par quelques notes ce chapitre fait à vol d'oiseau, et qui n'est autre chose qu'un résumé très bref.

Sur quatre-vingt-quatorze jours de marche, quarante-cinq avaient été marqués par le mauvais temps — le vent, le tonnerre, les incendies et surtout la pluie, sans qu'il en fût résulté un seul cas de maladie grave.

Le but de l'expédition était atteint. Il ne restait plus à M. Archibald que de s'avancer et de prendre la direction du gouvernement. Le colonel Wolseley ne voulut agir en rien et attendit, mais, le 28 août, il lança une proclamation qui excita les passions des politiciens de tous les camps, ce dont il aurait pu se dispenser, assure-t-on. Le 2 septembre, M. Archibald arriva, ainsi que les brigades de volontaires, sauf la compagnie stationnée au fort Frances, qui suivit à cinq ou six jours de distance. Le 3, les réguliers se mirent en marche pour le Canada : ils s'embarquèrent le 6 octobre, sur le lac Supérieur, pour aller prendre à Québec le transatlantique qui devait les conduire en Angleterre. La 1^{re} compagnie du bataillon de Québec, de retour en même temps de la baie du Tonnerre, remplaça les troupes royales à la garde des magasins de l'île Sainte-Hélène, près Montréal, durant l'hiver 1870-71.

Les volontaires des deux bataillons, Ontario et Québec, restaient dans la nouvelle province pour faire le service de garnison. Le lieutenant-colonel Jarvis fut le commandant. L'hiver s'écoula sans incident remarquable. Un grand nombre de volontaires obtinrent des congés définitifs, soit pour retourner dans leurs familles, soit pour s'établir sur les terres du Manitoba, ou exercer des métiers dont la population du Nord-Ouest manquait presque absolument jusque-là. Le jour du départ de l'expédition, le 7 juin 1871, il ne restait plus sous les armes que cent dix-sept hommes du bataillon d'Ontario et cent trente-deux du bataillon de Québec (officiers compris), auxquels il faut joindre quarante-quatre voyageurs ; à part cela, il restait quatre-vingts volontaires au fort Garry, sous les ordres du lieutenant-colonel Casault.





CHAPITRE IX

1870-1895. — DÉPART DES TROUPES BRITANNIQUES. — PROJET D'UN RÉGIMENT COLONIAL. — SECONDE INVASION DES FÉNIENS. — ECCLES HILL. — HUNTINGDON. — L'À-PROPOS DE NOTRE SYSTÈME MILITAIRE. — LES CAMPS DE 1871. — LES FÉNIENS AU MANITOBA. — POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST. — NOS VOYAGEURS SUR LE NIL. — LA MILICE VOLONTAIRE PRÊTE MAIN-FORTE AU POUVOIR CIVIL DEPUIS VINGT-SEPT ANS.



IMMÉDIATEMENT après avoir décrété qu'une expédition militaire serait envoyée à la Rivière-Rouge, au printemps de 1870, le gouvernement canadien eut sur les bras une seconde invasion des Féniens. Nous n'avons pas voulu, dans le chapitre précédent, mêler ces deux questions, attendu qu'elles ont été l'objet de deux modes d'opération différents, quoique placées dans la main des mêmes ministres. C'est le moment de nous y arrêter pour faire voir l'importance de l'année 1870 dans l'histoire de la milice. Mentionnons aussi que l'organisation de la police à cheval du Nord-Ouest eut lieu ce printemps de 1870, attendu que d'une part l'on songeait à laisser une garnison de volontaires à Fort-Garry, et d'autre part il fallait pourvoir à la sûreté et à la tranquillité des territoires restés en dehors du Manitoba. Cette police montée doit sa création à sir George Cartier; elle est maintenant sous le contrôle du département de l'Intérieur.

Une dépêche du gouvernement impérial, du 14 avril 1869, apprenait au ministère d'Ottawa qu'on avait résolu de retirer les troupes anglaises du pays, étant sous l'impression que la ligue féniennne n'existait plus. Une seconde dépêche, datée du 12 février 1870, annonçait une réduction considérable des régiments entretenus en Canada, ce qui réveilla l'espoir des Féniens. Nous eûmes connaissance des préparatifs de ceux-ci. M. Cartier, tout en organisant l'expédition militaire de la Rivière-Rouge, rédigea, le 19 mai, un mémoire que le gouverneur transmit à Londres, mais qui n'eut pas d'effet. Il y présentait la situation, disant que nous étions à la veille d'une nouvelle attaque sur la frontière, et qu'en outre les troubles du Nord-Ouest nécessitaient l'envoi d'un corps de troupes régulières avec nos volontaires. " Il est bon aussi, ajoutait-il, que le gouvernement de Sa Majesté sache que la milice active, comprenant plusieurs mille hommes, a été appelée sous les armes, au prix de dépenses considérables, durant le mois dernier... Le retrait des troupes sera impolitique tant que l'organisation féniennne existera... Cette dernière s'est formée, non contre le Canada, mais contre le gouvernement impérial... Le Canada ne peut comprendre pourquoi on ne maintiendrait pas une garnison permanente à Québec, comme on se propose d'en établir une à Halifax... A l'égard de la formation d'un régiment colonial tiré des rangs des réguliers actuellement en Canada, avec quartier général en Angleterre, dans le but de donner l'instruction militaire aux officiers et soldats de la milice canadienne, le soussigné n'est pas prêt à recommander l'adoption

de cette mesure... Le gouvernement du Canada apprend avec plaisir et reconnaissance que le gouvernement impérial a ordonné que les quarante-trois mille huit cent soixante-dix carabines et fusils, déjà fournis sous forme d'emprunt, deviennent sans conditions la propriété du Canada.... Le gouvernement canadien reçoit avec plaisir le renouvellement des promesses contenues dans la dépêche du 17 juin 1865, où le gouvernement impérial



HON. ALPHONSE DESJARDINS
Ministre de la Milice, du 16 janvier 1866 au 30 avril 1896

a pleinement reconnu qu'il est obligé de défendre chaque portion de l'Empire par tous les moyens en son pouvoir, sur l'assurance donnée par les ministres canadiens, alors à Londres, que le Canada était prêt à employer toutes ses ressources, son argent et ses soldats, pour conserver les liens qui l'attachent à la mère-patrie."

Ce langage est encore à présent, et plus que jamais, celui que tiennent nos ministres. Quant aux volontaires, l'extension qu'ils ont prise dans tout le Canada dépasse ce que l'orateur de 1870 en disait.

L'allusion à une alerte causée par les Fénéiens, en avril 1870, a de l'importance, puisque nous avons eu six mille hommes sous les armes, pendant dix jours, en cette occasion.

Le régiment *Royal Canadian Rifles*, organisé en 1841, et composé d'anciens soldats recrutés dans la colonie, fut licencié en 1870. C'est de lui que parle la dépêche de Londres, citée plus haut, lorsqu'elle nous conseille de le conserver pour en faire une

école. Nous avons depuis créé nos écoles de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie, qui sont bien au-dessus de ce que proposait le cabinet britannique.

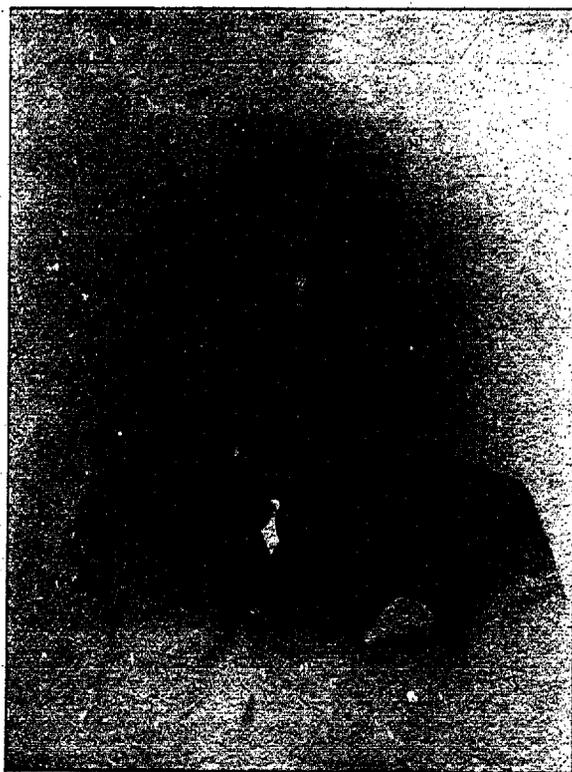
Les bataillons de la ville de Montréal étaient à la parade de la fête de la Reine, le 24 mai 1870, lorsque le télégraphe signala la présence des Fénéiens sur la frontière du Missisquoi et ailleurs; sans perdre de temps, tous ces corps se mirent en mouvement des divers côtés que menaçait l'ennemi. Les volontaires du district de Richelieu, sous le lieutenant-colonel Félix-G. Marchand, se joignirent à eux, et ils se trouvèrent immédiatement quinze cents hommes en état de garnir les abords de Saint-Armand, Pigeon Hill et Eccles Hill. Il suffit des avant-gardes pour repousser les bandes qui commençaient à piller les fermes; comme ils se retiraient, une balle tua l'un d'entre eux et le reste se cacha.

Mais ils étaient nombreux sur plusieurs points de notre longue frontière et traînaient un bagage énorme. Neuf mille volontaires furent mobilisés et accoururent en quelques heures. Nous allons surtout nous occuper de la défense de la province de Québec, ne croyant pas devoir embrasser toute la ligne des opérations. Notre principale source de renseignement est la brochure si bien écrite que les reporters du *Witness* de Montréal ont publiée en 1870 même.

Les premiers détachements de volontaires qui parurent à la frontière du Missisquoi, le soir du 24 mai, y furent reçus par les habitants des environs, qui s'étaient organisés

en *home guards* pour défendre leurs propriétés. Il était temps, car déjà des éclaireurs féniens avaient été pris, et, derrière les bois qui longent de place en place la ligne de démarcation des deux pays, cinq mille carabines avec leurs munitions et trois pièces d'artillerie légère se trouvaient cachées. Dans la ville de Saint-Albans, il y avait deux cent cinquante Féniens prêts à marcher. Les campagnes se remplissaient de cette engeance dangereuse de maraudeurs, formée de l'écume des grands centres américains. On y remarquait aussi un certain nombre de jeunes gens de meilleure apparence, qui, d'après leurs propres aveux, se mêlaient à cette tourbe pour le plaisir de faire une invasion peu risquée, vu l'absence des troupes anglaises. Le tout était secondé avec entrain par les fermiers du Vermont qui prêtaient des moyens de transport aux envahisseurs. Notre affaire de la Rivière-Rouge semblait nous mettre dans une position critique. Bien des éléments concouraient à rendre cette invasion sérieuse, comme on le voit.

Dès le matin du 25 mai, les piquets féniens débordaient à Eccles Hill, où, par bonheur, le lieutenant-colonel Brown Chamberlin se tenait avec une demi-compagnie du 60^e bataillon (Missisquoi). A huit heures, il y avait quatre cents ennemis en vue, portant uniforme et apparemment bien commandés. Les habitants des campagnes abandonnaient leurs maisons pour chercher un refuge dans l'intérieur. Des masses de curieux, venus des Etats-Unis, occupaient les plaines, tout près de la frontière. Les routes étaient encombrées de voitures portant des munitions, des armes, des bagages ou des hommes. A onze heures, le 3^e bataillon (les *Victoria*) de Montréal n'avait pas encore été signalé. En ce moment, le général Foster, de l'armée américaine, traversa la frontière et dit au lieutenant-colonel Chamberlin que les Féniens refusaient de se retirer, malgré ses injonctions à cet effet, et qu'il se trouvait sans force pour les arrêter, mais qu'il attendait des troupes soit le lendemain soit le jour d'après. Comme il parlait de la sorte, on vit poindre la tête des colonnes féniennes et le général Foster repartit en disant: "Je ne croyais pas qu'ils attaqueraient sitôt." Chamberlin n'avait autour de lui que vingt-huit hommes du 60^e et vingt des *home guards*. Il les plaça en embuscade sur le flanc d'un coteau et derrière des amas de pierre qui sont nombreux dans ces champs découverts. Le général O'Neill arrivait avec deux cents soldats, baïonnette au fusil et dans un ordre parfait. Rendu à la frontière, il fit charger les armes, prononça une harangue et commanda d'avancer. Un nommé John Rowe, qui était passé aux Féniens, semblait leur servir de guide. Six volontaires canadiens, placés en avant, tirèrent ensemble, et Rowe tomba mort. Puis d'autres coups de feu retentirent et plusieurs Féniens s'affaissèrent sur le sol, ce qui occasionna du flottement dans la colonne, mais le capitaine Cronan parvint à leur faire tirer une volée qui resta sans effet. Les officiers féniens rétablirent un peu d'ordre dans les rangs et firent reprendre le feu, mais



LIEUT.-COL. HON. DAVID TISDALE
Conseil de la Reine
Ministre de la Milice, du 1er mai au 12 juillet 1896

les balles ne portèrent point, et un mouvement de retraite ne tarda pas à se dessiner. Nos volontaires tiraient toujours en criant : "Il faut les poivrer !" Bientôt Cronan reçut une blessure au flanc, et la débandade de sa compagnie devint générale. La partie de la troupe féniennne, qui se trouvait tout d'abord la plus éloignée de nos gens, s'était rapprochée; elle voulut soutenir la lutte. Durant un quart d'heure, ils fusillèrent le



LIEUT.-COL. LOUIS-ADOLPHE CASAULT
Adjutant général du district de Québec, 1868-1876

terrain pour déloger les Canadiens, mais ceux-ci ne reçurent aucun mal, tandis que plusieurs de leurs coups atteignirent le but. Le général (?) Lewis, qui commandait de ce côté, fut frappé à la jambe; on l'emporta. Le colonel (?) Donnelly soutint le combat quelques minutes de plus, pendant que la masse des Féniens se dispersait à l'abri des clôtures et des bâtiments de ferme pour recommencer le feu en tirailleurs. Ce premier acte de l'action dura trois heures.

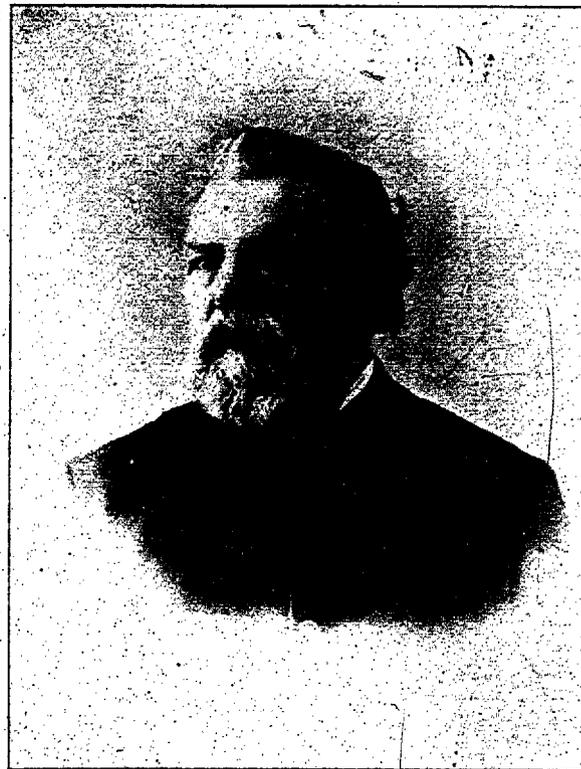
Le bruit de la fusillade avait attiré quelques minces secours et le lieutenant-colonel Chamberlin, et les *Victoria* arrivaient de Stanbridge, amenés par le capitaine Gascoigne (qui commande notre milice aujourd'hui, avec le rang de major général). On comptait déloger l'ennemi des endroits où il s'était abrité, car il ne fallait pas le laisser sur le sol canadien. Le général O'Neill entra dans la maison de M. Rykert, plaça le plus d'hommes possible à couvert des piles de planches qui flanquaient cette demeure, et, armé d'une carabine, il donna l'exemple en tirant sur les volontaires qui se montraient auprès du lieutenant-colonel Chamberlin. M. Rykert, voyant cela, perdit patience,

empoigna O'Neill sans façon et le mit dehors en lui montrant le poing. O'Neill appela son monde et lui dit de reformer les rangs "pour aller battre une poignée de cultivateurs mal armés," mais on lui répondit en criant "*Red coats!*" par allusion à l'uniforme du 60^e. Tout ceci est amusant, et véridique. Les coups de feu se suivaient par intermittences, comme pour montrer que les Féniens allaient reprendre l'offensive. Il pouvait être une heure de l'après-midi. Au milieu du tumulte de toutes ces affaires, le général Foster arriva en carrosse fermé, ouvrit la portière vivement, sauta à terre, mit la main au collet d'O'Neill, le poussa dans la voiture, et "fouette, cocher!" vers la prison de Saint-Albans. Le deuxième acte du mélodrame était fini.

Le commandement des Féniens échut au général (?) G. Dwyer, retour du pénitencier d'Australie. Il inspirait confiance à ses hommes, car on les vit sortir par petits groupes de leurs cachettes, et venir de plus près décharger leurs armes sur les volontaires; plusieurs s'en retournèrent avec du plomb dans l'aile. Peu après, l'escadron des volontaires de Stanbridge (capitaine Muir) arriva au galop, mit pied à terre, et se rangea sous les ordres de Chamberlin. On les plaça sur le coteau, de manière à dominer la position des Féniens. Une dizaine d'hommes du 60^e survinrent aussi presque en même temps, puis les *Victoria* débouchèrent de la grande route et s'étendirent en tirailleurs avec les *home guards*. Jusqu'à deux heures, la fusillade se continua avec quelques moments de

repos; ensuite, elle devint molle et irrésolue de la part des Féliens. A trois heures, un pavillon blanc se dressa en face de la maison de Rykert. Le lieutenant-colonel Osborn Smith, sous-adjutant général, étant arrivé, prescrivit de se tenir sur l'éveil, afin de ne rien compromettre. Les femmes et les enfants sortirent des maisons et des granges, du côté des Féliens. Alors les *home guards* s'avancèrent sur le champ de bataille, pour regarder les morts qui y étaient étendus. Le colonel Dwyer alla à leur rencontre, et dit qu'il demandait la permission d'enlever les cadavres, ce que le lieutenant-colonel Smith refusa. Les *home guards* se mirent en devoir de ramener le corps de Rowe, mais les Féliens crièrent que, si cela avait lieu, ils se remettraient en défense. Le champ de bataille était couvert de nos soldats et d'habitants du voisinage, qui examinaient les cadavres dispersés en tous sens. Dwyer savait très bien que nos officiers ne traiteraient pas avec lui; il laissait sortir les femmes pour empêcher le combat et gagner du temps. Les *home guards* lui dirent qu'il se faisait protéger par un jupon blanc, ce qui l'exaspéra, et il fit retirer une trentaine de non-combattants qui se trouvaient à portée de sa voix, criant qu'il allait rouvrir le feu, ce qu'il fit quelques instants plus tard. Cette reprise dura vingt minutes, puis il y eut un calme de trois quarts d'heure. Il arrivait des hommes de Stanbridge et de Freligsburg pour se joindre aux volontaires. Les habitants des environs racontaient les pillages des Féliens en 1866, et ne demandaient qu'à prendre leur revanche. Un peu après quatre heures, nos gens étant occupés à dîner, il survint cent vétérans du 4^e régiment (Irish) de New York, qui ouvrirent le feu, en même temps que les autres Féliens des maisons les secondaient. Le major Moore, qui conduisait ces vétérans, espérait dégager les hommes de Dwyer et leur assurer la retraite, mais les cavaliers de Muir (Stanbridge) formèrent un rideau qui leur coupa la route des Etats-Unis. Il était alors six heures du soir. Bon nombre de Féliens déposèrent leurs armes, enlevèrent leur uniforme, et, déguisés de la sorte, s'échappèrent dans la plaine. Le lieutenant-colonel Smith posta son monde sur une longue ligne qui s'avança vers la frontière, balayant tout devant elle. Durant un quart d'heure, on vit sortir de partout des hommes qui se sauvaient, et sur lesquels nos volontaires tiraient comme sur du gibier. Au soleil couchant, il ne restait plus que quelques obstinés qui déchargeaient leurs fusils de loin, sans atteindre personne. Les six derniers qui restèrent étaient avec un officier qui reçut une balle dans le pied; deux autres furent blessés en traversant la frontière, mais on ne les poursuivit pas, afin de respecter le territoire américain. Ainsi se termina le troisième et dernier acte de cette journée.

Les fermiers du Vermont, qui attendaient, en arrière des Féliens, l'occasion de remplir leurs voitures du pillage des habitations canadiennes, s'en retournèrent après avoir eu assez peur pour s'en souvenir toute leur vie. Nos troupes se tinrent sur l'alerte jusqu'au jour,



LIEUT.-COL. C. J. COURSON
Commandant les Chasseurs Canadiens, 1862-1866

et souffrirent du froid, faute d'avoir des couvertures de laine; la plupart n'avaient pas même de capotes. Sur la frontière du Missisquoi, partout où nous avions des postes, on fit bonne garde, et ce service dura encore huit jours avant que l'ordre de rentrer dans ses foyers fût donné à la troupe entière.

Du 23 au 30 mai, les alarmes se succédèrent à vingt endroits des frontières, et, presque toujours, alors que les habitants croyaient voir survenir des compagnies de Fénéiens armés, il ne se présentait que de vulgaires rôdeurs de grands chemins, qui saccageaient les habitations isolées. Le gouvernement canadien défendit de maltraiter ceux qui furent pincés, et en cela il avait raison, mais que de braves gens auraient aimé à brancher cette canaille le long des routes qu'elle infestait!

La déconfiture d'Eccles Hill ne gênait en rien les bandes répandues depuis Saint-Régis jusque vers Sherbrooke. A la frontière de Huntingdon, le 27 mai, un corps de Fénéiens s'était retranché sur la rivière Trout, dans le voisinage d'un bois. Les volontaires des 50^e et 69^e bataillons s'avancèrent en tirillant, sur deux lignes très espacées, et à peine furent-ils à cent pieds de la barricade qu'ils virent les ennemis se sauver sous la forêt. On fit une récolte de fusils et de hayresacs abandonnés dans la fuite. Tout cela eut lieu en quelques instants. Il y eut un Fénéien de tué, un blessé et un autre fait prisonnier.

Cette succession d'événements, tels que nous retournions par la pensée à la guerre de 1812, venait, avec un à-propos étonnant, infuser l'ardeur militaire dans notre population, à la minute même où les provinces de l'Amérique du Nord se confédéraient pour former une nation, de simples colonies qu'elles étaient, et pendant que le cabinet de Londres donnait des instructions pour faire retirer les troupes anglaises du Canada. Il y avait aussi au même instant, sur la brèche, un Canadien-Français qui embrassait d'un coup d'œil la marche des choses, et qui créa l'élément militaire parmi nous, pour remplacer la confiance que nous avons toujours eue dans les troupes de la Grande-Bretagne, puis enseigner aux Canadiens à défendre le Canada. Pour bien comprendre ceci, rendons-nous compte de ce que nous ne pouvions faire en 1861, lors de l'affaire du *Trent*, et en 1864, après Saint-Albans: rien n'était possible. De 1866 à 1872, les Fénéiens, par trois ou quatre fois, les deux expéditions envoyées à la Rivière-Rouge, les camps d'exercices demandés par l'opinion publique, le retrait des troupes anglaises, tout s'enchaîna, se combina pour nous dessiner en traits vigoureux une situation militaire qui n'a eu son analogue dans aucun pays du monde, et qui sert déjà de modèle, à plusieurs égards, dans les Trois-Royaumes, en Australie, dans l'Afrique du Sud, etc. Mais n'entrons pas sur le terrain des explications, ce n'est guère la place dans un résumé qui couvre de si longues périodes. Bornons-nous à constater les faits en passant.

Le 4 juin, sir George Cartier, adressant la parole à un banquet de volontaires, disait: "Lorsque se fit entendre la première menace d'invasion, en 1866, nos volontaires accoururent se ranger sous les drapeaux. L'ennemi, à la vue de nos préparatifs, se hâta de battre en retraite. Nouvelle alarme cette année. Cette fois, il s'agissait d'une invasion réelle. Les volontaires se levèrent encore une fois pour protéger la frontière, de Sarnia à Stanstead, et elle a été protégée effectivement par neuf mille hommes de votre valeur, bien armés, bien équipés, en un mot neuf mille hommes parfaitement propres pour la guerre, et ce n'est même pas le quart de notre milice. Si nous avions eu besoin de nouveaux bataillons, nous aurions pu appeler un autre quart, et puis un autre, et, pour appuyer ceux-là, il nous restait encore des milliers d'hommes qui auraient volé à la défense du pays avec le même zèle que vous. La milice du Canada a été mise à l'épreuve, et, Dieu merci, elle a noblement fait son devoir."

L'année 1870 vit partir le dernier régiment anglais des provinces du Haut-Canada, du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick. L'automne ne s'était pas écoulé que le 60^e (*Rifle Brigade*) sortait de la citadelle de Québec, laissant le lieutenant-colonel Wily en possession des murs, au nom du gouvernement canadien qui y plaça de suite une garnison de volontaires. Le 60^e était entré le premier dans Québec, en septembre 1759, après la mort de Montcalm.

Les camps de Niagara et de Laprairie, en 1871, furent remarquables par l'introduction des exercices de brigade; celui de Laprairie (au delà de cinq mille hommes) dépassa l'autre en nombre de soldats. Tous deux étaient formés de volontaires des districts numéros deux et cinq.



LIEUT.-COL. ANTOINE-CHARTIER DE LOTBINIÈRE-HARWOOD
Adjudant général du district de Montréal, 1868-1888

Louis Riel, réfugié aux États-Unis, s'associa aux Fénéens (1871), lesquels tentèrent d'envahir le Manitoba par la route Dawson, mais les volontaires de l'Ontario et de Québec marchèrent contre eux en partant du fort Garry, et les obligèrent à la retraite. Cette fois, les autorités américaines jugèrent à propos d'agir, et leurs troupes dispersèrent les Fénéens du Dakota, voisins de nos frontières.

L'été de 1872, un nouveau contingent de volontaires partit pour le Manitoba, sous les ordres du lieutenant-colonel Osborn Smith, et depuis lors il y a toujours eu garnison dans le voisinage de la ville de Winnipeg aussi bien que dans deux ou trois autres postes de la province, selon les circonstances du temps. La police à cheval, organisée par le département de la milice (avril 1870), est aujourd'hui sous la direction du ministère de l'Intérieur.

En 1884, le général Wolseley, commandant l'expédition du Haut-Nil, demanda et obtint l'aide d'un contingent de "voyageurs" canadiens, qui se firent remarquer par leur adresse, leur courage et la bonne volonté qu'ils déployèrent durant cette difficile campagne. La description, que les principaux officiers anglais de la campagne du Manitoba (1870) avaient publiée en Angleterre, concernant les cascades et les portages de nos rivières, donna l'idée d'un service de bateaux semblables aux nôtres, pour affronter les cataractes du Nil, et, naturellement, on y appela des Canadiens, parmi lesquels un bon nombre de la province de Québec, même des Sauvages des environs de Montréal, sous les ordres du capitaine Talmont Aumond, frère du paie maître de 1870 à la Rivière-Rouge.

Au moment où ces lignes vont paraître, nous lisons dans les journaux un fait-divers se rapportant à l'émeute du canton de Lowe (1895), et d'après lequel on pourrait croire que la milice active a été rarement employée dans ces sortes de troubles intérieurs. Examinons un instant la liste qui suit, et nous verrons bien ce qui s'est passé à cet égard depuis que les troupes anglaises nous ont laissé la garde du pays et le soin d'y maintenir la tranquillité, c'est-à-dire depuis vingt-sept ans :

1870 (avril). — On s'attend à une invasion fénienne, six mille hommes sont placés sous les armes durant dix jours, avec deux canons. Les journaux américains proclamaient que l'Angleterre nous retirait ses troupes, et que le Canada n'avait aucun moyen de défense, parce que la loi de 1868 n'était pas considérée comme une chose sérieuse de l'autre côté de la frontière.

1870 (mai). — Enrôlement des volontaires pour l'expédition de la Rivière-Rouge, et départ de ce contingent dont nous avons raconté l'histoire.

1870 (mai). — Les Fénians menacent toute notre frontière de l'est; treize mille quatre cent quatre-vingt-neuf hommes sont mis sous les armes, avec dix-huit canons de campagne, durant une douzaine de jours; combats d'Éccles Hill et de Huntingdon.

1871 (3 octobre). — "Raid" des Fénians sur la limite du Manitoba; neuf cent quarante-deux volontaires marchent contre eux sans les rencontrer, parce que les autorités américaines mettent le holà aux entreprises de ces maraudeurs.

1875 (16 novembre). — Expectative d'une résistance populaire à l'enterrement de l'imprimeur Guibord (Montréal); onze cents volontaires font du service durant une journée, afin de permettre l'inhumation autorisée par le conseil privé de Londres.

1876 (12 juillet). — Commencement d'émeute à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), arrêté par l'apparition des volontaires, au nombre de quarante-cinq, pendant une journée.

1876 (31 décembre). — Révolte des employés du Grand-Tronc, à Belleville; deux cent quarante volontaires durant trois jours.

1878 (20 juin). — Emeute des débardeurs de Québec; treize cents hommes en service durant trois jours.

1878 (12 juillet), Montréal. — Affaire des Orangistes; trois mille hommes pour maintenir la paix durant une semaine.

1878 (31 août). — Emeutes contre le chemin de fer (à Montréal) Ottawa & Occidental; deux cent trente-neuf volontaires durant quatre jours.

1879 (17 janvier). — A Saint-Andrews (Nouveau-Brunswick), tentative d'émeute; quarante-cinq hommes durant trois jours.

1879 (15 août). — Débardeurs de Québec; huit cents volontaires durant trois jours.

1880 (18 janvier). — Long-Point, comté de Norfolk (Ontario), combat de boxe; soixante et onze hommes durant la journée.

1880 (12 mai). — Port-Dover, comté de Norfolk (Ontario), combat de boxe; un fort détachement du 39^e bataillon et une compagnie du 44^e, durant une journée.

1883 (24 mars). — Emeute des mineurs aux mines de charbon de Lingan (Cap-Breton); cent volontaires durant deux mois et demi.

1883 (25 septembre). — Troubles à propos d'élections à Portage-du-Rat, district d'Algoma; quarante-deux volontaires durant une journée.

1884 (28 juillet). — Menace d'émeute à Aylmer (comté d'Ottawa), entre les ouvriers du chemin de fer Pontiac & Pacifique et les fermiers; quarante-cinq volontaires durant une journée.

1884 (6 octobre). — Troubles à Tamworth (Ontario), parmi les ouvriers du chemin de fer; quarante-cinq volontaires durant une journée.

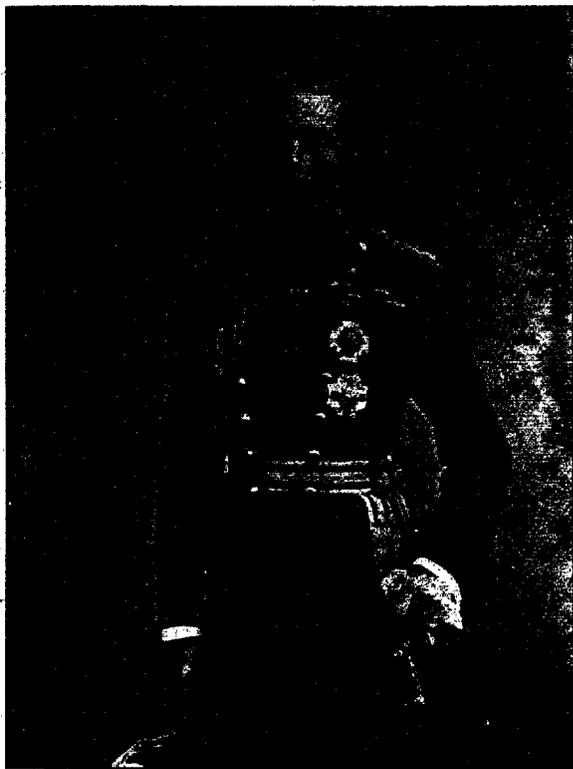
1884 (11 novembre). — Menace de soulèvement à Winnipeg; deux cent quarante-sept hommes durant une journée.

1885 (printemps). — Rébellion de la Saskatchewan; cinq mille quatre cents hommes sous les armes durant trois mois, à part onze cent quarante campés à titre de réserve, et neuf cent quarante-deux dans les casernes de Toronto, Kingston, Prescott et Québec,

comme second renfort en cas de besoin. Ces deux mille quatre-vingt-deux hommes s'exerçaient et faisaient tous les services de troupes en campagne.

1888 (16 juillet). — Sur l'annonce que les Sauvages de la rivière Skeena (Colombie Anglaise) se révoltaient, l'école d'artillerie de Victoria se rendit sur les lieux, et fit ainsi du service actif durant quarante et un jours.

1888 (27 septembre). — Les Italiens, qui travaillaient au chemin de fer de Hereford (comté de Compton), devenant turbulents, on employa contre eux un détachement du 58^e bataillon et un escadron de cavalerie durant sept jours.



LIEUT.-COL. JOHN CARSTAIRS McNEILL.
Croix Victoria, expédition de la Rivière Rouge,
maintenant général de brigade et écuyer de la reine

1888 (31 octobre). — Émeute entre les ouvriers des chemins de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge et du Pacifique-Canadien; l'école d'infanterie montée de Winnipeg fut sept jours en service actif.

1891 (15 septembre). — Grève des ouvriers des scieries de Hull (comté d'Ottawa); quatre compagnies formées des gardes du gouverneur général et du 43^e bataillon, deux jours de service.

1892 (7 juillet). — Contrebande de l'Île-aux-Coudres et du Saint-Laurent au-dessous de Québec; un détachement de l'école d'artillerie de Québec servit durant vingt jours sur la *Constance*, patache du gouvernement fédéral.

1892 (9 août). — Répétition des mêmes faits; un sergent et quatre hommes de l'école d'artillerie patrouillèrent sur cette partie du fleuve jusqu'au mois d'octobre.

1893 (19 août). — Les matelots et pêcheurs de Souris (île du Prince-Edouard) s'étant soulevés, la batterie de place de l'île fut sur pied durant quelques heures.

1895 (20 novembre). — Les habitants du township de Lowe (comté d'Ottawa), refusant

de payer leurs contributions municipales, on fit marcher contre eux, pour appuyer les officiers civils chargés de la saisie de certaines propriétés, un détachement de cent treize officiers et soldats, tiré des dragons de la princesse Louise, de la batterie de campagne d'Ottawa (sans canons, cette fois) et du 43^e bataillon, qui restèrent en service quatre ou cinq jours.

De 1871 à 1883, il s'est formé onze bataillons canadiens-français, qui existent encore : 1871 — 83^e Joliette, 84^e Saint-Hyacinthe, 86^e Trois-Rivières; 1872 — 76^e Châteauguay; 1875 — 80^e Nicolet; 1878 — 1^{re} compagnie d'artillerie de Lévis; 1880 — 2^e compagnie d'artillerie de Lévis, 85^e Montréal; 1882 — 88^e Kamouraska et Charlevoix; 1883 — 89^e Témiscouata et Rimouski.

La police à cheval du Nord-Ouest, organisée en avril 1870, a toujours compté dans ses rangs un assez bon nombre de Canadiens-Français.

La milice, formée en vertu de la loi Cartier, comprend la cavalerie, l'artillerie, l'infanterie — plus des écoles pour les trois armes et un collège militaire. Il est établi

en principe qu'un lieutenant d'infanterie, par exemple, doit pouvoir commander une compagnie; son capitaine, un bataillon; ainsi de suite pour les officiers d'artillerie et de cavalerie; aucun ne peut monter en grade s'il ne possède les certificats de capacité pour ces nouveaux devoirs. Les écoles sont instituées dans le but de fournir les connaissances nécessaires à ces officiers. De fait, les sergents, les caporaux, les simples soldats sont admis à l'instruction, tant qu'il y a place. Il en résulte que, sur plus de deux mille officiers qui changent souvent de grade ou se retirent et sont remplacés par des novices, le contingent qui suit les cours est plus considérable qu'on ne le croirait tout d'abord. Les écoles sont nécessairement composées d'un personnel stable, ce qui leur a fait donner le nom de "corps permanents," pour les distinguer de la milice en général. Nous les traitons comme des régiments réguliers. Il y a deux de ces écoles pour la cavalerie, l'une à Toronto, qui donne des certificats de cavalerie, et l'autre à Winnipeg, qui sert en même temps pour l'infanterie. A Kingston, l'école d'artillerie donne des certificats d'artillerie de campagne; celle de Québec en émet, de plus, pour l'artillerie de garnison. L'infanterie, comptant beaucoup plus d'hommes, cela se conçoit, a quatre écoles: London, Toronto, Saint-Jean, Fredericton.

Le collège militaire est à Kingston. Il n'admet que des jeunes gens pourvus d'une bonne instruction collégiale, laquelle est mise à l'épreuve avant l'entrée de l'élève. On pousse celui-ci vers les sciences, surtout les branches du génie militaire et civil, la direction des grands ouvrages où l'expérience est indispensable, les études administratives, afin de lui inculquer des notions supérieures. Les résultats de cet enseignement sont des plus avantageux. Les officiers de la milice suivent des cours dans cette institution, lorsqu'ils la choisissent de préférence aux écoles militaires.

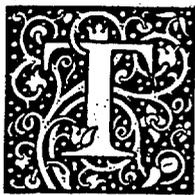
La cartoucherie (ville de Québec) fabrique toutes les munitions des carabines et une bonne part de celles de l'artillerie dont nous avons besoin. Elle est au cotirant des nouvelles inventions en ce genre et produit ce qu'il y a de mieux. Nous devons cet établissement à l'énergie intelligente du colonel Charles-Eugène Panet, député ministre de la milice, qui l'a développée, contre une opposition formidable et persistante, de manière à la rendre aujourd'hui le modèle de toutes les cartoucheries du domaine colonial de l'Empire. Le lieutenant-colonel Oscar Prévost, le capitaine Frédéric Gaudet et le capitaine de Lotbinière-Panet en ont dirigé les travaux avec succès.





CHAPITRE X

1885. — LA MILICE DÉVELOPPE SON ORGANISATION, DE 1870 À 1884. — CAUSE DES TROUBLES DU NORD-OUEST. — MOBILISATION. — LA COLONNE DU GÉNÉRAL MIDDLETON MARCHE SUR BATOCHÉ. — COMBAT DE L'ANSE-AU-POISSON. — LE COLONEL OTTER MARCHE SUR BATTLEFORD. — COMBAT DE L'ANSE-AU-COUTEAU. — LE GÉNÉRAL STRANGE MARCHE SUR EDMONTON. — COMBAT DE LA BUTTE-AUX-FRANÇAIS. — TROIS VICTOIRES. — PRISE DE BATOCHÉ PAR MIDDLETON. — STRANGE ET OTTER OPÈRENT LEUR JONCTION. — POURSUITE DE POUNDMAKER. — MIDDLETON REJOINT OTTER ET STRANGE. — POURSUITE DE GROS-OURS. — CINQUIÈME VICTOIRE. — FIN DE LA CAMPAGNE.



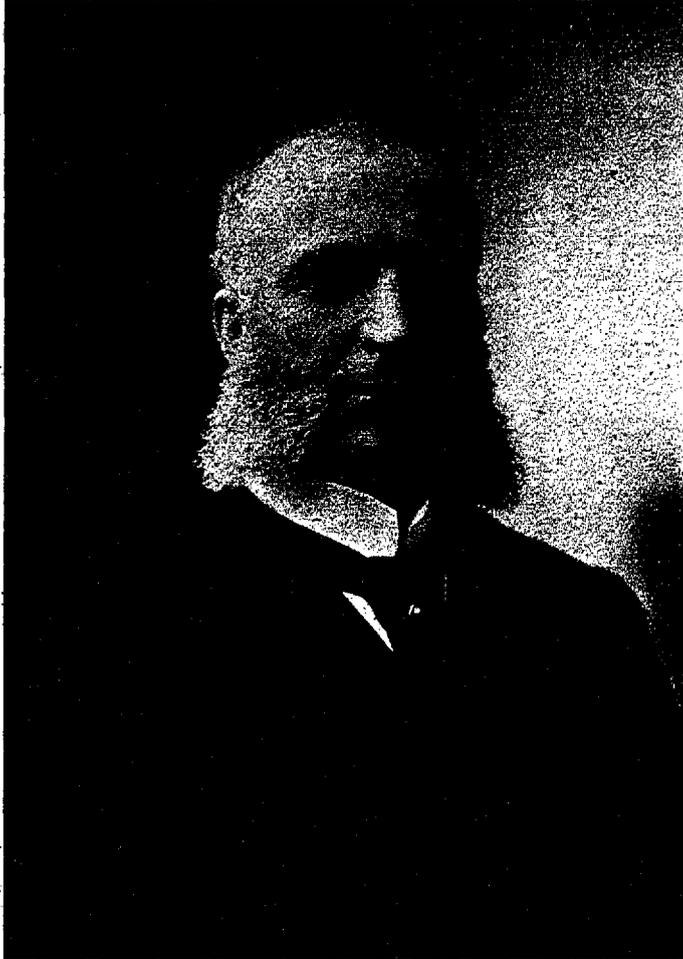
TRANQUILLE après les événements de 1870, le Canada mit tous ses soins, durant une quinzaine d'années, à rendre la milice capable de remplacer, dans une bonne mesure, l'armée anglaise, dont le secours nous était désormais refusé pour tout conflit intérieur. Sans cela, nous n'aurions jamais réprimé la prise d'armes extraordinaire qui ensanglanta les territoires du Nord-Ouest en 1885.

Entamons cette page dramatique de notre histoire, où les volontaires canadiens-français ont inscrit leur nom si honorablement, quoiqu'ils fussent en petit nombre et que, de toute cette nouvelle et difficile campagne, on ne puisse leur attribuer qu'un tiers du mérite dont se parent avec raison les autres soldats-citoyens d'Ontario et des Provinces Maritimes.

“ La cause des troubles du Nord-Ouest se trouve dans le tempérament même du Métis,” dit une excellente brochure publiée en 1885 par le journal *Le Monde*, de Montréal, et à laquelle nous allons emprunter copieusement l'exposé de faits que renferme ce chapitre. Le Métis est un type à part, qui conserve le mélange des qualités et des défauts des races blanche et rouge dont il est composé. En lui, les bons éléments dominent. Il est intransigeant, par exemple, sur ce qu'il considère comme ses droits inaliénables. Son esprit de conservation et son respect pour la propriété d'autrui, il l'exige de la part des autres. Il répugne à nous voir disposer de lui et de ce qui lui appartient, sans y avoir donné son consentement.

L'été de 1884, les Métis de la Saskatchewan qui, depuis quelques années, faisaient valoir certaines réclamations, au sujet des terres, sans être écoutés du gouvernement fédéral, délèguèrent Gabriel Dumont, à la tête de plusieurs de leurs principaux hommes, pour se rendre dans le Montana et inviter Louis Riel à s'établir parmi eux, afin d'être leur avocat auprès des autorités. Riel consentit à les assister dans une agitation constitutionnelle et parlementaire, ainsi qu'il s'exprimait, mais, vers Noël et le Jour de l'An, il tint des assemblées où il se montra entraîné au delà des bornes de la prudence. Le gouvernement d'Ottawa ne fut plus écouté; les Métis se livrèrent à leur impulsion et firent appel aux Sauvages. Le 26 mars, Dumont arrêta dans la prairie un convoi de provisions escorté de quarante volontaires de Prince-Albert, une sorte de *home guard* ainsi organisée parce que l'on redoutait un coup de main des Métis. La police à cheval

intervint; il y eut plusieurs hommes de tués. Les Sauvages, apprenant cela, commirent des meurtres en plusieurs endroits, le long de la Saskatchewan du Nord. Poundmaker terrifia le district de Battleford, Gros-Ours celui d'Edmonton, plus à l'ouest. Le siège principal de Riel était à l'Est, sur la Saskatchewan du Sud, à Batoche, non loin du



LIEUT.-COL. L'HON. FREDERICK WILLIAM BORDEN, M.D.
Ministre de la Milice et de la Défense, 13 juillet 1896

confluent de cette rivière avec celle du Nord. Un bateau qui descendrait la Saskatchewan du Sud passerait à Batoche, se rendrait à La Fourche, remonterait la Saskatchewan du Nord, puis passerait à Battleford, ensuite à Edmonton. C'est le trajet ordinaire de la navigation.

Dès le 23 mars, le ministère savait, à Ottawa, qu'il y avait un soulèvement au Nord-Ouest, mais on croyait que la police à cheval suffisait à le contenir. Le lendemain, on fut plus éclairé, et le ministre de la milice, l'honorable A.-P. Caron, dépêcha le major général Frederick Middleton à Winnipeg, où il arriva le 27, par la voie des États-Unis. Cet officier avait vu du service en 1846 dans la guerre de la Nouvelle-Zélande, en 1857-58 dans la révolte des Indes où il s'était distingué, et il commandait la milice canadienne depuis cinq ans lorsque survinrent les événements que nous allons raconter.

Le premier bataillon appelé en cette circonstance fut le 90^e de Winnipeg. Le 27, partirent d'Ottawa les ordres pour mobiliser les écoles d'artillerie de Kingston et de Québec. Ensuite, de

jour en jour, d'autres corps furent appelés au service actif. Il y eut sept ou huit fois plus d'offres qu'on ne put en accepter.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien, au nord du lac Supérieur, n'était pas terminé. Il fallut marcher deux cents milles pour reprendre les chars. Ce que nos hommes ont enduré de misère dans ce pays barbare est imaginable, pourtant on n'entendit pas une plainte et tout alla rapidement. Ajoutez à ceci l'état des plaines du Nord-Ouest à cette saison de l'année, et nous comprendrons que Riel avait su choisir le moment pour nous braver. En moins de trois semaines, nous avons jeté plus de trois mille hommes de toutes les branches du service dans le Nord-Ouest, les uns venant de dix-huit cents milles, les autres de deux mille cinq cents milles, outre quinze cents volontaires levés au Manitoba et dans les Territoires. Nous en avons trente-cinq mille autres qui ne furent pas mis sous ordres. Il est juste de dire que, pour ceux-ci, nous n'avons pas d'équipement de campagne, et qu'il eût été indispensable d'en faire venir d'Angleterre si nous les avions employés, car on n'improvise pas la chaussure et le vêtement d'une

troupe aussi considérable en un mois, tandis que, en moins de temps, la navigation océanique et les chemins de fer peuvent nous les apporter de Londres.

Le général Middleton comprit que Batoche, Battleford et Edmonton étaient trois centres d'où partait la résistance. Batoche chez les Métis, Battleford partie Métis et partie Sauvages, Edmonton et le fort Pitt tout à fait Sauvages. Il s'agissait d'atteindre ces trois ou quatre points pour contenir tout le reste.

L'insurrection avait donc lieu presque uniquement sur la Saskatchewan du Nord, c'est-à-dire allant de l'est à l'ouest.

Les plaines, coteaux, lacs et rivières qui se trouvent au sud de cette ligne, et où serpente la Saskatchewan dite du Sud avant de se mêler à celle du Nord, pouvaient être regardés comme une région paisible. Au sud de tout cela encore, courant aussi de l'est à l'ouest, est le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par cette dernière voie, on pouvait échelonner toutes les troupes, les bagages et les provisions, en formant des dépôts le long du chemin : à Qu'Appelle, à Swift Current et à Calgary. Le Pacifique servirait ainsi de base d'opération.

Le général Middleton, avec une colonne, partirait de Qu'Appelle, puis, marchant au nord, en inclinant un peu à l'ouest, arriverait sur Batoche. Le lieutenant-colonel Otter, avec une autre colonne, s'avancerait de Swift Current en ligne droite vers le nord et dégagerait Battleford bloqué. Le général Strange, prenant sa route de Calgary,

se porterait droit au nord sur Edmonton, y laisserait en garnison une partie de sa colonne et, inclinant à l'est, irait avec ce qui resterait d'hommes, soit au fort Pitt, soit à Battleford, rallier la colonne d'Otter. On voit que c'étaient trois marches vers le nord, calculées pour aboutir en même temps à Batoche, Battleford et Edmonton, les trois objectifs de la campagne, afin d'empêcher les différents tronçons de la révolte de se rejoindre et d'opérer ensemble. Ce n'en était pas moins une division des forces de notre armée, et dans ce cas il devenait absolument nécessaire de paraître victorieux sur les trois points à la fois. Si l'une des colonnes était repoussée ou tenue en échec par l'ennemi, aucune des deux autres ne pouvait la secourir à cause des grandes distances qui les séparaient, et l'insurrection maintenait sa ligne primitive de l'est à l'ouest, au nord de nos têtes de colonnes. D'un autre côté, il eut été bien difficile de masser en un seul corps toute l'armée et de lui faire franchir ces vastes espaces avec quelque célérité, en risquant, de plus, de voir l'ennemi



WILLIAM JULIUS GASCOIGNE

Général de brigade, commandant la Milice du Canada, 1895-1897

se concentrer, harceler les troupes, se reculer vers le nord ou l'ouest, faisant ainsi dégénérer les opérations en une poursuite épuisante et sans fin. Bref, à la guerre le résultat est tout — nos trois colonnes ont exécuté les ordres sans fléchir et leur triomphe a été complet, comme on va le voir.

De Qu'Appelle à Batoche, il y a deux cent trente milles ou soixante-dix-sept lieues. La route à suivre traversait presque partout une prairie où la neige fondante avait



LIEUT.-COL. OSCAR-CHARLES-CASGRAIN PELLETIER
Adjutant général du district de Québec, 1897

détrempé le sol; elle est coupée, à certains endroits, par des marécages alcalins dont le sel détruisait les chaussures des hommes et leur blessait les pieds. La température était affreuse à cette saison. La pluie tombait en abondance pendant le jour et le mercure descendait souvent au-dessous du point de congélation, parfois même au-dessous de zéro la nuit. La première colonne commença sa marche de Qu'Appelle le 9 avril. Elle était composée du 90^e bataillon de Winnipeg, les éclaireurs à pied du capitaine French, la compagnie C de l'école de cavalerie de Québec et le corps volontaire de Winnipeg. Le 91^e bataillon de Winnipeg était stationné à Qu'Appelle, afin d'intimider les Sauvages et les Métis de cette vallée, tout en protégeant la ligne de communication.

Rendu à la traverse de Clarke (Saskatchewan Sud), à quarante-cinq milles de Batoche, le général Middleton se décida à faire deux divisions de sa colonne pour s'avancer sur les deux rives de la rivière. Le 17, on vit quelques Sauvages; l'un d'eux se chargea de

porter un message à Riel, ou plutôt à Bonnet Blanc, un chef sauvage qui était à Batoche; on offrait une récompense de cent dollars à qui ramènerait sept prisonniers retenus dans cette place.

Il y avait, en arrière, les renforts suivants qui arrivaient à quelque distance: les bataillons Midland et York-Simcoe, un détachement des gardes du gouverneur général, deux cents cavaliers fournis par l'école d'artillerie, la batterie A de l'école de Québec, la batterie de campagne de Winnipeg, le 10^e bataillon de Toronto, les éclaireurs à cheval du major Boulton et les chasseurs volontaires de Birtle sous lord Melgund, secrétaire militaire du gouverneur général.

Quatre cents attelages transportaient les approvisionnements, etc. Le 23 avril, après des retards causés par la marche trop lente de ces voitures, le général Middleton descendit la rivière (Saskatchewan du Sud) avec huit cent cinquante-cinq hommes, dont soixante-dix cavaliers, et le lendemain on eut connaissance de l'ennemi, retranché à l'Anse-au-Poisson (*Fish Creek*), au nombre de deux cent quatre-vingts tireurs, Métis et Sauvages, sous les ordres de Gabriel Dumont. La bataille qui s'ensuivit, et qui dura toute la journée, est décrite en détail dans le rapport du général auquel nous renvoyons le lecteur. Les Métis furent délogés en perdant cinquante-cinq chevaux et un certain nombre

d'hommes qu'il n'a pas été possible de connaître. Nous avons eu cinquante hommes (officiers et soldats) atteints par les balles; dix moururent de leurs blessures.

Retournons à Swift Current, sur le Pacifique, où s'était formée la deuxième division aux ordres du lieutenant-colonel W. D. Otter. C'était la première fois que cet officier des volontaires exerçait le commandement des troupes en activité, pour ne rien dire des deux émeutes qu'il avait arrêtées quelques années auparavant à la tête de quelques soldats. Les 12 et 13 avril, sa colonne se mit en marche vers le nord, composée comme suit: compagnie C, école d'infanterie, quarante-trois hommes; la batterie B, cent douze hommes et deux canons; deux mitrailleuses, les tirailleurs d'Ottawa, cinquante hommes; le 2^e bataillon de Toronto, deux cent quatre-vingt-cinq hommes. En tout, quatre cent quatre-vingt-dix. Cent cinquante attelages accompagnaient la troupe. Un détachement de quarante-cinq hommes de la police à cheval venait d'arriver. Le 14, on reçut des nouvelles du général Middleton qui s'avancait sur Batoche. Le steamer *Northcote* faisait le service, sur la Saskatchewan du Sud, depuis la traverse de Clarke en remontant jusqu'à l'endroit où la colonne d'Otter était alors en train de franchir cette rivière, un passage très difficile. Le 18, cette colonne se remettait en marche, piquant droit sur Battleford, et elle ne s'arrêta plus. Le bois était si rare dans cette partie du pays qu'il fallait en emporter dans les wagons pour se chauffer. Un soir, la provision étant épuisée, on dut se coucher sans feu par un froid assez pénétrant.

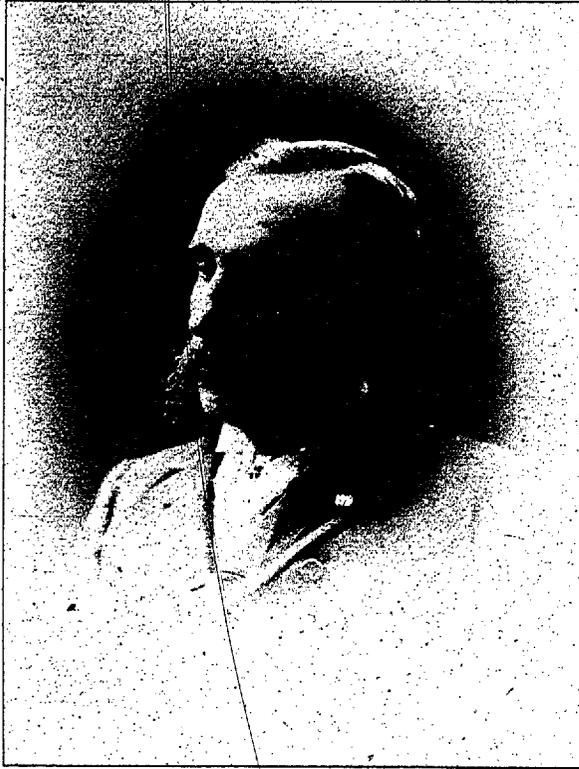
La distance de Swift Current à Battleford est de deux cents milles. Le 23, l'avant-garde approchant des montagnes de l'Aigle, on aperçut les premiers êtres humains que l'on eût rencontrés depuis le 13, sous la forme d'une quinzaine de Sauvages montés qui échangèrent des coups de carabine avec les éclaireurs de la police à cheval, avant de disparaître. Le lendemain, vendredi 24 avril, pendant que la colonne de Middleton combattait à l'Anse-au-Poisson, les éclaireurs d'Otter arrivaient en vue de Battleford. A la nuit tombante on campa. Vers neuf heures, la police à cheval chassa un peloton de Sauvages, lui tuant deux hommes. Le lendemain matin, la colonne entra dans la ville qui était saccagée et même un peu brûlée. Il y avait eu des meurtres commis récemment aux environs. Dans le fort, on trouva cinq cent soixante personnes réfugiées, dans la crainte d'événements qui pouvaient devenir terribles pour elles, si les troupes n'étaient pas survenues si à propos. Durant les derniers cinq jours, celles-ci avaient fait une



SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, 1893-1898

étape moyenne de onze lieues par jour, soit la distance de Québec à Repentigny. Le lieutenant-colonel Otter mérite tous les éloges que l'on peut décerner à de bons calculs et à l'activité.

Les Sauvages disparurent, mais les coups de feu tirés sur les sentinelles donnaient lieu de croire que chaque broussaille recélait encore un maraudeur aux aguets. Les



L'HONORABLE FÉLIX-GABRIEL MARCHAND
Lieutenant-Colonel, commandant le 2^e bataillon, 1866-1880.

réserves avoisinantes étaient désertes; on supposait que beaucoup de guerriers étaient allés rejoindre le chef Poundmaker. Quelques jours plus tard, un Métis arriva, racontant qu'il s'était évadé du camp de Poundmaker, où il était retenu avec plusieurs autres de sa race, et il ajoutait que les Métis se tourneraient contre les Sauvages, si ces derniers étaient attaqués par les troupes; que, si l'attaque avait lieu sans délai, avant l'apparition de Gros-Ours et de sa bande, on les vaincrait facilement. Sur ce, Otter décida de porter un coup rapide. La colonne s'ébranla le 1^{er} mai. On traversa un pays accidenté, coupé de ravins profonds et de forêts épaisses, interrompues par des coulées que la route enjambait. Après un repos de quelques heures, vers minuit, à la clarté de la lune, la marche fut reprise et, au lever du soleil, on trouva un campement abandonné avec toutes les marques de la précipitation. Le chemin infléchissait ensuite à droite, longeant un coteau à pic, et plongeait aussitôt dans un ravin juste assez profond pour rendre très difficile le passage à gué des

voitures. Les canons suivaient au galop, mais ils n'étaient pas encore en position au sommet de la côte lorsque les balles commencèrent à siffler et la bataille s'ouvrit. Il était cinq heures du matin; la marche de nuit prenait les Sauvages par surprise. L'endroit se nomme Coup-de-Couteau (*Cut Knife*), d'après un chef célèbre que Poundmaker avait défait dans ce repli de terrain plusieurs années auparavant.

Nous renvoyons encore le lecteur aux récits complets qui ont été publiés sur ce long et meurtrier combat. L'artillerie y a joué un certain rôle, mais quant au canon Gatling son résultat n'a guère été en proportion des trois mille projectiles qu'il a lancés par ses six bouches durant l'engagement. Les Sauvages déployèrent une ténacité et firent des mouvements qui ne leur sont pas habituels. Ils nous mirent plus d'une fois dans une situation critique. La solidité de nos braves miliciens sauva tout. Ceux-ci rectifièrent leur tir avec un sang-froid admirable, quoique tardivement, et parvinrent à faire voir aux maîtres chasseurs du Nord-Ouest qu'ils avaient aussi leur manière d'atteindre le but en faisant parler la poudre. Les affûts des deux canons de l'école d'artillerie ne valaient rien; ils se rompaient; on fut obligé d'attacher les pièces avec des cordes sur des espèces de chevalets improvisés pour continuer à s'en servir; ce que voyant, les Sauvages firent une charge dans le dessein de les prendre, mais ils furent reçus si chaudement qu'il leur fallut déguerpir. A dix heures, la colonne retournait en arrière,

au campement abandonné, mais les Sauvages en avaient assez et ils s'en allèrent de leur côté. Nous avons eu huit hommes tués et douze blessés dans cette affaire. On ignore les pertes subies par les Sauvages, peut-être soixante-quinze hommes. Poundmaker avait avec lui trois cent cinquante Sauvages et cinquante Métis; lorsque, peu après, il se rendit, il déposa deux cent dix fusils et carabines, mais une partie considérable de ses hommes les mieux armés l'avaient déjà quitté pour rejoindre Gros-Ours.

Reprenons la ligne du Pacifique dans la direction de l'ouest, et rendons-nous à Calgary, d'où devait partir la troisième colonne pour marcher sur Edmonton et le fort Pitt, afin de dégager ces postes, ainsi que d'autres de la même région, circonscrits par les Sauvages. Le fort Saskatchewan tenait bon, grâce à la police à cheval, mais toute la contrée était au pouvoir de Gros-Ours.

De Calgary à Edmonton, il y a deux cents milles. Le major général T. B. Strange, très favorablement connu dans Ontario et Québec, demeurait alors près de Calgary. On lui donna le commandement de cette troisième division, composée du 65^e bataillon de Montréal, du 92^e de Winnipeg et des éclaireurs du capitaine Steele. Le 20 avril, une moitié de la colonne partit, se dirigeant au nord. La route s'étend à travers la prairie presque sans arbres. Quelques marais furent les seuls obstacles que les soldats eurent à rencontrer dans les premiers jours. L'aile droite du 65^e, ainsi en marche, forte de cent soixante hommes, sous le lieutenant-colonel George Hughes, ancien volontaire de 1865-1866, zouavé pontifical, avait des instructions spéciales. Le général Strange l'accompagnait.

La colonne était de la sorte séparée en deux détachements.

Le 23 avril, l'aile gauche du 65^e, cinquante hommes de la police à cheval (avec un canon de 9) et cinquante carabiniers à cheval d'Alberta, tous sous le commandement du major Perry, gradué du collège militaire de Kingston, se mit en marche et atteignit la rivière à l'Original-Rouge (le 28), que l'aile droite avait traversée à gué, mais, par malheur, les eaux des montagnes gonflaient brusquement ce cours d'eau. On construisit tout d'abord un radeau, mais le câble se brisa, et le tout aurait été perdu avec les armes, munitions, etc., que portait cette embarcation, si le major Perry ne se fût trouvé là à point pour utiliser son expérience dans ces sortes d'affaires. Cet officier fit le dessin d'un bac et dirigea les travaux de sa construction, de sorte que, en trois ou quatre jours, le passage du torrent devint possible, et l'aile gauche suivit la route qui mène à Edmonton, où l'aile droite arrivait en ce moment (1^{er} mai)!

Le 30 avril, un troisième détachement se mit en marche de Calgary pour suivre les deux premiers. Il était composé d'une partie des hommes du 92^e bataillon, levé à Winnipeg, parmi d'anciens volontaires, par le lieutenant-colonel Osborne Smith, et qui se comportèrent en vétérans d'élite durant la campagne. Onze jours après, on les voyait arriver à Edmonton.



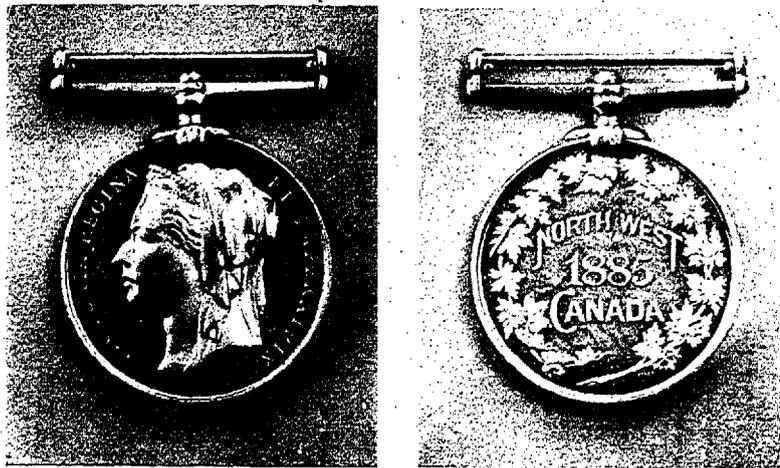
LIEUT.-COL. GUSTAVE D'ODET D'ORSONNENS
Commandant le district militaire n° 6
et l'école d'infanterie de Saint-Jean-d'Iberville

Le major Perry, avec l'aile gauche du 65^e, y était arrivé le 5 mai. Donc, le 12 mai, le général Strange avait dans sa main, à Edmonton, sept cent trente hommes, savoir : trois cent quinze du 65^e, quatre-vingt-dix volontaires d'Edmonton, soixante-dix hommes de la police à cheval, cinquante carabiniers à cheval d'Alberta, quarante-six éclaireurs du capitaine Steele et cent quatre-vingt-dix hommes du 92^e bataillon.

Edmonton avait été en proie à la plus grande panique jusqu'au moment de l'arrivée du général Strange avec l'aile droite du 65^e. Les Sauvages des environs disaient que les blancs avaient été massacrés à l'Anse-au-Poisson. Tout annonçait que Gros-Ours et Poundmaker allaient agir de concert en profitant de la fausse impression où étaient leurs gens. Le capitaine Steele, avec un fort détachement de police et d'éclaireurs, fut envoyé dans la direction de Victoria, à l'est, sur la Saskatchewan du Nord, et l'on mit garnison au fort Saskatchewan, non loin de Victoria. On travaillait aux bateaux plats qui devaient servir à se rendre jusqu'au fort Pitt, deux fois plus loin à l'est que Victoria.

Résumons en quelques mots les dernières pages que nous venons d'écrire : Du 1^{er} avril au 1^{er} mai (en chiffres ronds), les volontaires de Winnipeg, Toronto, Ottawa,

Montréal, Québec et Halifax, s'étaient rendus dans le Nord-Ouest, et là, distribués en trois corps principaux, avaient pénétré par trois endroits dans le foyer de l'insurrection. L'ensemble de leurs mouvements est admirable malgré, ou plutôt à cause des difficultés qui entravaient partout la marche. Le 24 avril, Middleton chasse les Métis de l'Anse-au-Poisson, à quelques lieues de Batoche. Le même jour, Otter entre à Battleford et, le 2 mai, il écrase les Sauvages et les Métis à l'Anse-



Médaille accordée aux miliciens qui ont servi dans la campagne de 1885. Ceux qui ont été au feu reçoivent en plus une agrafe d'argent portant le mot "Saskatchewan."

au-Couteau. Le 1^{er} mai, Strange dégage Edmonton ; le 5, il dirige des forces du côté de l'est pour couper la ligne des Sauvages et opérer sa jonction avec Otter sur la Saskatchewan. Le but majeur de la campagne était atteint, sauf qu'il restait à prendre Batoche, puis soumettre Poundmaker et Gros-Ours.

La rivière Saskatchewan du Sud se dirige au nord ; c'est ainsi que le général Middleton, à la tête de la première colonne, l'avait rencontrée, à la traversé de Clarke, le 15 avril ; quarante-cinq milles plus bas, sur la même rivière, est Batoche. En suivant le cours de l'eau, après avoir dépassé ce dernier lieu, on tombe dans la Saskatchewan du Nord, qui déverse son trop-plein, à l'est, dans le lac Winnipeg, au nord de la province du Manitoba.

Entre la traversé de Clarke et Batoche se trouve la coulée ou Anse-au-Poisson (*Fish Creek*), où l'on se battit le 24 avril, comme nous l'avons raconté. En cette circonstance, les rebelles offraient une résistance sérieuse, ce qui détermina Middleton à faire venir la deuxième moitié de sa colonne, qui était de l'autre côté de la rivière, mais ce contingent arriva vers la fin de l'action, de sorte que le général n'eut d'engagé que la moitié de ses forces, tout au plus.

Il était évident que Riel et Dumont avaient fait de Batoche leur place d'armes et le boulevard des rebelles. Le bruit courait que la petite ville et ses abords étaient considérablement fortifiés. Le général décida de réunir toute sa division sur la rive droite ou est de la rivière (même côté que l'Anse-au-Poisson) et de marcher sur Batoche, dès que la chose serait possible. On était arrêté par une quarantaine de blessés, qui devaient nécessairement être protégés et soignés par la colonne, en l'absence de tout endroit sûr et convenable pour les déposer, à une certaine distance du théâtre des hostilités. Les munitions étaient insuffisantes. Il s'en était perdu par suite du mauvais état des gibernes, et de plus ces soldats, neufs dans l'art des tirailleurs, dépensaient sans compter et sans utilité des masses de cartouches. On a remarqué, à l'Anse-au-



CHAMP-DE-MARS, MONTRÉAL

Poisson, à l'Anse-au-Couteau, à la Butte-aux-Français, que, dans la dernière partie de ces combats, les volontaires se mettaient à la ration, pour ainsi dire, et en même temps tiraient plus juste, tandis que, au commencement, ils lançaient une grêle de balles sans prendre les précautions qui leur avaient été enseignées chez eux dans les exercices du tir à la cible. La nouveauté d'une "cible humaine" rendant coup pour coup, les énervait sans doute, mais ensuite ils se maîtrisaient et devenaient plus formidables.

Le *Northcote*, longtemps attendu, arriva enfin, portant deux cents hommes du bataillon Midland, le train d'ambulance, du fourrage, des approvisionnements de tous genres, des munitions, un canon Gatling qu'il avait reçu de la colonne d'Otter en passant au nord de Swift Current. On était au 5 mai. Ce qui eut lieu, à partir de cette date, forme la seconde phase du drame ou la seconde campagne de cette année.

Les Sauvages et les Métis de la vallée de Qu'Appelle avaient reçu, avec joie, la

fausse nouvelle de la défaite d'Otter à l'anse du Coup-de-Couteau; mais, s'ils étaient turbulents, ils n'étaient pas encore hostiles, bien que sollicités par Riel de se joindre à sa cause. Ils pouvaient mettre huit cents guerriers sur pied. Pour les apaiser, le lieutenant-gouverneur Dewdney leur permit de tenir une "danse du soleil," vieille coutume barbare, défendue depuis plusieurs années par le gouvernement fédéral.

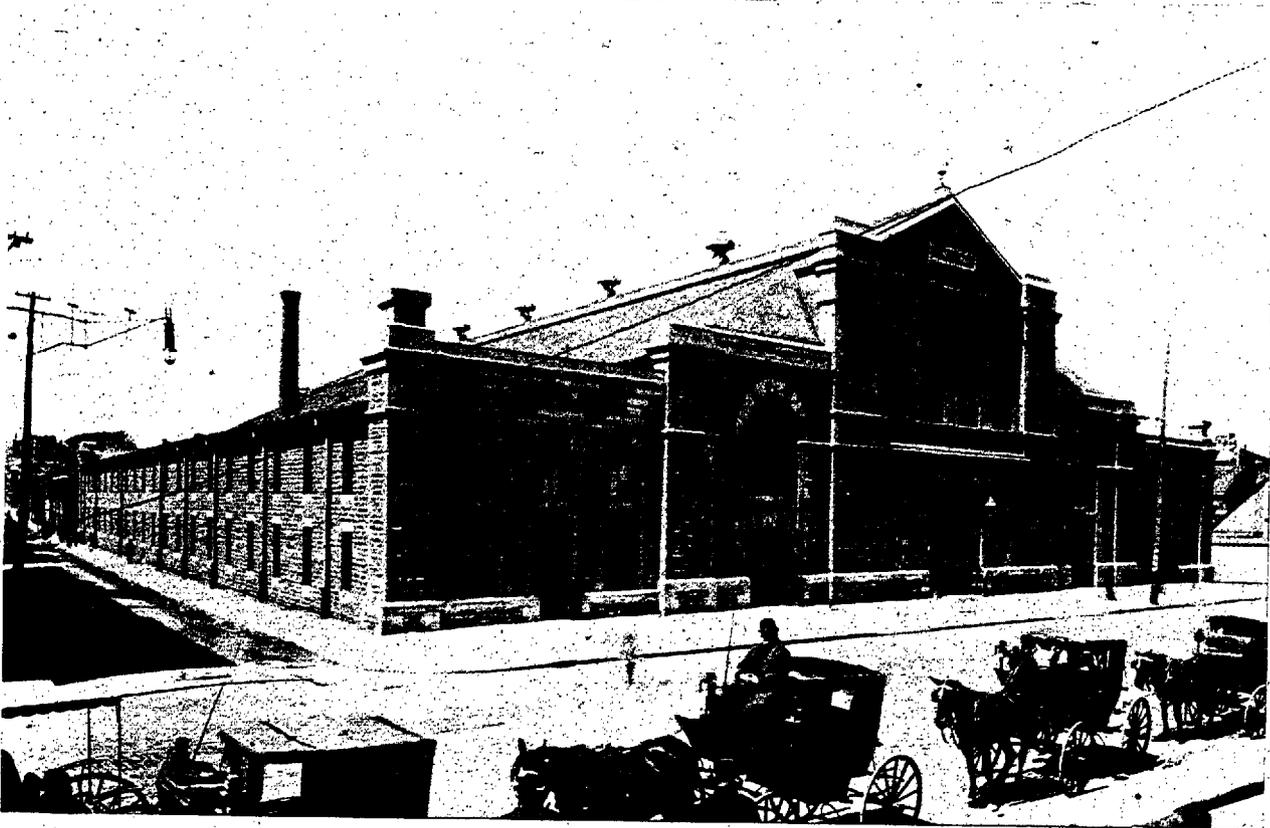
A cette date, il y avait environ deux cents hommes de cavalerie à Winnipeg, qui reçurent l'ordre de se rendre à la frontière américaine, laquelle était déjà surveillée par des *home guards* et des miliciens. Le principal de ces corps était des fusiliers (*rangers*) de Stewart, composés de cent *cow-boys* de Calgary.

Le 1^{er} mai, l'artillerie de garnison de Montréal, sous le commandement du lieutenant-colonel Oswald, un des plus beaux bataillons du pays, fut appelée à tenir garnison à Winnipeg; c'est le premier corps qui fit tout le trajet par voie ferrée jusqu'à Winnipeg.

Rien ne retardant plus la marche de la colonne sur Batoche, le général Middleton leva le camp de l'Anse-au-Poisson, le 7 mai au matin, avec sept cent soixante-quatre hommes: batterie A, deux canons, quatre-vingt-six officiers et soldats; demi-batterie de Winnipeg, deux canons, quarante officiers et soldats, une mitrailleuse Gatling; 10^e bataillon, deux cent dix officiers et soldats; 90^e bataillon, deux cent cinquante-quatre officiers et soldats; détachement du bataillon Midland, quatre-vingt-un officiers et soldats; infanterie à cheval de Boulton, soixante-cinq officiers et soldats; éclaireurs du capitaine French, vingt-huit officiers et soldats.

Le 8 mai, à neuf milles de Batoche, le général Middleton établit son camp et lança des éclaireurs dans le voisinage de la place. Le 9 au matin, laissant le camp debout, on marcha vers les premières maisons. Le canon Gatling d'une part et quelques pièces d'artillerie placées sur un point dominant la ville, firent quelques ravages, mais des tranchées (*rifle pits*) étaient pratiquées entre la ville et les terrains élevés qu'occupaient les canons, de sorte que les artilleurs étaient exposés au feu des carabines des Métis. Une partie du bataillon Midland descendit dans une coulée pour prendre à revers les occupants de la tranchée. Cette manœuvre, ainsi que plusieurs autres, remplit le reste de la journée. On ne voulait agir qu'avec prudence, considérant qu'il y avait des prisonniers dans la ville, qui pourraient bien souffrir d'un moment de désespoir des assiégés. A la nuit tombante, il se tirait encore des coups de fusil dans plusieurs directions. Nous avions deux soldats tués, un officier et neuf blessés. Dans la matinée du 10 mai, le général fit bombarder une maison sur l'autre rive et lancer quelques obus aux endroits où l'ennemi se montrait. Dans l'après-midi, on bombarda le cimetière occupé par des tireurs déterminés, et quelques retranchements sur la droite du camp. En même temps, on pratiquait des tranchées qui approchaient nos tirailleurs des ouvrages de l'ennemi. Nous avions un homme tué et cinq blessés, ce qui indique que nos gens avaient gagné de l'expérience dans ce genre de lutte. Le 11, on alla déloger des Métis tapis derrière des ondulations de terrain dominant les maisons de Batoche. Peu après, quelques soldats du bataillon de Midland, conduits par le lieutenant-colonel Williams, se précipitèrent vaillamment dans les retranchements ennemis, en arrière du cimetière, et mirent en fuite les Sauvages qui y laissèrent leurs couvertes et plusieurs autres objets. Un canon de la batterie A avait attaqué le cimetière et les contreforts qui se trouvaient près de l'église. Dans l'après-midi, on plaça deux canons de la batterie de Winnipeg à l'endroit occupé par l'infanterie de Midland, près du cimetière, d'où on pouvait facilement observer la position de l'ennemi sur l'autre côté de la rivière. Les canons furent braqués vers la maison sur laquelle Riel avait fait arborer un drapeau blanc, et où se

dirigeait une foule considérable. Dès la première décharge, la maison fut presque détruite et la foule qu'elle contenait se dispersa en toute hâte dans les bois des alentours. L'ennemi resta sur place toute l'après-midi. Pendant cette troisième journée, quatre hommes de nos troupes ont reçu des blessures légères, ce qui prouve qu'ils se familiarisaient avec ce système de guerre. Le 12, toutes les lignes déployées, le feu recommença. Au milieu du vacarme des détonations, le général reçut de Riel une lettre qui disait de ne pas tirer sur les maisons, parce que, si des femmes et des enfants étaient tués, il massacrerait les prisonniers. Le général répondit qu'il fallait écarter les non-combattants et lui faire savoir où on les plaçait, promettant de ne pas tirer dans cette direction. Après dîner, nos hommes reprirent leur position. Deux compagnies du



SALLE D'EXERCICES, MONTRÉAL.

Midland, soixante hommes en tout, sous le commandement du lieutenant-colonel Williams, furent placées à gauche, près du cimetière. Le 10^e bataillon, au nombre de deux cents, sous le lieutenant-colonel Grasset, prolongea la ligne à droite, appuyé par le 90^e. Les soldats du Midland et du 10^e, réunis sous les ordres du lieutenant-colonel Van Straubenzie, firent une charge enthousiaste qui chassa l'ennemi de ses retranchements en face du cimetière. Pendant ce temps-là, un feu bien nourri venant de l'autre côté de la rivière, harcelait nos soldats. Le Midland et une compagnie du 90^e dirigèrent leur feu sur ce point et parvinrent à en chasser les rebelles. Le Midland et le 10^e se précipitèrent alors vers les maisons entourées de broussailles où se cachaient les tireurs ennemis et aussitôt deux pièces de canon furent installées en cet endroit. Un peu plus loin, le 90^e et un Gatling s'approchaient vivement des maisons en tirant sans cesse, et, comme nos soldats pénétraient davantage parmi les bâtiments, on vit accourir les prisonniers.

de Riel: la ville était prise. Les rebelles ont eu, durant les quatre jours, cinquante-et-un hommes tués et cent soixante-douze blessés.

Les Métis commencèrent à faire leur soumission le 13, et le 15 Riel se rendit au général Middleton.

Pendant le siège de Batoche, le *Northcote* devait rester à la hauteur des troupes et s'approcher de la ville à mesure que nous gagnions du terrain, mais les Métis le tiennent trois jours en arrêt, tirant sur lui sans discontinuer, coupant les manœuvres et empêchant de les réparer. La compagnie C, de l'École militaire, qui formait l'équipage de combat, ripostait par une vive fusillade et elle réussit à empêcher la capture du vaisseau.

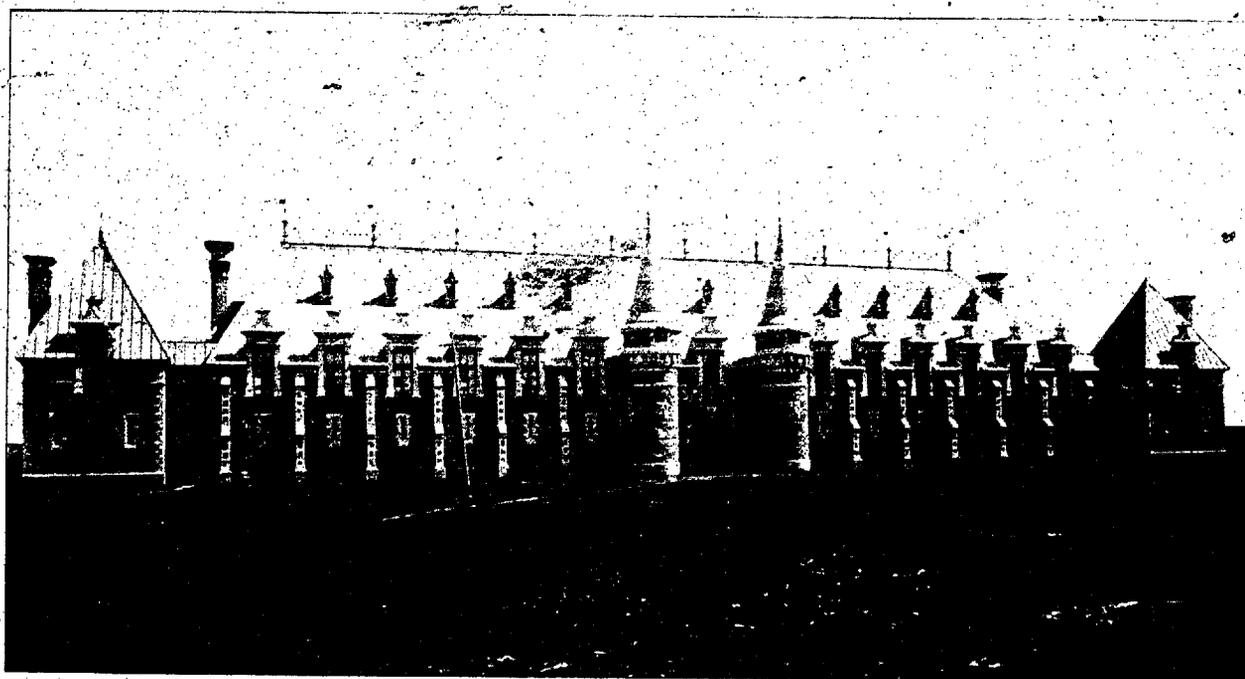
La victoire remportée par la première division était si complète que, le 16 mai, le général Middleton partit de Batoche avec tout son monde, et arriva à Carleton où trois parlementaires de Poundmaker l'attendaient. Il leur dit que, le 26, il serait à Battleford où il recevrait la soumission des chefs sauvages, mais sans conditions. De Carleton à Battleford, le *Northcote* transporta le général qui mit pied à terre dans ce dernier lieu le dimanche soir, 24 mai. Poundmaker et ses principaux supports se livrèrent avec une quantité d'armes.

L'on était sans nouvelles de Gros-Ours qui, dans la région d'Edmonton, représentait ce qu'avait été Poundmaker dans celle de Battleford. Le général Strange leva le camp le 20 mai, avec les 65^e et 92^e bataillons, et arriva au fort Pitt le 24, après une marche des plus fatigantes. Le 26, le major Steele, des éclaireurs, découvrit les Sauvages retranchés dans une forte position, à la Butte-aux-Français, à quinze milles du fort Pitt, et à trois milles de la rive gauche de la Saskatchewan du Nord. Gros-Ours était à la tête de sept cents guerriers dont un grand nombre avaient pris part aux guerres indiennes des États-Unis. Le 27, Strange partit du fort Pitt avec quatre-vingt-dix hommes du 65^e, quatre-vingt-dix du 92^e, sous les lieutenants-colonels Hughes et Smith, cinquante hommes montés sous le major Paton, trente hommes de police, les éclaireurs de Steele, les tirailleurs d'Ottawa — en tout quatre cent cinquante hommes, avec un canon de 9.

Le pays est accidenté, coupé de ravins, sillonné de rivières et couvert de bois épais. Les Sauvages ne pouvaient choisir un meilleur endroit. Dès que ces derniers prirent contact avec nos rangs qui s'avançaient, ils ouvrirent le feu dans une vallée qui leur offrait de bons abris, mais quelques obus qui éclatèrent au milieu de leurs différents groupes, appuyés par le tir des 65^e et 92^e, déployés en tirailleurs, les força à la retraite. L'affaire avait duré trois heures.

Le lendemain eut lieu l'attaque de la Butte, dans le même ordre. Les soldats descendirent d'abord sur une plaine inclinée, recevant le feu plongeant de Gros-Ours caché dans les flancs de l'éminence, mais le général Strange avait développé sa ligne sur trois quarts de mille, de manière à moins exposer les volontaires et à couvrir une plus grande étendue de terrain. Les soldats Ephrem Lemay et J. Marcotte, du 65^e, furent dangereusement blessés, à part trois autres du 65^e et un homme d'Alberta, qui furent atteints par des balles, sans avoir à craindre pour leur vie. Vers neuf heures et demie, le canon et le tir plus sûr de nos carabines réduisirent les Sauvages au silence. Le général, ayant été informé que deux cents Sauvages opéraient un mouvement de flanc sur sa ligne, fit retirer les tirailleurs du 65^e, qui n'étaient plus qu'à six cents pieds des tranchées ennemies et qui voulaient se lancer à la baïonnette pour en finir par une lutte corps à corps. C'eût été une rencontre meurtrière, au cas où les Sauvages eussent attendu le choc de pied ferme, mais il est probable qu'on les aurait vu fuir, puisqu'ils abandonnèrent d'eux-mêmes leur position.

Le 29, la colonne se retira quelque peu, dans l'espoir que le général Middleton enverrait des renforts. En effet, cet officier apprenant ce qui se passait, partit, le 31 mai, de Battleford, avec cinq cents hommes, par le bateau à vapeur, et, après des marches forcées sous une pluie torrentielle, il rejoignit Strange le 2 juin; mais, depuis le 29 mai, Gros-Ours s'enfonçait vers le nord. Durant les jours qui suivirent, on recueillit un certain nombre des prisonniers de Gros-Ours. Le 3 juin, le major Steele, avec quatre-vingts hommes, marchant sur les traces des fuyards, se vit arrêter par trois cents d'entre eux, en pleine forêt, où il était impossible de faire usage de la cavalerie. Gros-Ours, sommé de rendre ses prisonniers, répondit qu'il se défendrait, et il ouvrit un feu qui dura deux heures, après quoi il devint manifeste que les Sauvages se décourageaient. Les combattants n'étaient qu'à trois cents pieds les uns des autres, séparés par un petit ruisseau. Steele commanda une seconde fois à Gros-Ours de rendre ses captifs; les



SALLE D'EXERCICES, QUÉBEC

Sauvages répondirent par une décharge générale, puis battirent en retraite et se retranchèrent sur un petit monticule, mais les éclaireurs les délogèrent par une charge hardie et vigoureuse.

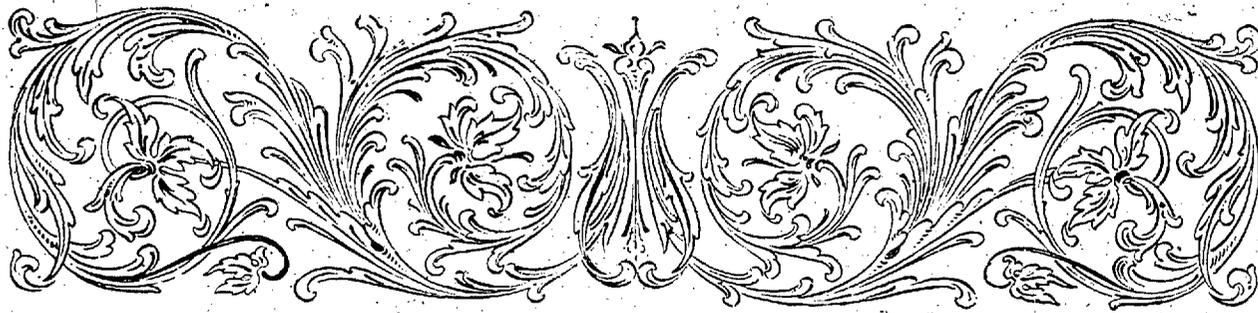
Le général Middleton décida alors de poursuivre Gros-Ours sans relâche. Les canons furent démontés, on abandonna les wagons, et toute la troupe partit avec des provisions pour dix jours. Les Sauvages étaient à trente-cinq milles en avant, et cette distance fut franchie en une journée, mais Gros-Ours s'était échappé en abandonnant tout derrière lui, à l'exception des armes et des vivres, sans prendre le temps d'enterrer ses morts. Le pays n'est qu'un vaste marais dans lequel hommes et chevaux enfonçaient à mi-jambes, et des myriades d'insectes tourmentaient hommes et bêtes. Le 5 juin, le détachement du 65^e fit trente milles de cette façon; deux compagnies du 92^e firent quarante milles. Le lendemain, la chasse recommença. Le 65^e était toujours en avant, les hommes presque nu-pieds et les uniformes en lambeaux. On alla ainsi jusqu'à la rivière Castor, soit une course de quatre-vingts milles. Le général Middleton constata que Gros-Ours

se trouvait à quatre journées plus loin et que nos soldats n'avaient plus que trois jours de rations; il prescrivit d'arrêter la poursuite. Les Chippewas venaient de se rendre à Strange. Le 11 juin, on organisa une nouvelle expédition en concentrant des forces à la rivière Castor, pensant que Gros-Ours voulait gagner le lac des Îles, qui est plus au nord.

Vers ce temps, on appréhendait des troubles sur la frontière américaine. Des *home guards* se formaient partout du côté canadien. Le bataillon d'Halifax tenait garnison à Swift Current, à la Mâchoire et à Medicine Hat. Le 9^e de Québec stationnait à Calgary, McLeod, Gleichen et autres endroits des environs. Le 91^e de Winnipeg occupait Qu'Appelle et surveillait la route du nord (jusqu'à Humboldt), qui mène à Batoche. Le 28 mai, l'artillerie de place de Montréal fut envoyée à Régina. En somme, nos troupes étaient postées sur d'immenses étendues de pays et, quand on songe que c'étaient tous des volontaires — des soldats sur le papier, avait-on dit — et qu'ils faisaient face partout sur les trois côtés d'un carré oblong grand comme la France, dans un pays neuf, sans ressources militaires, par conséquent, on est obligé de convenir que notre milice vaut quelque chose. Le 12 juin, à Qu'Appelle, quatre cent quatre-vingts Sauvages se soulevèrent, donnant de grandes inquiétudes aux autorités, mais on les apaisa. Tous les prisonniers du nord étaient logés à Régina, chef-lieu des territoires du Nord-Ouest.

Nous arrivons à la fin de cette campagne, la plus mémorable de nos annales depuis 1812-15. Le 16 juin, à la rivière Castor, Middleton rejoignit Strange qui avait déjà lancé des bandes de Chippewas sur la trace de Gros-Ours. De cette heure jusqu'au 22 juin, les nouvelles confirmèrent la fuite du chef sauvage abandonné de ses guerriers. Les prisonniers survenaient par groupes de trois ou quatre. Le général Middleton jugea que l'œuvre des volontaires était terminée, et il laissa à la police à cheval le soin de soumettre les derniers rebelles.





CHAPITRE XI



Le 85^e bataillon d'infanterie de ligne existe depuis la promulgation de l'ordre général du 4 juin 1880, mais celui qui en prenait la direction appartenait déjà comme capitaine à la compagnie de Laprairie, et une partie des officiers du nouveau corps avaient fait du service, ainsi que leurs hommes. La compagnie de Laprairie et la compagnie irlandaise de Montréal (capitaine Martin Waters Kirwan) formèrent le noyau de résistance de cette organisation. L'effectif était de vingt-six officiers et de six compagnies de quarante-deux hommes, le tout sous le commandement du lieutenant-colonel Julien Brosseau, qui avait pris l'initiative du mouvement. Les compagnies étaient localisées comme suit : n^o 1, Saint-Jérôme ; n^o 2, village Saint-Jean-Baptiste ; n^{os} 3 et 4, Laprairie ; n^o 5, côte Saint-Paul ; n^o 6, Longueuil. Le quartier général était fixé à Montréal, comme aujourd'hui. La devise du bataillon est : "Bon cœur et bon bras."

Le lieutenant-colonel Brosseau avait l'expérience des hommes, et voulait organiser un corps militaire efficace, ce que lui permettait aussi sa position distinguée dans le district n^o 6. Il pouvait choisir à son gré les meilleurs sujets, et c'est ce qu'il fit.

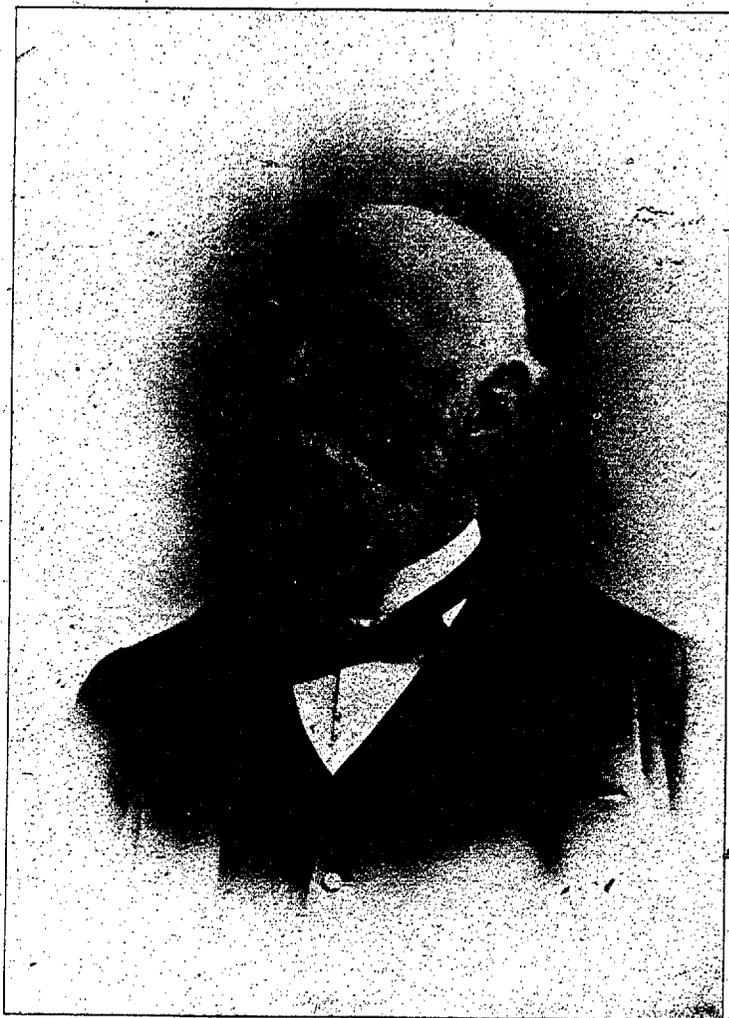
En 1880, le bataillon avait donc pour officiers : lieutenant-colonel Julien Brosseau, commandant ; Godfroy Laviolette, seigneur de Saint-Jérôme, premier major ; Alfred Charlebois, M.P.P., marchand de Laprairie, deuxième major ; A.-J.-A. Roberge, notaire de Laprairie, paie-maître ; P. Dumouchel, comptable de Laprairie, quartier-maître ; D^r T.-A. Brisson, de Laprairie, chirurgien ; D^r J.-A. Ouimet, de Montréal, assistant chirurgien ; A.-A. Laviolette, marchand de Saint-Jérôme, capitaine commandant la compagnie n^o 1 ; D. Barry, avocat de Montréal, capitaine commandant la compagnie n^o 2 ; A. Sylvestre, marchand de Laprairie, capitaine commandant la compagnie n^o 3 ; T. Bourassa, capitaine du vapeur *Laprairie*, capitaine commandant la compagnie n^o 4 ; D^r A.-D. Aubry, de la côte Saint-Paul, capitaine commandant la compagnie n^o 5 ; ca-



LIEUTENANT-COLONEL J. BROSSÉAU
Organisateur et Commandant du 85^e bataillon
du 4 juin 1880 au 22 juillet 1892

pitaine F. Jodoin, du vapeur *Longueuil*, capitaine commandant la compagnie n° 6; Charles de Montigny et William U. Scott, lieutenants de la compagnie n° 1; John E. McAvenue et Frank Brady, lieutenants de la compagnie n° 2; Ernest Bisailon et Aimé Sorel, lieutenants de la compagnie n° 3; Médéric Lefebvre et Wilfrid Martin, lieutenants de la compagnie n° 4; Joseph Dunn et Peter Jackson, lieutenants de la compagnie n° 5; L.-A. Marchand et Adolphe Trudeau, lieutenants de la compagnie n° 6.

Comme on peut le voir par les noms des officiers et les quartiers généraux des



• LORD STRATHCONA AND MOUNT-ROYAL
Haut Commissaire de la puissance du Canada à Londres

compagnies établis à Montréal et dans la banlieue, ce bataillon était destiné à devenir une des meilleures forces de la milice, et les rapports officiels attestent que les espérances de son fondateur n'ont pas été déçues. La première année de l'organisation du bataillon, les commandants de compagnie reçurent l'ordre de faire les exercices militaires dans leur quartier respectif; mais, depuis cette date, le bataillon fit les exercices militaires aux différents camps de Laprairie, Saint-Jean et Trois-Rivières.

Le lieutenant-colonel Brosseau se retira le 1^{er} juillet 1892, et laissa le bataillon avec une organisation complète: corps de musique, corps de tambours et clairons, corps de sapeurs, corps d'ambulance.

Les drapeaux du bataillon lui avaient été présentés, par un comité des citoyens de Laprairie, à un camp que le bataillon faisait à cette place en juillet 1885.

Le lieutenant-colonel Aubry, de Montréal, succéda au lieutenant-colonel Brosseau. Le bataillon est aujourd'hui composé des officiers suivants: lieutenant-colonel A.-D.

Aubry, commandant; major J.-P.-A. des Trois-Maisons, major Alexander Patterson, chirurgien-major T.-A. Brisson; major Joseph Dunn, paie-maître; capitaine Tancrede Pagnuelo, adjudant; capitaine O.-René de Cotret, chirurgien; capitaine P. Kelly, quartier-maître. Compagnie n° 1: capitaine F.-X.-A. Carrière, lieutenant J.-H. Lachapelle, sous-lieutenant T.-C. Grothé. Compagnie n° 2: capitaine W.-H. Jackson, lieutenant Chas.-E.-A. Patterson, sous-lieutenant J.-H. Lefebvre. Compagnie n° 3: capitaine Ulric Brosseau, lieutenant P. Bisailon, sous-lieutenant F.-X. Hurtubise. Compagnie n° 4: capitaine J. J. Barry, lieutenant G. Hughes, sous-lieutenant J.-E. DeCelles. Compagnie n° 5: capitaine Michel LaRoche, lieutenant J.-H. McDuff, sous-lieutenant J.-W. Donahue. Compagnie n° 6: capitaine

C.-A.-H. Lippé, lieutenant J.-C.-G. Content, sous-lieutenant S. Lippé. Plusieurs des officiers de ce bataillon ont fait du service actif dans d'autres corps.

Le lieutenant-colonel Aubry était lieutenant dans la compagnie de Saint-Placide, P. Q., en 1869, et fut appelé avec sa compagnie à Montréal, puis à Lacolle lors de la dernière invasion fénienne, en avril 1870; il fut alors nommé adjudant du bataillon des Deux-Montagnes. Il fit aussi avec ce bataillon les camps de 1871 à Laprairie, et de 1872 à Saint-Eustache, P. Q.

Le major J. Dunn, paie-maître du bataillon, était sous-officier dans la compagnie n° 6 des *Fifth Royal* du capitaine Macpherson. Le 17 mars 1866, il fut chargé d'une escouade qui monta la garde toute une nuit au pont Victoria. En juin suivant, il fut appelé avec le bataillon à Hemmingford, où il demeura trois semaines pour garder la frontière contre l'invasion fénienne.

Le major des Trois-Maisons commença sa carrière militaire au 65^e bataillon, où il s'enrôla comme simple soldat (décembre 1881). En 1885, il devenait commandant de sa compagnie, et il fit avec le 65^e bataillon la campagne de cette année au Nord-Ouest.

Le lieutenant C.-E.-A. Patterson fit aussi la campagne du Nord-Ouest en 1885, avec le 65^e bataillon où il était attaché comme sergent-major d'une des ailes du bataillon.

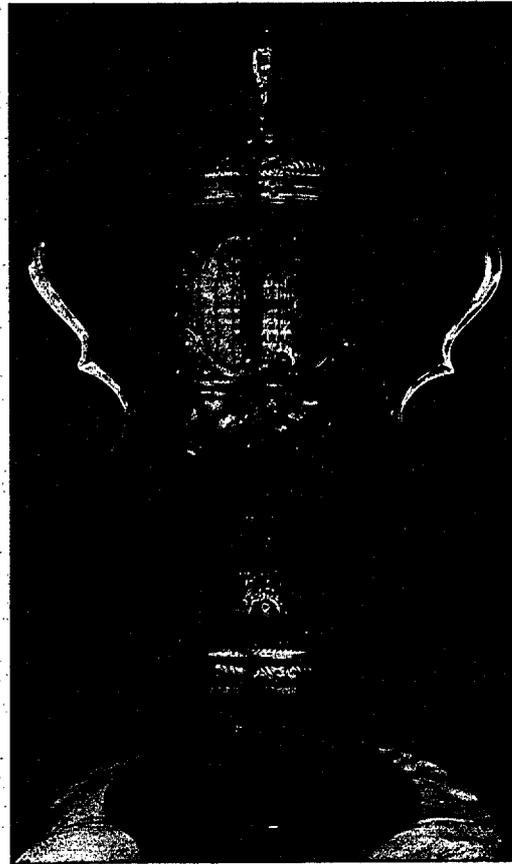
Aux cibles, le 85^e bataillon a toujours eu de bons tireurs. Le major des Trois-Maisons et le capitaine Pagnuelo portent les *badges* de la P. Q. R. A. Le major Patterson a remporté plusieurs prix dans la D. R. A., dont il porte les insignes. En 1885, il fut un des élus du "Wimbledon." En Angleterre, il mérita de prendre place parmi les *Queen's Sixty*, où il réussit à gagner un prix.

Le 85^e bataillon a une bonne association de tir, et des concours ont lieu chaque année.

Au camp militaire de 1896, le bataillon a reçu à différentes reprises les compliments du commandant de camp, le lieutenant-colonel Houghton, et de l'officier inspecteur, le lieutenant-colonel Maunsell; entré en concours avec les autres bataillons du camp, pour le splendide trophée offert par Sir Donald A. Smith, le 85^e bataillon fut reconnu le meilleur; voici le rapport de la présentation de ce trophée, qui fut publié dans *La Presse* de Montréal:

"Le lieutenant-colonel Aubry et les officiers du 85^e bataillon ont toute raison d'être fiers de leurs succès militaires du dernier camp de Laprairie et des vives sympathies qui leur ont été manifestées par les officiers des autres régiments de la province. C'est vendredi que la superbe coupe, offerte par Sir Donald Smith au meilleur régiment, a été présentée au 85^e bataillon, par le député adjudant général, le lieutenant-colonel Houghton, en présence d'une foule considérable d'officiers et de citoyens marquants.....

"....Le lieutenant-colonel Houghton accompagna cette présentation d'un discours tout rempli de compliments à l'adresse du 85^e bataillon.



COUPE DONNÉE PAR SIR DONALD SMITH.

“Le lieutenant-colonel Aubry reçut le trophée au milieu des bravos, puis prononça en réponse un superbe discours dans lequel il fit ressortir avec force l'importance du rôle de la milice dans notre organisation militaire. Il rappela en termes éloquents, au milieu des applaudissements, le passé de nos milices canadiennes, les services qu'elles ont rendus à la patrie, et le patriotisme avec lequel le 85^e bataillon serait prêt à répondre au premier appel de la nation menacée, soit par l'envahisseur ou les fauteurs de désordres.

“Puis l'honorable J.-I. Tarte, qui avait bien voulu venir fraterniser avec les officiers des différents corps, fut invité à porter la parole par le colonel Houghton. Comme toujours, le ministre des Travaux Publics sut faire vibrer son auditoire sous les accents de sa chaude éloquence. Après avoir reconnu l'importance de nos milices, et félicité le 85^e bataillon, il enleva son auditoire en déclarant tout le plaisir que lui procurait le spectacle constant de races et croyances diverses, unies fraternellement à l'ombre des couleurs du régiment vainqueur.”

NOTES ADDITIONNELLES

Dans la crainte de gêner le lecteur en coupant nos récits par des notes de détail, nous avons réservé ces dernières pour les présentes additions que chacun pourra consulter à loisir, après avoir parcouru les pages qui précèdent. On ferait un volume de ce qui nous reste en portefeuille, rien que sur Châteauguay.

Il est impossible d'indiquer toujours où nous prenons ces *Notes*; elles proviennent surtout de lettres du temps, qu'on nous a montrées. Au département de la milice, à Ottawa, il y en a des centaines que nous n'avons pas vues, et qui offrent une mine à exploiter quand les historiens le voudront. Quelques-unes d'entre elles nous ont cependant servi à éclaircir certains points.

“Un officier canadien, M. Joseph Lamothe, avait apporté en Canada des dépêches de lord Howe (sir William Howe, commandant anglais à New-York, 1775) au général Carleton; elles étaient adressées au séminaire de Montréal. M. Papineau, alors jeune homme, se joignit à M. Lamothe pour les porter à Québec. Munis de ces lettres, qu'ils avaient cachées dans des bâtons creux, ils se mirent en chemin par la rive droite du fleuve, évitant les troupes révolutionnaires et les Canadiens qui avaient embrassé leur parti, et marchant de presbytère en presbytère. Ils parvinrent heureusement à Québec, et, après avoir délivré leurs dépêches, ils entrèrent dans la compagnie du capitaine Marcoux, en qualité de volontaires, et servirent jusqu'à la levée du siège.” — (Garneau, III, 81.) Sanguinet, dans son journal de l'invasion de 1775, note, au commencement de février 1776, que “les sieurs Lamotte et Papineau partirent de Montréal pour Québec, où ils arrivèrent heureusement.” Le même annaliste ajoute plus loin: “Dans le mois de mars 1776, les sieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal et se rendirent heureusement dans la ville de Québec, et informèrent le général Guy Carleton de tout ce qui se passait dans cette partie et de la triste situation des Bastonnais.” M. L.-O. David, dans ses *Biographies et Portraits*, page 5, rapporte le fait comme suit: “On était en hiver... M. Lamothe, grand-père de notre estimé concitoyen, M. G. Lamothe, et M. Joseph Papineau, alors âgé de vingt-cinq ans... Le 11 mars, trois semaines

après leur départ, ils étaient en face de Québec, sur les hauteurs de Lévis. Mais leurs épreuves n'étaient pas finies... Il fallait traverser le fleuve et les lignes ennemies. Ils eurent recours à un curieux stratagème pour échapper plus facilement à l'observation : ils s'entourèrent la tête avec des mouchoirs blancs et mirent leurs chemises par dessus leurs vêtements. Arrangés de cette façon, ils s'élancèrent sur le fleuve, au milieu des bancs de neige et de glace accumulés, marchant presque toujours sur les mains et les pieds, profitant de tous les accidents que la glace refoulée leur offrait, et arrivèrent sains et saufs à la citadelle, avec les dépêches. Cet acte de courage fit sensation." Le 8 juin 1776, les Américains, retraits de Québec, sont battus aux Trois-Rivières. De Lorimier, dans son *Mémoire*, dit : "Nous reçûmes les nouvelles par le capitaine Lamothe et M. Papineau, qui avaient laissé l'armée en outre des Trois-Rivières, après avoir battu les Américains. Assurés de la vérité, nous décidâmes à marcher pour Lachine pour attaquer l'ennemi..." La Mothe et Papineau auraient donc quitté Québec avec l'armée anglaise qui "suivait la trace de l'armée américaine en retraite, et, après la bataille du 8 juin, se seraient détachés pour se rendre aux environs de Montréal. En 1777, de Lorimier note que le capitaine Lamothe était sous ses ordres vers le lac Champlain. Les familles Papineau et La Mothe datent de plus de deux siècles dans le pays.

La pièce suivante a été adressée à M. John Neilson, propriétaire-éditeur de *La Gazette de Québec* : "Berthier (en haut), comté de Warwick, le 25^e d'août 1794. — Le 18^e et 19^e de ce mois, La Milice de cette Paroisse et celle de St Cuthbert a été Inspectée par L'Honorable Paul Roc de St Ours, Écuyer, Lieut. Colonel de ce District, et Messieurs George McBeath écuyer, J. B. Arvieux écuyer, Majors et Gaspard De Lanaudière Capitaine et aide major. Ce serait faire une Injustice de passer Sous Silence la satisfaction que les Capitaines, officiers et Miliciens en ont reçu dans ces deux Paroisses ; de la Part de L'Honorable Paul Roc de St Ours Écuyer leur Lieut. Colonel de la générosité et peines Considérables qu'il a pris à chaque Revue des différentes Compagnies, d'Expliquer pendant l'Espace de deux heures et demi l'ordonnance du 31^e Jour de mai présente année, Concernent la Milice, et leur harangue sur les devoirs des fidèles sujets, en leur faisant comprendre le Bonheur qu'ils jouissent Sous l'Empire Britannique, Par ce Discours grand et généreux on a vu dans l'Instant la joie Ecrit sur les visages de tout les Spectateurs, lesquels se réjouissent hautement, disant qu'un pareille Discours ne manquerai de faire un bien considérable et que tous ceux qui s'étaient abusé de fauses maginations se Voient dans ce moment Justement convaincu, Et par une Juste reconnaissance, nous soussignés prenons la Libertet de lui faire nos très humbles remercimens." — Signatures : capitaines Pierre Pelland, Joseph Roch, Louis Vadenais ; lieutenants Antoine Roch, Antoine Vadenais, Jean Rival, Antoine Guignard ; Pierre Coulombe, enseigne ; Pierre-Sulpice Saint-George, fils ; Pierre Beaupré, arpenteur ; Christ.-Fred. Heynemand. Il n'est pas donné à tout le monde de savoir l'orthographe, la grammaire et la construction littéraire — même de notre temps.

Aux élections de 1810 furent élus à la législature provinciale les membres suivants, qui ont figuré dans la milice de 1812-14 : Matthew Bell, François Blanchet, E.-N. Saint-Dizier, Louis Bourdages, James Cuthbert, Louis-Joseph Papineau, P.-Dominique Debartzch, Edme Henry. En 1814, nouvelles élections : François Blanchet, Michel O'Sullivan, L.-J. Papineau. Nombre de représentants du peuple ont pris à cœur, à cette époque,



ÉTAT MAJOR DU 85^e BATAILLON.

- | | |
|---|--|
| 1. Lieut.-Colonel A.-D. AUBRY, Commandant du 85 ^e Bataillon. | 5. Major J. DUNN, Paie-Maitre. |
| 2. Major J.-P.-A. DES-TROIS-MAISONS. | 6. Capt. T. PAGUELO, Adjudant. |
| 3. Major A.-T. PATTERSON. | 7. Capt. OSWALD-C.-RENÉ DE COTRET, Assistant-Chirurgien. |
| 4. Major T.-A. BRISSON, Chirurgien. | 8. Capt. P. KELLY, Quartier-Maitre. |



OFFICIERS DES COMPAGNIES DU 85^e BATAILLON

Compagnie N^o 1.

1. Capt. F.-X.-A. CARRIERE.
7. Lieut. J.-H. LACHAPELLE.
8. Sous-Lieut. T.-C. GROTHE.

Compagnie N^o 2.

2. Capt. W. JACKSON.
9. Lieut. C.-E.-A. PATTERSON.
10. Sous-Lieut. J.-H. LEFEVRE.

Compagnie N^o 3.

3. Capt. U. BROSEAU.
11. Lieut. P. BISAILLON.
12. Sous-Lieut. F.-X. HURTUBISE.

Compagnie N^o 4.

4. Capt. J.-J. BARRY.
13. Lieut. G. HUGHES.
14. Sous-Lieut. DECELLES.

Compagnie N^o 5.

5. Capt. M. LAROCHELLE.
15. Lieut. J.-A. MACDUFF.
16. Sous-Lieut. J.-W. DONAHUE.

Compagnie N^o 6.

6. Capt. C.-A.-H. LIPPE.
18. Lieut. J.-C.-G. CONTENT.
17. Sous-Lieut. S. LIPPE.

les affaires de milice, sans néanmoins devenir officiers, ou se trouver en évidence. Tous les députés agissaient d'après un même esprit, ce qui est très beau dans une colonie qui ne manquait pas de griefs contre ses dominateurs. Le conseil du plus sage l'emporta sur les intérêts qui pouvaient exciter aux représailles.

Un volume de cantiques à l'usage des fidèles, publié chez T. Cary & C^e, à Québec, vers 1812, renferme une pièce intitulée *Le Chrétien mourant*, qui se chante sur l'air : *Nelson est mort au sein de la victoire*. Une fois le sentiment public tourné dans un sens, il va loin. Nous en voyons chaque jour des exemples. La lettre de Berthier-en-Haut, que nous venons de reproduire, est dans ce ton : mécontents la veille, enthousiastes du contraire le lendemain. On chantait :

Grand Dieu, pour George Trois,
Le plus chéri des rois,
Entends ma voix !

De 1807 à 1811, il y eut dans le pays des bataillons appartenant à six ou sept régiments royaux : les 10^e, 41^e, 49^e, 98^e, 100^e, et les *Fencibles* et les *Newfoundlands*. C'était peu, et cela se comprend : l'Angleterre luttait contre la formidable influence de Napoléon en Europe, et n'avait pas trop de toute son armée pour se tenir debout. Aussi les Américains le savaient bien, et ils attendaient une crise plus forte encore du côté de l'ancien monde pour fondre sur nous et prendre nos provinces abandonnées en l'air faute de secours. /

Le 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment *Royal Scots* servit en Canada durant toute la guerre ; il mérita fréquemment des éloges ; presque tous ses officiers furent tués ou blessés de 1812 à 1815 : colonel Archibald Stewart, majors John Gordon et Thomas Deane, et treize capitaines. Le 4^e bataillon était à Québec en 1814-15.

3^e régiment : le 1^{er} bataillon arrive ici en 1814.

4^e régiment : le 1^{er} bataillon arrive en 1815. Lieutenant-colonel Donald McPherson, neuf capitaines.

5^e régiment : le 1^{er} bataillon arrive en 1814, avec les 1^{ers} bataillons du 6^e et du 9^e.

8^e régiment : le 1^{er} bataillon est ici de 1811 à 1815. Colonel Gordon Drummond ; majors Robert Young, E.-B. Cotton, Francis Battersby ; dix capitaines. Le 2^e bataillon est en Nouvelle-Ecosse 1812-13 ; au Canada 1814-15.

10^e régiment : est en Canada 1808-15. Colonel Henry Zouch, major Donald McPherson.

13^e régiment : arrive en 1814. Colonel E. Morrison, lieutenant-colonel William Williams.

16^e régiment : arrive en 1814.

19^e régiment *Light Dragoons* (à présent 19^e hussards) : est en Canada 1814-17 ; six compagnies ; colonel le vicomte William Howe ; colonel honoraire J.-B.-R. O'Neill.

27^e régiment : 1^{er} bataillon, en Nouvelle-Ecosse 1814 ; 2^e bataillon, en Canada 1814, passe en Belgique et combat à Waterloo, 1815.

37^e régiment : 1^{er} bataillon, en Canada 1814-17 ; lieutenants-colonels F.-G. MacLean, Reginald James ; treize capitaines.

39^e régiment : le 1^{er} bataillon arrive en 1814.

40^e régiment : son drapeau porte les mots "Niagara" et "Waterloo," ce qui veut dire 1812 en Canada, 1815 en Belgique.

41^e régiment : les deux bataillons sont ici de 1808 à 1815 ; colonel Henry Proctor ; majors Jasper Grant, William Evans ; seize capitaines.

49^e régiment *Hertfordshire* : est en Canada, au complet, 1808-15 ; colonels Isaac Brock, R.-H. Sheaffe, John Vincent ; majors Charles Plenderleath, Adam Ormsby.

57^e et 58^e régiments : les 1^{ers} bataillons arrivent ici en 1814.

70^e régiment : est en Canada 1814-17 ; colonel Lewis Grant ; l'honorable G. de Courcy, major ; dix capitaines.

76^e régiment : est ici en 1814-17.

81^e régiment : en Canada 1814.

82^e et 88^e régiments : les 1^{ers} bataillons sont en Canada 1814.

89^e régiment : 2^e bataillon en Canada 1814 ; colonel Donald McBean ; neuf capitaines.

90^e régiment : 1^{er} bataillon en Canada 1814.

97^e régiment : en Canada 1814.

100^e régiment : en Canada 1808-16 ; colonel Malcolm Macpherson ; major George Taylor ; onze capitaines.

103^e régiment : en Canada 1812-17 ; colonel Hercule Scott ; majors William Smelt, P.-J. Parry.

104^e régiment *New Brunswick* : en Canada 1813-17 ; colonels Alexander Halkett, William Drummond ; onze capitaines.

Canadian Fencibles : en Canada 1808-16 ; en bonne partie composés de Canadiens-Français ; colonels David Shank, George Robertson ; majors Francis Cockburn, William De Haren ; capitaines James Eccles, Thomas Hay, Edward Cartwright, George R. Ferguson, Alex. McQueen, James Pentz, John Hall, G.-S. Peach, W.-H. Hailes, John Reid ; lieutenants William Marshall, William Radenhurst, Henry Weatherston, John Johnson, Alexander Grant, Chas. Pinguet, Noah Freer, Thomas-F. Gunter, Patrick Nowlan, Benjamin Delisle, Ulysses Fitzmorris ; enseignes G. de Hertel, P. Gamelin, de Lorinier, Daniel Dupré, B. Gogy, Narcisse Juchereau-Duchesnay, E.-W. Antrobus, G.-C. Peach.

Glengary Light Infantry Fencibles : en Canada 1812-16 ; colonels Edward Baynes, Francis Battersby ; major George McDonell ; huit capitaines ; pas d'officier canadien-français.

Nova Scotia Fencibles : en Canada 1814-16.

Royal Newfoundland Regiment : en Canada 1808-15 ; colonel H.-E. Bunbury ; major Rowland Heathcote ; onze capitaines.

Régiment de Meuron : arrive le 6 juin 1813 ; colonels H. Meuron-Bayard, G.-T. Walker, Fleury Davis ; douze capitaines ; l'abbé de la Mothe, aumônier (*Revue Canadienne*, 1876, p. 185). Le régiment de Watteville arrive en même temps ; colonel Louis de Watteville, qui devint aussitôt major général. M. Joseph-Charles Taché, dans ses *Forestiers et Voyageurs*, dit que le corps de Meuron était formé de soldats de Napoléon pris durant les récentes campagnes en Europe. Garneau (III, 180) s'exprime comme suit : "Vers la fin de l'été étaient arrivés à Québec deux régiments étrangers, ceux de Meuron et de Watteville, presque entièrement composés de Français, de Suisses, d'Italiens et de Polonais, pris dans les guerres de l'Empire. Une partie de ces troupes fut envoyée dans le Haut-Canada, l'autre resta dans la province inférieure. Les deux régiments étaient commandés par des officiers légitimistes qui avaient émigré en Angleterre." A la page 192, il ajoute : "Le colonel Bayard, avec la moitié du régiment de Meuron (1814), se rendit maître de la partie de Plattsburg située au nord de la rivière Saranac." Le capitaine Protais d'Odet d'Orsonnens, ancêtre de notre lieutenant-colonel d'Orsonnens,

était du régiment de Meuron; c'est lui, avec le lieutenant Fouché, qui conduisit, en 1816, cent vingt de leurs soldats à la Rivière-Rouge, où ils arrivèrent le 12 août, en compagnie de quelques troupes anglaises sous les ordres de lord Selkirk.

Notre 2^e régiment volontaire d'artillerie de place, qui existe encore sur un excellent pied, fut organisé en 1812 sous le nom d'artillerie de place de Montréal. En 1830, l'honorable Peter McGill le commandait; on le réorganisa en 1856; il prit part à la revue passée par le prince de Galles en 1860. Il formait la garde d'honneur au dévoilement du monument de Châteauguay, le 26^e octobre 1895. Son commandant actuel est le lieutenant-colonel Frederic-Minden Cole, officier de grand mérite.

Le 18 juin 1812, le cabinet de Washington déclarait la guerre à la Grande-Bretagne, et le même jour, à Wilkowasky, près de Gumbinen, dans la Prusse orientale, Napoléon déclarait la guerre à la Russie. Le 22, le général Bloomfield lançait une proclamation, de son quartier général de New-York, pour faire connaître cette démarche. A ce sujet, la duchesse d'Abrantès dit, au cours de ses *Mémoires*, que c'était une simple coïncidence, "car il ne pouvait y avoir accord en cela," ajoute-t-elle. Nous avons assez lu l'histoire de cette époque, qui n'était guère écrite du temps de M^{me} d'Abrantès, pour savoir que Napoléon suivait de près les rapports délicats et inquiétants des Etats-Unis avec l'Angleterre; et il nous paraît clair comme le jour que le président Madison, se jetant sur le Canada à l'heure même où l'Angleterre devait concentrer toutes ses forces en Europe pour secourir la Russie, continuer la guerre d'Espagne et se garder elle-même contre la France, n'a pas rêvé qu'il fallait se déclarer juste le 18 juin, pour mettre la fortune de son côté: cette date devait correspondre à une entente avec l'empereur des Français.

Jean-Baptiste Fréchette fils, typographe chez l'honorable John Neilson, à Québec, écrivait à celui-ci des lettres qui servaient à la fois de communications pour les amis et de "nouvelles de la guerre" pour le public. Deux d'entre elles nous ont été montrées par le petit-fils de M. Neilson, le lieutenant-colonel J.-L.-Hubert Neilson, chirurgien en chef de la milice canadienne, homme de haute instruction et de manières aimables, comme son grand-père. Il faut mentionner aussi que Fréchette fut, avec M. Etienne Parent, le propriétaire du journal *Le Canadien*, en 1830. Le chevalier Ovidio Fréchette, consul d'Espagne et du Chili, à Québec, est le petit-fils de Jean-Baptiste.

"Pointe-aux-Trembles, le 7^e juillet 1812. A monsieur John Neilson, imprimeur, Québec. — Monsieur Neilson, je profite de l'occasion pour vous (faire) a sçavoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, et j'ai appris qu'il y avait eu un rapport en ville qu'il y avait eu beaucoup de misère dans ce détachement, mais tout cela est faux, et il y en a eu plusieurs qui ont Désertée, mais ont été obligée de revenir, et ils sont arrivés aujourd'hui, et j'ai reçu la Gazette que vous m'avez envoyée, par la recommandation de M^r Courval, et il y a actuellement 550 Miliciens ici et il paraisse tout satisfait de la nourriture et du commandement de M^r Desabery, et la recommandation que vous m'avez donnée m'a beaucoup aidé, quand j'ai présenté cette lettre à M^r Woolsey il ma demandé si je voulais acceptée la charge de sergent dans sa compagnie (Voltigeurs) je lui ai répondu que oui, elle consiste actuellement de 58 miliciens et je suis le premier Sergent et Gwynn est le second et nous restons ensemble dans la maison de M^r Larue ou il y a vingt deux miliciens a avoir soin et nous sommes obligée de faire tous les

jours deux lieux pour aller à l'exercice et je (vous) pris de m'excuser si j'ai pas écrit plus tôt, parceque j'ai pas eu le tant, mais d'aurenavant s'il se passe quelque chose d'extraordinaire je vous le ferai à sçavoir. Je finis en vous assurant de mes respect. J. B. Fréchette."

M. Courval, cité plus haut, était messire Joseph-Claude Poulin-Cressé de Courval, curé de la Pointe-aux-Trembles et des Ecureuils, de 1794 à 1826. Homme de goût, grand seigneur, instruit; il est l'inventeur du remède dit "courvaline."

"Ste Marguerite de Blairfindie, le 29^e juillet 1812. A monsieur John Neilson, Printer à Québec. — Monsieur Neilson je vous écrit ce peut de mot pour vous faire a sçavoir de mes nouvelles qui sont très bonne et je souhaite que la présente vous trouve de même et pour vous annoncer que je suis arrivée à Ste Marguerite après une marche de 14 jours à pied, moi qui était pas beaucoup accoutumé à la marche, j'ai trouvé cela pas mal d'être, mais cependant je me suis rendu heureusement sans aucune maladie, je me porte comme un Roi jamais je ne me suis porté mieux, et j'ai beaucoup moins de fatigue que j'avais à la Pointe aux Trembles. Je vous prie de m'excuser si je ne vous ai pas écrit plus tôt car je n'ai pas pu trouver le tems pour écrire, mais à présent que je suis arrivée j'écrirai autant que je pourrai trouver des occasions, et il y a aucune apparence de guerre par ici nous espérons de nous en retourner vers le mois d'octobre il y aura que le froid qui nous enverra suivant les apparences, car mais que le froid preine il seront obligé de nous renvoyer. Je voudrais savoir les nouvelles qui se passe à Québec, mais je crois qu'il n'est guère possible. Vous ferez bien mes compliments à tous les gens de l'office. Je suppose que mon père vous a annoncer la mort de Gwynn, qui est mort le 11 juillet à Machiche, on pense que c'est d'une Purisie, et je crois qu'il a attrapé cela quand il est allé à Québec pour chercher les Bateaux, je me suis ennuyé beaucoup de lui car il n'y avait que lui de mes connaissances. Je finis en espérant d'aller travailler à l'Imprimerie plus vite que je crois peut être. J. B. Fréchette, Fils."

Passons à une note plus légère, sans toutefois sortir de notre sujet: "Berthier, 10 juillet 1812. — M. Neilson, si vous jugez la chanson suivante digne d'être communiquée à nos compagnons d'armes des trois autre Bataillons vous voudrez bien la publier.

CHANSON

sur l'air: *Voulez-vous suivre un bon conseil?*

REFRAIN

Ne craignons pas ces fanfarons,
S'ils entrent dans notre province
Ils y trouveront des lurons
Qui leur feront changer de ton (*ter*).

Allons amis préparons nous,
Puisqu'ils veulent faire la guerre
Que les Yankés sentent nos coups
Sachons vaincre comme nos pères.
Ne craignons pas, etc.

A Québec ils vinrent autrefois
Comme on leur a fait la conduite
S'ils y reviennent, par ma foi
Ça recommencera leur fuite.
Ne craignons pas, etc.

Sous sir George, mes chers amis,
C'est un plaisir que le service
Les troupes dans notre pays
Ne font qu'un avec la milice.
Ne craignons pas, etc.

Le jour de gloire est donc venu.
Il vaut pour nous cent ans de vie
On a toujours assez vécu
Quand on a servi sa patrie.
Ne craignons pas, etc.

L'honneur nous impose la loi
D'écarter de vaines allarmes.
Soyons fermes, vive le Roi!
Et que chacun prenne ses armes.
Canadiens, d'un courage égal
Allons moissonner de la gloire
Le nom de notre général
De la victoire et le signal (*bis*).

Par UN MILICIEU INCORPORÉ."

Xavier Tarrien de Lanaudière était depuis longtemps traducteur officiel du gouverneur général et du Conseil, et n'avait pas fait l'apprentissage des armes lorsque, en 1812, on le nomma député adjudant général. Cette nomination se justifie par les qualités administratives qu'on lui connaissait. Il en parle dans une lettre du 25 août 1812, et ne s'effraie pas de la charge. Il tenait le bureau de la milice à Québec, lorsque l'adjudant général Vassal de Monviel s'absentait. Ce dernier, étant à Montréal l'été et l'automne de 1812, M. de Lanaudière reçut ordre d'aller le rejoindre. Il proposa alors (20 octobre) de nommer, pour le remplacer à la traduction, Philippe Aubert de Gaspé (auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*), son neveu; "qui a déjà exercé à ma place, dit-il, pendant mon séjour en Angleterre, sous l'administration de l'honorable président M. Dunn." Vers le 15 novembre, il arriva à Montréal. Au bureau de Québec restaient: le capitaine Louis Pinguet, assistant député adjudant général; le capitaine Louis Lévesque, juge-avocat; le lieutenant William Berczy, écrivain; Charles-S. Turcot, écrivain; Pierre Poulin fils, sergent d'ordre. Du 4 au 18 décembre, Lanaudière est à Chambly; il rentre à Montréal le 28, et loge chez les demoiselles Dupéré; le 12 janvier 1813 il repart pour Québec où il va rendre témoignage devant un comité de la Chambre; le capitaine Louis Lévesque le remplace à Montréal, et paraît y avoir passé l'hiver. A la fin de décembre 1812, Vassal de Monviel est à Québec.

Joseph-Maurice La Motie (fils de Joseph, déjà cité), capitaine au troisième bataillon des miliciens de la ville et de la banlieue de Montréal, a laissé un mémoire dans lequel il dit: "A la déclaration de la guerre (18 juin 1812), au commencement de septembre, j'ai reçu ordre de prendre un parti Sauvage de cent vingt hommes, et de me joindre aux Voltigeurs commandés par le lieutenant-colonel de Salaberry, ce que j'ai fait immédiatement. Les Algonquins et les Abénaquis, au nombre de quatre-vingt-cinq, furent les seuls qui me suivirent alors, mais peu de jours après un parti Iroquois nous joigna sous le commandement du jeune de Lorimier, de manière qu'en peu de jours nous nous trouvâmes avec à peu près deux cent cinquante Sauvages tous sous mon commandement. Le Colonel m'envoya plusieurs fois avec des partis Sauvages reconnaître l'état de l'ennemi, ce que nous fisions avec assez d'exactitude." Le 13 novembre, à Saint-Philippe, "le lieut.-colonel Ch. de Salaberry", écrivait au capitaine La Motie: "Vous tâcherez de vous assurer si l'armée américaine est arrivée à Chazy ou à Champlain. Vous ferez reconnaître les bords du lac Champlain pour voir si l'ennemi n'a pas une flotte prête à attaquer l'Isle-aux-Noix, ainsi que des batteries flottantes. Vous tâcherez de voir le Capitaine Odell et vous le questionnerez sur tous ces points-ci. Vous interrogerez aussi les gens près des lignes pour obtenir toute l'intelligence nécessaire, et ayant accompli cette mission, vous reviendrez ici en toute diligence me faire votre rapport. Comme vous aurez beaucoup de Sauvages avec le Capitaine McCoy vous les employerez à faire les dites découvertes. Tell Laforce I shall order the commissary to issue four days more provisions to his Chasseurs, and enquire whether he has sent a piquet to Pointe-à-la-Mule."

Louis de Couagne, capitaine aux chasseurs de Lacadie, servait en octobre et novembre 1812, sous les ordres de de Salaberry, qu'il appelle dans ses lettres, "un homme de connaissances peu communes."

Le 3 février 1813, Jean-Baptiste d'Estimauville (belle écriture) est capitaine et adjudant (à Saint-Jean) de la milice d'élite incorporée. Le 11 septembre suivant,

il est major du troisième bataillon de la milice incorporée et commandant de ce dernier corps.

Le 9 février 1813, Antoine Destrampe, de Berthier-en-Haut, qui, depuis dix-sept ans, est capitaine de milice à Saint-Cuthbert, demande une commission dans la milice incorporée (milice active).

Charles Daly (d'origine irlandaise), lieutenant et adjudant du troisième bataillon de la milice d'élite incorporée, écrit des Trois-Rivières, le 5 avril 1813, à Louis Lévesque, assistant député adjudant général, à Montréal, disant (en excellent français) que le lieutenant-colonel Cuthbert, commandant le 3^e bataillon, lui fait savoir la présence de ce corps aux Trois-Rivières:

C. Sabrevois de Bleury, d'une famille qui date dans le pays de 1695 au moins, avait été officier dans le Royal Canadien; il avait servi durant la guerre de 1775-1784, et comptait seize années de carrière militaire lorsqu'il devint major au troisième bataillon de la milice d'élite incorporée (Trois-Rivières et Berthier), le 24 mai 1812. L'hiver qui suivit, étant devenu commandant de ce dernier corps, il occupait la région de Belœil, et, dans ses lettres adressées au bureau de la milice, à Montréal, il explique que ses hommes sont très dispersés dans les cantonnements et qu'il en déserte un certain nombre pour aller voir leurs familles; "cela, dit-il, vient de ce que l'on n'a pas suivi le plan qui consistait à accorder six absences par compagnie durant l'hiver; en tenant toujours six hommes absents, et pas plus à la fois, chacun avait son tour de rôle et tout le monde était content. L'esprit du 3^e bataillon est admirable, tant pour le devoir que dans la perspective d'une bataille. Les hommes sont soldés en monnaie de papier, et cela cause de la gêne, vu qu'on ne peut guère se procurer de l'argent sonnante le loing de la rivière Chambly." Il se plaint des discours que l'on tient sur son compte au sujet de sa capacité. De fait, il venait de faire deux chutes graves qui le retenaient au lit. Son âge contribuait à l'affaiblir. "J'ai attrapé là deux coups mortels, malgré tout je suis à mon devoir." Son écriture est tremblée et difficile. Enfin, le 12 février 1813, il demande sa retraite, en disant que le lieutenant-colonel Robinson paraît destiné à le remplacer.

Un détachement de voltigeurs partit pour le Haut-Canada, le 1^{er} avril 1813. Le capitaine Jacques Viger, qui en formait partie, nous a laissé une narration du voyage. Le départ eut lieu de Saint-Philippe, et le soir même, 1^{er} avril, on couchait à Châteauguay. Le 4 au soir, on était à New-Johnstown (Cornwall), où il y avait une petite garnison. Le 6, on arrive chez un Hollandais du nom de Chrystler, capitaine-recruteur, riche propriétaire, superbement établi. Tout le corps d'officiers logea dans cette ferme. M. Viger fait de grands éloges de Chrystler et de sa femme. Le 11, on passe à Gananoque, et enfin on arrive à Kingston, où M. Viger et les voltigeurs étaient encore le 17 mai. (*Bibliothèque canadienne* de Bibaud, 1825, pages 24-28, 212-13.)

Dans la *Bibliothèque canadienne* de Bibaud (1825, pages 214-5; 1826, pages 144-46), il est fait mention des prouesses du sergent Chrétien, des voltigeurs; sir George Prevost arriva à Kingston le 11 mai 1813, avec Saint-Germain et autres. En juin, le major F.-G. Heriot était à Kingston; le 29 avril, la nouvelle de la prise de Toronto cause une alerte parmi les voltigeurs à Kingston. Il est fait mention d'un voltigeur du nom de Le Couteur.

Le 3 avril 1813, le capitaine Cochrane part de Québec comme recruteur pour les *Glengary Light Infantry*, et se dirige vers Saint-Gilles (comté de Lotbinière) et autres paroisses au sud du fleuve.

A l'inspection de la cavalerie légère de Québec, le 25 juin, le major commandant est Matthew Bell, lieutenant Edward Hal, cornette W.-G. Sheppard, quartier-maître Benjamin Ray. Ce dernier est de la division Sainte-Marie de Beauce. Il y a trois sergents et vingt-et-un hommes montés; un trompette et vingt hommes démontés; cinq absents avec permission; quatre malades; en tout cinquante-huit personnes; il y a quarante-sept équipements de cheval, cinquante sabres et trente pistolets.

Le chevalier Charles de Tonnancour, lieutenant au deuxième bataillon de la milice sédentaire (il était dans le commerce), fut nommé assistant député adjudant général, en avril 1813, remplaçant le capitaine Louis Pinguet. Jusqu'au milieu de septembre suivant, il fut employé à Québec. Il y avait alors au fort Saint-Jean un capitaine George de Tonnancour. Le colonel Joseph-Marie Godefroy de Tonnancour commandait la division de milice d'Yamaska (où il demeurait). Le 16 avril, J.-G. de Tonnancour, lieutenant de la milice sédentaire des Trois-Rivières, remercie l'adjudant général d'avoir été nommé capitaine au premier bataillon de milice incorporée.

Le 1^{er} juin, F. de Chambault offre à Roderick McKay, de Montréal, une commission de capitaine dans le corps qui se lève parmi la milice sédentaire du district de Montréal.

L.-R. Chaussegros de Léry fut nommé lieutenant-colonel dans la milice du Bas-Canada "le jour de l'alarme, 7 juin 1813." Le général de Rottenburg lui donna à commander des détachements de Boucherville et de Verchères. Il était grand voyer, à cent cinquante livres sterling de salaire par année; son député, le lieutenant-colonel Lacroix, recevait de lui quarante livres sterling. Le 4 août 1813, de Léry était "aux prairies," commandant la division de Boucherville; le major général, sir Roger Hale Sheaffe, avait la direction du district.

Le 6 juillet, le lieutenant-colonel Charles de Léry, assistant député adjudant général, écrit de Montréal à Vassal de Monviel, qui est à Québec, disant que l'on se propose d'échanger le capitaine Saint-Vallier Mailloux, du 3^e bataillon, contre le capitaine Joseph Richardson, de l'infanterie légère de la frontière (cantons de l'est). Ce dernier corps est sous les ordres du capitaine Lewis Ritter, du 100^e régiment.

Le 17 juillet, Eustache des Rivières-Beaubien, major de milice sous les ordres du lieutenant-colonel Jacques Cartier, commande la division de Verchères.

Le 17 juillet, au camp de Chambly, le major commandant du 3^e bataillon, René de la Bruère, écrit à son "cher frère," Vassal de Monviel, adjudant général.

Le lieutenant-colonel de Salaberry écrit de Lacadie, le 18 septembre, demandant que les chasseurs de Saint-Philippe et de Saint-Pierre soient inclus dans l'ordre qui appelle les autres chasseurs à se mobiliser sous bref délai. Il n'y a pas d'hommes pour les piquets à Mascoutine et à Norton Creek, dit-il.

Le 28 septembre, l'honorable James McGill est colonel commandant le premier bataillon de milice de Montréal. Le lieutenant-colonel A. Auldjo lui donne sa démission, vu qu'il part pour l'Angleterre.

M. de Boucherville, aide de camp de sir George Prevost, lui annonce de Laprairie, le 29 septembre, que le capitaine Archambault revient d'une exploration tout près de

l'ennemi, dont il estime les forces à six mille hommes, avec beaucoup d'artillerie et de cavalerie. Archambault a voyagé à ses propres frais. Il ajoute qu'une vingtaine de miliciens viennent d'arriver de Beauharnois et de Châteauguay; qu'il y en a une vingtaine d'autres que le major Edme Henry ne connaît pas pour appartenir à sa division (Beauharnois), et que de Boucherville prendrait sous ses ordres. "Le lieutenant-colonel de Salaberry n'est pas encore arrivé; je vais le rejoindre aux piquets avancés, et savoir de lui ce que je devrai faire s'il est repoussé."

Les 2 et 19 octobre, le major Eustache des Rivières-Beaubien est à Saint-Lambert, à la tête de son bataillon. Il demande que le lieutenant aide-major Jacques Cartier fils, qui demeure à Saint-Antoine, à six ou sept lieues, soit remplacé par Jacques Lemoine de Martigny père, le plus ancien capitaine de la division. Le 25, il est au saut Saint-Louis avec sa troupe. Le 19 décembre, il annonce que les déserteurs et réfractaires de la division sont, depuis quatre ou cinq jours, en service sous le major Herse, à Lacadie.

Le 10 octobre, le lieutenant-colonel L.-R. Chaussegros de Léry est à Saint-Constant, avec les milices de Boucherville et de Verchères. Le 26, on le voit à la bataille de Châteauguay, occupant la troisième position, d'après le plan du colonel de Salaberry. En décembre, il fut fait lieutenant-colonel de la division de Boucherville.

Le 17 octobre, à Laprairie, le lieutenant-colonel H. de Meuron-Bayard, commandant le régiment de Meuron, écrit qu'il a beaucoup d'officiers absents dans le moment.

M. Louis Bourdages, nommé lieutenant-colonel commandant la division de Saint-Denis (rivière Chambly) en janvier 1813, se trouvait le 2 octobre suivant, avec cinq cents hommes de ses troupes, au ruisseau de Noyers. "Pas de vêtements chauds... Nous n'avons pas cru rester si longtemps en campagne," dit-il en terminant son rapport. Le 26 (jour de la bataille de Châteauguay), il est à la Petite-Côte, et réitère la demande d'une commission de lieutenant ou enseigne pour (son fils?) Raymond, âgé de dix-huit ans, qui sort du collège. Le 18 novembre, il est à Châteauguay, sa troupe manquant de souliers; il dit que les scandales de désertions, qui ont eu lieu dans les autres corps, n'ont pas été imités par le sien, mais seulement que, rendus au village du bassin de Châteauguay, en octobre-novembre, ses miliciens se mirent à s'en aller chez eux pour prendre des hardes d'hiver, et que leur état faisait pitié.

Ordre général du 25 octobre: La division de Boucherville, commandée par le lieutenant-colonel de Léry, partira de suite pour rejoindre l'avant-garde à Châteauguay, où le major général Stover lui donnera des logements. Le même jour, ordre de se rendre jusqu'à La Fourche.

Le 26, jour de la bataille, ordre de Geo. Burke, major de brigade, daté de La Fourche: Le lieutenant-colonel Hughes, du corps des ingénieurs, aura la direction des bateaux sur la rivière Châteauguay. Par l'ordre général du 30, daté de la maison de Wright, les outils, etc., doivent être rendus à Hughes.

Ordre général du 29 octobre: Le piquet du deuxième bataillon de la milice incorporée, qui est à la quatrième position (du champ de bataille du 26), sous le major La Bruère, retournera à ses cantonnements. Les différents corps placés aux avant-postes reprendront leurs places aux abatis. Le troisième bataillon de milice de Montréal ira rejoindre l'artillerie royale à la frontière du Bas-Canada.

Au sujet de la bataille du 26 octobre, M. W.-D. Lighthall, avocat, de Montréal, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de la région de Châteauguay, nous écrit: "Quels

• pouvaient être les *quatre-vingts habitants* indiqués sur la carte de Bouchette? Les colons du voisinage étaient principalement des Écossais que l'on avait formés en une compagnie sous les ordres du capitaine Wright, dont la résidence servait de quartier général avancé. Un certain nombre de ces hommes furent employés au transport des provisions, etc., mais les autres, d'après la tradition locale, accompagnaient les troupes et se tenaient prêts à combattre, aussi dit-on qu'ils prirent part à la bataille du 26 octobre 1813." Ceci reste un problème à résoudre. Nous avons plusieurs renseignements qui établissent chacun des contingents de cette journée, mais Bouchette est le seul qui montre les "quatre-vingts habitants." Doit-on penser qu'il a été induit en erreur pour avoir mal compris certaines explications? C'est notre avis. Son témoignage n'est pas de première source, vu qu'il était loin de la région de Châteauguay au moment de l'action. Une autre circonstance contribue à faire douter de l'exactitude des cartes et plans: sur le dessin de la bataille que nous reproduisons, il y a, en arrière de la réserve, quatre pièces de canon — évidemment pour l'effet décoratif, car de Salaberry n'avait ni canons, ni chevaux, ni artilleurs avec lui.

Le lieutenant Charles Pinguet dit, dans ses lettres sur la bataille: "Nous ne perdions pas de temps. Nos soldats ont tiré entre trente-cinq à quarante cartouches, et en si bonnes directions que les prisonniers que nous fîmes le lendemain disaient que nos balles passaient à l'égalité soit de la tête soit de la poitrine. Notre compagnie seule s'est battu là environ trois quarts d'heure avant que de recevoir du renfort. La perte de l'ennemi a été d'environ cinq cents, tant tués que blessés et manquants. Nous en avons enterré environ un cent."

Les 11 et 12 novembre (dates de Chrysler Farm et de la retraite de Wilkinson), la compagnie des *fencibles* du capitaine Ferguson était retournée à l'endroit où de Salaberry avait repoussé Hampton le 26 octobre. Voici ce qu'écrivait le lieutenant Pinguet: "Cette fois, nous avons tellement souffert du froid et du mauvais temps que plusieurs de nos hommes tombaient malades tous les jours. Pour moi, j'ai été obligé de descendre aux maisons avec des douleurs dans tous les os, mais j'espère que, si la campagne n'est pas finie, dans huit jours je serai capable de remonter." Cette lettre est du 21 novembre, et a dû être écrite au bassin de Châteauguay, par conséquent sans connaître que l'ordre général du 17 novembre appelait les troupes en quartiers d'hiver. Continuons de citer: "Le colonel de Salaberry a été bien malade; mon vieux capitaine (Ferguson) est malade à Laprairie depuis trois semaines, et plusieurs officiers des voltigeurs sont aussi malades. Je crois à présent qu'un homme est capable d'endurer sans crever plus de misère qu'un bon chien. Il y a bien des petites choses qui pourraient se dire mieux que de s'écrire, mais tu verras par ceci, cependant, que les Canadiens savent se battre, car sur soixante-douze de notre compagnie (*fencibles*), qui étaient dans l'engagement du 26 octobre, il y avait plus de cinquante Canadiens, et qui n'ont pas été les moins fermes." Faisant allusion à Chrysler Farm, il ajoute: "Ce pauvre de Lorimier a été tué.... En lui, le régiment perd un bon officier, et plusieurs officiers un bon ami. Ils se sont battus en plaine, huit cents contre quatre mille, et nous, dans le bois, trois cents contre cinq mille. Notre bataille a duré depuis dix heures et demie du matin jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi. Je t'assure qu'on est si occupé dans ces occasions-là que le temps passe vite."

Le 28 octobre, de Salaberry date du champ de bataille l'ordre suivant, qu'il remet au capitaine La Mothe, pour le faire exécuter. Il nous semble que, dans la hâte du

moment, il a dû écrire 28 au lieu de 27, puisqu'il parle de la bataille de "la veille": "The officers, commanding the several nations of Indians, are directed to encourage the warriors in seeking after the scattered Americans who are lost in the woods, and to exercise mercy towards them. They must again be informed of the reward which Government gives for each prisoner brought in by them. To the troops, it is unnecessary to recommend the same line of conduct. The commanding officer takes this opportunity to express to the officers and men engaged yesterday (26 octobre 1), in repelling the attempt of the enemy to force our positions, how much he was gratified in witnessing their gallant ardour and bravery throughout the engagement yesterday, which lasted from half after ten o'clock till half after two, and which ended in the enemy—six thousand strong—being obliged to return to his positions, with the loss of many men killed, wounded and prisoners." Signé: Ch. de Salaberry, lieutenant-colonel.

Offrir une récompense aux Sauvages pour les prisonniers qu'ils feront, c'est les inciter adroitement à ne tuer personne, et ce trait d'humanité du commandant canadien mérite sa place aux pages de l'histoire.

La liste suivante paraît s'appliquer à toutes les campagnes de 1812-15: "Liste des Sauvages du Sault Saint-Louis, tués ou blessés dans la dernière guerre avec les États-Unis: Jacques Atoken, né en 1768, blessé; Maurice Ahentagen, né en 1769, tué; Joseph Tu8egati, né en 1769, tué; Laurent Atsi8a, né en 1779, blessé et mort; Louis Kanenharego8a, né en 1771, blessé et mort; Jos.-Daniel Arhakentiage, né en 1755, blessé et mort; Alexis, mort en service, de fatigue, etc., né en 1755; Satigaimton, tué; Otasa Katerakis, tué; Ignace Arriwagen, blessé; Jean-Baptiste Asarego8a, né en 1771, blessé. Sault Saint-Louis, 5 février 1824. Signé: Joseph Marcoux, prêtre."

Nous empruntons cette pièce aux papiers du capitaine La Mothe, dont la correspondance est riche en renseignements sur la guerre de 1812-15.

Le capitaine Pierre Ostigny, écrivant de la Pointe-Olivier (Saint-Mathias) le 30 octobre, adresse à son chef, le lieutenant-colonel James Finlay, du bataillon de milice sédentaire des Cantons de l'Est, alors au ruisseau des Noyers, une longue lettre disant que les hommes de ce corps vont s'agiter derechef, et probablement se révolter, parce que les fournisseurs des troupes les trichent sur tout.

Le lieutenant-colonel Joseph-Marie de Tonnancour était au ruisseau des Noyers, à Lacadie, le 23 novembre, avec la milice d'Yamaska; il y était arrivé le 16 au soir, avec quatre cent quarante-huit hommes, étant parti le 11 avec son bataillon: mal vêtus, pas de chaussures, chemins affreux. De Tonnancour est malade.

Dans une lettre du 10 décembre, le docteur François Blanchet dit que Germain Courcy, de Sainte-Anne-du-Sud, en bas de Québec, "blessé d'une *poste* (chevrotine) à la bataille des Fourches, en haut de Châteauguay," n'a plus qu'une douleur dans le jarret, et qu'il est à Québec.

La lettre suivante est d'un officier canadien-français, brave et habile, l'un des plus écoutés à cette époque. Il avait l'orthographe de plusieurs grands capitaines: "Colonele, nous avont hut Le 24 le 26 E Levinhuit une engagemant avecque Lenemis Stanislas Vassal sais trais Bient conduit antoutte Ockassiont je le considaire un vrait guerrier E'un des zome an quis jais le plus de Confianse. je Lais rasportey telle à Sont exCelanse Eau Chevalier jhonsone (surintendant des Sauvages) san blaBle mant a M de Chant Baux jais toute confianse anluis plus que dant tout autre. Le Colonele Heriotte E le

Majore hinguoque (Hancock) sont de mas maimie oppiniont. Croyé moi avec tout respaix possible, votre obeissant serviteur. — St Valier Mailloux, capitaine j g département. Bottonville, 29 juin 1814." Stanislas était un métis abénakis de Saint-François-du-Lac, qui avait de l'instruction. Les lettres *j g*, ou plutôt *i g* sont là pour *Indian* (prononcez *Indiang*) *Department*.

Le lieutenant Daniel de Hertel, des voltigeurs, servit durant toute la guerre et combattit à Chrysler-Farm sous le colonel Hériot, du même corps. Il résida ensuite à Argenteuil, d'où il écrivit en 1816 une lettre demandant le grade de capitaine dans le bataillon d'Argenteuil, pour remplacer le capitaine Jeremiah Meacham, "de la compagnie du Ridge, qui a déserté durant la guerre." M. de Hertel avait de l'instruction. Il vivait encore en 1848, puisque son nom est dans la liste des médaillés de cette époque.

L'adjudant-général Baynes (armée régulière) dit, dans un ordre général du 4 novembre, que "sir George Prevost est des plus fiers de pouvoir déclarer hautement à la loyale et brave milice du Bas-Canada, qu'elle a montré un zèle et une ardeur remarquables en volant à son poste de combat, et une patience et une fermeté dignes d'éloges à cette saison difficile de l'année. La solidité et la discipline ont été parmi leurs autres qualités une chose commune, et l'indomptable bravoure de six compagnies qui ont combattu comme un seul homme, volontairés et *fencibles*, sous la direction immédiate du lieutenant-colonel de Salaberry, a repoussé avec honneur une armée envahissante de vingt fois leur nombre. Cela est à la gloire du nom canadien."

Sir George Prevost comptait si peu sur la marche en avant de Wilkinson qu'il regardait l'affaire de Châteauguay comme terminant la campagne. Le 4 novembre, dans un ordre général, il permet à la milice sédentaire de rentrer dans ses foyers "si l'ennemi cesse d'avancer."

Un journal de Plattsburg du 31 octobre explique comme suit la bataille de Chatauga: "L'armée de Hampton ayant pénétré à peu près vingt-cinq milles en Canada, emporta un retranchement de l'ennemi à la pointe de la bayonnette (c'est l'abatis en avant de Salaberry) et livra une bataille déterminée contre les Sauvages et les Anglais; elle eut vingt hommes tués et blessés et quinze ou vingt manquant à l'appel après cette affaire. Elle chassa complètement l'ennemi devant elle — puis retourna à Châteauguay (Four-Corners). On rapporte que les Anglais ont perdu deux cents hommes dans cette rencontre. On ajoute que le but de la campagne est entièrement atteint. Sir George Prevost, avec son armée, a été refoulé sur Montréal. Le secrétaire de la guerre (États-Unis) et le général Wilkinson n'ont pas été dérangés dans leurs opérations contre Kingston." Tout ceci est à l'inverse de la vérité. Le prétendu triomphe de Hampton était une défaite inouïe; la quiétude de Wilkinson n'était que le prélude d'une déconfiture.

Le *Mercury*, de Québec, 30 novembre 1813, cite une gazette de Burlington du 6: "L'armée américaine du Nord (Hampton) est retournée à Four-Corners (Chatauga) après une escarmouche (la bataille de Châteauguay) avec l'ennemi au fleuve Saint-Laurent. Plusieurs rapports circulent au sujet de cet engagement, mais on n'en connaît pas les détails.... La croyance publique est que le général Wilkinson se dirige sur Kingston et que le dernier mouvement du général Hampton avait pour but d'attirer l'attention de l'ennemi d'un autre côté, afin de permettre à Wilkinson d'opérer librement." La vérité est que Wilkinson marchait sur Montréal et ne savait rien de la défaite de

Hampton qui le laissait en l'air. Le lendemain de Chrysler Farm, lorsqu'il apprit que Hampton avait été battu, il rentra aux États-Unis.

Le *Mercury*, de Québec, du 9 novembre 1813, dit: "La retraite de l'armée du général Hampton de la province est un acte de prudence. D'après la réception que lui ont donnée nos miliciens, il a compris ce qui l'attendait en pénétrant plus loin. Cette seconde invasion manquée le guérira, sans doute, du désir de recommencer. Lorsque les Américains s'apercevront que nous sommes aptes à utiliser, dans la défense du Canada, les ressources naturelles que présente cette contrée sous le rapport topographique et stratégique, ils verront bien que nous pouvons nous y défendre. Le courage est une des conditions requises — et il ne manque pas. Cette leçon étonnera les gens habitués à la guerre en pays défriché." Deux jours après, arrivait l'affaire de Chrysler Farm, où Wilkinson fut repoussé, mais sans perdre les forces qui lui permettaient de marcher sur Montréal ouvert de tous côtés; seulement, il apprit, le 12, ce qu'était devenu Hampton, et rentra aux États-Unis par Saint-Régis.

Dans la marge d'un bordereau de paye de 1814, qui est au département de la milice, on voit, tracé au crayon, un résumé conçu dans ces termes: "Pour la durée de la guerre, Bas-Canada, trente-six morts et quarante blessés, dans les voltigeurs, le 3^e bataillon, les chasseurs, les voyageurs."

Sur une grande pancarte placée près du monument de Salaberry, érigé à Chambly en 1879, on lisait: "Salaberry, Heriot, Globensky." Sachons d'abord que Heriot n'était pas à la bataille de Châteauguay, et que ni l'un ni l'autre des deux frères lieutenants Globensky ne paraissent y avoir pris part, mais ils ont reçu la décoration dite "Châteauguay" parce que, de même que Heriot, ils servaient dans le district de ce nom. Comment a-t-on fait pour oublier O'Sullivan, Hebden, La Mothe, Ferguson, les deux Juchereau-Duchesnay, Longtin, Daly, Bruyère, Lécuyer, etc., tous les premiers hommes au fort de la bataille? L'histoire est en risque de décerner ses hommages d'une façon assez étrange, car elle se basera peut-être sur les comptes rendus de cette fête de Chambly pour immortaliser des "survenants." Nous tâcherons d'y mettre bon ordre.

Liste des officiers qui ont pris part à la bataille de Châteauguay:

Lieutenant-colonel: George Macdonell. Capitaines: Joseph-Maurice Lamothe, du département des Sauvages; James Wright, commandant les volontaires de l'endroit; Philippe Panet, 1^{er} bataillon de Québec; J. Robertson; Louis Juchereau-Duchesnay; Jean-Baptiste Juchereau-Duchesnay; Charles Daly, bataillon des Trois-Rivières; J. Mailloux, 7^e bataillon, Deschambault; Pierre Éneau, bataillon de Vaudreuil; Dominique Ducharme; G. R. Ferguson, des *fencibles*; P.-Dominique Debartczh, 5^e bataillon (chasseurs); Louis Lévesque, 5^e bataillon; Gamelin Gaucher, 2^e bataillon; Benjamin Lécuyer, voltigeurs. Lieutenants: Benjamin Schiller, 3^e bataillon, Trois-Rivières; Neil Morison; B. Delisle, 2^e bataillon; Louis-B. Pinguet, 4^e bataillon; John Hebden, voltigeurs; Louis Guy, voltigeurs; J.-H. Power, 5^e bataillon; W.-D. Johnson, voltigeurs.

Officiers de la division de Beauharnois:

Lieutenants-colonels: S.-R.-C. de Léry, Paul Lacroix. Major: Edme Henry. Capitaines: J.-B. Bruyère, Étienne Éneau, Joseph-Marie Longtin, Alexandre Sauvageau, Charles Archambault, Basile Lamarque, James Mills. Lieutenants: Nicolas Bulteau, Jean-Louis Cérat, Michel O'Sullivan. Enseignes: J.-B. Viau, Louis Julien, Pierre Boyer, Amable Foucher, J.-B. Gastien. Sergent quartier-maître: Pierre Dandurand.

On a fait circuler dans les journaux un discours que le colonel de Salaberry aurait adressé à ses soldats avant de commander le feu, le matin de Châteauguay. Il aura sa critique ici : " Voltigeurs ! l'armée américaine est sur nos talons, mais il faut l'arrêter dans sa marche ou mourir. Que chaque balle abatte un ennemi, et malheur à celui qui manquera ou perdra sa poudre, car mon sabre lui fera sauter la tête ! Clairons ! faites un bruit d'enfer, afin que les Américains nous croient en grand nombre et qu'ils sont tombés dans une embuscade. Officiers ! faites votre devoir. Ordonnez à vos soldats de faire un feu roulant, et vive la vieille Angleterre ! "

La coutume française de haranguer les troupes au moment d'en venir aux mains avec l'ennemi, ne paraît avoir été pratiquée par aucun commandant depuis qu'il y a des guerres en Canada. Il n'existe aucune trace de cette manière d'agir. En ce qui regarde Châteauguay, les narrations si précises, si complètes des deux témoins oculaires, Michel O'Sullivan et Charles Pinguet, n'en disent mot. Remarquons aussi que les cinq cents hommes en question étaient dispersés sur un mille de profondeur avec un demi-mille de front. La forme de la bataille écarte toute idée d'une improvisation de ce genre. Napoléon lui-même, qui s'en montrait prodigue, adressait ses paroles aux troupes par le moyen de papiers imprimés que chaque colonel, quelquefois un sergent, lisait dans les corps, avant d'ébranler ceux-ci. L'existence du morceau littéraire ci-dessus, assez ampoulé d'ailleurs, semble d'une origine fort douteuse. Nous aurions besoin de bonnes preuves pour y croire. C'est évidemment une composition de collègue.

" Voltigeurs ! " s'écria-t-il. Pourquoi les voltigeurs et non pas les autres, qui étaient huit fois plus nombreux ? " Mon sabre lui fera sauter la tête. " Tout cela pour avoir manqué un coup de fusil ! Tamerlan parlait de la sorte, s'adressant à des barbares. Les chrétiens n'ont pas de ces allures. " Clairons ! faites un bruit d'enfer ! " Ces paroles nous remettent en mémoire le bon nègre Soulouque I^{er}, empereur d'Haïti, clamant d'une voix forte : " Tambours, roulez ! " Pas de roulement. Le tambour-major, interpellé, répond en son langage naïf : " Ti dis tambours oulez ; pouquoi ti dis pas tambours oulez, si ous plaît ? " A la fin arrive le bouquet : " Vive la vieille Angleterre ! " Ces quatre mots signifient peut-être : " Hourrah pour les Canadiens ! "

Nous avons connu plusieurs des combattants de Châteauguay qui appartenaient aux voltigeurs et aux *fencibles*, soit les deux compagnies près desquelles de Salaberry s'est tenu le plus longtemps toute cette journée. Ils nous ont fourni d'abondants détails sur l'affaire, et cela est consigné dans nos notes prises au fur et à mesure de ces conversations. Aucun d'eux n'a fait allusion à un discours quelconque, mais le sergent Charles Burke (Canadien-Français) nous a raconté, en 1860, ce qui suit : " Le colonel avait l'œil partout. En voyant un soldat qui épaulait son arme, il se plaça derrière celui-ci pour juger du tir. Le coup partit. L'homme visé resta debout. " C'est-y pour ça que tu es venu ici, Jérôme ? " lui dit le colonel d'un air bourru. Il savait nos noms par cœur. Lorsque Izard monta par le chemin, pour nous prendre en flanc, le colonel passa tranquillement derrière notre compagnie et on l'entendait dire tout haut, comme s'il était agacé : " Bravez, mes damnés ! bravez ! si vous ne bravez pas, vous n'êtes pas des hommes ! " Ensuite, lorsqu'il monta dans un arbre pour voir ce qui se passait à la rivière, il criait à nos gens : " Tirez pas tous ensemble !... Laissez avancer le capitaine Daly !... Ça, c'est mieux. Continuez !... "

Combien plus cette description est naturelle ! et à quoi sert d'imaginer des phrases qui ont l'air de dire : " Soldats ! contemplez les pyramides pendant quarante siècles ! "

Charles Godefroy de Tonnancour, dit le Chevalier, selon la coutume des familles nobles du temps, qui faisaient porter ce titre à leurs cadets, était assistant-adjudant général des milices du Bas-Canada. Il descendait de Jean Godefroy de Lintot et de Tonnancour, anobli en Canada vers 1670, aussi la lettre dont nous donnons le texte ci-après est-elle fermée par un cachet de cire rouge portant l'empreinte des armes que l'intendant Talon avait fait accorder à Jean Godefroy : une épée posée en pal, au centre de l'écu, ayant un croissant de chaque côté. L'épée représente la vaillance de Godefroy et de ses enfants ; le croissant est emprunté aux armoiries de Talon. L'écriture est élégante, mais ne manque pas de fautes d'orthographe, comme la plupart des lettres de cette époque :

"Chambly, 20 juin 1814. Mon cher monsieur. J'ai été ordonné de venir me mettre ici sous les ordres du Général de Rottenburg depuis lundi dernier. J'en suis des plus charmé car cet endroit ici est dans ce moment des plus agréables. Tout le Staff est ici, ainsi que le Quartier Général qui y est établi depuis deux jours. Son Excellence est arrivé d'hyhairé au soir avec sa suite ; il vient de faire une tournée Générale qui a été l'inspection de tous les postes. Il y a un Grand Field day demain au soir. Il y a environ 4,500 hommes ici tant qu'en troupes que milice, qui sont le 8^e Regt, l'Ele Gauche des Meurons (l'Ele droite étant depuis six jours à Lacadie) six compagnies de chaque du 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e Bataillon Milice, deux Brigade d'artillerie Royale et deux de Cavalerie. J'oublois les Chasseurs Canadiens qui sont fort de 500-hommes. M. le Député Taschereau n'est pas encore arrivé ici, mais nous l'attendons aujourd'hui. M. Deschambault, Q. M. G., est après débouché un Chemin qu'il avoit bouché l'année dernière, qui est vers le Haut de Lacadie. Il arrange le Chemin de sorte a faire passer la Cavallerie. Il est généralement crus d'après le mouvement des Troupes que nous irons attaquer l'Ennemie sous peut. Je ne puis vous donner aucune information au sujet du Département car depuis que je suis ici je n'ai entendu parler de Rien.

Signature: Ch. Chevalier de Tonnancour."

Sir George Prevost avait conçu le projet de porter la guerre dans l'état de New-York, en passant par le lac Champlain et détruisant la flotte américaine à Plattsburg. On sait qu'il fut repoussé, de sorte que la fin de ces quarante mois d'hostilités fut un désastre pour nous.

Le 8^e régiment, ou Régiment du Roi, avait constamment servi dans le Haut-Canada. Les Meurons n'avaient guère quitté la ligne de la rivière Chambly depuis l'automne de 1813. Les chasseurs canadiens, ou 5^e bataillon de milice d'élite, appartenaient à la région de Beauharnois, Saint-Philippe et Saint-Constant. Il y avait donc comme Anglais, dans cette armée, le 8^e régiment et les artilleurs royaux — peut-être également la cavalerie — soit les deux tiers du tout.

Les Meurons, composés de Suisses, de Français et de Polonais, étaient au service de l'Angleterre depuis quelques années déjà. Ils avaient été pris par Napoléon, désarmés et renvoyés en Angleterre sur leur promesse de ne plus servir contre la France. Equipés et armés de nouveau, ils arrivèrent à Québec au commencement de juin 1813 et, après avoir pris quelque repos, furent dirigés du côté de l'Île-aux-Noix. Il est probable que tout le régiment n'était pas à Chambly en juin 1814. Une bonne partie devait être détachée en piquets le long de la frontière. Les Meurons et les Watteville parlaient français.

Le colonel J.-M. Godefroy de Tonnancour, qui commandait le bataillon d'Yamaska en service actif l'automne de 1813, était le père ou l'oncle du Chevalier. Il avait une

large instruction et représentait le type de l'ancienne noblesse : dignité et courtoisie. Nous avons de lui deux lettres dans lesquelles il peint, avec des expressions attendrissantes, les souffrances de ses soldats mal vêtus, sans bonnes chaussures, marchant par des chemins horribles et songeant à leurs familles qu'ils ont abandonnées aux prises avec la misère, car presque tous sont pauvres, ajoute-t-il.

Pierre Beaupré (voir page 109), ingénieur civil demeurant à Sorel en 1812, était père de dix-huit enfants, dont quatorze vivaient encore ; trois filles : Marie-Anne, épouse de M. Gauvreau ; Sophie, mariée à M. Poitras ; Séraphine, mariée à M. Fortin ; onze garçons : Pierre, Etienne, François, Joseph, Charles, Jean-Baptiste, David, Prisque, Alexandre, Amable-Edouard, Louis, sur lesquels dix entrèrent dans le service militaire en 1812 ; en plus, l'un de ses gendres s'enrôla également. Ce vide du foyer domestique paraît l'avoir préoccupé, avec raison, plus que tout autre, et le porta à composer une chanson qui n'a pas été imprimée, mais que l'un de ses petits-fils, résidant à Kingston, conserve avec soin parmi ses souvenirs de famille. Nous la donnons sans y changer un iota :

Je suis Père infortuné
D'une grande famille
Étant seul je veux chanter
Pour dissiper mes ennuis
De mes enfants délaissés
Secourant la Patrie
Tous au service du Roi
Les noms sont comme suit :

Pierre il te faut marcher
L'ainé des dix-huit
Les autres sont à l'armée
Vole donc à leur suite
A la tête d'un convoi
Fait paraître ton zèle
Montré l'ardeur et l'exploit
Et sois leur modèle.

Etienne je vois passer
Sergents et quartier maitre
D'une brigade effarée
Dont tu te fais fête
Que Dieu conserve ta vie
Dans tous tes voyages
Fait frémir les Bostonnais
C'est la ton partage.

François mon troisième fils
Ou donc est ta retraite
Est tu mort ou en vie
Que je suis inquiète
Ton courage pour le Roi
Sera comme je le crois
Et après la conquête
Tu seras récompensé.

Joseph ton besson
N'a pas le même avantage
Interprète des Hurons
Et des autres sauvages
Dans plus d'un endroit
Rencontrant des précipices
Il est fidèle à son Roi
Lui rendant des services.

Pauvre Charles si tu reviens
Joindre ton vieux Père
Jette ta caisse au fin fond
De la grande Rivière
Viens soupirer avec moi
Et conserve ta vie
Nous crierons vive le Roi
Quand tu seras guéri.

Pauvre gendre prisonnier
Un ancien Capitaine
Officier de Sa Magesté
Qui je ressens de la peine
D'un vaisseau autrefois
Soumis à tes ordres
Exécutant les exploits
Tu obéissais aux ordres.

Jean Baptiste son compliment
Six mois dans la Milice
Six enfants t'as emmenés
Depuis à Morris Creek
Tous d'un joyeux entrain
En disant dans le refrain
Vive le Roi vive le Roi
Je crois que je suis quitte.

David son compliment
Rendu à Kingston
Travaille aux bâtiments
Comme les autres hommes
En m'informant de toi
Aussi de ta famille
Sois fidèle au Roi
Le reste de ta vie.

Prisque aujourd'hui content
De quitter l'Acadie
Avec hardiesse il alla au camp
Pour y frapper l'ennemi
Il partit sans différer
Au service du Roi
Puis il revint en homme
Charpentier à Kingston.

Amable Edouard est parti
Dans le mois de Mai
A Kingston il se rendit
Charpentier de Navire
C'est là qu'avec grande joie
Et sans aucune crainte
Il nargue les Bostonnais
Jusque dans leurs enceintes.

Cher petit Louis mon dernier
Ah que tu es jeune
Dans ta treizième année
On t'a vu midshipman
A York on t'a vu dit on
Avec beaucoup d'audace
Montrant ton hardiesse
Defendre ton canot.

S'ils revenaient tous vivants
Pour moi que de gloire
Je courrais vite au camp
Y chanter la victoire
Quoique passé soixante ans
Je partirais sans peine
J'aurais le commendement
Comme un vieux Capitaine.

Vous qu'on nomme grand guerrier
Lieutenant Capitaine ou
Tout autre officier
Et Gouverneur même
Pouvez-vous montrer
Dans tous vos domaines
Onze enfants dans l'armée
Combattant avec zèle.

L'auteur de ces couplets mérite une place dans l'histoire de la milice du Canada, à côté de ses courageux enfants. Nous savons qu'il mourut en 1816. Il paraît avoir été le petit-fils de Pierre Beaupré, maître-serrurier aux forges Saint-Maurice, et, ce qui est plus curieux, frère ou cousin d'Antoine Beaupré, des Trois-Rivières, qui, se trouvant à Paris le 5 mars 1793, en plein sous le régime de la Terreur, prononça un discours, dans un café de la place du Louvre, où il prenait Robespierre à parti et déclarait que le meilleur gouvernement pour la France serait une bonne imitation du système de la Grande-Bretagne. Louis XVI étant mort sur l'échafaud, Beaupré demandait la restauration du dauphin avec gouvernement constitutionnel. Il fut arrêté sur-le-champ et conduit à la guillotine.

George-Richard-John McDonell, appelé familièrement *Red George*, avait commencé à servir comme lieutenant au *Loyal British Fencible Infantry* en 1794, en Angleterre; au 55^e régiment, en Hollande, 1799; au 8^e, à la Nouvelle-Écosse et au Canada, 1805. En 1812, on le chargea de lever les *Glengary Light Infantry Fencibles*, et il en fit un corps modèle, ce qui lui valut le grade de major. Le 24 février 1814, on le nomma lieutenant-colonel et inspecteur d'état-major. Il partit pour l'Angleterre en octobre 1816.

Le bureau de la guerre, à Londres, décora les officiers qui s'étaient distingués aux colonies durant la guerre, mais laissa de côté Salaberry parce qu'il n'y avait rien, dans les rapports de Prevost et de Watteville, qui pût éclairer le ministre sur son compte. Le lieutenant-colonel George McDonell (*Red George*), étant à Londres l'hiver de 1816-17, eut occasion de converser avec les autorités militaires, et leur révéla non seulement la prise d'Ogdensburg, qu'il avait accomplie le 23 février 1813, mais aussi la victoire de Châteauguay. Prevost était alors décédé. McDonell écrivit à de Salaberry, qui l'autorisa à parler en son nom. Par suite, tous deux furent créés compagnons de l'Ordre du Bain. Le décret qui les nomme est daté de Whitehall, palais du roi, le 5 février 1817, et porte dix-neuf noms d'officiers militaires décorés de la même croix; sur ce nombre, il y en a deux qui avaient fait les campagnes du Canada: les lieutenants-colonels Francis Battersby et George Taylor.

Le lieutenant-colonel McDonell demandait davantage. Voici la lettre que le bureau de la guerre de Londres lui adressa le 27 mars 1817, à Edimbourg, où il se trouvait: "Je suis chargé, par Son Altesse Royale le prince régent, de vous dire que le titre de compagnon de l'Ordre du Bain vous a été décerné à cause de vos services distingués à Ogdensburg, mais, comme il n'a pas été frappé de médaille commémorative de cet événement, il est impossible de vous faire part d'une telle marque de distinction. Considérant les circonstances, toutefois, Son Altesse Royale prescrit que l'on vous donne une médaille pour l'affaire de Châteauguay.—Signé: H. Torrens."

Cette médaille était en or, dit-on. Il est bien certain qu'elle n'avait pas été frappée à l'occasion de la victoire de Châteauguay, puisqu'il n'y a jamais eu de "médaille de Châteauguay." Ce devait être ce que l'on nomme une pièce commémorative, destinée à prendre place dans un cabinet ou musée, ou bien encore sur une table de salon. Les souverains indiquent ordinairement les phases remarquables de leurs règnes par des médailles qui ont une forme spéciale—témoin celle que l'on distribue en ce moment, à Londres, durant le jubilé de la Reine. Celle qui fut accordée au lieutenant-colonel McDonell était probablement un souvenir des guerres de 1793-1815.

Dans un état de ses services, que le lieutenant-colonel McDonell soumit au bureau de la guerre, à Londres, le 28 juillet 1817, il dit: "Je commandai le 1^{er} bataillon

léger canadien (*First Canadian Light Battalion*) à la bataille de Châteauguay, et commandai en second toutes les troupes employées dans cette affaire." Quel est ce 1^{er} bataillon d'infanterie légère? Nous n'avions pas de corps de ce nom à Châteauguay, et il n'y avait là que de simples compagnies, pas de bataillon. Au bureau de la guerre, on ne pouvait pas contrôler le dire de McDonell. Nous le pouvons, heureusement.

Le lieutenant-colonel William-F. Coffin, dans son livre : *The war and its moral* (page 263), dit que George McDonell (*Red George*) était un homme de capacité, et que Prevost fit bien de l'envoyer, à de Salaberry. Le bataillon que McDonell avait exercé et qu'il commandait, à Kingston, lorsque Prevost le passa en revue, le 20 octobre 1813, était composé de Canadiens-Français, remarqué le lieutenant-colonel Coffin. Ils étaient six cents hommes et parcoururent cent soixante-dix milles par eau et vingt par terre, de Kingston à Sainte-Martine, avec une célérité qui parut incroyable.

Nous savons comment McDonell arriva, seul, auprès de Salaberry, la veille de la bataille de Châteauguay, et qu'il y resta le lendemain, au poste qui lui fut assigné (voir page 35 du présent volume) avec Debartzch, Lécuyer et Lévesque. Lorsque Daly et Bruyère se mirent en devoir de repousser Purdy sur le flanc gauche de Salaberry, celui-ci accourut près de McDonell et agit comme commandant, de sorte que McDonell ne bougea point de la journée. L'importance qu'il se donne, dans son mémoire du 28 juillet 1817, adressé au bureau de la guerre, tend à lui faire prendre la place de Daly, Bruyère, Duchesnay, Longtin, Ducharme, Panet, Schiller, qui combattaient en avant de lui, pendant qu'il ne brûlait pas même une cartouche et que de Salaberry donnait des ordres sous ses yeux.

Lorsqu'il s'est agi du monument de Châteauguay, il y a deux ans, certains journaux ont commis tous les excès de fanatisme en proposant d'écrire les noms de Prevost et Watteville au-dessus de celui de Salaberry, comme pour faire maudire, encore une fois, ces deux hommes par les descendants des vainqueurs du 26 octobre 1813. Il s'est fait des cabales, à part cela, pour qu'on adopte les noms de McDonell, Hériot et quatre ou cinq autres, à peu près tous étrangers à la bataille en question. Personne n'a proposé les noms des véritables auteurs de cette glorieuse journée. Le parti pris de pousser à la réclame et de travestir l'histoire était si visible que les gens sages demandèrent de laisser la colonne sans la mention d'aucun officier. Il va de soi que de Salaberry ne se trouve pas oublié à cause de cela. Son prestige existait avant la colonne et il lui survivra, car l'histoire écrite brave les siècles, tandis qu'un monument de pierre s'en va après quelques années.

"Louis de Watteville, officier suisse et major général dans l'armée anglaise, commandait la garde avancée à Châteauguay, où il se distingua," disent les écrivains qui prennent au sérieux les rapports de cet officier et ceux du gouverneur Prevost. Toute l'histoire a été un coup monté par ces deux hommes. Watteville avait bien un grade supérieur à de Salaberry, mais il n'en a fait usage que pour embarrasser ce dernier. Lisez notre récit de la bataille, vous y verrez les courtés apparitions de Watteville sur la rivière Châteauguay, où il se rendait uniquement pour dire que l'ennemi n'avancait pas. De plus, il laissait les hommes de Salaberry manquer du nécessaire et il ne leur envoya point les renforts de cent, deux cents et six cents soldats qu'il gardait avec lui en arrière. On est allé jusqu'à prétendre que le bataillon, arrivé la veille du combat à l'entrée de la rivière des Anglais (La Fourche), avait secouru de Salaberry au milieu de sa résistance contre Hampton, tandis que, au contraire, il a été retenu par Prevost.

et Watteville. S'explique-t-on à présent que ces deux personnages se soient attribués, vis-à-vis du gouvernement britannique, l'honneur du succès, et que dans les proclamations adressées au peuple du Canada ils aient couvert d'éloges de Salaberry dont ils ne pouvaient pas impunément dérober la gloire en face de centaines de témoins; mais, ces proclamations, ils les publiaient pour nous seuls, se gardant bien de les envoyer en Angleterre.

Il est bon, après tout, que le fanatisme, aveugle comme il l'est toujours, soulève de pareilles questions, puisque cela provoque l'examen des gens instruits qui, alors, expriment tout haut le résultat de leurs connaissances. L'un de ceux qui ont le mieux répondu à ces manifestes de la passion est M. William Kingsford, un écrivain de haute valeur qui vient de nous donner, en plusieurs volumes, le fruit de ses études sur l'histoire du pays. Nous le citons, en abrégant de beaucoup ses réflexions qu'il faut lire dans l'original pour avoir toute la portée de ses jugements :

“Je ne connais pas, dans l'histoire militaire, de production empreinte de plus de mauvaise foi que la dépêche du gouverneur Prevost en date du 31 octobre 1813. On se demande, tout d'abord, pourquoi c'est lui qui l'a écrite et non pas de Salaberry qui commandait et que l'on relègue absolument dans une situation inférieure. Il est nécessaire de rapprocher cet acte de Prevost avec sa conduite à Sackett's-Harbour. L'insuccès qui résulta de ses propres ordres, en cette circonstance, retombe sous sa responsabilité, mais il voulut se mettre à couvert en obligeant l'adjudant général à rédiger le rapport de cette action, se bornant lui-même à son devoir officiel qui consistait à expédier la pièce en Angleterre. Dans l'affaire de Châteauguay, il s'appropriâ le mérite de Salaberry, auquel il n'avait pas l'ombre d'un droit.” (Kingsford: *History of Canada*, III, 369).

En 1847, le parlement britannique accorda, aux hommes de la milice canadienne ayant vu le feu durant la guerre de 1812-15, la médaille que l'on frappait en ce moment pour les troupes anglaises qui avaient assisté à des batailles, soit en Europe ou ailleurs, de 1793 à 1814. Cette médaille en argent est la même pour tous, sans exception de grade. L'agrafe placée sur le ruban indique la raison de la récompense: “Déroit,” “Chrysler-Farm,” “Châteauguay.” Il n'y a pas de médaille de Châteauguay, c'est l'agrafe, proprement dite, qui établit la distinction entre les trois catégories. Sur la face de la médaille est la tête de la reine Victoria, avec le millésime 1848. Au revers, la reine est debout, couronnant un guerrier placé le genou en terre; au dessous est écrit “1793-1814.” Le ruban est rouge à bordure ou liséré bleu-vert. Par un ordre-général du 25 août 1847, le gouvernement canadien fit appel aux miliciens qui pouvaient réclamer cette décoration.

Les officiers et les soldats qui avaient combattu dans les régions du Déroit, de Chrysler-Farm, de Châteauguay, et qui survivaient en 1848, reçurent cette médaille. Voyons la liste de leurs noms :

Déroit. — Ce mot signifie toute la région du Haut-Canada qui avoisine le lac Saint-Clair et la rivière Déroit: — Antoine Baron, J.-B. Bruneau, J.-B. Bertrand, Antoine Bertrand, J.-B. Bernard, Augustin Bastien, J.-B. Constantineau, Pierre Cassidy, Thomas V. de Boucherville, J.-B. Dénéau, Jacob Delacampe, Charles Fortier, Joseph Graveline, Pierre Larosé, Joseph Langlois, J.-B. Laliberté, John Lamarche, François Meloche, Isaac Parent, Louis Perrault. Ces vingt hommes appartenaient à la milice d'Essex.

Louis Corbier, Louis Fontaine, Joseph Lecomte, J.-B. Lachapelle, Pierre Pelletier, étaient de la milice de York.

Samuel Fortier et James Fortier étaient de la marine militaire provinciale, probablement sous les ordres de Frédéric Rolette, qui reçut un sabre d'honneur pour sa belle conduite dans huit ou dix engagements sur le lac Érié.

Les vingt-sept Canadiens ci-dessus vivaient encore en 1848, et formaient à peu près le quart de tous ceux qui reçurent la médaille du Détroit.

Durant les quarante mois de la guerre ils furent constamment en alertes, et soutinrent plus d'attaques, de la part de l'ennemi, qu'aucune autre milice du Haut comme du Bas-Canada.

Dix-neuf Canadiens-Français reçurent la médaille de Chrysler-Farm et, sur ce nombre, il y a dix voltigeurs.

Citons d'abord le soldat John Saint-Etienne, des voltigeurs, qui eut deux médailles, ou plutôt deux barres d'argent, l'une pour Détroit et l'autre pour Chrysler Farm.

Les voltigeurs médaillés de Chrysler-Farm sont : le lieutenant Daniel de Hertel, les sergents Louis Langevin, J.-B. Megret, François Thérien, les soldats Antoine Bélingue, Marcel Morency, Pierre Piché, Louis Pelletier, Jean-Olivier Parent.

Il y avait aussi Joseph et Régis Langevin, Jacques Gendron, J.-B. Lapierre, Barthélemi Morin, Joseph Plamondon, et le sergent J.-B. Portugais, qui devaient appartenir à la milice d'Essex, mais le nom de leur corps n'est pas mentionné.

De la milice d'Essex, il y eut Paul Bélaïr et Jacques Beaudoin décorés pour Chrysler-Farm.

Le va-et-vient des troupes, depuis Montréal jusqu'au Détroit, durant les années 1812 et 1813, principalement cette dernière année, entraîna des miliciens du Bas-Canada jusqu'à Kingston, des bandes de Sauvages de Caughnawaga et du lac des Deux-Montagnes jusqu'au lac Érié, et des voltigeurs un peu partout.

A Beaver-Dam, derrière Sainte-Catherine, en juin 1813, Dominique Ducharme, avec sept ou huit Canadiens et trois cents Sauvages, captura cinq cent cinquante Américains, deux canons et deux drapeaux. Vers le même temps, cinq compagnies de miliciens du Bas-Canada se couvraient de gloire à Sackett's-Harbor, situé à l'entrée du lac Ontario.

Les voltigeurs avaient été dispersés sur tant de points de la frontière, qu'on les rencontre dans la plupart des engagements qui marquèrent cette année mémorable. De Salaberry n'en avait que quatre-vingts sur la rivière Châteauguay, au moment où Hampton marchait contre lui.

Dans la liste du bureau de la milice, il y a les officiers, sous-officiers et soldats suivants, qui ont reçu la médaille. Vis-à-vis de leurs noms est écrit : *Châteauguay*.

Lieutenant-colonel : Pierre de Boucherville. Majors : Nicolas Doucet, Pierre Boucher de Labryère. Capitaines : Louis Barbeau, Austin Cuvillier, Dominique Ducharme, Philippe Panet, Joseph Shuter, J.-B.-René Hertel de Rouville. Lieutenants : Benjamin Delisle, William Clarke, Narcisse Juchereau-Duchesnay, Flavien Dufresne, Alphonse Dumont, Maxime Globenski, F.-E. Globenski, J.-B. Laviolette, Edouard Leprohon. Enseigne : Toussaint Gladu. Sergents : Charles Brock, François Brogden, Jacques Fournier, Pierre Gendron, Joseph-Madore Lesieur, Joseph Proulx, François Robidas. Caporaux : Hippolyte Brisset, Jean Pascal. Hugh Tome, employé aux voitures militaires, reçut la médaille avec les barres de Châteauguay et Chrysler-Farm. L'un des deux Joseph Auclair, mentionnés plus bas, reçut la médaille avec les barres de Châteauguay et de Détroit. Jean-Baptiste Lapierre reçut la médaille avec les barres de Détroit, de Châteauguay et de Chrysler-Farm. Pierre Oman, que l'on trouvera à sa place, appartenait aux *fencibles*.

Soldats : John Aljoe, Joseph Auclair, Joseph Auclair, Henri Aimond, Pierre Arcand, Charles Auger, Michel Auger, Pierre Bélanger, Pierre Boisvert, François Brisebois, Louis Bouchard, J.-B. Bérubé, Joseph Bérubé, Joseph Barret, Pierre Bouchier, Antoine Belisle, Joseph Blais, Louis Corbeau, Jean Cloutier, Antoine Couture, Louis Clapood, J.-B^{te} Dufour, Alexis Dufour, François Dupuis, Pierre Drolet, François Dumoulin, Henri Duperré, Joseph Dostie, Joseph Dostie, Olivier Dugré, François Dufresne, Henry Enau, Pierre Forget *dit* Latour, Joseph Fortier, Joseph Fizette, Pierre Germain, Lambert Girard, Augustin Gauthier *dit* Larouche, Augustin Gagnon, Jacques Garneau, Louis Gauvreau, Olivier Grenier, Alexis Galarnéau, Jean Goulet, Joseph Hébert, James-R. Hoyle, Louis Julien, François Laroche, Joseph Lavoie, Louis Lafrance, Joseph Leprohon, J.-B. Legault, Pierre Leduc, Antoine Leferté, Hyacinthe Lefebvre, Alexis Lefebvre, Pierre Lessard, Augustin Lenseigne, Simon Lespérance, J.-B^{te} Lapierre, P. Longchamps, Joseph Miclette, Joseph Morrissette, Joseph Marcotte, Isidore Maillet, Louis Morin, Jacques Naud, Pierre Oman, Jérôme Petit *dit* Saint-Pierre, J.-B. Pelletier, J.-B. Potvin, Bernard Pradet *dit* Saint-Gélais, J.-B. Pradet *dit* Saint-Gélais, Olivier Pagé, Louis-Gonzague Pagé, Jacques Proux, Joseph Patris, Pierre Robert, Etienne Robitaille, François Rousseau *dit* Brook, Joseph Richer *dit* Louveteau, François Renaud, Vital Simard, Louis Saunier, Pierre Sainte-Marie, François Suprenant, William Sharp, Edouard Tremblay, Amable Turcotte, Edouard Tribot *dit* Lafricain, Ferréol Terrien, Roger Vandal, Louis Vachon, Louis Vincent, Jérôme Vachon, Joseph Vésina.

Le mot *Châteauguay* n'est pas inscrit en face du nom des hommes suivants :

Capitaines : William Berczy (5^e battalion), François-A. Larocque, Stephen Mackay.
 Lieutenants : Louis-Eustache Mackay, Etienne Mignault, Pierre Rottot, Etienne-Pascal Taché. Sergents : Pierre Benoît, Elie Bouchard, Olivier-Robert Williams, John Williamson.
 Caporal : Frédéric Wagner. Soldats : Guillaume Bélanger, Antoine Bélisle, George-B. Brown, Pierre Boisvert, Antoine Binet, J.-B. Berthiaume, Benjamin Billard, William Brown, Joseph Baillargeon, Thomas Bédard, Joseph Bédard, Charles Burke, Benjamin Blanchet, Elie Boivin, André Beaudoin, Pierre Belleau, Joseph Beaudry, J.-B. Côté, Augustin Courteau, J.-B. Charette, Toussaint Carrier, Antoine Camirand, Jean Côté, François Simon, François Clairmont, Germain Courcy, Jean Cloutier, Vincent Cloutier, Pierre Cloutier, Augustin Doyer, Jean Desrochers, François Dubeau, Michel Dussil, François Daigle, Magloire Dubé, Jacques Drolet, Bruneau Duchêne, Antoine Daigneau, Charles Daigneau, Joseph Francœur, Olivier Filion, Edouard Fluet, Charles Fortier, Pierre Goutier, Hippolyte Guilbault, Pierre Guenette, Ignace Gauvin, Antoine Grenier, Joachim Gosselin, Joseph Gagnon, J.-B. Gagnon, Pierre Godbout, Damase Gauthier, Antoine Gauthier, Joseph Gauthier, Simon Hélène, Joseph Julien, Magloire Leblond, Jacques Lafontaine, J. Légaré, C. Lavelle, Pierre Langevin, R. Langevin, Joseph Lévasseur, Michel Lemieux, Jean Lacombe, Théodore Lamirande, Jean-Henri Lefrançois, Charles Lacerte, Joseph Mercier, Joseph Marcotte, Joseph Mouette, François Moreau, J.-B. Moussette, Joseph Masse, J.-B. Masse, Antoine Ouellette, J.-B. Pigeon, Guillaume Proux, Augustin Précour, Jacques Paradis, André Poissand, J.-B. Plante, Prisque Plante, Michel-A. Potvin, Prosper Ploudre, J.-B. Pilon, Ch. Petitclair, J.-M. Prendergast, A. Pleau, J.-B. Poulin, Ch. Robitaille, Olivier Robitaille, Amable Roy, Jacques Roy, François Rousseau, Lazare Royer, Pierre Robert, Germain Bobichaud, Hyacinthe Simon, Pierre Seguin, J.-B. Saint-Hilaire, Augustin Simard, Flavien Tremblay, Christophe Tremblay, Edouard Tremblay, J.-B. Tremblay, Etienne Tremblay, Jérôme Tousignant, François Terrien, Joseph Verret, Stanislas Vincent, Barthélemy Verreault, J.-B. Veilleux, Charles Vaillancourt, Pierre Vanasse *dit* Vertefeuille. Cent vingt-huit personnes.



LIEUT.-COL. L'HON. J.-A. OUIMET

sous les armes la milice active (page 88). Le 65^e faisait du service aux casernes du carré Dalhousie, lorsqu'un individu notoire dans la ville, appelé McKeown, tenta de désarmer la sentinelle Fitzpatrick, qui le tua d'un coup de baïonnette en se défendant contre lui.

Le major Napoléon Labranche, ancien sergent instructeur au 4^e, qui avait le rang de lieutenant-colonel (brevet) depuis le 18 juin 1874, devint commandant du 65^e le 19 juillet 1878, mais se retira le 5 décembre 1879. Il fut remplacé, le 16 janvier 1880, par le lieutenant-colonel Joseph-Aldric Ouimet.

Le 65^e avait passé par diverses épreuves d'administration qui le mettaient sur la pente de la décadence, lorsque, en 1879, trois hommes entreprirent de le relever et de lui donner le premier rang parmi les corps de la milice canadienne-française ; ce furent MM. J.-A. Ouimet, George-A. Hughes et C.-Aimé Dugas ; le premier fut le lieutenant-colonel commandant, les deux autres majors. Il y avait six compagnies.

M. Ouimet a été membre du parlement fédéral, président de la chambre des communes, ministre des travaux publics, président de l'Association de Tir du Canada, commandant des tireurs canadiens à Wimbledon, conduisit son bataillon au

Voilà tous les noms des hommes que nous connaissons pour avoir reçu la médaille avec la barre de *Châteauguay*, mais rien n'indique s'ils avaient pris part à la bataille de Châteauguay.

L'origine du 65^e bataillon, carabiniers Mont-Royal (avril et juin 1869), ainsi que sa participation à la campagne du Nord-Ouest, en 1885, ont été expliquées aux pages 68, 97, 102 et 103 du présent ouvrage, mais il reste à mentionner plusieurs faits dont il est juste de garder mémoire en ce qui concerne ce corps.

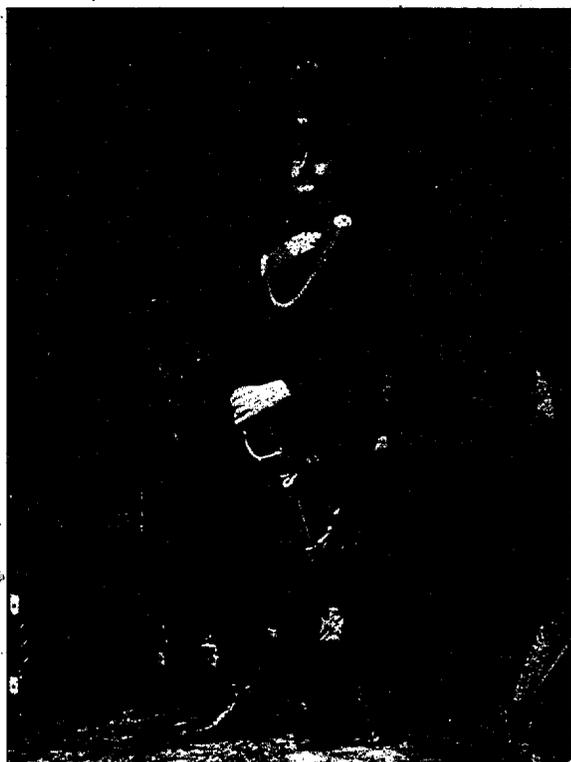
Au licenciement du 4^e bataillon de chasseurs canadiens, en mai 1872, plusieurs officiers et soldats entrèrent au 65^e.

Le lieutenant-colonel Joseph Beaudry s'étant retiré le 1^{er} octobre 1875, le 65^e resta sans commandant attitré durant trente-trois mois.

Le 12 juillet 1878, il y eut des troubles à Montréal, à l'occasion de la sortie des Orangistes, et un nommé Hackett fut tué. On appela



LIEUT.-COL. GEORGE-A. HUGHES



LIEUT.-COL. C-AIMÉ DUGAS

Nord-Ouest en 1885, eut le commandement du district d'Alberta, sortit du 65^e bataillon en 1889, abandonna la politique en 1896, et est maintenant juge de la cour d'appel.

M. Hughes (voir pages 97, 102, 106) devint major de brigade du 6^e district militaire, avec le rang de lieutenant-colonel, en 1884, et l'année suivante, durant la campagne du Nord-Ouest, il fut attaché au 65^e bataillon; il commandait les quatre compagnies qui se battirent si bien à la Butte-aux-Français, le 28 mai 1885. A partir du mois d'avril 1888, il quitta le service militaire, ayant été nommé surintendant de la police de Montréal, poste qu'il occupe encore aujourd'hui avec éclat. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Dugas se rendit au Nord-Ouest avec le bataillon (1885); il devint lieutenant-colonel en 1889, et, trois ans plus tard, quitta le 65^e. Depuis longtemps magistrat de police et juge des sessions de la paix à Montréal, il vient d'être choisi par le gouvernement fédéral pour

remplir de hautes fonctions judiciaires dans les territoires du Nord-Ouest et la région du Yukon.

Depuis sa formation, le 65^e a toujours maintenu sur un excellent pied son corps de musique, tant pour ce qui regarde l'exécution artistique des airs que sous le rapport de l'apparence des hommes qui le composent. A partir de 1879, jusqu'à 1889, la superbe Bande de la Cité, sous la direction du lieutenant Ernest Lavigne, célèbre à juste titre comme chef d'orchestre, a marché à la tête du bataillon. C'était, assure-t-on, la meilleure musique militaire du Canada.

En 1881, les capitaines Hector Prevost et R. Desrivères organisèrent les 7^e et 8^e compagnies, et, depuis cette date, le bataillon compte huit compagnies. C'est en 1881 aussi que le bataillon assista à l'inauguration du monument de Salaberry, à Chambly.

L'association de tir du 65^e commença à opérer efficacement vers 1883, où elle prit une forme tout à fait régulière. Jusqu'en 1891, les concours avaient lieu, la plupart du temps, entre les membres du bataillon, mais ensuite il y eut affiliation avec le tir de la province de Québec, et de même avec celui de la Puisseance (P. Q. R. A., D. R. A.), aussi avec l'amalgamation des carabiniers de Montréal. Aux



LIEUT.-COL. HECTOR PREVOST

grands tirs annuels de ces diverses sociétés, le bataillon a remporté plusieurs prix. Le major Francis S. Mackay, qui a représenté le bataillon dans presque tous les concours, y a gagné plusieurs prix; il est le président actuel de l'association de tir du 65^e. En 1897, le sergent Mongé remporta le premier prix dans un concours du bataillon.

Voici la liste des officiers qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest, en 1885: lieutenant-colonel J.-A. Ouimet, lieutenant-colonel G.-A. Hughes (b), major C.-A. Dugas, capitaine-adjutant J.-C. Robert (b), paie-maître C.-L. Bossé (d), quartier-maître Alfred La Rocque (b), chirurgien-major Paré (b), assistant-chirurgien J. Simard (b), Rév. Père Provost, O. M. I. (b. d.), aumônier; compagnie n^o 1: capitaine J.-B. Ostell, lieutenant A.-C. Plinguet (d), sous-lieutenant C.-A.-A. Laframboise; n^o 2: capitaine J.-P.-A. Des-traitsmaisons, lieutenant Gabriel Des Georges, sous-lieutenant Charest; n^o 3: capitaine Edouard Bauset (b. d.), lieutenant Cortland Starnes (b), sous-lieutenant J.-T. Ostell (b); n^o 4: capitaine Alexandre Roy (b), sous-lieutenant Z.-J.-R. Hébert (b); n^o 5: capitaine George Villeneuve (b), lieutenant Bruno Lafontaine (b), sous-lieutenant Eugène Desnoyers; n^o 6: capitaine Joseph Giroux, lieutenant P.-F. Robert, sous-lieutenant F.-S. Mackay; n^o 7: capitaine Hector Prevost (b), lieutenant Charles-J. Doherty, sous-lieutenant Alfred-E. Labelle; n^o 8: capitaine L.-J. Ethier, lieutenant J.-E.-B. Normandeau (du 85^e, attaché), sous-lieutenant Alphonse Villeneuve. Les sergents C.-A. Laframboise, Eugène Desnoyers, D.-C. Labelle et Edouard Terroux furent nommés sous-lieutenants vers la fin de la campagne, mais les deux premiers seulement reçurent la confirmation du grade: (b) signifie présent au combat de la Butte-aux-Français; (d) décédé depuis la campagne en question.

Les sous-officiers et soldats du 65^e, dont les noms suivent, ont pris part à l'engagement de la Butte-aux-Français: sergents Lapierre (c), Bennett, D'Amour, Houle, G. Labelle, P. Valiquette, N. Gauvreau, J.-B. Dussault, A. Beaudin; caporaux Browning, Lespérance, Pouliot, R. Vallée; soldats E. Allard (c), Beauchamps, O. Bertrand (c), A. Bertrand (c), A. Brais, E. Brais, Alfred Boisvert, N. Beaulne, H. Chartrand, F. Carli, C. Clairmont (c), E. Chalifoux (c), D. Dansereau (c), J. Deslauriers, N. Doucet (c), Joseph Desglandons, Alphonse Dumont, P. Dufresne, Joseph Dagenais, Despatie, Desroches, A. Fafard, Joseph Gaudet, S. Gascon, A. Gagnon, C. Gravel, Gauvreau, Edouard Houle, Jutras, A. Laviolette, Ephrem Lemay, A. Labelle, X. Lortie, L. Leduc, X. Larin (c), Joseph Lavoie (c), H. Langlois (c), Joseph Marcotte, Eugène Maillet, Alphonse Mérino, Alex. Martin, Antoine Moussette, J. Martineau, Joseph Morin, Marceau, F.-X. Pouliot, Joseph Paquette, Alexandre Riché, R. Rodier, J. Roy, L. Rose (c), W. Rowarty, H.-O. Rochon (c), P. Sarrasin, Albert Sauriol, E. Saulière, Tellier, G. Tessier, D. Traversy, Valois, U. Viau; clairons Descastriau, T. Robichaud; ambulanciers Marc Prieur, C. Grenier. (c) indique le service du canon.



LIEUT.-COL. A.-E. LABELLE

Le bataillon se vit, au cœur de la campagne, dispersé de plusieurs manières. Le petit groupe resté à Calgary avait un grand territoire à desservir. A un certain moment, comme on craignait de voir les Sauvages se soulever dans la direction de Saint-Albert, le lieutenant Des Georges fut envoyé pour organiser une troupe de métis capable d'assurer la paix, au moins en attendant des secours plus efficaces. Cet officier réussit complètement dans sa démarche, de sorte qu'il n'y eut ni troubles ni menace d'aucune sorte après son arrivée à Saint-Albert. Un peu plus tard, il rejoignit la colonne en marche sur la Saskatchewan, mais retourna bientôt à son commandement.

La partie du bataillon rendue à Edmonton se fractionna selon les besoins du service. Vingt hommes, avec le capitaine Villeneuve, se rendirent à la ferme du gouvernement, située trente-six milles plus loin, aux montagnes de la Paix. La compagnie n° 7, sous le capitaine Doherty, fut envoyée au fort Saskatchewan, à vingt milles d'Edmonton. Le capitaine Prevost, nommé major, dirigea les compagnies n°s 5 et 6 du côté de Victoria, qui est à soixante milles d'Edmonton.

On voit, par le livre de M. Charles-R. Daoust : *Cent-vingt jours de service actif*, que nos jeunes soldats ont passé par tout ce que la guerre offre de fatigue, de danger, de souffrance, de choses inattendues, et pourtant ils revinrent à Montréal comme au retour d'une partie de plaisir.

Le corps des tambours et clairons s'est formé en 1888, sous les ordres du clairon-major (à présent capitaine) A. Gélinas; il se compose de vingt-et-un hommes, et c'est un des meilleurs du pays; le clairon-major Trudeau en a la direction aujourd'hui. Quant à la musique du bataillon, c'était (1888) la Bande de la Cité, mais en 1889-90 on employa des musiques indépendantes. Une nouvelle organisation eut lieu en 1891; elle subsiste encore sous l'habile direction du chef D. Picard, et perpétue la bonne renommée du 65^e en ce genre comme en plusieurs autres. Elle se composa d'abord d'un certain nombre des anciens membres de la "Cité," de M. Ernest Lavigne (qui se retirait), et de l'Union Musicale, autre corps très apprécié du public. Tous ces musiciens sont enrôlés régulièrement pour trois ans, sous la loi de milice, et leur discipline est admirable.

Le lieutenant-colonel Hector Prevost, entré lieutenant au bataillon en 1880, devint capitaine l'année suivante, fit la campagne de 1885 avec les fonctions de major, fut nommé major en 1886, alla cette année à Wimbledon en qualité d'adjudant des tireurs canadiens, se vit appelé la même année au poste d'aide de camp honoraire du gouverneur général, qu'il occupe encore, et devint lieutenant-colonel en 1892. Il est transféré à la réserve avec son grade, depuis que le lieutenant-colonel Labelle le remplace à la tête du 65^e (22 mars 1897).

Le lieutenant-colonel Alfred-Eugène Labelle, cinquième commandant (22 mars 1897), était entré soldat au 65^e, en 1881, fut caporal en 1882, sergent 1883, sous-lieutenant au cours de la campagne de 1885, lieutenant 1887, capitaine 1888, capitaine-adjudant 1889, major 1890, lieutenant-colonel 1897. En ce moment (juin 1897), il forme partie de l'état-major du contingent canadien envoyé à Londres pour assister au jubilé de la Reine. Il a été (1896) président de l'Institut Militaire de Montréal.

Au moment où ce livre paraît, les questions militaires sont à l'ordre du jour parmi nous, comme elles l'étaient en 1860-1870, et, chose étonnante, pour un motif contraire. Jadis, l'Angleterre nous abandonnant, il fallut nous créer une troupe utilisable pour le service intérieur, tandis que, à présent, le cabinet britannique, resserrant de plus en

plus les liens qui retiennent encore ses colonies attachées à la Grande-Bretagne, nous invite à élargir nos cadres et à fédéraliser nos milices avec l'armée anglaise.

Les trente ou quarante ans qui viennent de s'écouler ont produit des transformations si étonnantes dans tous les pays du monde que le mot "colonie" n'a plus le sens d'autrefois : les pays nouveaux sont devenus des "puissances." Les quantités négligeables, mises de côté par MM. Gladstone et Bright, se sont développées au point qu'elles forment comme une sixième partie du globe. Les nations commerçantes et industrielles ont vu de notre temps s'opérer un coup de théâtre rappelant ce qui a eu lieu de 1492 à 1520, lorsque l'Amérique et l'Océan Pacifique furent découverts. Ce remarquable élan des énergies intelligentes s'est manifesté surtout dans les territoires britanniques, de sorte qu'un aussi grand nombre d'enfants entrant dans l'âge adulte composent une famille qui peut devenir formidable, si elle place ses intérêts en commun. Il va sans dire que la milice, l'armée, la défense, la marine militaire, entrent pour beaucoup dans les considérations qui découlent de ce nouvel état de choses. Des changements considérables vont survenir. Notre histoire de la milice ne sera pas un hors-d'œuvre lorsque l'on voudra se rendre compte de la part que les Canadiens-Français ont prise aux affaires militaires. La mémoire de sir George Cartier restera liée à l'organisation actuelle, qui va probablement servir de base aux conceptions du bureau de la guerre, comme elle a servi de modèle aux autres colonies.

Le Canada, depuis trente ans, s'est fait une large place au soleil des autres nations, et n'a pas subi d'inconvénients pour atteindre ce but. Tout lui a réussi. Aucun sacrifice ne lui a été nécessaire. Au moment où l'esprit de progrès s'est emparé de l'Europe et de l'Amérique, il l'a saisi et a su marcher des premiers avec ce commencement de siècle dont nous n'avons pas encore parcouru la moitié. Or, il est certain que cela est trop beau pour durer toujours, et l'heure viendra où il faudra déboursier quelque argent pour protéger notre acquis. C'est pourquoi il y a tant de rumeurs dans l'air à ce sujet.

Nous avons, depuis longtemps, entrepris et presque terminé cette histoire, avec la détermination bien arrêtée de ne la placer devant le public que sous la forme d'un ouvrage de luxe, et voici que le commandant et les officiers du 85^e bataillon, concevant la même idée, se prêtent à nos désirs, en risquant les frais d'une aussi coûteuse publication. C'est leur rendre un hommage bien mérité que de faire valoir leur initiative à cet égard. Plus le livre est beau, plus il relève le sujet dont il traite, et, comme tout est national dans une pareille tâche, il en résulte que l'honneur rejaillit davantage sur notre peuple. N'est-il pas juste de présenter les glorieux souvenirs de nos ancêtres, entourés des raffinements de l'art du typographe? Le fond étant de toute beauté, il fallait lui donner une forme qui flattât le regard. Nous n'aurions point consenti à faire usage d'une édition vulgaire, puisque, selon la pensée d'une femme de goût, parlant par la plume d'Alfred de Musset :

Dans un miroir d'auberge on n'est jamais jolie.



Corps militaires mentionnés dans cet ouvrage

TROUPES ROYALES	Pages	MILICE DE LANGUE ANGLAISE (suite)	Pages
Light Dragoons	112	Eclaireurs du capitaine Steele	97, 102, 103
1 ^{er} régiment	112	Eclaireurs du capitaine French	100
3 ^e régiment	112	Artillerie de Montréal	100, 104, 114
4 ^e régiment	15, 112	Gardes du gouverneur général	89, 94
5 ^e régiment	15, 112	Tirailleurs d'Ottawa	95, 102
8 ^e régiment	28, 29, 112, 125	Tirailleurs du major Stewart	100
10 ^e régiment	112	Infanterie York and Simcoe	94
13 ^e régiment	112	Infanterie Midland	94, 99-101
16 ^e régiment	112	Infanterie Halifax	98, 103
19 ^e régiment	112	Carabiniers Alberta	97, 102
24 ^e régiment	15	2 ^e bataillon Queen's Own, Toronto	95
25 ^e régiment	15	3 ^e bataillon Victoria Rifles, Montreal	68, 83, 84
27 ^e régiment	112	10 ^e bataillon Royal Grenadiers, Toronto	94, 101
37 ^e régiment	112	43 ^e bataillon Ottawa and Carleton Rifles	68, 89
39 ^e régiment	112	58 ^e bataillon Compton	68, 89
40 ^e régiment	112	60 ^e bataillon Missisquoi	68, 83
41 ^e régiment	28, 113	90 ^e bataillon Winnipeg Rifles	68, 92, 94, 100, 101
49 ^e régiment	113	91 ^e bataillon Winnipeg Infantry	68, 94, 104
57 ^e régiment	113		
60 ^e régiment	14, 15, 42, 49, 73, 74, 87	MILICE DE LANGUE FRANÇAISE	
70 ^e régiment	113	Cavalerie légère de Québec (1812)	118
76 ^e régiment	113	Bataillons du Bas-Canada (1812)	30, 116-118, 125
81 ^e régiment	113	Voyageurs (1812)	5, 28-29, 36, 74, 87
82 ^e régiment	113	4 ^e bataillon Chasseurs Canadiens, Montreal	28, 60, 68
89 ^e régiment	113	9 ^e Voltigeurs de Québec	60, 103
90 ^e régiment	113	17 ^e Infanterie de Lévis	60
97 ^e régiment	113	23 ^e bataillon Infanterie de la Beauce	68
100 ^e régiment	28, 29, 57, 113	61 ^e bataillon Infanterie de Montmagny et l'Islet	68
103 ^e régiment	29, 113	64 ^e bataillon Voltigeurs de Beauharnois	68
104 ^e régiment	113	65 ^e bataillon Carabiniers Mont-Royal	68, 97, 102, 103, 132
Royal Emigrant	45	70 ^e bataillon Infanterie de Champlain	68
Royal Canadian	18-21, 41, 42, 117	76 ^e bataillon Voltigeurs de Châteauguay	68, 89
Fencibles	20, 25, 28, 31-36, 113	80 ^e bataillon Infanterie de Nicolet	68, 89
Glengarry Light Infantry	118	81 ^e bataillon Infanterie de Portneuf	68
Meuron and Watteville	28, 113, 125	83 ^e bataillon Infanterie de Joliette	68, 89
Voltigeurs de Salaberry	20, 25, 28-32, 34-38, 50, 51, 114, 117	84 ^e bataillon Infanterie de Saint-Hyacinthe	68, 89
Volontaires de 1837	55, 60	85 ^e bataillon Infanterie de Montreal	5, 8, 68, 89, 105, 110
Canadian Rifles	69, 74, 82	86 ^e bataillon Infanterie de Trois-Rivières	68, 89
Colonial Regiment	81	87 ^e bataillon Infanterie du comté de Québec	68
		88 ^e bataillon Inf. de Kamouraska et Charlevoix	68, 89
MILICE DE LANGUE ANGLAISE		89 ^e bataillon de Témiscouata et Rimouski	68, 69
Dragons de la princesse Louise	89	92 ^e bataillon Infanterie de Dorchester	68
Infanterie montée du major Boulton	100		

Placement des Gravures

PORTRAITS	Pages	PORTRAITS (suite)	Pages
Aberdeen	11	Quimet	132
Baby	28	Patterson	78
Bowell	77	Pelletier	94
Borden	92	Panet	70
Brosseau	105	Ross	63
Caron	76	Strathcona and Mount Royal	106
Cartier	57	Salaberry	27
Campbell	75	Taché	55
Casault	84	Tisdale	83
Chapleau	95	Tonnancour	37
Coursol	85	Vail	65
Deschambault	37	Victoria	1
Desjardins	82		
Dickey	79	AUTRES ILLUSTRATIONS	
Dugas	133	Montréal en 1760	13
D'Orsonnens	97	Vieux Séminaire de Montréal	29
Duchesnay	71	Batterie de l'île Sainte-Hélène	23
Gascoigne	93	Fort Senneville	15
Guy	33	Champ-de-Mars de Montréal	99
Harwood	87	Salle d'Exercices de Montréal	101
Hughes	132	Fort de Chambly	21
Jones	72	Monument de Salaberry à Chambly	43
Kent	18	Bataille de Châteauguay	35
Labelle	134	Monument de Châteauguay	39
Longueuil	19	Grande Batterie, Québec	47
Marchand	96	Salle d'Armes, Québec	103
Masson	73	Médaille de 1885	98
McNiell	89	Coupe de Sir Donald Smith	107
McDonald	59	Officiers du 85 ^e bataillon	110, 111

INDEX GÉNÉRAL

	Pages		Pages
Abénakis	26, 116	Beauharnois	68
Aberdeen (lord)	11	Beaujeu (de)	19, 29, 33
Aboukir	48	Beauport	42, 46, 50
Abrantès (duchesse d')	114	Beaupré, Antoine	127
<i>Acte de Québec</i>	12, 16, 17	Beaupré, Pierre	109, 126
Adhemar, Patrick	30, 31	Beausoleil, Joseph	28
Amable, Antoine	38	Beaumont	38
Amherst (sir Jeffrey)	14	Beaver D'Am	32, 43, 130
Anderson, Cyrus	19	Bédard, Joseph	28
Anderson, James	19	Bédard, J.-B.	28
Anderson, Robert	19	Bédard, Pierre	23, 25, 28
Andrews, William	26	Beffre, Théophile	30
Antrobus, E.-W.	113	Belcourt	voir Trottier
Antrobus, J.-C.	30	Bell, Matthew	27, 109, 118
Anse-au-Couteau	96, 99, 100	Bellefeuille	voir Lefebvre
Anse-au-Poisson	94, 95, 98	Bellerive	voir Crevier
Archambault, capitaine Jacques	28, 118, 123	Bellestre (François Picoté de)	42
Archibald (Honorable A.-G.)	72, 80	Bellet, François	28
Argenteuil	122	Bellet, capitaine	43, 44
Armstrong	36	Belleville	88
<i>Army Bills</i>	26	Belœil	117
Arnold	44	Berczy	30, 33, 35, 116
Arpenteurs	71	Bernier, François	28
Askins, John	26	Berthier-en-Haut	38, 109, 112, 115
Aubry, lieutenant-colonel A.-D.	5, 8, 105-110	<i>Bill</i>	voir <i>Acte, Maniloba, Milice</i>
Audet, lieutenant-colonel Alphonse	68	Bisaillon, Ernest	106
Auger, Pierre	37	Bisaillon, lieutenant P.	111
Aumond, capitaine T.	87	Blanchet, Dr François	23, 26, 28, 109, 121
Aumond, W.-H.	74	Blanchet, lieutenant-colonel J.-G.	60
Auldjo, lieutenant-colonel A.	118	Bleury	voir Sabrevois
Algonquins	26, 32, 116	Bloody-Bridge	11
Aylmer (lord)	55	Blouin, Charles	28
Aylmer (ville)	88	Boardwine, Joseph	19
Baby	11, 28, 41, 41, 44	Boisseau, Gaspard	30
Baie d'Hudson (compagnie de la)	70, 72, 75	Bonnet-Blanc	94
Baie Verte	37	Borden (Honorable F.-W.)	92
Baie du Febvre	38, 99, 102	Borgia, J.-L.	23, 28
Bailly, Honoré	19	Bouchard, Pierre	30
Barbeau, Jean	30	Boucher, François	19, 30, 46
Barbeau, Louis	29	Boucher, Louis	30
Barclay	48	Boucher de Boucherville	19, 26, 30, 31, 38, 91, 118
Baril, François	38	Boucher de Labrière	19, 29, 33, 118, 119
Barnard, major E.-A.	60	Boucher de Montizambert, Louis	19
Barry, D.	105	Boucher de Niverville	26, 44
Barry, capitaine J.-J.	107, 111	Boucherville (village)	118
Bas-Canada	voir Canada	Boucherville (milice)	119
Batiscan, Antoine	26	Bouchette, J.-B.	43
Batoche	92-94, 98, 99, 104	Bouchette, Joseph	19, 34, 44, 120
Battersby, colonel Francis	112, 113	Boudreau, Olivier	29
Battleford	92, 93, 95, 102, 103	Boulton, major	94
Bauset, capitaine Edouard	134	Bouquet, colonel	11
Bautière, Etienne	37	Bourassa, T.	105
Bayard, colonel	113	Bourdages, Louis	25, 28, 48, 55, 109, 119
Baynes, colonel Edward	113	Bourguignon, Joseph	34
Bazin, Etienne	30	Bouthillier	44
Bazin, Pierre	19	Bouthillier, François	29
Beauce	68, 118	Bowell (sir Mackenzie)	77
Beaubien	voir Trottier	Bowen, Edward	26, 27
Beaudry, Joseph	68	Bradford, Charles	30
Beaudry, lieutenant-colonel Jos.	132	Brady, F.	106
		Brenton, J.-B.	26

	Pages		Pages
Bright (honorable John)	64, 67, 136	Chambly en 1814	125
Brisebois, George	34	Chambly (fort)	21, 42
Brisson, major T. A. (chirurgien)	105, 106, 110	Chambly (monument Salaberry)	43, 123
Brock, général Isaac	27, 113	Champlain (lac)	38
Brosseau, lieutenant-colonel Julien	105, 106	Chandler, capitaine	51
Brosseau, capitaine U.	106, 111	Chansons	115, 126
Bruno, Pierre	27	Chapleau (sir Adolphe)	95
Bruyère, capitaine J.-B.	30, 33, 34	Charland, Louis	26
Bunbury, colonel H.-E.	113	Charlebois, Alfred	105
Burgoyne, général	12, 13, 41	Châteauguay (bassin)	30
Burke, major Geo.	119	Châteauguay (bataille)	31-33, 49, 50, 119-123, 127-129
Burke, sergent Charles	124	Châteauguay (monument)	39, 52, 114, 128
Bushy Run	11	Châteauguay (société historique)	52
Bussière, Jean	134	Château-Richer	38
Butte-aux-Français	99, 102, 133, 134	Chatauga	122
Byron, Joseph	26	Chaussegros de Léry	19, 26, 33, 47, 118, 119
Byrne, Phillip	29	Chazy	116
Cabanac, Louis	34	Chenier, Antoine	26
Cadotte, F.-X.	26	Chevalier, Amable	26
Cadotte, J.	26	Chicora (le)	74
Cadotte, J.-B.	26	Chinic, Joseph	19
Caldwell, John	28	Chipperhood, Louis	38
Calgary	93, 97, 103	Chippewas	103, 104
Cameron, Andrew	19	Chrysler-Farm	32, 34, 37, 117, 120, 122, 123, 129
Cameron, John	26	Clarke, Thomas-A.	26
Campbell (sir Alexander)	75	Clarke (traverse)	94-98
Campbell, Alex.	38	Clément, A.	34, 38
Camps d'instruction militaire	59, 72, 86, 87	Clergé catholique	39, 57
Canada (cession)	9, 10, 39	Coates, John	29
Canada (Haut)	31, 32, 36, 39, 55, 56, 60, 69, 72, 74	Cobden, Richard	64, 67
Canadien (le)	22, 23, 114	Cochrane, capitaine	118
Cantique	112	Cockburn, François	113
Cantons de l'Est	55, 118	Coffin, T.-H.	27
Cayotte, Amable	31	Coffin, lieutenant-colonel W.-F.	128
Cayuga (le)	48	Coïe, lieutenant-colonel F.-M.	114
Carignan (régiment)	7, 45, 46	Collège militaire	36, 90
Carleton (général sir Guy)	12, 13, 16, 24, 41-45, 118	Colonies anglaises	89, 136
Carleton (fort)	102	Compton	89
Caron (sir A.-P.)	52, 76, 92	Confédération canadienne	62, 64, 70, 86, 136
Caron, François	28	Conscription	67
Caron, M.	28	Constance (la)	89
Carrière, Toussaint	38	Content, lieutenant J.-C.-G.	107, 111
Carrière, capitaine F.-X.-A.	106, 111	Cornwall	117
Cartier, lieutenant-colonel Jacques	30, 118	Corwallis	13
Cartier, major Jacques	119	Cotret, capitaine O.-C.-R. de	106, 110
Cartier-Macdonald (cabinet)	58	Cotton, Pierre	38
Cartier (loi de milice)	89	Cotton, E.-B.	112
Cartier (sir George)	47, 57-60, 63, 67, 73, 81, 86, 136	Couagne, capitaine Louis de	30, 116
Cartouche	90	Coulombe, Pierre	109
Cartwright (sir Richard)	65	Courcy (honorable G. de)	113
Cartwright (Edward)	113	Courcy, Germain	33, 121
Casault, lieutenant-colonel L.-A.	60, 74, 80, 84	Coursol, lieutenant-colonel J.-C.	60, 85
Castor (rivière)	103-104	Couryal	voir Poulin
Cauchon (honorable Joseph)	65	C.-P.-R.	92, 93, 100
Cavendish (sir Henry)	12	Craig (sir James)	22, 24
Cèdres (les)	14	Crawford, W.	19
Cession du Canada	9, 10, 39	Cressé	voir Poulin
Chalifoux, Charles	38	Crévier de Bellerive	11
Chalifoux, Pierre	37	Crimée (guerre de)	56, 57
Chamberland, J.-B.	38	Crochier, Alexis	37
Chamberlin, lieutenant-colonel Brown	83-84	Crompton, John	19
Chambers, Ernest-J.	52	Cronan	83
Chambly (rivière)	28	Cugnet, Joseph-Etienne	9
Chambly (village)	38	Curot, Michel	30
		Cuthbert, lieutenant-colonel James	28, 30, 109, 117

INDEX GÉNÉRAL

141

	Pages		Pages
Cut Knife	voir Anse	Dugas, lieutenant-colonel C.-Aimé	132, 133
Cuvillier, Augustin	30	Dulongpré, Louis	30
Dalhousie (lord)	53, 54	Dumas, Alexandre	44
Dalton, William	30	Dumont, Alphonse	29
Daly, capitaine Charles	30, 33, 34, 50, 117	Dumont, Gabriel	91, 94, 99
Dambourgès, François	19, 45, 46	Dumouchel, P.	105
Dame, François	30	Dunière, Louis	30
Daoust, Charles-R.	135	Dunn, major Joseph	106, 107, 110
Davidson, James	19	Dupré, Daniel	113
Davidson, Walter	30	Dupré, David	19
Davis, W.-F.	113	Dupré, J.-B. Lecompte	45
Dawson, Samnel	73, 74, 87	Dupéré, (M ^{lles})	116
Dawson (route)	87	Durocher, J.-B.	28, 34
Deane, Thomas	112	Durocher, François	34
Deane, William	19	Dusablé, Alexis	38
Dearborn, général	28, 36	Dusseau, B.	38
Debartzch, P.-D.	28, 30, 33, 49, 109	Duyal, François	19
DeCelles, lieutenant	111	Duval	55
Déclaration de guerre	114	Dwyer, G.	84, 85
De Haren, Wm.	113	Eaton, colonel	43
Delaunay, Narcisse	37	Eccles, James	113
Delisle, Benjamin	113	Eccles Hill	82, 86
De Lorimier	26, 31, 43, 109, 113, 116, 120	Ecoles Militaires	59, 66, 90, 92
Delorme, Hyacinthe-M.	28	Edmonton	92-93, 97-98, 102, 135
Deneau, Joseph	37	Enau, capitaine Etienne	33, 50
Denechaud, C.	28	Ermatinger, George	19
Desautels, Joseph	38	Erié (lac)	27
Desbarats, Pierre-Edouard	26	Erié (fort)	62
Desbarats & Cie	3	Ftier, Jean	38
Deschambault	15, 26, 26, 28, 37, 41, 118, 121, 125	Evan, Simon	26
Déserteurs	119	Évans, Wm.	113
Desery, François	30	Fairchild, Benjamin	26
Des Georges, lieutenant Gabriel	135	Faribault, Louis-Etienne	29
Desjardins (honorabile Alphonse)	82	Faribault, Olivier	29
Des Rivières	voir Trottier	Féniens	57, 61, 69, 72, 74, 81-82, 87-88
Destimauville	19, 29, 48, 116	Ferguson, capitaine Geo.-R.	30, 113, 120
Destrampe, Antoine	117	Ferguson, Richard	19
Des Trois-Maisons, major J.-P.-A.	106, 110	Fily, Laurent	37
Détroit (le)	10, 11, 27, 42, 48, 129	Finlay, George	29
Deux-Montagnes	32	Finlay, lieutenant-colonel James	121
Dewdney, lieutenant-gouverneur	100	Fish Creek	voir Anse
Dickey (honorabile A.-R.)	79	Fitzmorris, Ulysses	113
Dieskau, général	7	Fletcher, lieutenant-colonel John	56-57
Districts militaires	68	Fortier, Louis	68
Doherty, capitaine Charles-J.	135	Fortier, Thomas	29
Donat, N.-B.	30	Fleury	voir Deschambault
Dorion (sir A.-A.)	67	Fortin, J.-B.	28
Donahue, lieutenant J.-W.	106, 111	Fortifications	67
Donnelly	84	Fouché, lieutenant	114
Dorchester	voir Carleton	Foucher, Amable	30
Dorchester, bataillon	68	Fournier, Charles	30
D'Orsonnens, lieut.-colonel Gustave d'Odef	60, 97, 113	Frances (fort)	76-77, 80
Doty, Samuel	30	Franklin, Benjamin	24
Drapeau, Joseph	28	Fraser, W.	19
Droit de visite	39	Fraser, Thomas	19
Drouillard, Louis	26	Fréchette, J.-B.	114
Drummond, Gordon, colonel	112	Fréchette, Ovidio	114
Drummond, Peter	19	Fredette, François	38
Drummond, Wm.	113	Fredericton	90
Ducalvet, Pierre	13, 14, 20, 20	Freer, Noah	113
Ducharme, capitaine Dominique	26, 32, 36, 130	Fremont, lieutenant-colonel	36
Duchesnay, Juchereau	17-19, 33, 49, 50, 68, 71, 113	French, éclaireurs de	94
Duchesne (rivière)	28, 34, 38	Frenière, Francis	37
Duchouquet, Pierre	19		

	Pages		Pages	
Frobisher	47	Hamilton	67	Jou.
Fromenteau, Louis	19, 46	Hampton, général	31-32, 34, 36	Jubi
Frontenac (comte de)	7	Hancock, major	122	Juch
Gagné, Joseph	33	Harwood, lieut.-col. Antoine de Lotbinière	60, 87	Ju.
Gagnon, Charles	33	Hatsall, H.	29	Juli
Gagnon, Barth	38	Hatt, Frederic	30	Kan
Galarneau, Charles	29	Haut-Canada	voir Canada	Kan
Galarneau, J.-B.	38	Hawdon, George	26	Kan
Gamelin	voir Gaucher	Hay, Henry	19	Ken
Gananogue	28	Hay, Richard	19	KeF
Gand (traité de)	38-39	Hay, Thomas	113	Ken
Gariépy, Louis	29	Heathcote, Rowland	113	Ken
Garneau, Pierre	29	Hebden, John	33	Kit.
Garry (fort)	69, 72, 74, 78, 81, 87	Hébert, J.-B.	28	Kim
Gascoigne, capitaine W.-J.	84, 93	Hemmingford	107	Kim
Gaspé (de)	26, 116	Henry, major Edme	28, 109, 119	Kim
Gatling (canon)	96, 99, 100	Hereford	89	Kirv
Gaucher, Gamelin	26, 29, 31, 60, 113	Hériot, major F.-G.	117, 121, 123, 128	Kit.
Gauvreau, Louis	28	Herse, major	119	Lab
Gélinas, capitaine A.	135	Hertel (Daniel de)	30, 122	Lab
Genest, Edmond	18	Hertel (G. de)	113	Lab
Genevay, Louis	19	Hertel (Hippolyte de)	19	Lab
George IV	53	Hertel de Rouville	33	Lab
Germain (lord)	12	Hervieux, J.-B.	109	Lab
Girardin, Pierre	30	Heynemand, C.-F.	109	Lac
Girty, James	26	Holt, J.-S.	29	Lac
Girty, Simon	26	Howe (sir William)	108, 112	Lac
Givans, James	26	Hubert, L.-E.	30	Lac
Gladstone	67, 136	Hubert, Pierre	26	Lacc
Gleichen (fort)	104	Hudon, Emile	68	Lacc
Globensky	30, 123	Hughes, lieut.-col. George-A.	97, 102, 106, 119, 132	Lacr
Godefroy de Tonnancour	11, 29-33, 37, 47, 118, 121, 125	Hughes, lieutenant George	111	Lacr
Gordon, John	112	Hull	89	Lad
Gosselin, François	34	Humboldt	104	Lafa
Grand-Tronc	88	<i>Hunter</i> (le)	48	Lafc
Grant, Alex.	113	Huntingdon	60, 86	Lafc
Grant, Jasper	113	Huot, Charles	30	La F
Grant, Lewis	113	Huot, François	28	Lag
Grant, Peter	19	Hurtubise, lieutenant F.-X.	106, 111	Laha
Grant, Richard	30	Ile-aux-Coudres	89	Lall
Gray, John	30	Ile-aux-Noix	31	Lam
Gressett, lieutenant-colonel	101	Ile-du-Prince-Edouard	89	La I
Grignon, Amable	37	Ile Sainte-Hélène	23	La I
Grignon, Pierre	37	Iroquois	7, 26, 32, 116	Lam
Grisé, Pierre	29	Irvine, James	25, 28	Lam
Groncin, Joseph	38	Italiens	89	Lan
Gros-Ours	92, 96-98, 102-104	Izard, colonel	33, 49	Lan
Grothé, lieutenant T.-C.	106, 111	Jackson, capitaine W.	111	Lapr
Gugy, B.	113	Jackson, Peter	106	Larc
Guibord	88	Jackson, W.-H.	106	Larc
Guignard, Antoine	109	James, Reginald	112	Laru
Guillotine	127	Janson, Joseph	38	Laru
Gunter, Thomas-F.	113	Jarvis, lieutenant-colonel S.-P.	74, 80	L'A
Guy, lieutenant Louis	30, 33, 50	Jeanne d'Arc	45	Lata
Guy, soldat Pierre	38	Jodoin, F.	106	Laur
Gwynn	114-115	Johnson, lieutenant John	113	Laur
Hailes, W.-H.	113	Johnson (sir John)	26	Lav
Hairs, W.	30	Johnson, William	19	Lavi
Hal, Edward	118	Johnson, W.-D.	33, 50	Lavi
Hall, John	113	Joliette, Antoine	30	Lavi
Haldimand	16	Jones (hon. A.-G.)	72	Lavi
Halkett, Alex.	113	Jones, John	29	Lavc
Hamel, lieutenant O.-Z.	74	Jones	72	Lebl

INDEX GÉNÉRAL

143

	Pages		Pages
Joubert, Benjamin	19	Leclerc, Isaac	32
Jubilé de la Reine	8, 135	Le Conteur	117
Juchereau	voir Duchesnay	Lécuyer, Benjamin	33, 50
Juges de paix	9	Leduc, Pierre	34
Julien, Joseph	38	Lee, Thomas	28
Kaministiquia	74	Lefebvre, lieutenant J.-H.	106, 111
Kamouraska	38, 47, 68	Lefebvre, Médéric	106
Kénchie, colonel	31	Lefebvre de Bellefeuille	30, 45
Kelly, capitaine P.	106, 110	Legendre, F.	28
Kempt (sir James)	54	Législature (1791)	17
Kent (duc de)	15-18, 42, 45-46, 50	Legler, Henry-E.	37
Kimber, Edouard	30	Leipzig	34
Kimber, René	30	Lemaitre-Auger, Charles	30
Kingsford, Wm.	129	Lemay, Ephrem	102
Kingston	32, 66-67, 90, 92, 117	Lemoine de Martigny, Jacques	119
Kirwan, M.-W.	105	Lépine, Ambroise	79
Kitson, William	38	Leprohon, L.-B.	30
		Leprohon, Ed.-M.	29
Labelle, lieutenant-colonel A.-E.	134-135	Léry	voir Chaussegros
Labonne	37	Leslie	55
Labranche, lieutenant-colonel Nap.	132	Levasseur, Charles	30
Labrie, Jacques	30	Lévesque, capitaine Louis	26, 30, 33, 50, 116-117
Labruyère	voir Boucher	Lévesque, Pierre	29
Lacadie	29, 30, 116-119	Lévis, général de	24
Lachapelle, lieutenant J.-H.	106, 111	Lévis (paroisse)	60, 61
Lachesnaye (paroisse)	34	Lévis (artillerie)	89
Lachine (canal)	47	Lewis	84
Lacolle	28, 38, 52, 60, 107	Lines, Nathaniel	26
Lacombe, F.-X.	26	Lingan	88
Lacroix, J.-D.	30	Lighthall, W.-D.	119
Lacroix, lieutenant-colonel	118	Lippé, capitaine C.-A.-H.	107, 111
Lady Prevost (le)	48	Lippé, lieutenant S.	111
Lafayette	13	L'Islet	49, 68
Lafontaine, Charles	34	Loi de milice (1864)	54, voir Milice
Laforce, Pierre	60	Loi de milice (1868)	63-65
La Fourche	119	Loiseau-Chalon, J.	30
Lagorgendière (O. de)	29	London	67, 90
Lahaise, capitaine	56	Longtin, capitaine J.-M.	33, 50
Lallemand, Pierre	37	Longue-Pointe	28
Lamorandière (Etienne de)	19, 45	Longueuil (paroisse)	28
La Mothe (abbé de)	113	Longueuil (M. de)	19, 46
La Mothe, cap. Jos.-Maurice	26, 33, 36, 49, 108, 116, 120	Lotbinière (paroisse)	38
Lamotte, W.	29	Lotbinière (famille de)	45
Lanaudière	voir Tariou	Louigny (de)	19, 26
Langlade	voir Mouet	Lowe (canton)	87, 89
Langlois, Pierre	28	Lozeau, François	38
Languedoc, Jean	33	Lundy's Lane	37
Laprairie	28, 34, 59, 105, 118	McDuff, J.-H.	106
Larochelle, capitaine Michel	106, 111	McGill (hon. James)	118
Larocque, François	30, 37	McGill (hon. Peter)	114
Larue, Edouard	29	McGinnis, Richard	30
Larue, J.-B.	30	McKay, Ernest	29
Larue, F.-X.	28	McKay, John	29
L'Assomption	33, 38	McKay, Samuel	29
Latouche, J.-B.	37	McKay, Stephen	29
Launière, Charles	19	McKay, lieutenant-colonel W.	37
Laurent, François	29	McKay	33
Lavaltrie	33	Mackay, major F.-S.	134
Lavigne, Ernest	133, 135	McKee, Alex.	26
Lavolette, A. A.	105	McLean, lieutenant-colonel Hector	19
Lavolette, Ed.	29	McLean, Neil	19
Lavolette, Godfroy	105	McLean, John	30
Lavoie, Simon	38	McLeod, Arch.-N.	28
Leblanc, Joseph	30	McLeod (fort)	104

	Pages		Pages
McMillan, Alex.	19	Milice de 1862 (loi de)	58, voir Loi
McNeil	89	Milice de 1863 (loi de)	58, 66
McPherson, Donald	112	Milice volontaire	56, 58, 60, 62, 68
McQueen, Alex.	113	Milice navale	65
McTavish	47, 70	Milnes, Robertshores	20
MacDuff, lieutenant J.-A.	111	Molson, John	30
MacLean, F.-G.	112	Monongahéla	45
McAvenue, John-E.	106	Montcalm, général	7, 45, 87
McBeath, George	109	Montmagny	68
McBean, Donald	113	Montigny	voir Testard
McCoy, capitaine	116	Montizambert	voir Boucher
McCarty, colonel	33, 49	Montplaisir, Antoine	38
McDonald (hon. Hugh)	59	Montréal en 1760 (fortifications)	13
McDonell, Angus	19	Montréal (capitulation)	9
McDonell, Chichester	19	Montréal en 1775	12
McDonell, lieut.-col. G.-R.-J.	19, 31, 33, 113, 127	Montréal (vieux séminaire)	29
McDonell, Hugh	19	Montréal en 1812	32
McDonell, Miles	19	Montréal (soldats tués et blessés)	34, 38
McDonell, Ronald	19	Montréal en 1813 (milice)	30, 114, 118
McDougall (hon. William)	70	Montréal (<i>Royal Canadian</i>)	20
Macdonald (sir John-A.)	58, 60, 67, 73	Montréal en 1837 (volontaires)	60
Macdonald (hon. Sandfield)	66	Montréal en 1849 (troubles)	57
Macdonald-Sicotte (cabinet)	58	Montréal (école militaire)	66
Macdonald, Donald	56	Montréal en 1868 (projet de fortification)	67
Mâchoire d'Orignal	103	Montréal (milice active)	56, 59, 60, 61, 105-109
Mackenzie (hon. Alex.)	65	Montréal (batterie de l'île Saint-Hélène)	23
Macpherson, John	107	Moore	85
Macpherson, Malcolm	113	Moorehead, Robert	30
Madison (président)	26, 34, 114	Moras	voir Mouet
Mailhot, P.-S.	19	Moreau, J.-L.	30
Mailhot, P.-J.	29	Morrison, colonel E.	112
Mailhot, François	29	Mouet de Langlade	10, 26, 31, 45
Mailhot	33	Mouet de Moras	26, 46
Mailloux, capitaine Saint-Vallier	30, 118, 122	Mount, Francis	29
Malone	62	Mountain (Rév. Salter)	19
Manitoba	72, 87	Muir	84-85
Marassé, Pierre	29	Mure, John	28
Marchand, lieutenant-colonel F.-G.	96	Murray, général	6, 11, 16
Marchand, L.-A.	106	Murray, Patrick	30
Marcotte, J.	102	Nadeau, J.-B.	38
Marcoux, Pierre	19	Napoléon Ier	18, 21-25, 34, 38, 47, 112, 114
Marinier, Pierre	38	Neau, J.-B.	38
Marshall, Wm.	113	Nègres	31
Martin, Edouard	68	Neilson (hon. John)	55, 109, 114-115
Martin, Wilfrid	106	Neilson, lieutenant-colonel Hubert	114
Martindale, lieutenant-colonel B.-H.	67	Nelson, amiral	36, 50
Martineau, Etienne	33	Nil (fleuve)	5, 87
Mascoutine	118	Niverville	voir Boucher
Massicotte, lieutenant-colonel N.-P.	68	Noisieux, Petrus	30
Masson (hon. L.-R.)	60, 73	Nord-Ouest	70, 81, 86, 91, voir Police
Matawin	75	Norfolk (comté)	88
Matte, Pierre	30	<i>Northcote</i> (le)	95, 99, 102
Meacham, capitaine Jeremiah	122	Norton Creek	118
Meado, John	30	Nouvelle-Ecosse	55
Mechtler, W.	30	Noyers (ruisseau des)	119, 121
Médaille de 1812	129	Odell, capitaine	116
Medicine Hat	103	Oddletown	38
Melgund (lord)	94	O'Donoghue	79
Ménard, J.-B.-L.	19	Ogdensburg	127
Méthot, L.-S.	29	Olivier, Louis	38
Métis	71, 91, 94, 96	Olivier, Hercule	30
Meunier, J.	28	Olivier, Pierre	34
Michillimakinac	11, 27, 37, 47	O'Neill, J.-B.-R.	112
Middleton, général	92-95		
Milice du temps des Français	7		

INDEX GÉNÉRAL.

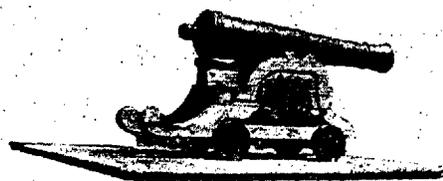
Pages		Pages
1	O'Neill	83-84
58, 66	Orangistes	88, 132
52, 68	Orégon	56-57
65	Orignal-Rouge (rivière)	97
20	Ormsby, Adam	113
30	O'Sullivan, Michel	32-33, 49, 109
45	Oswald, lieutenant-colonel	100
45, 87	Oswégo	11
68	Otter, lieutenant-colonel	93-96
estard	Ostigny, Pierre	121
ucher	Quimet, lieutenant-colonel J.-A.	32
38	Quimet (Dr J.-A.)	105
13	Outaouas (guerre des)	10
9		
12	Pagnuelo, capitaine Tancrede	106-107, 110
29	Painchaud, Joseph	29
32	Pambrun, P.-C.	49
34, 38	Papineau, Joseph	28, 49, 108, 109
4, 118	Papineau, L.-J.	28, 30, 109
20	Paré, François	30
60	Panet, capitaine Philippe	29, 33, 50
57	Panet, colonel C.-F.	50, 60, 70, 90
66	Panet, A.-M.	30
67	Panet, B.-A.	29
5-109	Panet, E.-A.	68
23	Panet, J.-A.	23, 28, 50
85	Parent, Etienne	114
30	Paris	67
ouet	Parry, P.-J.	113
30	Patterson, major A.-T.	106, 110
112	Patterson, lieutenant-colonel E.-A.	106-107, 111
31, 45	Peach, G.-S.	113
26, 46	Pelland, Pierre	109
29	Pelletier (hon. C.-A.-P.)	60
19	Pelletier, lieutenant-colonel Oscar	94
84-85	Pembina	71
28	Pentz, James	113
11, 16	Perceval, M.-H.	26
30	Pérégreur, James	30
38	Perry, major A.-B.	97
2, 114	Perry, commodore	48
38	Perrault, Olivier	26
31	Petrimouls, Antoine	19
14-115	Piedeloup, Joseph	50
114	Piedmont (Jacran de)	46
36, 50	Pigeon Hill	82
5, 87	Phinéas, Isaac	50
ucher	Pinguet, Charles	49, 113, 120
30	Pinguet, L.-B.	26, 30
Police	Pinguet	33
88	Pinguet, capitaine Louis	116
9, 102	Pinsonnault, Théophile	30
118	Piton, Louis	34
55	Pitt (fort)	93, 97-98, 102
9, 121	Pitt, William	17, 20
116	Plenderleath, major Charles	113
38	Plessis (Mgr)	22
79	Plattsburg	125
127	Pointe-Claire	27-28, 38
38	Pointé Olivier	38, 121
30	Pointe-aux-Trembles	114
34	Pointe-à-la-Mule	116
112	Police à cheval	81, 87, 89, 91
	Pontiac	10, 11, 27, 43
	Porlier, Jacques	48

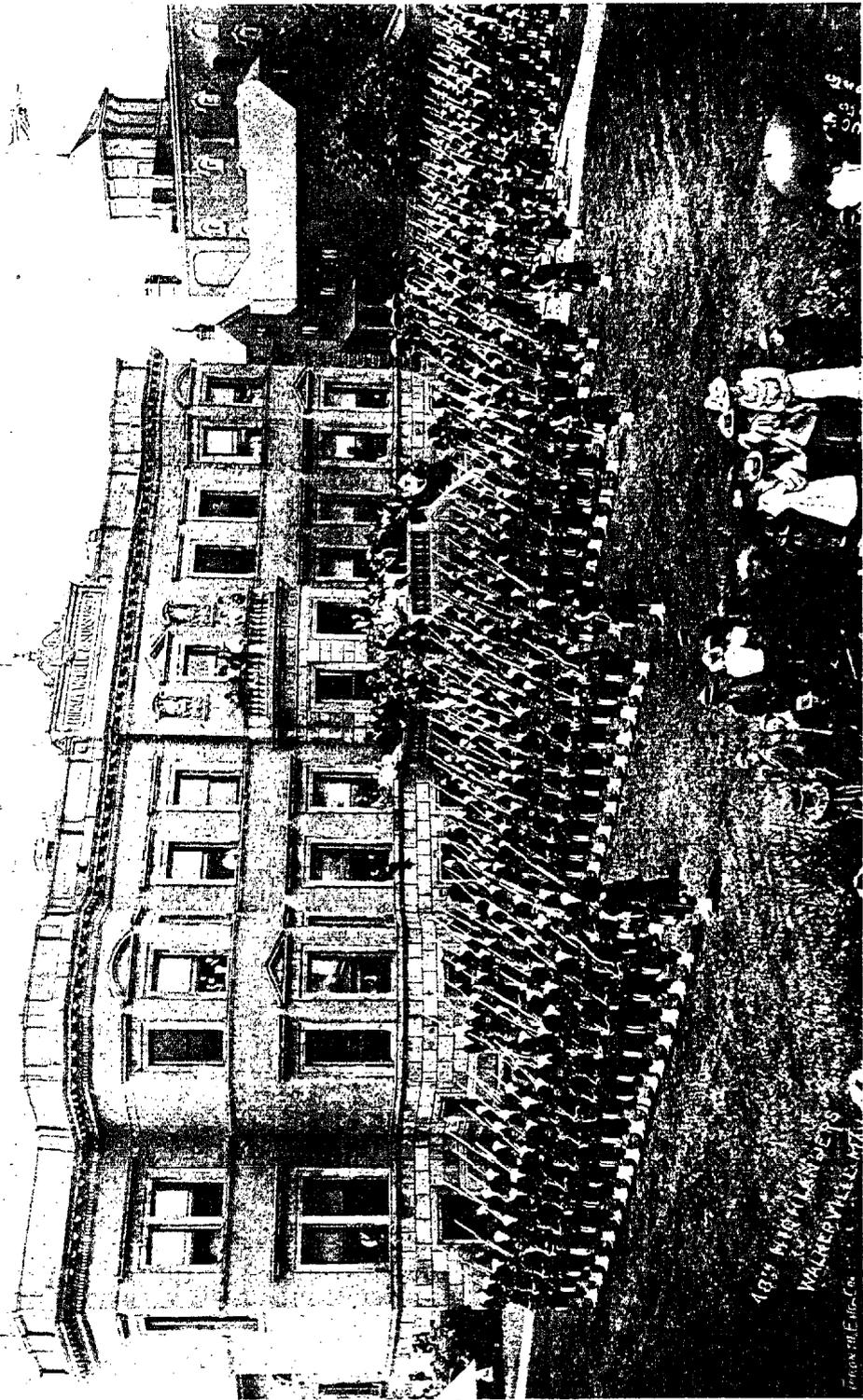
	Pages
Portage-du-Rat	88
Portland (ville)	58
Portneuf	68
Porteous, W.	29
Pothier, Toussaint	27, 47
Poulin, Pierre	116
Poulin de Courval	30, 37, 114-115
Poulin de Cressé	114
Poundmaker	92, 96-98, 102
Power, J.-H.	30
Prairie-du-Chien	37
Pratte, Edouard	30
Précours, Joseph	38
Prendergast, James	30
Prevost (sir Geo.)	25, 31, 39, 117-118, 122, 127-129
Prevost, lieutenant-colonel Hector	133, 135
Prevost, lieutenant-colonel Oscar	90
Prevost, Hyacinthe	34
Prince de Galles	58, 114
Prince-Albert, volontaires	91
Prince Henry	78
Primeau, Séraphin	29
Proctor, colonel Henry	113
Purdy, colonel	33, 50
Pyke, G.	28
Qu'Appelle (rivière)	93-94, 99, 104
Québec	voir Acte
Québec en 1775 (siège)	12, 44, 108
Québec (milice incorporée)	29, 118
Québec (soldats tués et blessés)	34, 38
Québec (célébrités)	43-48
Québec (cavalerie)	118
Québec (émeutes)	88, 88
Québec (9 ^e bataillon)	60
Québec (87 ^e bataillon)	68
Québec (artillerie)	60, 89
Québec (cartoucherie)	90
Québec (école militaire)	66, 90-94
Québec (Grande Batterie)	47
Queenston Heights	31
Quésnel, François-A.	30
Radenhurst, Wm.	113
Rainville, Joseph	48
Ramezay	46
Ray, Benjamin	118
Raymond	33
Réaume, Charles	26, 43
Rébellion de 1837	55
Rébellion de 1885	91
Recensements	14
Régina	104
Reid, John	113
Renand, Joseph	33
Renvoyé, Etienne	50
Révolution américaine	12, 38
Révolution française	17, 20, 23
Richardson, capitaine Joseph	118
Riel, Louis	71-72, 77-79, 87, 91-92, 99-102
Rigauville (de)	45
Rimouski	68
Ritter, capitaine Lewis	118
Rival, Jean	109
Rivière-des-Prairies	38

	Pages		Pages
Rivière-du-Loup (en bas)	61	Saint-Ours, (P.-R. de)	45, 109
Rivière-Rouge	69, 72, 86, 89, 114	Saint-Paul-Roy	33
Robitaille, J.	28	Saint-Philippe	30, 34, 116-118
Roberge, A.-J.-A.	105	Saint-Pierre (paroisse)	118
Roberts, capitaine	27	Saint-Pierre-les-Becquets	38
Roberts, Millis	34	Saint-Régis	28, 28, 32, 86
Robinson, lieutenant-colonel	117	Saint-Roch	38
Roch, Antoine	109	Saint-Vallier	voir Mailloux
Roch, Joseph	109	Sabrevois de Bleury, C.	19, 30, 117
Rocheblave (de)	47	Sackett's Harbour	31, 129, 130
Rochon, Augustin	33	Salaberry (Louis de)	19, 26, 42, 51
Rodier, C.-S.	68	Salaberry, Maurice-Roch	42, 51
Rolette, Frédéric	27, 34, 48	Salaberry, Edouard-Alphonse	42
Rolette, Joseph	27, 48	Salaberry (Charles de)	26
Rolette, Laurent	29	Salaberry, L.-J.-M.-Antoine	42
Rolland, François	30	Salaberry (Louis-Roch de)	19
Rolland, J.-N.	30	Salaberry, Melchior-Alphonse	56, 59
Rosenvinge, J.	106	Salaberry (Michel de)	42
Rottenburg, général François de	52, 118, 125	Salaberry, Charles	60
Rousseau, J.-B.	26	Salaberry, Charles-Michel	27-32, 36-7, 43, 49, 50, 114, 116, 118
Rouville	voir Hertel	Salaberry (monuments de Chambly et Châteauguay)	39, 43, 123
Rowe, John	83, 85	Salmon River	28
Roy, E.-F.	28	Saskatchewan (fort)	97-98
Roy, Portelance Louis	28	Saskatchewan (rivière)	92-94
Russelltown	60	Sautte, Joseph	34
Rykert	84	Sauvages	32, 34, 116, 121
Sainte-Anne	33, 38	Schiller, Benjamin	20, 32, 50
Sainte-Elisabeth	38	Schuyler, colonel	42
Sainte-Hélène (île)	80	Scott, Hercule	113
Sainte-Marie (saut)	74	Scott, W.-U.	106
Sainte-Martine	31, 56	Scott	71-72
Saint-Alban	59, 62, 85	Selly, George	30
Saint-Albert	135	Selkirk (lord)	114
Saint-Ambroise	38	Senneville (tour)	15
Saint-André	33	Sewell, Stephen	28
Saint-Andrews	88	Shank, colonel David	113
Saint-Ange	11	Sheaffe (sir Roger Hale)	113, 118
Saint-Armand	82	Shefford	60
Saint-Augustin	34	Sheppard, W.-G.	118
Saint-Constant	30, 119	Sheppard, Peter	30
Saint-Denis, André	34	Sioux	48
Saint-Dizier, E.-N.	28, 109	Skeena (rivière)	89
Saint-Esprit	33	Smelt, Wm.	113
Saint-François	38	Smith (sir Donald)	106
Saint-George, Isidore	38	Sorel, Aimé	106
Saint-George, P.-S.	109	Sorel (ville)	37, 38
Saint-Germain, Augustin	31	Spencer, Hazelton	19
Saint-Germain, Bernard	26	Stunstead	60
Saint-Germain, Evangéliste	26, 32	Stewart, Archbald	112
Saint-Gervais	38	Stewart, John	26
Saint-Hyacinthe	38	Stover, major général	119
Saint-Jacques	33	Strange, général	93, 97, 102
Saint-Jean (ville)	14, 41-42, 67, 88	Strathcona & Mount-Royal (lord)	106
Saint-Jean (école militaire)	90	Smith, lieutenant-colonel Osborne	85, 87, 97, 102
Saint-Jean, Joseph	38	Suisses	9, 28, 113
Saint-Julien, Pierre	28	Surprenant, Alexis	38
Saint-Lambert	119	Suzor, lieutenant-colonel	60
Saint-Louis, Antoine	30	Swift-Current	93, 95, 99, 103
Saint-Louis (saut)	32	Sylvestre, A.	105
Saint-Luc (Lacorne de)	41		
Saint-Martin	33, 38	Taché (Mgr)	72, 78
Saint-Mathias	38	Taché, Charles	30
Saint-Onge, Amable	38	Taché (sir E.-P.)	47, 55, 59
Saint-Onge, François	38	Taché, Vincenslaus	68

INDEX GÉNÉRAL

Pages		Pages		Pages
109	Taché, Jos.-Charles	113	Verchères (milice)	118, 119
33	Taché-Macdonald (cabinet)	59	Verneuil	26
118	Tamworth	88	Vésina, Pierre	30
118	Tanswell, Robert	30	Victoria (reine)	1, 5, 8
38	Tarrieu de Lanaudière	19, 44, 109, 16	Victoria (ville)	98
2, 86	Taschereau	19, 23, 29, 68, 125	Victoria (artillerie)	89
38	Taylor, major George	113	Viger, D.-B.	55, 28
loux	Terrains militaires	68	Viger, Jacques	49, 117
117	Terrebonne	34	Viger, L.-M.	30
130	Testard de Montigny	19, 26, 46, 106	Vigiard, François	38
2, 51	Thomas, C.	37	Vigneau, Philippe	30
2, 51	Tirage au sort	67	Villeneuve, capitaine George	135
42	Tonnancour	voir Godefroy	Vincent, général John	113
26	Tonnerre (baie du)	73-74, 77	Visite (droit de)	39
42	Toronto	66-67, 90, 117	Voisin, Antoine	38
19	Trafalgar	48	Voyer, Jacques	30
5, 59	Trent (le)	58, 86		
42	Trois-Rivières	38, 44, 61, 106, 109, 117	Washington, général	18
60	Trottier de Beaubien	19, 48, 68, 118-119	Waterloo	112
118	Trottier des Rivières	17, 19, 51, 133	Watteville, général	28, 127-129
	Trottier de Belcourt	9	Weatherston, Henry	113
123	Troupes anglaises se retirent	67, 81, 87	Weilbrenner, Pierre	29
28	Trout River	86	Wilkinson, A.	38
97-98	Trudeau, Adolphe	106	Wilkinson, Richard	19
92-94	Trudeau, clairon-major	135	Wilkinson, général	36, 122-123
34	Turcot, Charles-S.	116	Williams, colonel W. (régulier)	112
121	Turcot, Gabriel	38	Williams, lieutenant-colonel (milice)	100
2, 50	Turner, Thomas	30	Wily, lieutenant-colonel Thomas	73, 87
42	Turreau, général	22-23	Wimbledon	132, 135
113			Winnipeg (école)	88, 89
106	Vadenais, Antoine	109	Wolseley, général	74, 87
71-72	Vadenais, Louis	109	Woolsey, Robert	19
30	Vail (hon. W.-B.)	65	Woolsey, J.-W.	29
114	Vaillancour, Louis	38	Woolsey, capitaine	114
15	Vaillant, Régis	33	Wright, capitaine	34, 119-120
28	Valin, Charles	38		
113	Van Straubenzie, lieutenant-colonel	101	Yamachiche	38, 115
118	Varennes	34, 38	Yamaska	28, 28, 118-121
60	Vassal de Montviel	19, 26, 41, 46, 116, 118	Young, Robert	112
118	Vassal, Stanislas	26, 121		
30	Vaudreuil (gouverneur)	45	Zouche, Henry	112
48	Vaudreuil (milice)	28, 34		
89				
113				
106				
106				
7, 38				
19				
60				
112				
26				
119				
102				
106				
102				
113				
38				
60				
103				
105				
2, 78				
30				
15, 59				
68				



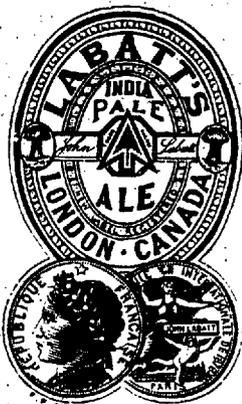


VISITE DES "48th HIGHLANDERS," DE TORONTO,
À L'ÉTABLISSEMENT DE HIRAM WALKER & SONS, LIMITED, LE 25 MAI, 1895.

1895 HIGHLANDERS
WALKERVILLE, ONT.
E. H. H. Co.

ALE ET STOUT

Au point de vue alimentaire l'ALE possède le triple avantage d'être un désaltérant pour la soif, un stimulant et un fortifiant nutritif. A cause de la réunion de ces qualités l'ALE constitue un breuvage rafraîchissant et salubre (si on en use modérément); il est agréable au goût et remarquablement soutenant pour ceux qui se livrent à des travaux pénibles.—*Dr. Pereira.*
C'est un des meilleurs breuvages du monde.



La Brasserie Labatt, London

produit seulement de l'ALE et du STOUT PURS faits avec du MALT d'ORGE CHOISI, le MEILLEUR HOUBLON et de l'EAU de SOURCE PURE.

Qualité uniforme, été et hiver; un des breuvages les plus sains. Absence complète d'acides et autres impuretés, prouvée par l'analyse.

Consultez votre médecin sur ce point.

DIX MÉDAILLES D'OR, **DOUZE** DIPLOMES
D'ARGENT et de BRONZE. ACCORDÉS
AUX GRANDES EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Certificats de quatre chimistes éminents fournis sur demande.

BRASSERIE: LONDON, Canada.

DÉPOTS POUR LA MISE EN BOUTEILLES:

A la Brasserie, London, Can. 127, Avenue Delorimier, Montreal. Coin des rues Kent et Cooper, Ottawa, Ont. 18, rue Hughson, Hamilton, Ont. 24 Water Street, St. Jean, N. B.

AGENCES—QUÉBEC: N. Z. Montreuil, 277, rue St-Paul; LÉVIS, P. Q.: P. J. Montreuil, Côte du Passage; TORONTO, Ont.: James Good & Co., 3 Shuter Street; KINGSTON, Ont.: Jas. McParland, rue King; WINNIPEG, Man.: Strang & Co., 159, Portage Avenue E.; VANCOUVER, C. B.: Hudson's Bay Company; TRURO, N. E.: Bigelow & Hood; AMHERST, N. E.: Taylor & Tenant.

EN VENTE DANS TOUT LE CANADA ET LES ETATS VOISINS.



Assortiment complet de

PAPETERIES

Morton, Phillips & Co.

Papetiers,

Fabricants de Livres Blancs

et Imprimeurs

1755 & 1757, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

BOVRIL

Le principe vital du bœuf de premier choix sous la forme la plus parfaite de nourriture concentrée.



LA GLOIRE DE L'HOMME EST SA FORCE.

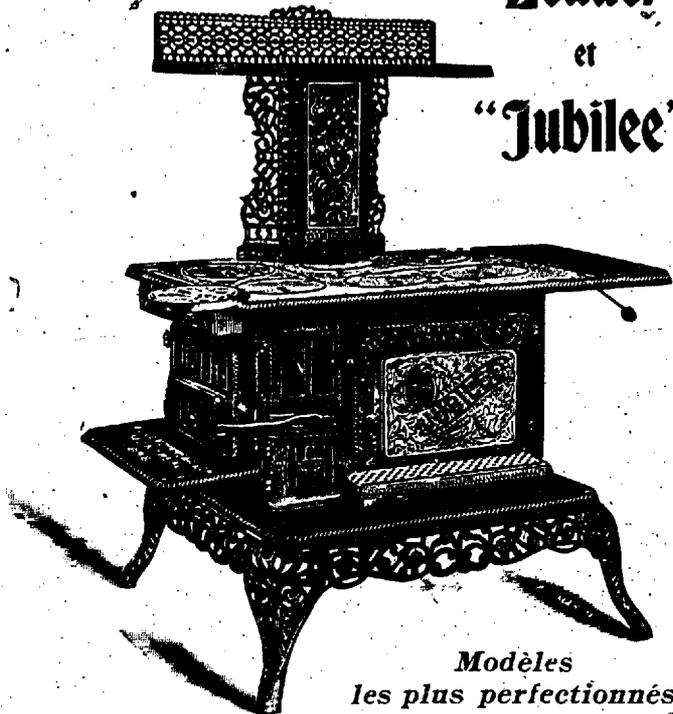
Il est indispensable au camp militaire, dans les expéditions de chasse, aux pique-niques; avec le BOVRIL on fait en quelques minutes une excellente soupe, et rien ne l'égale pour faire des sandwiches.

En vente dans toutes les épiceries et pharmacies.

Poêles et Ranges "Leader"

et

"Jubilee"



Modèles

les plus perfectionnés

Vente directe à ceux qui s'en servent—pas de frais d'agence. Nous vendons en détail au prix du gros. On peut se procurer nos marchandises aux entrepôts de détail suivants:

524, rue Craig; 24, Place Chabollez; Coin des rues Vinet et Albert.

WM. CLENDINNEG & SON

FONDEURS ET FABRICANTS DE POÊLES. ... MONTREAL

III

J. BRUNET

IMPORTATEUR
ET MANUFACTURIER DE

MONUMENTS

EN

...Marbre et Granit...

Propriétaire de Carrières de Granit
Rouge, Rose et Gris.

OUVRAGES DE BÂTISSSES ET DE CIMETIÈRES, ETC.,
DE TOUTES DESCRIPTIONS,

En gros et en détail.

ESTIMATIONS DONNÉES SUR APPLICATION.

BUREAU ET ATELIER:

Côte-des-Neiges, Montréal

Téléphone Up 1466 (Connection gratuite pour Montréal.)

...Che...

Liverpool, London & Globe
Insurance Co.

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA:

16 Place d'Armes, coin de la rue St-Jacques

MONTREAL

Actif Valable - - - - \$59,952,465

Revenu Annuel - - - - 10,749,748

Bureau de Direction Canadien:

EDMOND J. BARBEAU, W. J. BUCHANAN,
Président, Vice-Président.

A. F. GAULT, SAMUEL FINLEY,
E. S. CLOUSTON.

Assurances acceptées aux taux courants

G. F. C. SMITH,
Agent Général pour le Canada.

Téléphone Bell, East 1703

Téléphone des Marchands 297

L. R. MONTBRIANT

Architecte

et

Mesureur



BUREAU:

230, rue St-André

MONTREAL

...QUÉRY FRÈRES...



10 CÔTE SAINT-LAMBERT



Photographies en tous genres

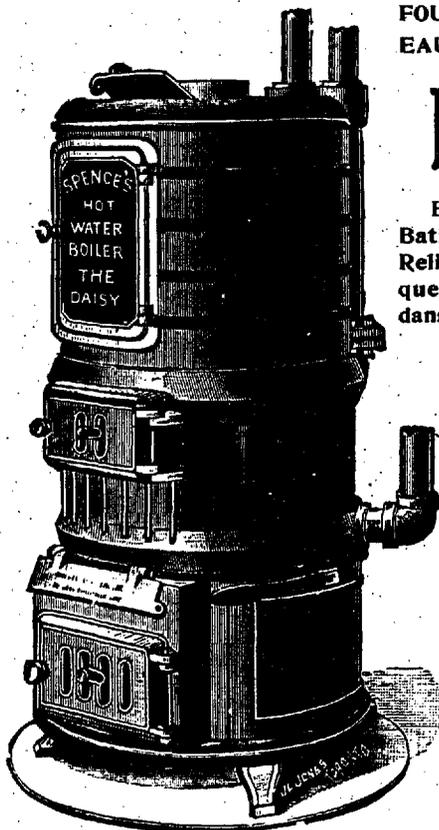
Groupes de Composition

Groupes de Famille

Agrandissements et Copies à l'encre de Chine, etc.



Pendant 14 années chez Notman



FOURNAISE A
EAU CHAUDE

Daisy..

En usage dans toutes
Batisses, Institutions
Religieuses, aussi bien
que maisons privées,
dans tout le Dominion.

Elle surpasse toute
autre fournaise à eau
chaude, par la simplici-
té de sa construction,
son économie de char-
bon et son maniement
facile.

La fournaise Daisy
réchauffe à son niveau,
possède un gril à sasser
la cendre et toutes les
améliorations que la
mécanique moderne
peut fournir.

Pour toutes informa-
tions, références et
prix, s'adresser à

**WARDEN KING
& SON**

637, rue Graig
MONTREAL

V

S. W. HARRISON

F. G. ROWE

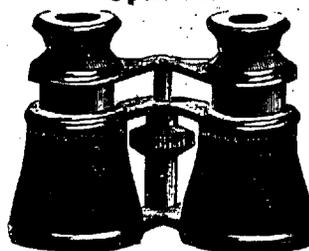
R. DE MENLE

Etablie en 1857

HEARN & HARRISON

Opticiens

Jumelles
et
Télescopes
pour
Militaires.



Orthoptiques
et
autres
Lunettes
et
Lorgnons.

1640-1642, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, CANADA
CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE

ALBERT GAUTHIER

Importateur et
Manufacturier

d'Ornements d'Eglise

BRONZES, STATUES, VIN DE MESSE, ETC.

Ateliers de toutes descriptions

1677, rue Notre-Dame, Montréal

SPÉCIALITÉ.—Drapeaux, Bannières, Oriflammes, Colliers,
Insignes, etc., pour Sociétés de Bienfaisance et Congrèga-
tions Religieuses, Plans d'Autels et Dessins. Descriptions
et prix fournis sur demande. Exécution garantie de pre-
mière classe et sous court délai.

Téléphone Bell Main 2260

ETABLIE EN 1883

ARTHUR L. BRAULT

Importateur et
Marchand-Cailleur

53, RUE BLEURY, MONTREAL

Spécialité pour
Habits de Soirée

Toujours en mains un stock complet de mar-
chandises noires des meilleures fabriques, pour
Habits de Soirée, tels que Cheviot noir, Vicuna,
West of England, ainsi que les meilleurs Cashe-
mires français; nous faisons aussi une grande
spécialité de pantalon pour aller à cheval.

JOS. LAURENCE

ARS. ROBITAILLE

VI

LAURENCE & ROBITAILLE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

Coin des rues Craig et St-Denis

En face du Carré Viger

Bell Telephone Main 1488

... MONTREAL

GANTS PERRIN



Les Gants Perrin pour
Dames, Messieurs et
Enfants

sont parfaitement reconnus comme étant les
meilleurs et les mieux faits.

En vente dans les principales
maisons.

Demandez-les

EMBROGATION IMPÉRIALE.

GUÉRIT
RADICALEMENT

RHUMATISMES,
LUMBAGO, RHUMES,
FOULURES, PLAIES, ROIDEURS, ETC.

TELEPHONE MAIN 2515

W. H. D. YOUNG, L.D.S., D.D.S.

Chirurgien-Dentiste

1694, rue Notre-Dame

MONTREAL

Tout ouvrage de première classe.
Dents extraites sans douleurs par plusieurs procédés.
Dentier commandé le matin peut être livré le soir.
Le gaz employé avec grand succès pour l'extraction des dents.

EDWARD EARL

Union Marble and Granite Works

122, rue Bleury, coin de la rue
Lagauchetière

Marbres, Granits, Monuments pour Eglises et
Cimetières, Décorations intérieures en
marbres étrangers et en tuiles.

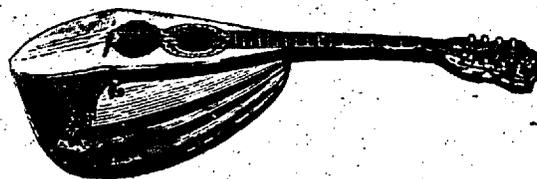
122, RUE BLEURY

... MONTREAL

Maison Fondée en 1852.

CHAS. LAVALLÉE

(Successeur de A. Lavallée.)



Importateur d'Instruments de Musique de toute espèce

Réparations de toutes sortes exécutés à bref délai.
Toujours en stock des instruments pour orchestre
et fanfare à prix très réduits. **Violons faits à ordre.**

No. 35 CÔTE ST-LAMBERT

MONTREAL

Agent pour F. Besson, de Londres, Eng., Pelissou, Guinot & Cie., de Lyon, France,
Gérome Thiébeuville Lamy, Paris, France.

DERNIERE
EDITION
16 PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION
MOYENNE 65,738
PAR JOUR

ABONNEMENTS: / EDITION QUOTIDIENNE - - UN AN, \$3.00
/ EDITION HEBDOMADAIRE - - UN AN, \$1.00

LA PRESSE compte quatorze années d'existence.

Sa fondation remonte à une époque où la population de langue française, au Canada, ne possédait encore aucun journal de propagande nationale et ouvrière.

Lorsque LA PRESSE a paru pour la première fois, le journal à nouvelles, la publication quotidienne de grand format, la feuille populaire, illustrée, était inconnue sur le théâtre de la publicité à Montréal.

LA PRESSE a débuté dans ces circonstances.

Sous l'inspiration et la direction d'hommes aussi éclairés que clairvoyants, aussi entreprenants que bons juges du sentiment des classes laborieuses, LA PRESSE est entrée résolûment dans ce nouveau chemin.

Son progrès depuis sa fondation, depuis huit ans surtout, n'est pas autre chose qu'une marche triomphale.

Toute entreprise qui réussit, suscite de la concurrence, souvent de la rivalité, toujours des jalousies. LA PRESSE n'a pas échappé au sort commun.

Mais, forte de l'appui des ouvriers, qui ont trouvé en elle le plus inébranlable champion de leur cause, assurée de la sympathie générale, LA PRESSE a franchi tous les obstacles, sans perdre un pouce de terrain, sans dévier d'une ligne de son pro-

gramme toujours grandissant et gagnant en vitalité et en popularité.

De l'avenir, nous en pouvons juger par un simple coup d'œil jeté sur la prodigieuse trouée faite par LA PRESSE.

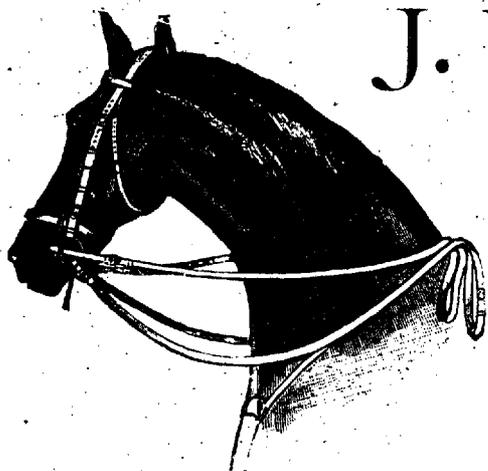
Le succès et les progrès d'un journal se mesurent à la marche de sa circulation. C'est le criterium, c'est la pierre de touche pour l'épreuve. A cette statistique, l'annonceur se réfère pour savoir comment et où il doit placer son annonce.

LA PRESSE, par l'indépendance de ses écrits, par la sincérité de son attitude sur toutes les questions politiques et économiques, par l'exactitude, la multiplicité et l'actualité de ses nouvelles, par la variété de ses colonnes littéraires et scientifiques, est parvenue à recruter la plus nombreuse armée de lecteurs qu'aucun autre journal ait encore levée au Canada, ou sur les neuf dixièmes du continent américain.

Les livres de LA PRESSE sont ouverts à l'examen. Ses entrées ont une rigoureuse exactitude, ses chiffres sont incontestables.

Circulation quotidienne de
"LA PRESSE," durant la
semaine du 26 au 31 décembre 1898:

65,738.



VIII

J. W. ROBERTS

Sellerie de Londres

336, rue St-Jacques

...MONTREAL...

Importateur de SELLES ANGLAISES pour Dames et Messieurs; BRIDES, FOUETS, Etc., HARNAIS en tout genre de première qualité et d'un fini parfait, OUTILLAGE et Effets d'Etable. Aussi en magasin une quantité de SELLES de Seconde Main pour Dames et Messieurs.

PRIERE DE VENIR NOUS VOIR.

B. LEDOUX & CIE

...Carrossiers...

ATELIERS, BUREAUX ET MAGASINS: 93, 95 & 97, RUE OSBORNE

ENTREPOTS: 51, 53, 55 & 111, RUE WINDSOR

...MONTREAL...

Par nomination spéciale...

Fournisseurs de la Famille Royale d'Angleterre: de lord et lady Dufferin; de Son Altesse Royale la Princesse Louise et du Marquis de Lorne; de lord et de lady Derby; de lord et de lady Aberdeen, gouverneurs-généraux du Canada.

La maison LEDOUX possède la médaille commémorative et diplôme décernés à l'exposition du centenaire à Philadelphie en 1876; diplôme à l'exposition du Dominion en 1876; à Sydney, N. S. W., en 1877; et au delà de 130 premiers prix des différents endroits où ils ont exposés leurs voitures et sleighs.

OLD GOLD...



Virginia Flake Cut

Smoking Tobacco

W. S. KIMBALL & CO.,
Rochester, N. Y., U.S.A.

17 First Prize Medals.

